



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

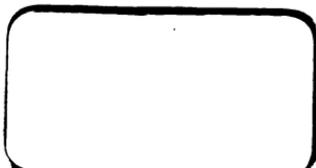


~~Ms. 98 g. 15~~



~~Vet. Fr. III B. 322.5~~

VR 2. 1861



OEUVRES
ET
CORRESPONDANCE INÉDITES
DE
J. J. ROUSSEAU

OEUVRES
ET
CORRESPONDANCE INÉDITES

DE
J. J. ROUSSEAU

PUBLIÉES PAR
M. G. STRECKEISEN-MOULTOU



PARIS
MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS

1861

Tous droits réservés



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Il est peu d'auteurs modernes qui aient exercé sur les idées et les mœurs une influence plus profonde que J. J. Rousseau ; aussi en est-il peu dont les œuvres aient eu un nombre d'éditions plus considérable que les siennes. Cet hommage, que le monde littéraire n'a cessé de rendre aux productions du philosophe génevois, me fait un devoir de donner au public ceux de ses ouvrages encore inédits qui se trouvent conservés, soit dans les papiers de ma famille, soit parmi les manuscrits que possède la bibliothèque de Neuchâtel¹.

¹ Je témoigne ici toute ma reconnaissance à M. le professeur Godet, bibliothécaire actuel de Neuchâtel, pour l'obligeant concours qu'il a bien voulu me prêter lors de mes recherches dans la bibliothèque de cette ville.

Le volume que je publie aujourd'hui contient les morceaux suivants¹ :

Un Projet de Constitution pour la Corse ;
 Des Lettres sur la vertu et le bonheur ;
 Morceau sur la Révélation ;
 Traité de Sphère ;
 Fragment d'un Essai sur les langues * ;
 Fragments des Institutions politiques * ;
 Recueil de pensées diverses ;
 Les Amours de Claire et de Marcellin * ;
 La Vie de Claude Noyer (nouvelle inachevée) * ;
 Mon Portrait * ;
 Préface d'une lettre à M. Bordes.
 Allocution écrite pour la lecture des *Confessions* ;
 Divers autres fragments ou variantes d'ouvrages
 connus de Rousseau ;
 Enfin 70 lettres inédites de J. J. Rousseau² .

On trouvera de plus amples détails sur les morceaux que je viens d'énumérer, dans les notices spéciales qui les précèdent ; je me bornerai ici à faire connaître l'homme à qui Rousseau confia de préférence ses pré-

¹ Les morceaux marqués d'un astérisque (*) sont ceux qui proviennent de la bibliothèque de Neuchâtel.

² Les lettres adressées à M. Coindet m'ont été communiquées par son petit-neveu, M. le docteur Coindet, de Genève, qui a bien voulu m'autoriser à les joindre à la présente publication.

cieux manuscrits, et dont le nom se trouve lié par ce fait à la présente publication : je veux parler de mon bisaïeul, M. Paul Moultou, qui fut, jusqu'à la mort de Jean-Jacques, un de ses amis les plus sincères, et que sa qualité de ministre du saint Évangile et la pureté de ses croyances religieuses n'empêchèrent point d'être en relations suivies avec Rousseau et avec Voltaire. Ce fait, qui paraîtrait singulier aujourd'hui, n'avait rien de bien étrange au siècle passé.

M. Moultou était originaire de Montpellier. Son père, qui appartenait à la religion réformée, se trouvant enveloppé dans les nouvelles persécutions dont les protestants eurent à souffrir sous le règne de Louis XV, l'emmena de sa ville natale, et le conduisit à Genève, où il fut élevé. Il s'y voua au saint ministère, et devint bientôt un des meilleurs citoyens de sa patrie adoptive. La liaison de Rousseau avec Moultou remonte, comme on peut le voir dans les *Confessions*, à l'époque d'un voyage que le premier fit à Genève en 1755 ; c'est à ce moment aussi qu'ils commencèrent à s'écrire ; leur correspondance fut dès lors des plus suivies, et ne cessa que bien des années plus tard, lorsqu'une hypocondrie profonde fit négliger à Rousseau les personnes mêmes qui lui étaient le plus dévouées. Les lettres que celui-ci adressait à Moultou, et qui font partie de la *Correspondance* dans les éditions des œuvres de Jean-Jacques, prouvent assez, par leur nombre et par l'importance des matières qui y sont traitées, la haute estime et la confiance sans bornes que le philosophe avait pour le

ministre génevois¹. La plus remarquable peut-être de toutes ses lettres fut provoquée par Moulton d'une manière qui mérite d'être rapportée ici : un jour, on attaquait devant lui les croyances religieuses de l'auteur d'*Émile*, dont les sophismes, disait-on, ne tendaient qu'à arracher la foi des âmes ; Moulton, pour prouver le contraire, écrivit à son ami une lettre où il feignait d'être ébranlé dans ses convictions religieuses, sûr d'avance que, par sa réponse, Jean-Jacques donnerait un éclatant démenti aux accusations dont il était l'objet. Rousseau lui répondit en effet, à la date du 14 février 1769, par cette lettre admirable qui renferme la plus belle démonstration de l'existence de Dieu et de la vie à venir, et dont la phrase suivante eût suffi pour confondre ses accusateurs : « Eh quoi, mon Dieu ! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans même en excepter l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en dieu ? Non, non, Moulton ; ce Jésus, que ce siècle a méconnu parce qu'il est indigne de le connaître, Jésus, qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses compatriotes, Jésus ne mourut point tout entier sur la croix, et moi, qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesse, c'en est assez pour qu'en sentant

¹ Une autre preuve de ce que j'avance ici est l'existence, dans les manuscrits de Neuchâtel, d'un extrait fait par Jean-Jacques de l'un des plus beaux sermons qu'ait composés M. Moulton, et qui avait, à ce qu'il paraît, beaucoup rappé le philosophe. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce sermon, dont il ne restait ailleurs aucun vestige, ait été conservé ainsi.

approcher la dissolution de mon corps je sente en même temps la certitude de vivre. » Moulou ainsi avait atteint son but¹. Quelques années auparavant, il avait reçu de Jean-Jacques un autre monument bien célèbre de ses croyances religieuses : c'était la *Profession de foi du vicaire saroyard*, dont je possède encore le manuscrit autographe. Ce manuscrit diffère du texte imprimé par des variantes qui ne seraient pas sans intérêt pour les personnes qui se sont occupées spécialement du grand écrivain genevois.

Différentes lettres de Rousseau, adressées à Moulou à l'époque où on allait commencer l'impression de l'*Émile*, font voir que l'auteur de ce livre, craignant qu'on ne forçât le libraire auquel il avait vendu son ouvrage d'en supprimer la *profession de foi*, ou de l'altérer, en fit lui-même la copie, et l'envoya à son ami, afin que celui-ci pût, au besoin, rétablir le texte de l'ouvrage dans son intégrité; c'est cette copie qui se trouve aujourd'hui entre mes mains. Elle est terminée par le *nota bene* suivant, qui explique le motif de l'envoi du manuscrit, et qui me paraît d'un intérêt suffisant pour être connu :

« N'ayant pas eu le temps de relire cette copie, et l'ayant faite avec beaucoup de distraction, je la crois pleine de fautes, mais faciles à reconnaître. Elle diffère

¹ Ce beau passage, ainsi que le *morceau allégorique sur la révélation*, vient d'être, de la part de M. Sayous, dans son *Dix-huitième Siècle à l'étranger*, l'objet d'une interprétation sévère et toute nouvelle à l'endroit des croyances religieuses de Jean-Jacques.

aussi en quelques leçons de la copie du *Traité de l'éducation*; mais elle n'en doit différer en rien d'essentiel au fond des choses, et, s'il s'y trouve de telles différences, c'est une preuve que l'imprimé n'est pas fidèle, et alors ce sera le cas de réclamer sur cette copie. Mais on n'en doit faire aucun usage public, jusqu'à ce que le livre ait paru ou qu'on soit assuré que le morceau ci-joint ne paraîtra point tel qu'il est ici : autrement, ce serait voler le libraire. C'est un dépôt que je ne confie qu'à cette condition à la droiture d'un homme de bien.

« En cas de publication, on lui donnera le titre suivant :

« *Profession de foi du Vicaire savoyard, publiée sur une copie écrite de la main de J. J. Rousseau, citoyen de Genève, et déposée par lui-même entre les mains de l'éditeur.* »

La lettre par laquelle Rousseau annonce à Moulou l'envoi de son manuscrit est écrite sous l'impression de maux encore récents qui lui font croire à sa fin prochaine, et auxquels il attribue lui-même les soupçons injustes dont il accablait alors les éditeurs de l'*Émile*. Cette lettre, qui est datée du 25 décembre 1761¹, et dont je cite ici les principaux passages, est remarquable surtout par la phrase de la fin, où l'auteur dit clairement que la *profession de foi du Vicaire* n'est autre chose que la sienne propre : « Dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de

¹ Cette lettre a été publiée.

ce que je vois et de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très-persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse, et, tout bien pesé, j'ai pensé que, de tous les risques, celui que je pouvais regarder comme le moindre était celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurais fait mieux, si je l'avais pu sans danger. Mais, au reste, en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis demain, 24 décembre, à la poste, sans lettre, et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

« Adieu, cher Moulto, vous concevrez aisément que la *profession de foi du Vicaire savoyard* est la mienne. Je désire trop qu'il y ait un Dieu pour ne pas le croire, et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas. »

Lors des troubles que la condamnation de l'*Émile* suscita à Genève, Moulto fut un des plus ardents défenseurs de Rousseau. Secondé par le professeur Jalabert et par le colonel Charles Pictet, il chercha à agir sur le Conseil par tous les moyens que lui suggéra

son attachement pour Jean-Jacques, afin de prévenir l'arrêt injuste qui condamnait au bûcher le livre de son ami. Tous ses efforts furent inutiles, et cet arrêt, dont il ne prévoyait que trop les funestes conséquences, ne tarda pas à être prononcé. Les partisans de Rousseau, accablés par le découragement, se bornent alors à lui témoigner la douleur que leur cause l'événement qui vient de se passer : on voit, par les réponses que Rousseau adresse à quelques-uns de ses concitoyens, combien la part qu'ils prenaient à ses malheurs devait être grande, et combien lui-même était touché de la sympathie qu'on lui témoignait ; dès lors les rôles semblent être intervertis, et c'est le philosophe qui prend à son tour celui de consolateur.

Une anecdote relative à cette époque, et que j'ai souvent entendu raconter par un membre de ma famille, me paraît digne d'être conservée : le soir même du jour où l'*Émile* était brûlé par la main du bourreau, madame Moultou se rendait dans une nombreuse assemblée ; son mari, déjà souffrant précédemment, et, de plus, accablé par l'événement de la journée, n'avait pas eu le courage de l'y accompagner. Un des premiers magistrats de la ville, dont les principes étaient opposés à ceux de Moultou, la voyant entrer sans ce dernier, s'approche d'elle et lui demande la raison qui l'amène toute seule.

« Mon mari, répond-elle, est indisposé.

— La fumée de l'*Émile* lui aura sans doute saisi la gorge ?

— La fumée de l'*Émile*, monsieur, est allée tout entière sur le Conseil, et Dieu veuille que ses yeux n'en pleurent pas pour longtemps ! »

Les craintes de madame Moulou n'étaient que trop fondées : Genève eut à souffrir pendant bien des années des conséquences de la flétrissure infligée au livre de Jean-Jacques.

Peu de semaines seulement avant la mort de Rousseau, Moulou devint possesseur des manuscrits que le philosophe lui avait dès longtemps destinés. Le plus important de tous ces manuscrits, alors inédits, était celui des *Confessions*, le même qui servit pour la première édition qu'on fit de ce livre fameux, et qui, depuis ce moment, a toujours été soigneusement conservé par les descendants de M. Moulou.

Malgré la noire mélancolie qui porta Rousseau, vers la fin de ses jours, à rompre presque toute relation avec ses anciens amis, et qui produisit un refroidissement apparent dans les rapports intimes qu'il avait eus pendant tant d'années avec Moulou, il conservait toujours le désir de le revoir avant de mourir, et de le rendre dépositaire des écrits qu'il possédait encore. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans un passage des *Confessions* relatif à sa liaison avec son compatriote :

« Depuis mon voyage à Genève, je m'étais lié d'amitié avec Moulou; j'avais de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurais désiré qu'il vînt me fermer les yeux; je lui marquai ce désir, et je crois

qu'il aurait fait avec plaisir cet acte d'humanité si ses affaires et sa famille le lui eussent permis¹. »

Moultou nourrissait depuis bien des années le projet de faire le voyage de Paris. Ce ne fut que vers le printemps de 1778 qu'il put accomplir ce dessein, et se rendre ainsi au désir de l'infortuné Jean-Jacques; celui-ci venait depuis peu de jours seulement de s'établir à Ermenonville. Une relation qu'a faite M. G. Moultou, sur le voyage à Paris de son père en 1778, nous donne les détails suivants sur l'entrevue des deux amis, et sur la manière dont eut lieu la remise des manuscrits : « Rousseau, sentant alors approcher sa fin, donna tous ses manuscrits à mon père, à l'exception d'une copie des *Confessions*, qu'il garda; il n'y avait que mon frère de présent à la remise de papiers si précieux; l'un et l'autre m'ont souvent parlé de la solennité de cet instant et de l'émotion qu'ils éprouvèrent en recevant un pareil trésor. Rousseau en éprouva lui-même, et, tout en priant mon père et mon frère de ne faire paraître la seconde partie de ses *Confessions* que dans le dix-neuvième siècle et après la mort de ceux qui y étaient nommés, il laissait à leur prudence de juger du moment propre à la faire connaître au public, et il ajouta plusieurs fois que, si quelques circonstances imprévues exigeaient que cette publication se fit avant l'époque qu'il avait fixée, le dépositaire de ces manuscrits pouvait la devancer sans

¹ *Confessions*, livre XI.

être arrêté par la phrase qui était contenue à la fin du dernier livre des *Confessions*. »

M. G. Moulou passe ici aux événements subséquents, et continue en ces termes : « Rousseau avait eu, la veille de la visite de mon père, un vertige qui lui avait fait craindre pour ses jours ; il en eut un autre très-fort peu de temps après ; ils étaient l'un et l'autre le précurseur de celui qui devait terminer cette vie qui avait été toute consacrée au bien des hommes ¹. »

Après la perte de son illustre compatriote, Moulou s'occupa de remplir la promesse qu'il lui avait faite, de donner une édition complète de ses œuvres. Il fut secondé dans ce travail par M. du Peyrou et M. de Girardin ; on mit un grand luxe dans cette édition, qui, bien loin de donner des bénéfices aux éditeurs, leur coûta beaucoup d'argent. Moulou n'en paya pas moins à la veuve de Rousseau la pension qui lui avait été promise sur les produits éventuels de l'édition, et cette pension viagère et volontaire a été continuée par les héritiers de l'ami de Jean-Jacques jusqu'à la mort de Thérèse le Vasseur.

¹ « Le 2 juillet 1778, Rousseau mourut à Ermenonville, d'un épanchement au cerveau ; avant d'avoir lu le procès-verbal de l'autopsie de son corps, j'ai fait deux voyages à Ermenonville, dans l'intention de connaître la vérité sur cette mort, que mon père m'a toujours dit être naturelle. J'ai trouvé dans ce village des personnes qui avaient assisté à l'ouverture du corps de Rousseau et qui m'ont assuré qu'au moment où le chirurgien avait vu l'état du cerveau et la quantité d'eau qui en sortait, il avait dit : « Voilà la cause de la mort de M. Rousseau. »

(Note de M. G. Moulou.)

J'ai déjà parlé plus haut des relations simultanées qu'eut Moulou avec Rousseau et avec Voltaire. Les deux noms célèbres que je viens de prononcer me justifieront si, dans l'esquisse que je fais de la vie de mon arrière-grand-père, je reviens avec quelques détails sur les rapports de ce dernier avec le patriarche de Fernex. Le rapprochement de ces deux hommes eut un but entièrement philanthropique : ce fut la défense des protestants du midi de la France, alors injustement et cruellement persécutés. Le triste état dans lequel ils se trouvaient depuis la révocation de l'édit de Nantes leur avait attiré une sympathie presque universelle, et avait fini par leur créer de nombreux et de puissants amis. Voltaire, entre autres, venait d'élever sa voix en leur faveur ; ce fait, et le désir de travailler à la délivrance de ses coreligionnaires, lièrent Moulou avec le philosophe, qui ne tarda pas à être captivé par les qualités aimables et par la vivacité d'esprit du prédicateur protestant.

La correspondance encore inédite de Voltaire et de Moulou serait digne, à bien des égards, d'être publiée. On voit, en la parcourant, que le plus grand désir de l'un et de l'autre était d'arriver à faire triompher la tolérance et à faire cesser des persécutions indignes du siècle civilisé où ils vivaient. Né dans le midi de la France, Moulou se trouvait lié personnellement avec la plupart des victimes du fanatisme religieux dans ce pays, et il était à même de fournir les documents les plus utiles pour les Mémoires qu'il faisait conjointement

avec M. de Voltaire en faveur des Calas¹, des Sirven et d'autres infortunés. La persévérance des deux collaborateurs ne s'est jamais découragée, et elle a toujours maintenu entre eux des relations qui se fondaient sur des intérêts d'un ordre si élevé.

Rousseau connaissait les motifs qui rapprochaient son ami du philosophe de Fernex ; il sut les apprécier, et jamais il ne témoigna aucun déplaisir de cette liaison. Ce qui le prouve, c'est que, deux jours après lui avoir remis ses manuscrits, Rousseau demandait à Moulton, qui le quittait :

« Où allez-vous, mon cher, finir votre matinée ? »

— Chez Voltaire, lui répondit Moulton.

— Que vous êtes heureux, lui répliqua Rousseau, vous allez passer d'agréables moments² ! »

Je ne saurais mieux faire, pour terminer ce que j'avais à dire sur M. Moulton, que d'emprunter encore les quelques lignes suivantes à un écrit de son fils, que celui-ci destinait à la publicité, mais qui, par différentes raisons, n'a jamais vu le jour : « Mon père a beaucoup fait pour la gloire des autres et peu pour la sienne. Sa plus grande ambition a toujours été de faire triompher la vérité. Il fut un des plus ardents défenseurs de sa patrie adoptive ; il y fut estimé de ceux

¹ On ignore sans doute que ce fut M. Moulton qui recueillit chez lui la veuve et les enfants du malheureux Calas après l'affreuse exécution dont Toulouse avait été le théâtre, et que cette famille désolée demeura alors à Genève pendant près d'une année.

² On sait que Voltaire était allé faire un voyage à Paris, en 1778, et qu'il y mourut au bout de quelques mois de séjour.

dont il combattait les opinions, et aimé de ceux dont il défendait les droits. Il captiva, par l'élévation de son âme et par la bonté de son cœur, l'amitié de Rousseau, et, par les charmes de son esprit, celle de Voltaire. L'un et l'autre avaient su lire dans le cœur de mon père, et ils y avaient trouvé cette philanthropie qui lie les hommes et qui attache pour jamais à celui qui la possède. J'ai la douce conviction que mon père, avec une modestie bien remarquable dans un siècle d'orgueil, a fait faire un premier pas aux principes de tolérance qui existent actuellement dans une grande partie de l'Europe ; sa correspondance, que j'ai sous les yeux, avec Rousseau, Voltaire, Montesquieu, l'abbé Raynal, Malesherbes, la duchesse d'Enville, Necker, Stanhope, son parent de Montclar, Delisle, Victor de Bonsteten, Vilvielle, le prince Eugène, Louis de Wurtemberg, etc., m'assure que, s'il est mort sur cette terre par le fait de sa modestie, il vit là où il voulait vivre.

« Je devais faire connaître au public celui dont les vertus captivèrent si fortement l'amitié d'Abauzit¹, de Rousseau et de Voltaire. »

M. Moulton ne survécut que peu à ses illustres amis. Sa mort prématurée empêcha qu'il ne fit connaître au public les écrits de Rousseau, dont il était le dépositaire, et, après lui, son fils aîné ne s'occupa que de la publication des *Confessions*. Presque immédiatement

¹ M. Sayous, dans son *Dix-huitième Siècle à l'étranger*, consacre un chapitre intéressant à ce sage modeste, l'ami intime de M. Moulton.

après cette époque éclata en France la tourmente révolutionnaire de 89 ; les contre-coups inévitables qu'en ressentit Genève amenèrent dans la plupart des familles de cette ville une perturbation assez violente pour changer momentanément le cours de leurs occupations et la nature de leurs intérêts : ces événements firent oublier les manuscrits de Jean-Jacques, qui demeurèrent ensevelis au fond d'un tiroir pendant un temps assez considérable. Plus tard, M. G. Moutou eut un instant le projet de les publier, ainsi que la correspondance de Voltaire avec son père ; il fit, dans ce but, une préface dont j'ai emprunté le passage relatif au travail de Rousseau sur la Corse, et que j'ai placé, comme on le verra, en tête de ce travail. Cette publication fut encore arrêtée par un motif que j'ignore, et ce n'est que dernièrement, en parcourant avec un vif intérêt le portefeuille où se trouvaient renfermés les ouvrages inconnus jusqu'à ce jour du philosophe genevois, que je formai le projet d'en faire part au public et de compléter ainsi le recueil de ses œuvres.

J'ai augmenté mon volume de quelques morceaux inédits tirés des manuscrits de Rousseau que possède la bibliothèque de Neuchâtel ; ces manuscrits lui ont été légués par M. du Peyrou, à qui le philosophe avait abandonné une partie de ses papiers lors de sa fuite de Motiers-Travers.

Ce volume n'a pas besoin de recommandation. Jean-Jacques Rousseau se recommande tout seul ; j'ajouterai simplement que la plupart des fragments qu'on va lire

sont de l'époque où le talent de l'auteur brillait de tout son éclat, et que plusieurs de ces morceaux ont, de plus, un intérêt historique tout particulier.

G. STRECKEISEN-MOULTOU.

Genève, 1861.

PROJET DE CONSTITUTION

POUR LA CORSE



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Les circonstances qui engagèrent Rousseau à s'occuper d'une constitution pour les Corses sont assez importantes pour que nous ayons jugé convenable de faire précéder le *Projet de Constitution* de l'excellente notice qu'a donnée sur ce sujet M. Musset-Pathay, dans son *Supplément à l'Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, et qu'il a intitulée : *Affaires de la Corse*.

On verra dans ce morceau, que nous transcrivons presque en entier, l'exposé des motifs qui portèrent le citoyen de Genève à accepter le rôle de législateur de la nation révoltée, et les relations qu'il eut, dans cette occasion, avec ses principaux chefs. Ces relations, ayant donné lieu à une correspondance intéressante entre M. de Buttafuoco et J. J. Rousseau; nous ne saurions mieux placer cette correspondance, qui traite uniquement de l'ouvrage qu'on va lire, qu'à la suite du morceau de M. Musset-Pathay. Enfin, qu'il nous soit permis, malgré la longueur des deux pièces que nous venons d'annoncer, d'y ajouter encore quelques pages directement relatives au travail de Jean-Jacques sur la Corse. Elles sont extraites d'une préface dont il a déjà été parlé dans notre introduction générale, et que notre aïeul, M. Guillaume Moultoy, avait destinée à faire partie d'une publication projetée des manuscrits inédits de Rousseau provenant de son père.

Écrites aujourd'hui, ces pages, où le travail de Rousseau est apprécié par M. Moutou, pourraient sembler étranges à quelques égards ; mais qu'on veuille se replacer au temps où elles furent composées, c'est-à-dire aux années qui ont précédé 1830, et elles reprendront toute leur valeur. Elles expriment les sentiments de l'époque où cette publication devait avoir lieu : sentiments honorables pour ceux dont parle l'auteur de la préface, et de nature à intéresser tout le monde.

G. STR.-M.

AFFAIRES DE LA CORSE

TIRÉES DU SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE DE J. J. ROUSSEAU

PAR M. MUSSET-PATHAY

Il est dans la vie de Jean-Jacques une circonstance qui n'a jamais été bien éclaircie, et sur laquelle nous avons recueilli quelques renseignements : c'est la connaissance positive des démarches que firent auprès de lui les principaux chefs de la Corse, pour en faire le législateur de leur pays.

Dans plusieurs lettres et dans ses *Confessions* (liv. XII), Rousseau rend compte de ces démarches ; mais dans une autre lettre il semble dire qu'on avait voulu se moquer de lui. C'était, en effet, le bruit que fit courir Voltaire, et dès que Jean-Jacques en fut informé, il se tint sur ses gardes, craignant que les ouvertures qu'on lui avait faites, les messages qu'il avait reçus, ne fussent une mystification, et n'ayant aucun moyen de le vérifier, dans l'isolement où il vivait. Le fait mérite donc d'être examiné. Une pièce écrite dans le temps même, et que nous possédons, jettera quelque lumière sur ce point historique. Avant de le faire

connaître, rappelons toutes les particularités relatives à cet événement.

Rousseau regardait le peuple corse comme *neuf*, ou du moins le seul de l'Europe qui ne fût pas *usé pour la législation*. C'est sous ce rapport qu'il en avait parlé dans le *Contrat social*. Ce langage plut à Paoli, ainsi qu'aux autres chefs de ce peuple, qui venait de secouer le joug de Gênes. C'est en leur nom que M. Buttafuoco, capitaine au service de France, écrivit au mois d'août 1764¹ à Rousseau, l'invitant à faire un plan de législation pour la Corse. Flatté d'une proposition aussi honorable, il répondit en faisant voir les obstacles qui s'opposaient à son exécution : sans l'accepter ni la refuser, il témoigna le désir d'y concourir, fit des questions, demanda des renseignements, assurant que l'entreprise dont on le trouvait digne ne manquerait point par sa volonté. Il écrivait à milord Maréchal : « Que les infortunés Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues et profondes observations sur les hommes et les gouvernements? Mais je suis loin de vous! N'importe; sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens, comme si mes rêveries leur pouvaient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourraient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état désirable qu'aucun autre peuple. »

Pendant qu'il méditait sur ce projet, il apprit que le cabinet de Versailles venait de conclure avec les Génois un

¹ Voyez les lettres qui suivent. (*Note de l'Éditeur.*)

traité en vertu duquel il envoyait des troupes en Corse. « Jugeant impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il allait peut-être être subjugué, » il exprima ses inquiétudes à M. Buttafuoco; celui-ci le rassura, en lui disant que s'il y avait dans le traité des clauses attentatoires à la liberté de son pays, il ne resterait pas, comme il le faisait, au service de France. En effet, les liaisons étroites entre cet officier corse et Paoli ne pouvaient faire suspecter sa fidélité; mais, d'un autre côté, il faisait de fréquents voyages à la cour de France, et ses relations avec M. le duc de Choiseul étaient remarquées. Rousseau crut qu'il avait des données certaines sur les véritables intentions du gouvernement français, et que ces intentions n'avaient rien d'hostile. Cependant, comme il y avait du louche dans cette conduite, et qu'il lui paraissait absurde de supposer que les troupes françaises allaient en Corse pour protéger la liberté du pays, il exigea des *preuves solides qu'on ne se moquait pas de lui* dans la demande qu'on lui faisait d'une constitution pour cette île. Il voulut en conséquence avoir une entrevue avec M. Buttafuoco, qui, de son côté, paraissait la désirer. Mais il fallait, pour qu'elle eût lieu, que Rousseau se rendit en Corse, où se trouvait alors le négociateur. Jean-Jacques, qui sentait que c'était en étudiant sur les lieux mêmes les mœurs et les habitudes des insulaires, qu'il se procurerait le plus de données pour l'exécution du projet, s'occupa des moyens de faire un voyage dans ce pays. Ce fut dans ces entrefaites que commencèrent les persécutions causées par les lettres de la Montagne, qui venaient d'être publiées (fin de 1764).

A juger par l'événement, on pourrait suspecter la con-

duite de M. Buttafuoco, qui, dans cette affaire, passerait pour avoir trahi la cause de sa patrie, si, comme il est présumable, il n'avait été dupe du ministre habile que Frédéric appelait le *cocher de l'Europe*.

Soit que Rousseau ne désespérât point de la cause des Corses, et de la possibilité de les rendre libres; soit, comme il l'écrivait à milord Maréchal, qu'il voulût s'occuper l'esprit de cette chimère, le problème de la forme de gouvernement qui convenait le mieux à ces insulaires devint l'objet de ses méditations. La question était d'un grand intérêt pour lui; il ne s'agissait plus de théories vagues, mais d'une application de principes. « C'était, écrivait-il au prince de Wurtemberg (15 novembre 1764) une entreprise à méditer longtemps et qui demandait bien des préliminaires ¹. » Les principaux étaient la connaissance complète, autant que possible, du pays, de ses habitants, de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs usages, de leur religion, de leur histoire enfin! « Il demandait qu'on lui fit connaître le nombre et le crédit du clergé, ses maximes, sa conduite relativement à la patrie; s'il y avait des corps

¹ Le hasard nous a fait découvrir, dans la bibliothèque de Neuchâtel, la lettre originale par laquelle le Prince répondit à Rousseau. Cette lettre offre assez d'intérêt pour être transcrite ici : « Le plus grand abus qu'un monarque puisse faire de la puissance, est d'armer les mains de la tyrannie de forces capables de réduire en servitude une nation généreuse qui défend avec courage les restes de la liberté expirante. Si jamais guerre fut juste, c'est sans contredit celle que les Corses soutiennent depuis si longtemps contre les Génois. Or, si les efforts qu'ils font pour se soustraire à l'oppression sont fondés sur la justice, il s'en suit que le secours que la France envoie aux Génois est le comble de l'iniquité. Ce sont là de ces traits qui font gémir l'humanité et qui dégradent un règne. Le projet de délivrer cette nation malheureuse a passé autrefois par ma tête; j'ai même fait quelques démarches à cet égard; mais comme il a échoué, on l'a taxé de folie. Ce-

privilégiés, de la noblesse; si les villes avaient des droits municipaux; quelles étaient la manière d'administrer la justice, celle de faire la guerre, de prélever les impôts, etc. »

Dans un mémoire très-court, mais plein de questions, il indiquait tous les documents dont il avait besoin. Une partie lui fut envoyée par Paoli. D'après le caractère de Jean-Jacques, il est permis de croire que lorsqu'il se chargeait d'un travail, voulant le faire de son mieux, il était inquiet sur les moyens d'y parvenir, et n'en négligeait aucun. Le projet de donner des institutions politiques à un peuple qui venait de secouer un joug odieux était bien de nature à devenir l'objet de toutes ses sollicitudes. Par un singulier concours de circonstances, il avait non loin de lui l'homme le plus célèbre de ce temps, qui ne pouvait voir qu'avec un extrême dépit le rôle que Jean-Jacques allait jouer comme législateur. En apprenant les propositions qui lui étaient faites, Voltaire se servit de l'arme puissante qu'il maniait avec tant d'habileté, et tourna le projet en ridicule. Il fit courir le bruit que c'était une mystification, et même qu'il avait, lui, mis en jeu Paoli, pour

pendant il m'a toujours paru que, politiquement parlant, c'était la seule véritablement grande chose à faire dans ce siècle de petitesesses et de bagatelles.

« J'ai toujours respecté le général Paoli comme un grand homme, et le choix qu'il a fait de vous me le fait estimer encore davantage. On dit que les Corses sont perfides; il se peut qu'ils aient combattu les Génois avec leurs propres armes; mais je doute que la perfidie, qui est un effet de la lâcheté, puisse s'allier avec le courage et la constance dont ce peuple belliqueux a donné des preuves si soutenues et si glorieuses.

« Rendez donc la paix et la félicité à cette nation opprimée, adoucissez et simplifiez ses mœurs, et que les vertus de votre cœur se répandent sur elle, tandis que votre génie présidera à ses destins comme sur ceux de mes chers enfants. » (*Note de l'Éditeur.*)

faire mieux donner Rousseau dans le piège. Celui-ci ne pouvait être dupe de ce manège, parce qu'il correspondait directement avec la Corse. Aussi, en parlant des bruits qui partaient de Ferney, à madame de Verdelin, il s'exprimait en ces termes : « Ceux qui croient cette fable ne font guère plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Un chevalier de Malte, qui dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disait chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant, d'un air important, d'assez chétives paperasses, fort pochetées. A chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait, d'autant plus qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations j'avais eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres et qu'il n'a voulu ni se nommer ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire ; il n'a pas laissé de passer ici dix ou douze jours, sans revenir me voir. J'ignore ce qu'il a fait. » La défiance de Rousseau envers ce voyageur était occasionnée par les bruits que Voltaire avait fait courir. Mais elle pouvait, quoique motivée, être injuste, et ces bruits auraient pu causer un pareil accueil au véritable envoyé de Paoli, à qui cependant les précautions prises par le chevalier de Malte eussent été aussi nécessaires qu'à ce dernier. Nous n'avons point eu de renseignements sur cette mission vraie ou prétendue de ce voyageur que Rousseau ne nomme point.

A cette époque beaucoup d'étrangers visitaient Motiers-Travers, pour y visiter l'auteur d'*Émile*, doublement célèbre, et par la supériorité de ses talents, et par la proscription qu'ils lui avaient attirée. Il y venait des gens de divers pays et de différentes professions. Les uns se déguisaient, les autres changeaient de nom. Il n'était sorte de moyens ou de prétextes qu'on ne mit en usage. « Il lui tombait des bandes, non plus par deux ou trois comme dans les commencements, mais par sept ou huit à la fois. » On y vit le duc de Randans avec deux *carrossées* d'officiers du régiment du roi, qui était alors cantonné dans les environs de Ferney.

Il est probable que le chevalier de Malte, s'il n'eut pas de mission de Paoli, se servit du nom de ce général pour être mieux reçu. La présence de milord Maréchal, gouverneur de Neuchâtel, et qui demeurait au château de Colombiers, à six lieues de Motiers, attirait des Anglais. La curiosité y conduisait les uns, et les autres y venaient payer le tribut de leur estime et de leur admiration au guerrier philosophe qui avait sacrifié à son roi sa fortune et sa vie. Parmi ces visiteurs était un jeune Écossais que milord prit en amitié, et que dès lors Rousseau, par sa vénération pour lord Keit, dut voir avec intérêt. Cet Écossais était riche et voyageait pour son plaisir et son instruction. Comme il devait parcourir l'Italie, Jean-Jacques lui inspira le désir d'aller en Corse, d'y étudier le pays et les habitants et d'y faire un ample recueil d'observations. Pendant l'absence de cet Anglais, la situation de Rousseau changea : il sortit du val de Travers et se rendit à Paris. De son côté, l'Écossais revenait de l'île de Corse, et son premier soin fut d'écrire à Jean-Jacques. Sa lettre s'est trou-

véc dans le nombre de celles que possédait M. Duchesne et qui lui étaient écrites par Jean-Jacques. Il est probable qu'elle ne fut jamais remise à ce dernier, qui n'était plus en France quand elle parvint à Paris: D'ailleurs M. Duchesne était en droit de présumer, d'après le contenu de cette lettre, que celui qui l'écrivait ne tarderait pas à rejoindre Rousseau. Elle est datée de Lyon, le 4 janvier 1766:

« Illustre philosophe! A la fin, je vois du jour. Il y a plusieurs mois que j'ai été tout incertain en quel lieu vous vous étiez retiré, et je ne savais pas comment vous adresser une lettre. En avez-vous reçu une, que je vous écrivais de Livourne avant de m'embarquer pour la Corse? J'ai été cinq semaines dans l'île; j'ai beaucoup vu ses habitants. Je me suis informé de tout avec une attention dont vous ne me croyiez pas capable. J'ai connu intimement le noble général Paoli. J'ai des trésors à vous communiquer. Si vous êtes encore autant affectionné aux braves insulaires, que vous l'étiez en écrivant au galant Buttafuoco, vous m'embrasserez avec enthousiasme. Vous oublierez tous vos maux pendant bien des soirs. Je vous ai les plus grandes obligations pour m'avoir envoyé en Corse. Ce voyage m'a fait un bien merveilleux. Il m'a rendu comme si toutes les vies de Plutarque fussent fondues dans mon esprit. Paoli a donné une trempe à mon âme qu'elle ne perdra jamais. Je ne suis plus ce tendre inquiet qui se plaignait dans le val de Travers. Je suis heureux. Je pense pour moi. Vous me recréez.

« Je suis arrivé ici hier; et ce soir madame Boy de Latour m'a informé que vous êtes à Paris. Je donnerais beaucoup que vous eussiez vu avec quelle joie je reçus cette information; je prends la diligence de lundi, et je serai

samedi à Paris. Je ne jure jamais, autrement vous auriez une volée de ces imprécations par lesquelles les furieux Anglais expriment une satisfaction extraordinaire.

« Je suis attaché aux Corses de cœur et d'âme; si vous, illustre Rousseau! le philosophe qu'ils ont choisi pour leur aider par ses lumières à conserver et jouir de la liberté qu'ils ont acquise avec tant d'héroïsme; si vous êtes refroidi pour les braves insulaires, je suis tout homme de pouvoir vous regarder avec pitié¹. Mais la générosité fait une partie de votre existence, et je ne suis pas de ceux qui croient que les nobles qualités de l'âme peuvent être anéanties.

« Adieu, mon cher monsieur, combien je suis impatient de vous voir, de vous dire mille anecdotes de la Corse dont vous serez enchanté. Le moment que j'arrive à Paris, j'enverrai chez madame Duchesne, où j'espère trouver une ligne de vous. Je suis toujours pour vous comme j'étais à Motiers. »

Rousseau était parti de Paris le mercredi 3 janvier 1766, pour se rendre à Londres. Ainsi la lettre du seigneur écossais ne lui parvint pas. Il avait, en acceptant une retraite dans la Grande-Bretagne, abandonné le projet d'aller habiter la Corse. Cependant le sort de cette île n'était pas encore décidé. Les Français occupaient bien quelques places, et le fait de leur présence aurait été sans doute une hostilité. Mais la république de Gènes y avait des troupes

¹ C'est-à-dire « je suis homme à vous regarder en pitié. » Je n'ai fait à cette lettre, pleine d'anglicismes, aucunes corrections. Je ne me serais permis d'en faire que pour les passages qui auraient été inintelligibles. Autrement c'eût été préférer l'élégance au ton de vérité, qui vaut mieux.

qui faisaient la guerre à celles de l'île. Dans la disette de renseignements historiques sur ce qui se passait, à cette époque, dans une île que plusieurs puissances¹ convoitaient, nous allons emprunter les observations d'un personnage qui a fourni plus de matériaux à l'histoire qu'il n'en a mis en œuvre, et qui devait connaître celle d'un pays que sa naissance avait illustré : c'est Napoléon².

« En 1764, six bataillons français prirent la garde des villes maritimes, et sous leur égide ces places continuèrent à reconnaître l'autorité du Sénat. Ces garnisons françaises restèrent neutres et ne prirent aucune part à la guerre qui continua entre les Corses et les Génois. Les officiers français manifestèrent hautement les sentiments les plus favorables aux insulaires, et les plus contraires aux oligarques, ce qui acheva de leur aliéner tous les habitants des villes. En 1768, les troupes devaient retourner en France; ce moment était attendu avec impatience; il ne fût plus resté aucun vestige de l'autorité de Gênes dans l'île, lorsque le duc de Choiseul conçut la pensée de réunir la Corse à la France. Cette acquisition lui parut importante, comme une dépendance naturelle de la Provence, comme propre à protéger le commerce du Levant et à favoriser des opérations futures en Italie. Après de longues hésitations, le Sénat consentit, et Spinola, son ambassadeur à Paris, signa un traité par lequel les deux puissances convinrent que le roi de France soumettrait et désarmerait les Corses, et les

¹ Gênes, parce qu'elle l'avait possédée; la France, pour qu'elle ne le fût point par l'Angleterre, et celle-ci, parce qu'elle lui convenait plus qu'à toute autre pour dominer dans la Méditerranée.

² Mémoires écrits à Sainte-Hélène, par le général Montholon. Tome IV, page 40.

gouvernerait jusqu'au moment où la République serait en mesure de lui rembourser les avances que lui aurait coûtées cette conquête; or il fallait plus de trente mille hommes pour soumettre l'île et la désarmer, et pendant plusieurs années il fallait y maintenir de nombreuses garnisons, ce qui devait nécessairement monter à des sommes que la république de Gênes ne pourrait ni ne voudrait rembourser.

« Les deux parties contractantes le comprenaient bien ainsi, mais les oligarques croyaient par cette stipulation mettre à couvert leur honneur, et déguiser ainsi l'odieux qui rejaillissait sur eux aux yeux de toute l'Italie, de leur voir céder de gaieté de cœur, à une puissance étrangère, une partie du territoire. Choiseul voyait dans cette tournure un moyen de faire prendre le change à l'Angleterre.

« Le ministre français fit ouvrir une négociation avec Paoli; il lui demandait qu'il portât son pays à se reconnaître sujet du roi, et, conformément aux vœux que de plus anciennes consultes avaient quelquefois manifestés, qu'il se reconnût librement province du royaume. Pour prix de cette condescendance, on offrait à Paoli, fortune, honneur; et le caractère grand et généreux du ministre avec lequel il traitait ne pouvait lui laisser aucune inquiétude sur cet objet. Il rejeta toutes les offres avec dédain, convoqua la consulte et lui exposa l'état critique des affaires; ne dissimulant pas qu'il était impossible de résister aux forces de la France et qu'il n'avait qu'une espérance vague, mais rien de positif sur l'intervention de l'Angleterre; il n'y eut qu'un cri : *La liberté ou la mort!*..... On paraissait surtout indigné de ce que la France, qui avait été souvent médiatrice dans la querelle des Corses avec Gênes, après avoir toujours pro-

testé de son désintéressement, se présentait aujourd'hui comme partie, et feignait de croire que le gouvernement de Gênes pouvait vendre les Corses comme un troupeau de bœufs et contre la teneur des *pacta conventa*.

« Le traité par lequel Gênes céda la Corse au roi excita en France un sentiment de réprobation générale. Lorsque l'on reconnut qu'il faudrait faire la guerre, et mettre en mouvement une partie de la puissance française contre ce petit peuple, l'injustice et l'ingéniosité de cette guerre émurent tous les esprits; le sang qui allait couler retombait tout entier sur Choiseul. « Car enfin, disait-on, de quelle nécessité est pour nous la Corse? d'aucune. Est-ce d'aujourd'hui qu'elle existe? et pourquoi est-ce d'aujourd'hui seulement qu'on y pense? Nous n'avons qu'un intérêt, c'est que l'Angleterre ne s'y établisse pas : le reste nous est indifférent ¹. »

« Ces vains raisonnements n'arrêtèrent pas la marche du cabinet. Le lieutenant général Chauvelin débarqua à Bastia : il eut sous ses ordres douze mille hommes, il publia des proclamations, intima des ordres aux communes, et commença les hostilités; mais ses troupes, battues au combat de Borgo, repoussées dans toutes leurs attaques, furent obligées, à la fin de la campagne de 1768, de se renfermer dans les places fortes, ne communiquant plus entre elles que par le secours de quelques frégates croisières.

¹ Cette restriction est peut-être ce qui justifie M. de Choiseul; en supposant que le seul moyen d'empêcher l'Angleterre de s'établir en Corse, soit la possession de cette île par la France, aucune autre puissance n'était en état de la garantir de l'invasion des Anglais. Les Corses pourraient-ils se flatter de leur résister seuls? Telle est la question : en admettant une solution favorable, il se présente une autre difficulté : C'est l'alliance des Corses et des Anglais contre la France.

Les Corses se crurent sauvés ; ils ne doutèrent pas que l'Angleterre n'intervint ; Paoli partagea cette illusion : mais le ministère anglais, inquiet de la fermentation qui se manifestait dans ses colonies d'Amérique, ne voulait pas la guerre : il se contenta des faibles explications qui lui furent données. Des clubs de Londres envoyèrent des armes et de l'argent. La cour de Sardaigne et quelques sociétés d'Italie donnèrent en secret des secours : mais c'étaient de faibles ressources contre l'armement redoutable qui se préparait en Provence.

« Le maréchal de Vaux partit pour la Corse : il eut sous ses ordres trente mille hommes. Les ports de cette île furent inondés de troupes. Les habitants se défendirent cependant pendant une partie de la campagne de 1769, mais sans espoir de succès ; la population était alors de cent cinquante mille hommes au plus. Trente mille étaient contenus par les forts et les garnisons des Français. Il restait vingt mille hommes en état de porter les armes, desquels il fallait ôter tous ceux qui appartenaient aux chefs qui avaient fait leur traité avec les agents du ministère français. Les Corses se battirent avec obstination au passage du Golo ; n'ayant pas eu le temps de couper le pont, qui était en pierre, ils se servirent des cadavres de leurs morts pour en former un retranchement. Paoli, acculé au sud de l'île, s'embarqua sur un bâtiment anglais, à Porto-Vecchio, débarqua à Livourne, traversa le continent et se rendit à Londres.

« Les vues du cabinet de Versailles étaient bienfaisantes. Il accorda aux Corses des états de province et diverses institutions utiles : on encouragea l'agriculture, on fit élever en France les enfants des principales familles. C'est en

Corse que les économistes firent l'essai d'impositions en nature. Dans les vingt années qui s'écoulèrent de 1769, époque de la soumission de l'île, à 1789, la Corse gagna beaucoup; mais tant de bienfaits ne touchèrent pas le cœur des habitants : un lieutenant général d'infanterie, traversant les montagnes, discourait avec un berger sur l'ingratitude de ses compatriotes; il lui-faisait l'énumération des bienfaits de l'administration française. « Du temps de votre « Paoli, vous payiez le double? — Cela est vrai, monseigneur; mais nous donnions alors; vous prenez aujourd'hui. »

Rousseau ne vit pas cet événement sous les mêmes couleurs; il n'envisagea point la position de la Corse dans ses relations avec les puissances qui avaient intérêt à ce qu'elle fût asservie, dans ses rapports avec la politique et dans la place qu'elle devait ou pouvait occuper; il ne considéra que le droit qu'avait un peuple affranchi de conserver sa liberté, de se donner des lois, des institutions et de vivre indépendant. Aussi s'exprime-t-il, d'après ces idées, avec amertume sur la réunion de cette île à la France.

« L'expédition de la Corse, dit-il, inique et ridicule, choque toute justice, toute humanité, toute politique et toute raison. Son succès la rend encore plus ignominieuse en ce que n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête ce que disait Pyrrhus de ses victoires : « Encore une, et nous sommes perdus! » Mais, hélas! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir, que son illustre et vertueux chef.... Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune rai-

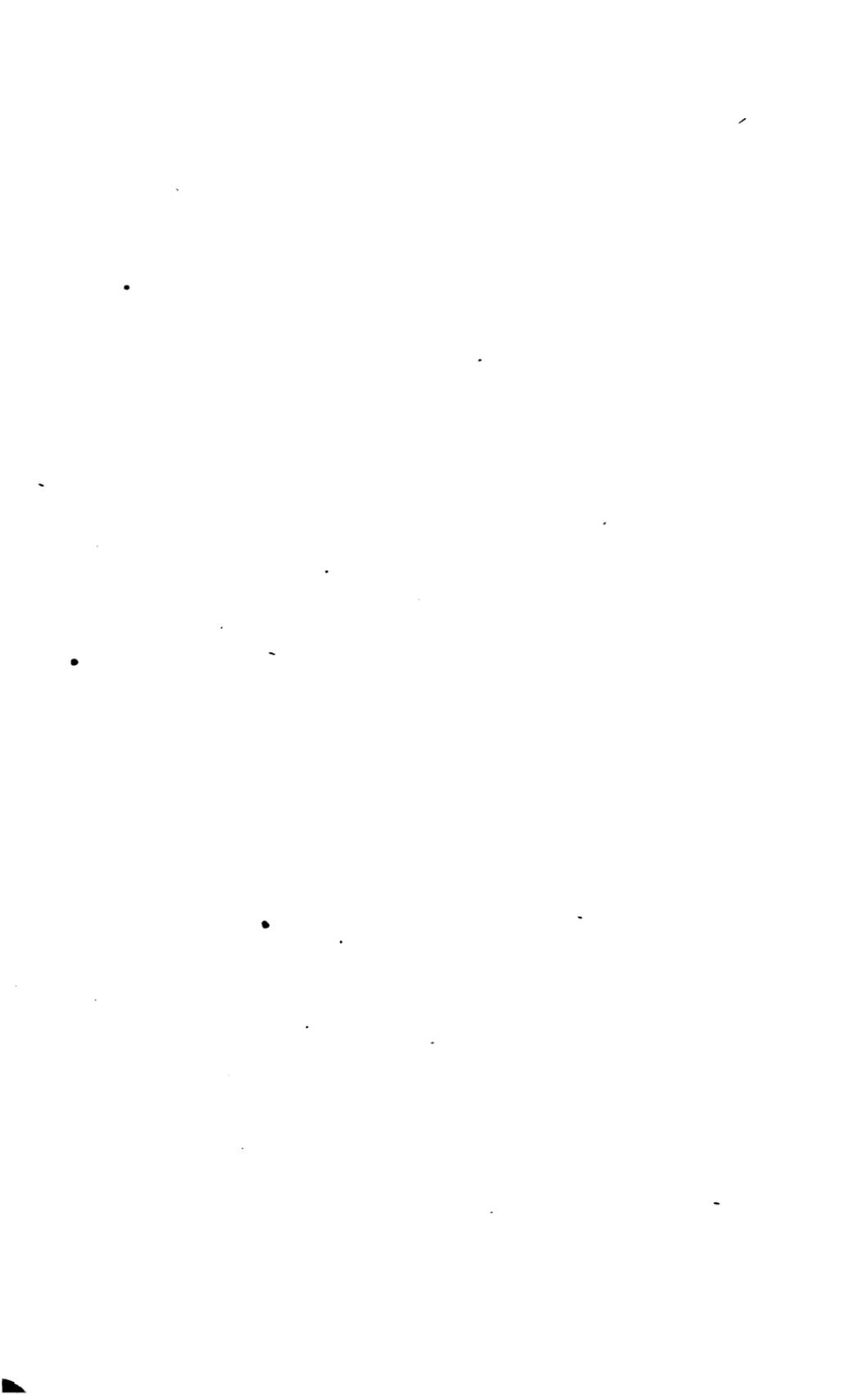
son ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre, où l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits; que je vis germer les palmes de cette nation naissante, et qu'elle me choisit pour les arroser. »

Il est probable que Rousseau veut parler du travail qu'il projetait : il existe entre les mains d'un Génevois¹ qui jusqu'à présent n'a pas voulu le rendre public².

Jean-Jacques fut tellement affecté de l'expédition de la Corse, qu'il eût la faiblesse de croire qu'il entraît au nombre des causes de cet événement ; c'est-à-dire qu'un des motifs que l'on eût, était d'empêcher qu'il ne devint le législateur de cette île.

¹ M. Moulou.

² C'est ce travail que nous publions aujourd'hui. (*Note de l'Éditeur.*)



CORRESPONDANCE

DE J. J. ROUSSEAU ET DE M. DE BUTTAFUOCO

LETTRE PREMIÈRE

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Mézières, le 31 août 1764.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, à un Corse plein d'estime pour vous d'oser vous distraire dans votre retraite? Vos occupations n'ont pour but que le bonheur des hommes. Cela seul me donnerait de la confiance, quand vous ne détesteriez pas la tyrannie, quand vous ne vous intéresseriez pas aux malheureux qu'elle opprime. Vous avez fait mention des Corses dans votre *Contrat social*, d'une façon bien avantageuse. Un pareil éloge est bien flatteur quand il part d'une plume aussi sincère. Rien n'est plus propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourrait procurer les moyens de conserver cette liberté qui a coûté tant de sang à acquérir. Les Corses espèrent que vous voudrez bien faire usage pour eux

de vos talents, de votre bienfaisance, de votre vertu, de votre zèle pour l'avantage des hommes, surtout pour ceux qui ont été le jouet de la tyrannie la plus affreuse.

Les hommes de génie, ceux qui sont vertueux, ceux qui vous ressemblent, ne dédaignent pas, monsieur, de consacrer quelques veilles à la félicité d'une nation : plus elle est malheureuse, plus elle a droit d'espérer un tel sacrifice. La Corse n'est que trop connue par la cruelle situation où l'a réduite la coupable administration de la république de Gènes : elle a forcé les peuples à secouer le joug insupportable qui s'appesantissait de plus en plus. L'abus du pouvoir, pouvoir limité par des conventions, a produit cette révolution salutaire et opéré notre délivrance.

Nos progrès ont été très-lents, mais nos moyens étaient et sont encore si médiocres, qu'il est bien étonnant que nous soyons parvenus à ne la plus redouter; mais l'amour de la liberté rend les hommes capables des choses les plus extraordinaires. Ne serait-il pas cruel de ne pouvoir tirer le plus grand avantage de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse, de choisir le gouvernement le plus conforme à l'humanité, à la raison; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette île le séjour de la liberté?

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante que par le moyen d'une bonne institution politique. Notre île, comme vous le dites très-bien, monsieur, est capable de recevoir une bonne législation; mais il lui faut un législateur; il lui faut un homme dans vos principes, un homme dont le bonheur soit indépendant de nous, un homme qui, connaissant à fond la nature humaine, et qui, dans les progrès des temps, se ménageant une gloire éloignée, voulût travailler dans un siècle et jouir dans un

autre. Daignerez-vous, en traçant le plan du système politique, coopérer à la félicité de toute une nation ?

Dans la position où est le gouvernement de la Corse, on pourrait y apporter sans inconvénient tous les changements nécessaires : mais cette matière est bien délicate, elle doit être traitée par des personnes qui, comme vous, connaissent les vrais fondements du droit politique et civil de la société et des individus qui la composent. La Corse est à peu près dans la situation que vous fixez pour établir une législation. Elle n'a point encore porté le vrai joug des lois; elle ne craint point d'être accablée par une invasion subite; elle peut se passer des autres peuples; elle n'est ni riche, ni pauvre; elle peut se suffire à elle-même. Ses préjugés ne seraient pas difficiles à détruire; et j'ose dire qu'on y trouverait les besoins de la nature joints à ceux de la société.

Des personnes qui n'examinent que les apparences des choses, et qui ne jugent pas des effets par les causes, reprochent aux Corses des vices qui ne leur sont pas propres, mais qui sont ceux de tous les hommes abandonnés à eux-mêmes. Les homicides continuels qui désolaient la Corse sous l'administration génoise donnaient lieu à ces sortes d'imputations; mais vous savez mieux que personne, monsieur, que les hommes ont le funeste droit de tirer par eux-mêmes la vengeance qui leur est refusée par ceux qui ont le pouvoir légitime de l'exercer. Les Corses aiment la justice; ils la demandaient à leur prince; il la doit à tous; il est constitué à cet objet, et le glaive ne lui a été remis qu'à cette condition. Mais si ce prince, au lieu de punir les coupables, les protège; s'il est le promoteur des désunions, des guerres civiles, des assassinats et de toutes les horreurs qu'il devrait prévenir, à qui doivent alors s'a-

dresser les malheureuses victimes de la haine, de l'indépendance et de l'impunité? Ne peut-on pas repousser la violence par la force? Il est vrai que dans des circonstances aussi critiques la nation rentre dans les droits que vous établissez si bien par le *Contrat social*; elle doit pourvoir à l'effusion du sang humain, à la conservation des particuliers; mais, dans des convulsions aussi affreuses, il n'est pas aisé d'abord de faire entendre raison à cette multitude effrénée, accoutumée à l'insolence et à l'insubordination. Il faut donc du temps pour lui dessiller les yeux; il en faut pour l'amener, par la raison, à connaître l'artifice des monstres qui ne les gouvernaient que pour le seul plaisir de les faire détruire les uns par les autres. Cet ouvrage n'a pas pu être l'ouvrage d'un moment, parce que, tout étant dans la barbarie, il était bien difficile de trouver de ces hommes supérieurs qui pussent acquérir sur la multitude cet empire si nécessaire pour persuader. Le temps et la patience ont enfin réuni les Corses; ils sont sortis de leur abrutissement, ils ont vu leur chaînes, en ont senti le poids et les ont brisées. Rendus à la liberté, ils voudraient des liens faits pour des hommes, ils voudraient que leur postérité pût jouir du fruit de leurs travaux. Vous trouverez, j'ose le dire, quelques vertus et des mœurs chez les Corses : ils sont humains, religieux, hospitaliers, bienfaisants; ils tiennent leur parole; ils ont de l'honneur, de la bonne foi, et, si on en excepte les cas de vengeance particulière, qui sont à présent très-rares, les exemples d'assassinats y sont moins fréquents que chez les autres peuples. Les femmes y sont vertueuses, uniquement occupées de la conduite de leur maison et de l'éducation de leurs enfants. On ne les voit point rechercher les as-

semblées, les bals et les festins : elles sont moins agréables que le reste des femmes de l'Europe, mais elles sont très-estimables.

Il n'y a chez les Corses ni arts, ni sciences, ni manufactures, ni richesses, ni luxe; mais qu'importe, puisque tout n'est point nécessaire pour être heureux?

Je sens bien, monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connaître à fond ce qui a rapport au système politique. Si vous daignez vous en charger, je commencerai par vous communiquer ce que mes faibles lumières et mon attachement pour ma patrie m'ont dicté, d'après vos principes et ceux de M. de Montesquieu; puis je me mettrai à même de vous procurer de Corse, les éclaircissements dont vous pourriez avoir besoin, et que M. Paoli, général de la nation, nous fournira. Ce digne chef, et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée de connaître vos ouvrages, partagent, avec toute l'Europe, les sentiments d'estime qui vous sont acquis à si juste titre. Ils y admirent l'honnête homme et le citoyen toujours inséparables de l'auteur. Mais je me tais, parce que ce n'est qu'à vos ouvrages et à vos mœurs à faire dignement votre éloge.

Je me flatte, monsieur, que vous ne me saurez pas mauvais gré de la liberté que je prends de m'adresser à vous. Si je connaissais un homme plus capable de remplir mes espérances, je ne balancerais pas, sans contredit, à le consulter, persuadé que ce n'est point désobliger les personnes qui aiment et professent la vertu, en leur fournissant l'occasion d'en faire usage pour une nation infortunée qui, connaissant toute l'horreur de la situation passée et l'instabilité de la présente, voudrait bâtir pour l'avenir un

édifice raisonnable sur des fondements fermes et durables à jamais.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la considération possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE II

J. J. ROUSSEAU A M. DE BUTTAFUOGO.

Motiers-Travers, 22 septembre 1764.

Il est superflu, monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'âme et me transporte. Je croirais le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirais même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvais rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes; si je pouvais concourir par quelque conseil utile, aux vues de leur digne chef et aux vôtres; de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste; je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connaissances relatives à la nation et au pays; connaissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part

beaucoup d'instructions, d'éclaircissements, de mémoires; et de la mienne beaucoup d'étude et de réflexions.

Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la santé, le temps; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portais passablement, je me dirais : « J'irai en Corse; six mois passés sur les lieux m'instruiraient plus que cent volumes. » Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? Le soutiendrais-je? me laisserait-on passer? — Mille obstacles m'arrêteraient en allant; l'air de la mer achèverait de me détruire avant le retour; je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé; un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui se porterait bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux. L'ouvrage doit être un : l'on n'en saurait juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer. Pour achever, cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve votre île. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont

aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gènes ; je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; et ce qui me confirme dans ce sentiment, est de voir un aussi bon patriote que vous me paraissez l'être rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnaît, et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli.

Je vous crois trop gens de bien, l'un et l'autre, pour vouloir que votre affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seraient bons à rien.

Examinez donc, messieurs ; jugez vous-mêmes, et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez jugé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

P. S. — En relisant votre lettre, je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation et je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte.

La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est

pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

LETTRE III

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Paris, 3 octobre 1764.

Je crois inutile, monsieur, de vous exprimer le plaisir que j'ai ressenti en recevant votre lettre. Il est digne de vous, de votre vertu, de la générosité de votre âme, d'embrasser avec chaleur, avec feu, même avec passion, la cause de l'humanité. Les Corses gémissaient malgré leurs succès, si une main bienfaisante ne les conduisait au bien par une sage institution. Je jouis d'avance de la prospérité qui en résultera, et j'apporterai à M. Paoli une nouvelle bien agréable dans le voyage que je vais faire en Corse.

Dès que vous avez du zèle, je suis tranquille, monsieur, sur le reste; il ne vous manque sûrement rien. Je veux me flatter que vous viendrez sur les lieux prendre, par vous-même, les connaissances relatives au pays et à la nation. Si cet espoir n'est pas rempli, nous ferons de notre mieux pour vous donner les éclaircissements et les mémoires que vous désirez : vous aurez la bonté de nous guider dans ce travail, en nous faisant connaître les objets sur lesquels devra rouler la correspondance. Mais je commence par vous demander de l'indulgence pour moi et pour ceux qui en seront chargés. Je me rends justice en

avançant mon insuffisance avec franchise ; je ne puis donner que ma très-bonne volonté : c'est tout ce que j'ai.

Votre santé, monsieur, est un objet qui m'inquiète infiniment. Elle est liée à notre félicité, et en faisant des vœux pour la prospérité de notre patrie, nous devons y en ajouter de bien sincères pour votre conservation. Nous mettrons notre espoir dans la Providence. Elle a voulu que les Corses pussent secouer un joug tyrannique, elle a voulu que malgré leur extrême misère, leur désunion, leurs faibles ressources, ils aient confondu l'orgueil d'une République aussi riche, insolente et cruelle. Cette même Providence veillera à la conservation d'une personne qui se dévoue pour le bien des hommes, d'une personne qui doit être chère à la divinité et à ceux qui aiment la vérité et la justice. Elle voudra que vous trouviez dans un travail aussi saint, aussi noble, un soulagement à vos chagrins, à vos maux, et la récompense d'une vie consacrée uniquement à la vertu.

Je conçois, monsieur, les difficultés que votre voyage de Corse aplanirait. Un petit séjour vous y donnerait toutes les connaissances qu'il vous sera bien difficile de vous procurer par relation. Votre passage dans le pays ne serait ni long, ni difficile, ni dangereux pour votre santé : il n'y aurait aucun obstacle à craindre. Une fois rendu à Livourne, il ne faut que vingt-quatre heures pour passer en Corse, quelquefois moins. On choisirait le temps le plus favorable et le bâtiment le plus léger. Le pavillon de l'empereur est celui qui fréquente le plus nos plages ; il est très-respecté des Génois. L'air du pays est très-bon. Je ne vous dirai rien du plaisir, de l'ardeur qu'on aurait de vous y recevoir. Vous trouveriez dans nos chaumières la

simplicité, la frugalité et surtout le bon cœur de Philémon. Vous jugeriez par vous-même des ravages d'une tyrannie constante; vous verriez l'état affreux où l'on nous a réduits.

Vous sentez trop bien, monsieur, combien il serait essentiel que la constitution fût fixée incessamment; cependant il est très-raisonnable d'attendre votre travail, et de s'en reposer sur votre zèle. Il est juste que vous commenciez par en être content vous-même. Après ce préalable, je m'assure que les suffrages, je ne dis pas seulement ceux de la nation corse et de ses chefs, mais ceux de toute l'Europe, y applaudiront; mais, monsieur, sans trop vous presser, et sans faire en même temps languir le bien de la société, ne pourrait-on pas jeter des fondements préliminaires par une forme de gouvernement provisionnelle, relative aux principes sur lesquels roulera le nouveau système?

Ce ne peut être, monsieur, que dans le cas qu'on ne veuille pas attaquer notre liberté, que nous vous demandons le sacrifice précieux de votre temps. Si nous n'avons à combattre que les Génois, elle paraît devoir être fixée; nous devons nous flatter de les vaincre. Il est vrai que notre extrême pauvreté ne nous permettra pas sitôt de les chasser des places maritimes, quand même les Français ne les garderaient pas; mais avec le temps nous en viendrons à bout. M. de Montesquieu dit très-bien que l'or à la fin s'épuise, mais que la pauvreté, la constance et la valeur ne s'épuisent jamais.

Quant aux troupes françaises qui passent dans notre île, il ne paraît pas, monsieur, que ce soit pour y faire la guerre: je sens, comme je le dois, la justice que vous vou-

lez bien me rendre à ce sujet, et dans l'occasion je ne la démentirai pas. Je présume que tout au plus elles offriront la médiation du roi pour la pacification ; mais il est croyable qu'elle ne sera pas acceptée. Ainsi, si nos troupes observent une neutralité parfaite, les Corses n'auront de guerre avec la République que pour la ville de Bonifazio qui lui reste. On tournera donc toutes les vues au meilleur état possible de l'intérieur : la forme du gouvernement deviendra l'objet principal : dans cette supposition, ne pourrait-on pas vous engager à faire le voyage de Corse ?

L'indépendance de notre pays n'est pas encore reconnue de toutes les puissances ; mais, monsieur, il est pourtant vrai qu'une grande partie commence à l'admettre. Le pape, dans la mission du visiteur apostolique, a donné l'exemple. Le prélat a été envoyé à la réquisition des Corses, et malgré l'opposition de Gênes, il a été adressé au gouvernement national, et il n'a exercé ses fonctions qu'après avoir fait vérifier sa commission.

La Toscane est toute pour nous. Les bâtiments de cette nation viennent sur nos plages faire un petit commerce ; ils nous apportent tout ce dont nous avons besoin, même des munitions de guerre, sans que les Génois osent les visiter. Le pavillon corse est reçu, considéré, protégé à Livourne. La Régence nous traite en puissance, et se conduit sur les instructions de l'empereur. Les rois de Naples et de Sardaigne permettent à leurs sujets de commercer avec nous ; ce dernier fait plus, il veut qu'on respecte nos bâtiments sur les parages de ses États. Il en a fait rendre un, arrêté par les Génois sur les côtes de Sardaigne : il a été conduit dans nos ports aux frais de la République, qui a payé les dommages. Enfin les puissances d'Italie nous re-

gardent comme une nation libre, et s'intéressent à notre sort.

Un corps complet de législation serait pour nous, monsieur, le plus grand des bienfaits. Ce sera à vous de choisir la tâche que vous jugerez à propos. Nous ne voudrions pas nous rendre indiscrets à force d'exiger de votre bonne volonté.

Nous avons, il est vrai, un corps de lois civiles : c'est le *Statut de Corse*. Mais je crois qu'il serait mieux de le refondre ou de l'adapter au système politique, que de former celui-ci sur le *Statut*. Au surplus, quel que soit le travail que vous voudrez bien entreprendre, il excitera en nous une reconnaissance aussi sincère que l'objet en est louable et sanité.

Je suis à Paris depuis quelques jours ; je vais passer en Provence, et de là en Corse. Si vous voulez, monsieur, me donner de vos nouvelles, je pourrai les recevoir à mon passage à Aix, qui sera du 20 au 25 du mois. Si vous le désirez, je vous ferai tenir le *Statut* et d'autres ouvrages sur la Corse.

Il y a deux livres de justifications de la présente guerre ; ils ne sont pas faits de main de maître, mais les raisons et les griefs de la nation y sont discutés au long. Il leur manque une forme plus régulière, mais il faut en tout beaucoup d'indulgence pour les Corses, et ce n'est pas absolument leur faute s'ils sont dans l'ignorance. Nous avons aussi une histoire de notre pays jusqu'au seizième siècle, et quantité d'autres écrits, lesquels, réduits à leur juste valeur, feraient un bien petit volume.

Vous voudrez bien avoir la bonté de me marquer par quelle voie je pourrais vous faire parvenir ces différentes

pièces ; soit de Corse et de Provence, soit de Mézières où se trouve le régiment et où quelques-unes sont.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE IV

J. J. ROUSSEAU A M. DE BUTTAFUOCO.

A Motiers, le 15 octobre 1764.

Je ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue que hier? Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriverait pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse; quand je pourrais entreprendre ce voyage, ce ne serait que dans la belle saison. D'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance : à juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet, que ma témérité me fait

trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très-lent, l'âge et les maux le ralentissent encore. Un gouvernement provisionnel a ses inconvénients : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changements nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourrait d'abord jeter les fondements, puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever.

Voyons toutefois ce qui se peut faire.

Les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions, de sorte que du printemps prochain en un an je pourrais proposer mes idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps, mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrèger, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse; dans ces circonstances, il ne peut que vous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire, que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge

a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfants? où a-t-il appris l'art militaire? Comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? Ce grand homme se résoudrait-il à n'être que citoyen dans sa patrie, après en avoir été le sauveur?

Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple, dépendent ici plus de vous que de moi.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

MÉMOIRE JOINT A CETTE RÉPONSE.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Une exacte description de l'île; son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie, les arts, la marine, le commerce qu'on fait, celui qu'on pourrait faire, etc.

Quel est le nombre, le crédit du clergé? quelles sont ses maximes? quelle est sa conduite relativement à la patrie? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse? Les villes ont-elles des droits municipaux? En sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusements; l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre, etc.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les lois, les statuts; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvénients que l'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que paye à peu près le peuple, et ce qu'il peut payer annuellement, l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires, mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connaître le génie national ne saurait être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action, dit plus que tout un livre, mais il vaut mieux trop que pas assez.

LETTRE V

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Fontainebleau, 10 novembre 1764.

Des courses continuelles, monsieur, m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 15 octobre. Je profite de cet instant de repos momentané pour vous en accuser la réception. Je ne veux pas perdre l'espoir de vous voir dans notre île ce printemps; votre amitié pour les Corses vous donnera des forces. En attendant, vous recevrez ce que j'ai pu ramasser en Provence. Le paquet doit être parti le 2 d'Aix pour M. Boy de la Tour; vous recevrez

aussi du régiment un autre paquet, et de Corse je ferai un envoi le plus tôt possible. La forme provisionnelle une fois établie, on pourra bien attendre le corps complet de législation. Ce terme sera celui qui vous conviendra. Nous sommes persuadés que vous abrégerez ce temps le plus que vous pourrez.

Je vais passer en Corse; je m'y occuperai sûrement de notre objet; c'est celui qui m'intéresse le plus. Mais, monsieur, je vois avec peine que vous avez trop de confiance dans mes faibles lumières. Il serait bien flatteur pour moi de pouvoir remplir la bonne idée que vous en avez conçue : plus je sens combien peu je la mérite, plus je voudrais pouvoir y atteindre. Mais, je vous le répète, je n'ai que du zèle, il devra me tenir lieu de ce qui me manque.

J'espère que vous voudrez bien entrer dans quelques détails sur la façon dont la matière doit être traitée, qui est pour moi aussi délicate et difficile que nouvelle.

Je vais vous parler de M. Paoli avec sincérité. Il a trente-neuf ans, il n'est pas marié, il ne l'a jamais été et n'a pas envie de l'être. Lors de la pacification de la Corse, sous le maréchal de Maillebois, son père, qui était un des généraux de la nation, passa à Naples avec titre de colonel. Il y mena son fils très-jeune, pour lequel il obtint une place dans l'académie militaire. Après que les troupes françaises se furent retirées de Corse en 1754, M. Gaforio, général des Corses, fut assassiné par les émissaires de la République. M. Paoli, qui était au service du roi de Naples, passa en Corse, fit une campagne comme volontaire et fut ensuite élevé au généralat. Son zèle, son attachement pour le bien public et ses talents supérieurs l'en rendaient digne. Il n'a point démenti les espérances qu'on

avait conçues de lui ; il n'aspira qu'à l'honneur de délivrer son pays du joug le plus cruel ; il n'a d'autre ambition que d'y voir régner la liberté.

Je l'estime trop pour ne pas penser qu'il deviendrait volontiers citoyen dans la patrie, après en avoir été le sauveur, si le bien de la nation l'exigeait. Il me semble même que, quand son amour pour le bien public ne l'y porterait pas, la gloire et la célébrité d'un nom dans les siècles à venir l'y résoudraient. Si l'abdication de Sylla, après avoir été le destructeur de sa patrie, lui attira l'estime et l'admiration de ses compatriotes et de toute la terre, avec combien plus de raison n'admirerait-on pas un tel acte dans le général des Corses, après avoir brisé les fers de sa nation ?

Lors de son élévation, son autorité était exorbitante ; il proposait les matières de délibération. Son avis était d'un très-grand poids et décidait presque toujours les affaires. Il jugeait les procès sans appel, il commandait les troupes, c'est-à-dire toute la nation, parce que tout est soldat. Enfin il n'était pas absolu de droit, mais il l'était de fait. Cependant il n'a abusé de rien, il a débrouillé ce chaos. On a formé des magistrats subalternes pour le civil ; on a exigé le conseil suprême, dont le général est le président. Ce corps représente le souverain, quand l'assemblée générale des pièves n'est point réunie.

M. Paoli est simple et frugal dans sa façon de vivre ; uni dans ses vêtements et ses manières ; intègre, plein de droiture et d'équité ; désintéressé, mais économe des revenus de la nation, dont il dispose, et avec lesquels il a fait beaucoup, quoiqu'ils soient très-médiocres. Il est d'une belle taille, blond, les yeux bleus, vifs et pleins de feu ; l'air

grand et spirituel ; enfin, si vous le connaissiez, je m'assure que vous l'aimeriez et l'estimeriez. C'est, je crois, le plus bel éloge que je puisse faire de lui. Je pars demain pour Paris et tout de suite pour me rendre en Corse. Si vous voulez me donner de vos nouvelles, adressez vos lettres à M. le comte de Marboëuf, maréchal des camps et armées du roi, et commandant des troupes françaises en Corse, à Bastia. Comme j'habite l'intérieur du pays, il me les fera parvenir et je l'en préviendrai.

Je suis avec un véritable attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE VI

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Bastia, 26 février 1765.

Je suis dans la plus grande inquiétude, monsieur, sur votre silence. La façon honnête avec laquelle vous avez répondu à mes lettres, l'intérêt que vous prenez à notre situation, et, plus que tout cela encore, votre amour pour le bien de la société, me faisaient espérer de recevoir de vos nouvelles ; je ne puis imaginer la raison qui m'en prive ; je m'examine et n'ai assurément aucun reproche à me faire. Ainsi, monsieur, je vous demande en grâce de me tirer d'incertitude.

Je serais assurément bien fâché que vous eussiez changé

d'avis sur le travail qui nous concerne, mais je serais inconsolable si j'avais à me reprocher de vous y avoir porté. Je n'ai confié qu'à des amis sûrs mes lettres et les vôtres; ainsi je suis bien assuré que les nouvelles qui se sont répandues dans le public, sur vous et sur la Corse, ne partent ni d'eux ni de moi. Je les ai communiquées à M. Paoli. Il est plein d'estime et de reconnaissance pour vous. Depuis l'arrivée des troupes françaises, il a été continuellement en tournée. Le voilà de retour de l'autre côté des monts, où sa présence a rétabli le bon ordre que des émissaires de la République cherchaient à y déranger. Ils s'étaient flattés que les troupes françaises leur en auraient facilité les moyens, mais leur général ayant déclaré que l'intention du roi n'était pas de susciter des troubles dans la nation, mais au contraire de contribuer au maintien de l'ordre et de l'union générale, les bras sont tombés aux séditeux, qui se sont désistés de leurs chimériques projets.

Je vous priais, monsieur, dans ma lettre de Fontainebleau du 10 novembre, d'adresser vos lettres à M. le comte de Marbœuf, à Bastia. Je n'avais alors personne qui pût me les faire parvenir; mais à présent vous pouvez les envoyer à mon adresse. Je fis passer à celle de M. Boy de la Tour un paquet qui doit vous être parvenu, ainsi qu'un autre, qu'on doit vous avoir adressé de Perpignan.

Quand nous serons sur le courant ici, nous travaillerons à remplir les objets de votre mémoire, et M. Paoli et la nation seront bien satisfaits si vous persévérez dans la bonne volonté que vous m'avez témoigné avoir pour nous.

Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien me répondre et me tirer de la perplexité où je suis. Il me serait dur assurément de devoir renoncer à recevoir de vos nou-

velles par rapport à moi-même, mais encore plus par rapport à ma nation, que je suis assuré de servir, en la mettant à même de vous avoir des obligations.

Au surplus, quelque chose qui arrive, rien ne pourra jamais altérer l'estime et l'attachement sincères que je fais gloire d'avoir pour vous.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant, etc.

LETTRE VII

J. J. ROUSSEAU A M. DE BUTTAFUOCO.

A Motiers-Travers, 24 mars 1765.

Je vois, monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti¹. Depuis votre pénultième lettre, on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas osé parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire; mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps et de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de penser aux vôtres. J'attendais un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point,

¹ Rousseau veut parler ici des attaques violentes dont il devint l'objet peu après la publication des *Lettres écrites de la Montagne*.

(Note de l'Éditeur.)

et dans l'instant même où je vous répons, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avais entrepris : il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche. Cette consolation m'est ôtée. Mon âme, épuisée d'ennuis, n'est plus en état de penser ; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête ; ma faculté intelligente est éteinte ; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention. Et d'ailleurs que voudriez-vous que fit un malheureux fugitif qui, malgré la protection du roi de Prusse, souverain du pays, malgré la protection de milord Maréchal, qui en est le gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre, y boit les affronts comme l'eau, et, ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asile, est forcé d'aller errant en chercher un autre, sans savoir plus où le trouver ?

Si fait pourtant, monsieur, j'en sais un digne de moi et dont je ne me crois pas indigne. C'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheureux pour ne pas être compatissants ; voyez, monsieur, ce qui se peut faire : parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante, qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles ; c'est une fille de quarante-cinq ans, Française, catholique, honnête et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins. Mais, monsieur, je dois vous tout dire, il faut que cette hospitalité soit gra-

tuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile, qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt ; car, sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer, et quand je ne le serais pas, je m'en abstenrais par cela même que je vivrais au milieu de vous, car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le critiquer ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne serait pas possible que le plan que je proposerais ne fit beaucoup de mécontents, et peut-être vous-même tout le premier. Or, monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent et augmentent mon indolence ; mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'une autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête, et je serais fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi

vous. Mais ne me demandez rien de plus. Comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherais d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue, j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, surtout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragez, je le tenterai ; cela est certain, dussé-je rester et périr en route ; mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie, car c'en est fait, monsieur, je ne peux plus courir.

Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le moins possible, car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événements. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. — J'oubliais de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très-bien vécu avec eux. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela serait inutile. Pour ne pas perdre de temps, en cas d'affirmation il faudrait m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

LETTRE VIII

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Vescocado, le 11 avril 1765.

Je vous ai envoyé, monsieur, la réponse de M. Paoli ; il y a quelque temps que je vous ai adressé une de ses lettres qui vous invite à passer en Corse. Vous pourrez juger par l'une et par l'autre du désir qu'il a de vous voir dans ce pays. Quant à moi, je n'ai jamais rien souhaité avec plus de passion.

Je partage très-sincèrement, monsieur, toutes vos peines ; nous serons bien contents si nous pouvons contribuer à les adoucir. Puissiez-vous trouver dans notre île cette paix, cette tranquillité après laquelle vous soupirez ! Puissiez-vous y vivre heureux et assez longtemps pour voir la fin de nos travaux..... assez longtemps pour donner de la célébrité à cette nation par vos écrits et vos conseils ! Vous trouverez parmi les Corses des cœurs sensibles, des âmes compatissantes qui souffriront de vous voir souffrir. J'estimerai ma patrie heureuse quand elle aura dans son sein le défenseur de l'humanité, l'ami des arts, des sciences, enfin l'ami de la vertu. L'asile qu'elle vous offre, tel que vous le désirez, l'honneur vis-à-vis de la postérité autant que la constance avec laquelle elle a combattu pour la liberté : elle fera voir à vos persécuteurs que si nos mœurs sont

encore barbares, nous ne le sommes pas. Ils apprendront du moins de nous à respecter la vertu opprimée.

Au reste, monsieur, vous serez libre en Corse et dégagé de vos engagements; vous fournirez la tâche qui vous conviendra le plus; elle sera nulle si vous voulez. Je ne suis point en peine que vous vous fassiez aimer. Tous les étrangers, en général, sont bien vus dans ce pays; on ne s'informe pas quelle religion ils professent. Les prêtres y sont dans une heureuse ignorance, les moines encore plus. Ils n'ont aucune influence dans les affaires, et hors de leur confessionnal ils n'ont aucune sorte de crédit; ainsi, de ce côté-là aussi, vous pouvez être très-tranquille.

Quant à votre voyage, je crois, monsieur, qu'il faut vous rendre à Livourne; vous pourrez vous adresser à M. le comte de Rivalora, consul général du roi de Sardaigne, en Toscane. Il est Corse, il est de mes amis; honnête, sage, discret et très-bon patriote. J'espère que vous en serez content. Il vous procurera toutes les facilités pour vous rendre en Corse, avec votre gouvernante et votre bagage. Faites, je vous prie, en sorte de venir débarquer à *Foce de Golo*, près le village que j'habite. Vous voudrez bien y accepter un mauvais gîte, offert de bon cœur, jusqu'à ce qu'on puisse vous procurer celui que vous désirez; mais je dois vous prévenir que si vous voulez tenir votre ménage, il est nécessaire de porter avec vous de quoi vous coucher, des ustensiles de cuisine et du linge de toute espèce, parce que l'on est sans ressources dans ce pays pour se procurer ces choses. Je vous prie, monsieur, de me donner avis du temps que vous comptez partir, afin que nous puissions savoir positivement quand vous serez à

Livourne et quand vous pourrez passer en Corse. J'attends ce moment avec beaucoup d'impatience.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très-parfaitement, monsieur, etc.

LETTRE IX

J. J. ROUSSEAU A. M. DE BUTTAFLUOCO.

Notiers, 26 mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essuyer, monsieur, et l'incertitude du parti qu'elle me ferait prendre, m'ont fait différer de vous répondre et de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événements qui, m'offrant en ce pays sinon la tranquillité, du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre, mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudrait prendre, les fatigues qu'il faudrait essayer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font, du moins pour le moment, abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout à fait encore. Mais, mon cher monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint.

Quoi qu'il en fût, recevez et faites recevoir à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciements de l'asile

qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier ! Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restait presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnaissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes amis.

Je reçus bien, par M. le chevalier R***, la lettre de M. Paoli ; mais, pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague, il faut vous dire, monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition était une invention de sa façon ; il prétendait m'avoir écrit, au nom des Corses, une lettre contrefaite dont j'avais été la dupe. Comme j'étais très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus : il se vanta, l'hiver dernier, que, malgré milord Maréchal et le roi lui-même, il me ferait chasser du pays. Il avait des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R... ; il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne ; il refuse de se nommer ; il venait de Genève, il avait vu mes plus ardents ennemis, on me l'écrivait. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avait l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avait fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais

avoir en Corse. Comme il ne vous avait point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connais point l'écriture ; jugez si tout cela devait m'être suspect ! Qu'avais-je à faire en pareil cas ? lui remettre une réponse dont à tout événement on ne pût tirer d'éclaircissement ; c'est ce que je fis.

Je voudrais à présent vous parler de nos affaires et de nos projets, mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberaient quand je n'en aurais point d'autres, et ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettrait, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne serait pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, et sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que, pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse : toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux soit pour l'histoire, soit pour l'institution ; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paraît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado, 1764, que je présume être de votre façon, et que je trouve excellent. L'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela, pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel ? Aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Je voudrais bien, monsieur, que nous pussions nous voir ; deux ou trois jours de conférence éclairciraient bien

des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer ; mais vous serait-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, et que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous. Venez user de votre droit. Je vous embrasse.

LETTRE X

M. DE BUTTAFUOCO A J. J. ROUSSEAU.

Vescovado, 19 octobre 1765.

Il y a déjà bien du temps, monsieur, que j'ai reçu votre dernière lettre, et celle qui y était incluse pour M. Paoli. Nous avons appris avec un extrême plaisir, l'un et l'autre, la protection confirmée du roi de Prusse. Le grand roi, le grand philosophe ne peut faire que de grandes choses, parmi lesquelles la sûreté qu'il vous accorde dans ses États ne sera pas la plus petite et ne lui fera pas le moins d'honneur.

J'ai tardé à vous écrire. Je comptais passer en France et vous aller voir. Comme cela est différé, je me hâte de vous donner de mes nouvelles. Vous m'inspirez une bien bonne idée d'un petit manuscrit daté de Vescovado. Mais, monsieur, il n'est pas de moi ; il est à vous, à Machiavel et au président de Montesquieu. Je n'ai que le faible mérite d'avoir cousu vos idées. Trop heureux si ce travail est adoptable au pays pour lequel j'ai fait cette recherche ! Au

surplus, ce n'est point par vanité que je l'ai fait. J'aime ma patrie, je voudrais lui être utile, et inspirer à tous le même désir. Si cet écrit ne peut pas servir à fixer la constitution, il sera du moins une preuve de mon zèle pour sa prospérité, un tribut que tout bon citoyen lui doit. Ce mémoire a été lu en pleine consulte, l'année qu'il fut écrit ; on en parut assez content, et plusieurs établissemens y furent puisés ; mais l'entière admission demanderait un long travail pour le mettre en pratique. Voyez, monsieur, ce que l'on peut faire ; corrigez, augmentez, diminuez, je vous le livre. Tâchez d'en tirer parti.

Je me réserve de vous confier un autre petit ouvrage sur la révolution de la Corse. Je ne lis pas beaucoup, mais je fais des extraits du peu de lecture que je prends, quand la matière a de la connexité avec ce pays-ci. Cet écrit est puisé dans nos divers livres ; dans J. J. Rousseau, Algernon, Sidney, Montesquieu et Gordon. Je n'ai point la vanité de me parer des plumes du paon mal à propos, et je crois, au contraire, qu'il y a plus de gloire à dire ingénument le vrai, que de chercher avec finesse à paraître ce qu'on n'est absolument pas. Il suffit d'être honnête homme de son cru et sans ostentation ; du reste, il faut rendre à César ce qui est à César, et jouir de ce qui nous appartient.

Comme j'ai vu inséré dans les gazettes que vous n'écriviez ni ne receviez plus de lettres par la poste, j'envoie celle-ci à MM. Boy de la Tour et C^{ie}, à Lyon. Faites-moi l'amitié de me donner de vos nouvelles, et soyez très-assuré de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

EXTRAIT D'UNE PRÉFACE

AUX

OEUVRES INÉDITES DE J. J. ROUSSEAU

FAITE EN 1828, PAR M. G. MOULTOU.

D'après les *Confessions* de Rousseau et la correspondance avec M. de Buttafuoco, on sera surpris de voir paraître dans ce recueil l'ébauche d'une constitution pour les Corses. Rousseau, il est vrai, refusa d'abord d'y travailler; mais, quand il eut reçu les mémoires qu'il avait demandés sur ce pays qu'il ne connaissait pas, il s'en occupa pendant son séjour dans l'île de Saint-Pierre. Pendant ses promenades, il portait toujours avec lui deux petits livres sur lesquels il écrivait les fragments qu'on va lire, et dont le développement devait un jour former un ouvrage qui aurait peut-être rendu heureux le peuple auquel il était destiné. Ce travail fut interrompu par l'envahissement de la Corse par les Français, qui donnèrent un maître à une nation qui n'en voulait point.

Ce morceau sur la Corse est un premier jet; s'il avait pu porter atteinte à la réputation de son auteur, comme écri-

vain ou comme philosophe, je ne l'aurais pas fait paraître ; mais, ayant été écrit après l'*Émile* et avant les *Confessions*, on sait assez que Rousseau pouvait mieux faire. On y trouve ce feu qui l'animait toujours, lorsqu'il travaillait à assurer les droits des peuples.

Ces fragments paraissant si longtemps après les premières années de la Révolution de France, on ne pourra pas dire qu'ils y aient contribué. Les privilégiés d'alors, qui ont nécessité cette crise révolutionnaire, et qui en ont été les victimes, cherchent à se justifier, en accusant des maux qu'ils ont soufferts celui qui leur donnait les moyens de les éviter.

La Révolution de France a eu des causes qu'on a vainement signalées ; il n'est pas douteux que, si les Montesquieu, les Mabli, les Rousseau avaient été écoutés, le sang des Français n'aurait pas été versé par des Français.

Comment voulait-on que le pays le plus peuplé de l'Europe, arrivé au plus haut degré de la civilisation, pût marcher avec un gouvernement gothique, où une caste privilégiée, moins nombreuse, moins éclairée que le reste de la nation, remplissait à elle seule non-seulement tous les emplois militaires, de judicature et ecclésiastiques, mais encore était exempte de l'impôt territorial, quoiqu'elle possédât la plus grande partie du territoire français. La haute noblesse était honteuse de n'être rien devant les ministres du roi, et d'être tout devant le peuple, dont elle ne partageait pas les charges.

Monsieur, que la France a eu le bonheur d'avoir pour roi, et des nobles dignes de l'être, voulaient et demandaient la réforme de ces indignes abus ; mais ils ne furent point écoutés par les gens de robe. Le peuple ne pouvant

plus supporter de nouvelles charges pour subvenir aux dépenses de la guerre d'Amérique, on eut recours aux emprunts. Il fallut trouver les moyens de payer les intérêts. Le roi propose l'impôt territorial, qui, en faisant partager à la noblesse une petite partie des charges de l'État, aurait à lui seul couvert le déficit; les Parlements refusent de l'enregistrer, le roi ordonne et veut forcer cet enregistrement; les Parlements persistent dans leurs refus et se font exiler et incarcérer, en criant à la tyrannie et en appelant le peuple à leur secours : le peuple mécontent prend leur défense, et la guerre civile éclate dans cette malheureuse Bretagne, qui, après avoir levé l'étendard de la révolte, est plus tard martyre de sa fidélité à son roi et à sa religion.

Les Parlements furent bientôt abandonnés par le peuple, qui leur demandait compte de tous les arrêts qu'ils avaient rendus en secret. Le clergé, qui, pendant plusieurs siècles de ténèbres, avait travaillé et réussi à détruire la religion, n'avait plus la confiance de la nation éclairée, qui se rappelait avec horreur et crainte qu'un roi despote, gouvernant sous l'empire des prêtres et non sous celui des lois, pût, dans une nuit, faire verser impunément le sang de quarante mille citoyens innocents.

Le soldat était las d'obéir à ses chefs, qui n'avaient d'autres titres pour leur commander que des titres de noblesse, dont la plupart étaient acquis à prix d'argent, et honteux de servir dans une armée dont la mauvaise organisation ne permettait pas aux Pichegru, aux Moreau, aux Bernadotte de dépasser le grade de sergent. Tous les rouages de la machine politique étaient vicieux, usés, et contraires aux vrais intérêts de la nation.

Aussi ce mouvement donné par les Parlements et le roi entraîna-t-il la chute de l'édifice ruiné, dont on n'avait pas voulu réparer une seule pièce. Tout croula à la fois ; l'anarchie fut horrible chez un peuple qui croyait avoir le droit de se venger de plusieurs siècles d'opprobre et d'oppression.

Cet édifice est reconstruit sur des bases qui, assurant le bonheur de tous, assurent sa durée, et la France est arrivée par un chemin qui a fait frémir d'horreur ceux qui l'ont parcouru, là où Rousseau et la raison voulaient la faire parvenir sans secousse et surtout sans effusion de sang.

On trouvera dans ce projet de constitution pour les Corses un morceau un peu sévère sur les Suisses. Tout en partageant l'opinion de Rousseau, qui pense qu'ils ont méconnu leurs vrais intérêts en introduisant chez eux le luxe, en encourageant les manufactures, en ouvrant de grandes et superbes routes, qui traversent leur pays dans tous les sens, en signant des capitulations pour fournir des hommes aux puissances qui les avoisinent, on ne peut cependant convenir avec lui que ces fautes graves, qui, sans doute, ont affaibli la Suisse, aient dénaturé le caractère de cette vigoureuse et héroïque nation. On trouve toujours chez elle ce même courage qui lui fit conquérir et conserver sa liberté, cette fidélité à ses serments qui en a fait des héros au 10 août et à la Bérésina. L'amour de la patrie est aussi vif chez les Suisses du dix-neuvième siècle que chez les Suisses du quinzième. Mais l'expérience n'a que trop prouvé que Rousseau avait eu raison de dire que les Suisses ne pouvaient pas avoir d'accord dans leurs résolutions ; ils avaient rendu alors leurs intérêts trop directs avec leurs voisins, et trop opposés entre eux pour

qu'il n'en fût pas ainsi. Mais la Suisse n'est plus ce qu'elle était lorsque Rousseau écrivait, et lorsque les Français y sont entrés ; son organisation a été changée ; les éléments de division qui subsistaient dans les principaux cantons ont disparu. Celui de Berne, qui était alors composé de parties hétérogènes, forme aujourd'hui trois cantons qui sont très-unis entre eux. Cette séparation donne à la Suisse une force qui était, il y a trente ans, paralysée ; tous les cantons ont actuellement la constitution et le gouvernement le mieux adapté à leurs mœurs, et chaque année voit les liens fédéraux se resserrer.

Cette heureuse Suisse, par son organisation militaire, a une force qui la met à l'abri de tout envahissement étranger ; elle a une armée de soixante mille hommes d'élite¹, une réserve beaucoup plus forte et un matériel en harmonie avec ses forces ; et, chose remarquable, c'est que les levées de l'élite et même de la réserve n'arrêteraient point ses travaux agricoles, et son sol n'en souffrirait pas².

Ce qui double cette force effective, c'est le moral de la nation, c'est son bonheur, c'est que chaque individu qui la compose sent ce bonheur. Malheur à l'armée impie qui oserait violer la neutralité d'un pays dont l'heureuse organisation la met dans l'impossibilité de troubler jamais la tranquillité de ses voisins ! Malheur à la puissance qui voudrait franchir les frontières de la Suisse ! Elle trouverait dans chaque citoyen un soldat pour qui la vie n'est rien

¹ Actuellement, cette armée compte passé cent mille hommes.

(*Note de l'Éditeur.*)

² Depuis que ceci a été écrit, les liens fédéraux n'ont fait que se resserrer toujours davantage, et la force de la Suisse s'en est accrue par conséquent en proportion. (*Note de l'Éditeur.*)

sans la liberté, et qui sait qu'en défendant la patrie il est fidèle au Dieu qui guida jadis les flèches de Tell. La Suisse est encore, quoi qu'en dise Rousseau, si elle le veut, dans une position à ne pas trembler au sourcil froncé d'un ministre des grandes puissances; qu'elle réponde, enfin, à toute injuste demande, en montrant son bonheur, ses montagnes et ses baïonnettes; alors, seulement alors, chacun voudra l'avoir pour amie, et elle pourra, comme dans ses beaux jours, protéger ses alliés, donner asile aux proscrits malheureux, et ne plus sacrifier une neutralité quelle doit religieusement observer.....

PROJET DE CONSTITUTION

POUR LA CORSE

AVANT-PROPOS DE L'AÛTEUR

On demande un plan de gouvernement bon pour la Corse : c'est demander plus que l'on ne croit. Il y a des peuples qui, de quelque manière qu'on s'y prenne, ne sauraient être bien gouvernés, parce que chez nous la loi manque de prise, et qu'un gouvernement sans lois ne peut être un bon gouvernement. Je ne dis pas que le peuple corse soit dans ce cas-là ; tout au contraire, il me paraît le plus heureusement disposé par la nature pour recevoir une bonne administration. Mais ce n'est pas assez encore : toutes choses ont leurs abus souvent nécessaires, et ceux des établissements politiques sont si voisins de leurs institutions, que ce n'est presque pas la peine de la faire pour la voir si vite dégénérer.

On veut parer à cet inconvénient par des machines qui maintiennent le gouvernement dans son état primitif ; on lui donne mille chaînes, mille entraves pour le retenir sur

la pente; et on l'embarrasse tellement, qu'affaîssé sous le poids de ses fers, il demeure inactif, immobile, et, s'il ne décline pas vers sa chute, il ne va pas non plus à sa fin.

Tout cela vient de ce qu'on sépare trop deux choses inséparables, savoir : le corps qui gouverne, et le corps qui est gouverné. Ces deux corps n'en font qu'un par l'institution primitive; ils ne se séparent que par l'abus de l'institution.

Les plus sages, en pareil cas, observant des rapports de convenance, forment le gouvernement pour la nation. Il y a pourtant beaucoup mieux à faire : c'est de former la nation pour le gouvernement. Dans le premier cas, à mesure que le gouvernement décline, la nation restant la même, la convenance s'évanouit. Mais, dans le second, tout change de pas égal, et la nation, entraînant le gouvernement par sa force, le maintient quand elle se maintient, et le fait décliner quand elle décline. L'un convient à l'autre dans tous les temps. Le peuple, conservé dans l'heureux état qui rend une bonne institution possible, peut partir du premier point et prendre des mesures pour ne pas dégénérer. Plein de vigueur et de santé, il peut se donner un gouvernement qui le maintienne vigoureux et sain. Cependant cet établissement doit trouver déjà des obstacles. Les Corses n'ont pas pris encore les vices des autres nations, mais ils ont déjà pris leurs préjugés; ce sont ces préjugés qu'il faut combattre et détruire pour former un bon établissement.

J'ai un profond respect pour la république de Gènes, j'en ai pour chaque souverain en particulier, quoique je leur dise quelquefois à tous des vérités un peu dures. Plût au ciel, pour leur propre avantage, qu'on osât les leur dire plus souvent, et qu'ils daignassent quelquefois les entendre.

PREMIÈRE PARTIE

CONSIDÉRATION GÉNÉRALE

La situation avantageuse de l'île de Corse, et l'heureux naturel de ses habitants, semble leur offrir un espoir raisonnable de pouvoir devenir un peuple florissant, et figurer un jour dans l'Europe, si dans l'institution qu'ils méditent, ils tournent leurs vues de ce côté-là. Mais l'extrême épuisement où les ont jetés quarante années de guerres continuelles, la pauvreté présente de leur île et l'état de dépopulation et de dévastation où elle est, ne leur permet pas de se donner sitôt une administration dispendieuse, telle qu'il la faudrait pour les policer dans cet objet. D'ailleurs, mille obstacles invincibles s'opposeraient à l'exécution de ce plan. Gênes, maîtresse encore d'une partie de la côte et de presque toutes les places maritimes, écraserait mille fois leur marine naissante, sans cesse exposée au double danger des Génois et des Barbaresques. Ils ne pourraient tenir la mer qu'avec des bâtiments armés qui leur coûteraient dix fois plus que le trafic ne leur pourrait rendre. Exposés sur terre et sur mer, forcés de se garder de

toutes parts, qué deviendraient-ils ? A la discrétion de tout le monde, ne pouvant dans leur faiblesse faire aucun traité de commerce avantageux, ils recevraient la loi de tous, ils n'auraient au milieu de tant de risques que les profits que personne autre ne daignerait faire, et qui toujours se réduiraient à rien. Que si, par un bonheur difficile à comprendre, ils surmontaient toutes ces difficultés, leur prospérité même, attirant sur eux les yeux de leurs voisins, serait un nouveau péril pour leur liberté mal établie. Objet continuel de convoitise pour les grandes puissances et de jalousie pour les petites, leur île serait menacée à chaque instant d'une nouvelle servitude dont elle ne pourrait plus se tirer.

Dans quelque vue que la nation corse veuille se policer, la première chose qu'elle doit faire est de se donner par elle-même toute la consistance qu'elle peut avoir. Quiconque dépend d'autrui, et n'a pas les ressources en lui-même, ne saurait être libre. Les alliances, les traités, la foi des hommes, tout cela peut lier le faible au fort, et ne lie jamais le fort au faible.

Ainsi, laissez les négociations aux puissances, et ne comptez que sur vous. Braves Corses, qui sait mieux que vous tout ce qu'on peut tirer de soi-même ? Sans amis, sans appui, sans argent, sans armée, asservis à des maîtres terribles, seuls vous avez secoué leur joug. Vous les avez vus ligués contre vous, tour à tour, les plus redoutables potentats de l'Europe, inonder votre île d'armées étrangères ; vous avez tout surmonté. Votre seul courage a fait ce que l'argent n'aurait pu faire ; pour vouloir conserver vos richesses, vous auriez perdu votre liberté. Il ne faut point conclure des autres nations à la vôtre : les

maximes tirées de votre propre expérience sont les meilleures sur lesquelles vous puissiez vous gouverner.

Il s'agit moins de devenir autres que vous n'êtes, que de savoir vous conserver tels. Les Corses ont beaucoup gagné depuis qu'ils sont libres ; ils ont joint la prudence au courage, ils ont appris à obéir à leurs égaux, ils ont acquis des vertus et des mœurs, et ils n'avaient point de lois ; s'ils pouvaient rester ainsi, je ne verrais presque rien à faire. Mais, quand le péril qui les a réunis s'éloignera, les factions qu'il écarte renaîtront parmi eux, et, au lieu de réunir leurs forces pour le maintien de leur indépendance, ils les useront les unes contre les autres, et n'en auront plus pour se défendre si on vient encore les attaquer. Voilà déjà ce qu'il faut prévenir. Les divisions des Corses ont été de tout temps un artifice de leurs maîtres pour les rendre faibles et dépendants ; mais cet artifice, employé sans cesse, a produit enfin l'inclination et les a rendus naturellement inquiets, remuants, difficiles à gouverner, même par leurs propres chefs. Il faut de bonnes lois, il faut une institution nouvelle pour rétablir la concorde, dont la tyrannie a détruit jusqu'au désir. La Corse, assujettie à des maîtres étrangers dont jamais elle n'a porté patiemment le dur joug, fut toujours agitée. Il faut maintenant que son peuple fasse une étude nouvelle, et qu'il cherche la paix dans la liberté.

Voici donc les principes qui, selon moi, doivent servir de base à leur législation · tirer parti de leur peuple et de leur pays ; ainsi, autant qu'il sera possible, cultiver et rassembler leurs propres forces, ne s'appuyer que sur elles, et ne songer pas plus aux puissances étrangères que s'il n'en existait aucune.

Partons de là pour établir les maximes de notre institution.

L'île de Corse ne pouvant s'enrichir en argent, doit tâcher de s'enrichir en hommes. La puissance qui vient de la population est plus réelle que celle qui vient des finances, et produit plus sûrement son effet. L'emploi des bras des hommes, ne pouvant se cacher, va toujours à la destination publique; il n'en est pas ainsi de l'emploi de l'argent : il s'écoule et se fond dans des destinations particulières, on l'amasse pour une fin, on le répand pour une autre; le peuple paye pour qu'on le protège, et ce qu'il donne sert à l'opprimer. De là vient qu'un État riche en argent est toujours faible, et qu'un État riche en hommes est toujours fort.

La plupart des usurpateurs ont employé l'un de ces deux moyens pour affermir leur puissance : le premier, d'appauvrir les peuples subjugués et les rendre barbares, l'autre, au contraire, de les efféminer, sous le prétexte de les instruire et de les enrichir. La première de ces voies a constamment produit un effet contraire à son objet, et il en est toujours résulté, de la part des peuples vexés, des actes de vigueur, des révolutions, des républiques. L'autre voie a toujours eu son effet, et les peuples amollis, corrompus, délicats, raisonneurs, faisant dans l'ignominie de la servitude de beaux discours sur la liberté, ont été tous écrasés sous leurs maîtres, puis détruits par des conquérants.

Pour multiplier les hommes, il faut multiplier leur subsistance; de là l'agriculture. Je n'entends pas par ce mot l'art de raffiner sur l'agriculture, d'établir des académies qui en parlent, de faire des choses qui en traitent. J'entends une constitution qui porte un peuple à s'étendre

sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer, à le cultiver dans tous les points; à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent; à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie, qu'il ne désire point d'en sortir.

Le goût de l'agriculture n'est pas seulement avantageux à la population en multipliant la subsistance des hommes, mais en donnant au corps de la nation un tempérament et des mœurs qui les font naître en plus grand nombre. Par tout pays, les habitants des campagnes peuplent plus que ceux des villes, soit par la simplicité de la vie rustique, qui forme des corps mieux constitués, soit par l'assiduité au travail, qui prévient le désordre et les vices; car, toute chose égale, les femmes les plus chastes, celles dont les sens sont moins enflammés par l'usage des plaisirs, font plus d'enfants que les autres, et il n'est pas moins sûr que des hommes énervés par la débauche, fruit certain de l'oisiveté, sont moins propres à la génération que ceux qu'un état laborieux rend plus tempérants.

Les paysans sont attachés à leur sol beaucoup plus que les citadins à leur cité. L'égalité, la simplicité de la vie rustique a, pour ceux qui n'en connaissent point d'autre, un attrait qui ne leur fait pas désirer d'en changer. De là le contentement de son état, qui rend l'homme paisible; de là l'amour de la patrie, qui l'attache à sa constitution.

La culture de la terre forme des hommes patients et robustes, tels qu'il les faut pour devenir de bons soldats. Ceux qu'on tire des villes sont mutins et mous, ils ne peuvent supporter les fatigues de la guerre, ils se fondent dans les marches; les maladies les consomment; ils se battent entre eux et fuient devant l'ennemi. Les milices exercées

sont les troupes les plus sûres et les meilleures ; la véritable éducation du soldat est d'être laboureur. Le seul moyen de maintenir un État dans l'indépendance des autres est l'agriculture. Eussiez-vous toutes les richesses du monde, si vous n'avez de quoi vous nourrir, vous dépendez d'autrui ; vos voisins peuvent donner à votre argent le prix qu'il leur plaît, parce qu'ils peuvent attendre. Mais le pain qui nous est nécessaire a pour nous un prix dont nous ne saurions disputer, et dans toute espèce de commerce, c'est toujours le moins pressé qui fait la loi à l'autre. J'avoue que, dans un système de finances, il faudrait opérer selon d'autres vues ; tout dépend du dernier but auquel on tend. Le commerce produit la richesse ; mais l'agriculture assure la liberté.

On dira qu'il vaudrait mieux avoir l'une et l'autre ; mais elles sont incompatibles, comme il sera montré ci-après. Par tout pays, ajoutera-t-on, l'on cultive la terre. J'en conviens : comme dans tout pays on a du commerce, partout on trafique peu ou beaucoup ; mais ce n'est pas à dire que partout l'agriculture et le commerce fleurissent.

Je n'examine pas ici ce qui se fait par la nécessité des choses, mais ce qui résulte de l'espèce du gouvernement et de l'esprit général de la nation.

Quoique la forme de gouvernement que se donne un peuple soit plus souvent l'ouvrage du hasard et de la fortune que celui de son choix, il y a pourtant dans la nature et le sol de chaque pays des qualités qui lui rendent un gouvernement plus propre qu'un autre ; et chaque forme de gouvernement a une force particulière qui porte les peuples vers telle ou telle occupation.

La forme de gouvernement que nous avons à choisir

est, d'un côté, la moins coûteuse, parce que la Corse est pauvre, et, de l'autre, la plus favorable à l'agriculture, parce que l'agriculture est, quant à présent, la seule occupation qui puisse conserver au peuple corse l'indépendance qu'il s'est acquise, et lui donner la consistance dont il a besoin.

L'administration la moins coûteuse est celle qui passe par le moins de degrés, et demande le moins de différents-ordres : c'est, en général, l'état républicain, et en particulier, le démocratique.

L'administration la moins favorable à l'agriculture est celle dont la force, n'étant point réunie en quelque point, n'emporte pas l'inégale distribution du peuple, mais le laisse également dispersé sur le territoire : telle est la démocratie.

On voit dans la Suisse une application bien frappante de ces principes. La Suisse est, en général, un pays pauvre et stérile. Son gouvernement est partout républicain. Mais dans les cantons plus fertiles que les autres, tels que ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg, le gouvernement est aristocratique. Dans les plus pauvres, dans ceux où la culture est plus ingrate et demande un plus grand travail, le gouvernement est démocratique. L'État n'a que ce qu'il faut pour subsister sous la plus simple administration. Il s'épuiserait et périrait sous toute autre.

On dira que la Corse, plus fertile et sous un climat plus doux, peut supporter un gouvernement plus onéreux. Cela serait vrai dans un autre temps ; mais, désolée par un long esclavage, par de longues guerres, la nation a premièrement besoin de se rétablir. Quand elle aura mis en valeur son sol fertile, elle pourra songer à devenir plus floris-

sante et se donner une plus brillante administration. Je dirai plus ; le succès de la première institution en rendra, dans la suite, le changement nécessaire. La culture des champs cultive l'esprit ; tout peuple cultivateur multiplie ; il multiplie à proportion du produit de sa terre, et quand cette terre est féconde, il multiplie à la fin si fort qu'elle ne peut plus lui suffire ; alors il est forcé d'établir des colonies ou de changer son gouvernement.

Quand le pays est saturé d'habitants, on n'en peut plus employer l'excédant à la culture ; il faut occuper cet excédant à l'industrie, au commerce, aux arts, et ce nouveau système demande une autre administration. Puisse l'établissement que la Corse va faire, la mettre bientôt dans la nécessité d'en changer ainsi ! Mais tant qu'elle n'aura pas plus d'hommes qu'elle n'en peut occuper, tant qu'il restera dans l'île un pouce de terre en friche, elle doit s'en tenir au système rustique, et n'en changer que quand l'île ne lui suffira plus.

Le système rustique tient, comme j'ai dit, à l'état démocratique ; ainsi la forme que nous avons à choisir est donnée. Il est vrai qu'il y a dans son application quelques modifications à faire à cause de la grandeur de l'île ; car un gouvernement purement démocratique convient à une petite ville plutôt qu'à une nation. On ne saurait assembler tout le peuple d'un pays comme celui d'une cité, et quand l'autorité suprême est confiée à des députés, le gouvernement change et devient aristocratique. Celui qui convient à la Corse est un gouvernement mixte, où le peuple ne s'assemble que par parties, et où les dépositaires de son pouvoir sont souvent changés. C'est ce qu'a très-bien vu l'auteur du mémoire fait en 1764, à Vescorado ; mémoire

excellent et qu'on peut consulter avec confiance, sur tout ce qui n'est pas expliqué dans celui-ci.

De cette forme bien établie il résultera deux grands avantages. L'un, de ne confier l'administration qu'au petit nombre, ce qui permet le choix des gens éclairés. L'autre, de faire concourir tous les membres de l'État à l'autorité suprême, ce qui, mettant tout le peuple dans un niveau parfait, lui permet de s'épancher sur toute la surface de l'île et de la peupler partout également. C'est ici la maxime fondamentale de notre institution. Rendons-la telle qu'elle maintienne la population partout en équilibre, et par cela seul nous l'aurons rendue aussi parfaite qu'elle puisse l'être. Si cette maxime est bonne, nos règles deviennent claires, et notre ouvrage se simplifie à un point étonnant. Une partie de cet ouvrage est déjà faite, nous avons moins d'établissements que de préjugés à détruire; il s'agit moins de changer que d'achever. Les Génois eux-mêmes ont préparé votre institution, et, par un soin digne de la Providence, en croyant affermir la tyrannie, ils ont fondé la liberté. Ils vous ont ôté presque tout commerce; et, en effet, ce n'est pas maintenant le temps d'en avoir. S'il était ouvert au dehors, il faudrait l'interdire jusqu'à ce que votre constitution eût pris son assiette, et que le dedans vous fournit tout ce que vous pouvez en tirer. Ils ont gêné l'exportation de vos denrées; votre avantage n'est point qu'elles soient exportées, mais qu'il naisse dans l'île assez d'hommes pour les consommer.

Les pièves et juridictions particulières qu'ils ont formées ou commencées pour faciliter le recouvrement des impôts, sont le seul moyen possible d'établir la démocratie dans tout un peuple qui ne peut s'assembler à la fois dans

un même lieu. Elles sont aussi le seul moyen de maintenir le pays indépendant des villes, qu'il est plus aisé de tenir sous le joug. Ils se sont encore appliqués à détruire la noblesse, à la priver de ses dignités, de ses titres, à éteindre les grands fiefs. Il est heureux pour vous qu'ils se soient chargés de ce qu'il y avait d'odieux dans cette entreprise, que vous n'auriez peut-être pu faire s'ils ne l'avaient faite avant vous. N'hésitez point d'achever leur ouvrage ; en croyant travailler pour eux, ils travaillaient pour vous. La fin seule est bien différente, car celle des Génois était dans la chose même, et la vôtre est dans son effet. Ils ne voulaient qu'avilir la noblesse, et vous voulez ennoblir la nation. Ceci est un point sur lequel je vois que les Corses n'ont pas encore des idées saines. Dans tous leurs mémoires justificatifs, dans leur protestation d'Aix-la-Chapelle, ils se sont plaints que Gênes avait déprimé ou plutôt détruit leur noblesse. C'était un grief, sans doute, mais ce n'était pas un malheur ; c'est au contraire un avantage sans lequel il leur serait impossible de rester libres.

C'est prendre l'ombre pour le corps, de mettre la dignité d'un État dans les titres de quelques-uns de ses membres. Quand le royaume de Corse appartenait à Gênes, il pouvait lui être utile d'avoir des marquis, des comtes, des nobles titrés qui servissent, pour ainsi dire, de médiateurs au peuple corse auprès de la république ; mais contre qui lui seraient maintenant utiles de pareils protecteurs, moins propres à le garantir de la tyrannie qu'à l'usurper eux-mêmes ; qui le désoleraient par leurs vexations et par leurs débats, jusqu'à ce qu'un d'eux, ayant asservi les autres, fit ses sujets de tous ses concitoyens.

Distinguons deux sortes de noblesse : la noblesse féodale,

qui appartient à la monarchie, et la noblesse politique, qui appartient à l'aristocratie. La première a plusieurs ordres ou degrés, les uns titrés, les autres non titrés, depuis les grands vassaux jusqu'aux simples gentilshommes ; ses droits, bien qu'héréditaires, sont pour ainsi dire individuels, attachés à chaque famille et indépendants les uns des autres ; ils le sont à la constitution de l'État et de la souveraineté. La seconde, au contraire, unie en un seul corps indivisible, dont tous les droits sont dans le corps, non dans les membres, forme une partie tellement essentielle du corps politique, qu'elle ne peut subsister sans lui, ni lui sans elle, et tous les individus qui la composent, égaux par leur naissance en titres, en privilèges, en autorité, se confondent sous le nom commun de patriciens.

Il est clair, par les titres que portait l'ancienne noblesse corse et par les fiefs qu'elle possédait, avec des droits approchant de la souveraineté même, qu'elle était dans la première classe et qu'elle devait son origine soit aux conquérants maures ou français, soit aux princes que les papes avaient investis de l'île de Corse. Or, cette espèce de noblesse peut si peu entrer dans une république démocratique ou mixte, qu'elle ne peut pas même entrer dans une aristocratie, car l'aristocratie n'admet que des droits de corps et non des droits individuels. La démocratie ne connaît d'autre noblesse après la vertu que la liberté, et l'aristocratie ne connaît de même d'autre noblesse que l'autorité. Tout ce qui est étranger à la constitution doit être soigneusement banni du corps politique ¹. Laissez donc aux autres

¹ La noblesse suppose la servitude, et chaque serf que la loi souffre es' un citoyen qu'elle ôte à l'État. (*Note de l'Auteur.*)

États tous ces titres de marquis et de comtes, avilissants pour les simples citoyens. La loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité. Tout doit s'y rapporter, jusqu'à l'autorité même, qui n'est établie que pour la défendre. Tout doit être égal par droit de naissance; l'État ne doit accorder des distinctions qu'au mérite, aux vertus, aux services rendus à la patrie, et ces distinctions ne doivent pas être plus héréditaires que ne le sont les qualités sur lesquelles elles sont fondées. Nous verrons bientôt comment on peut graduer chez un peuple différents ordres, sans que la naissance et la noblesse y entrent pour rien. Tous fiefs, hommages, censés et droits féodaux ci-devant abolis le seront donc pour toujours, et l'État rachètera ceux qui subsistent encore, en sorte que tous titres et droits seigneuriaux demeurent éteints et supprimés dans toute l'île¹.

Pour que toutes les parties de l'État gardent entre elles, autant qu'il est possible, le même niveau que nous tâchons d'établir entre les individus, on réglera les bornes des districts, pièves et juridictions, de manière à diminuer l'extrême inégalité qui s'y fait sentir. La seule province de Bastia et de Nebbio contient autant d'habitants que les sept provinces de Capocorso, d'Alleria, de Porto-Vecchio, de Sarteno, de Vico, de Calvi et d'Aigagliola. Celle d'Ajaccio en contient plus que les quatre qui l'avoisinent. Sans ôter entièrement les limites et bouleverser les ressorts, on peut, par quelques légers changements, modérer ces proportions énormes. Par exemple, l'abolition des fiefs donne la facilité de former de ceux de Carani, de Brando

¹ Je vois, dans les divers mémoires qui m'ont été remis, que les Corses regrettent beaucoup leur noblesse et la destruction de leurs fiefs.

(Note de l'Auteur.)

et de Nouza une nouvelle juridiction, qui, renforcée de la piève Pietta, se trouvera à peu près égale à la juridiction de Capocorso. Le fief d'Istria, réuni à la province de Sartenno, ne la rendra pas encore égale à celle de Corte, et celle de Bastia et Nebbio, quoique diminuée d'une piève, peut être partagée en deux juridictions encore très-fortes, dont le Guolo fera la séparation. Ceci n'est qu'un exemple pour me faire entendre, car je ne connais pas assez le local pour pouvoir rien déterminer.

Par ces légers changements, l'île de Corse, que je suppose entièrement libre, se trouverait divisée en douze juridictions, qui ne seront pas entièrement disproportionnées, surtout lorsqu'après avoir resserré, comme on le doit, les droits municipaux des villes, on aura laissé par ces villes moins de poids à leur juridiction.

Les villes sont utiles dans un pays à proportion de ce qu'on y cultive le commerce et les arts, mais elles sont nuisibles au système que nous avons adopté : leurs habitants sont cultivateurs ou oisifs ; or, la culture se fait toujours mieux par les colons que les urbains, et c'est de l'oisiveté que viennent tous les vices qui, jusqu'à ce moment, ont désolé la Corse. Le sot orgueil des bourgeois ne fait qu'avilir et décourager le laboureur. Livrés à la mollesse, aux passions qu'elle excite, ils se plongent dans la débauche et se vendent pour y satisfaire. L'intérêt les rend serviles, et la fainéantise les rend inquiets ; ils sont esclaves ou mutins, jamais libres. Cette différence s'est bien fait sentir durant toute la présente guerre, et depuis que la nation a brisé ses fers. C'est la vigueur de vos pièves qui a fait la révolution, c'est leur fermeté qui l'a soutenue ; cet inébranlable courage, que nul revers ne peut

abattre, vous vient d'elles. Des villes, peuplées d'hommes mercenaires, ont vendu leur nation pour se conserver quelques petits privilèges que les Génois savaient avec art leur faire valoir; et, justement punies de leur lâcheté, elles demeurent les nids de la tyrannie, tandis que déjà le peuple corse jouit avec gloire de la liberté qu'il s'est acquise au prix de son sang.

Il ne faut point qu'un peuple cultivateur regarde avec convoitise le séjour des villes et envie le sort des fainéants qui les peuplent; par conséquent il n'en faut point favoriser l'habitation par des avantages nuisibles à la population générale et à la liberté de la nation. Il faut qu'un laboureur ne soit par la naissance inférieur à personne, qu'il ne voie au-dessus de lui que les lois et les magistrats, et qu'il puisse devenir magistrat lui-même, s'il en est digne par ses lumières et par sa probité. En un mot, les villes et leurs habitants, non plus que les fiefs et leurs possesseurs, ne doivent garder aucun privilège exclusif; toute l'île doit jouir des mêmes droits, supporter les mêmes charges, et devenir indistinctement ce qu'on appelle, en termes du pays : *Terra di commune*. Or, si les villes sont nuisibles, les capitales le sont encore plus; une capitale est un gouffre où la nation presque entière va perdre ses mœurs, ses lois, son courage et sa liberté. On s'imagine que les grandes villes favorisent l'agriculture parce qu'elles consomment beaucoup de denrées; mais elles consomment encore plus de cultivateurs, soit par le désir de prendre un meilleur métier qui les attire, soit par le dépérissement naturel des races bourgeoises que la campagne recrute toujours. Les environs des capitales ont un air de vie, mais plus on s'éloigne, plus tout est désert. De la capitale s'ex-

hale une peste continuelle qui mine et détruit la nation.

Cependant il faut au gouvernement un centre, un point de réunion auquel tout se rapporte : il y aurait trop d'inconvénient à rendre errante l'administration suprême. Pour la faire circuler de province en province, il faudrait diviser l'île en plusieurs petits États confédérés, dont chacun aurait à son tour la présidence ; mais ce système compliquerait le jeu de la machine, les pièces en seraient moins liées.

L'île n'étant pas assez grande pour rendre cette division nécessaire, l'est trop pour pouvoir se passer d'une capitale ; mais il faut que cette capitale forme la correspondance de toutes les juridictions, sans en attirer les peuples, que tout y communique, et que chaque chose reste à sa place. En un mot, il faut que le siège du gouvernement suprême soit moins une capitale qu'un chef-lieu.

La seule nécessité a là-dessus dirigé le choix de la nation comme eût fait la raison même. Les Génois, restés maîtres des places maritimes, ne vous ont laissé que la ville de Corte, non moins heureusement située pour l'administration corse que l'était Bastia pour l'administration génoise. Cette place, au milieu de l'île, voit tous ses rivages presque à égales distances. Elle est précisément entre les deux grandes parties *di quà et di là da monti*, également à portée de tout. Elle est loin de la mer, ce qui conservera plus longtemps à ses habitants leurs mœurs, leur simplicité, leur droiture, leur caractère national, que si elle était sujette à l'influence des étrangers. Elle est dans la partie la plus élevée de l'île, dans un air très-sain, mais dans un sol peu fertile, et presque à la source des rivières, ce qui, rendant l'abord des denrées plus difficiles, ne lui permet point de trop s'agrandir ; que si l'on ajoute à tout cela la

précaution de ne rendre aucune des grandes charges de l'État héréditaires, ni même à vie, il est à présumer que les hommes publics, n'y formant que des habitants passagers, ne lui donneront de longtemps cette splendeur funeste qui fait le lustre et la perte des États.

Voici la première réflexion que me suggère l'examen rapide du local de l'île ; quant à parler maintenant plus en détail du gouvernement, il faut commencer par voir ce qu'il doit faire et sur quelles maximes il doit se conduire. C'est là ce qui doit achever de décider de sa forme, car chaque forme de gouvernement a son esprit qui lui est naturel et propre, et duquel elle ne s'écarte jamais.

Nous avons égalisé jusqu'au sol national autant qu'il nous a été possible ; tâchons maintenant d'y tracer le plan de l'édifice qu'il faut élever. La première règle que nous avons à suivre, c'est le caractère national : tout peuple a ou doit avoir un caractère national ; s'il en manquait, il faudrait commencer par le lui donner. Les insulaires surtout, moins souples, moins confondus avec les autres peuples, en ont d'ordinaire un plus marqué ; les Corses, en particulier, en ont un naturellement très-sensible, mais si défiguré par l'esclavage et la tyrannie, qu'il est devenu difficile à connaître. En revanche il est, par leur position isolée, facile à rétablir et conserver.

L'île de Corse, dit Diodore, est montagneuse, pleine de bois et arrosée par de grands fleuves. Ses habitants se nourrissent de lait, de miel et de viande, que le pays leur fournit largement ; ils observent entre eux les règles de la justice et de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres barbares ; celui qui le premier trouve du miel dans les montagnes et dans les creux des arbres, est assuré que

personne ne le lui disputera. Ils sont toujours certains de retrouver leurs brebis, sur lesquelles chacun met sa marque, et qu'ils laissent paître ensuite dans les campagnes sans que personne les garde : le même esprit d'équité paraît les conduire dans toutes les rencontres de la vie.

Les grands historiens, souvent dans les plus simples narrations, et sans raisonner eux-mêmes, ont rendu sensible au lecteur la raison de chaque fait qu'ils rapportent.

Quand un pays n'est pas peuplé par des colonies, c'est de la nature du sol que naît le caractère primitif des habitants. Un terrain rude, inégal, difficile à cultiver, doit plus fournir à la nourriture des bêtes qu'à celle des hommes ; les champs y doivent être rares et les pâturages abondants. De là la multiplication du bétail et la vie pastorale. Les troupeaux des particuliers, errants dans les montagnes, s'y mêlent, s'y confondent. Là, nul n'a d'autre clef que la nécessité du premier occupant ; la propriété ne peut s'établir ni se conserver que sous la foi publique, et il faut bien que tout le monde soit juste, sans quoi personne n'aurait rien, et la nation périrait.

Des montagnes, des bois, des rivières, des pâturages : ne croirait-on pas lire la description de la Suisse ? Aussi retrouvait-on jadis dans la Suisse le même caractère que Diodore donne aux Corses : l'équité, l'humanité, la bonne foi ; toute la différence était qu'habitait un climat plus rude, ils étaient plus laborieux ; ensevelis pendant six mois sous la neige, ils étaient forcés de faire des provisions pour l'hiver ; épars sur leurs rochers, ils les cultivaient avec une fatigue qui les rendait robustes ; un travail continu leur ôtait le temps de connaître les passions ; les communications étaient toujours pénibles, et quand les

neiges et les glaces achevaient de les fermer, chacun, dans sa cabane, était forcé de se suffire à lui-même et à sa famille; de là l'heureuse et grossière industrie. Chacun exerçait dans sa maison tous les arts nécessaires : tous étaient maçons, charpentiers, menuisiers, charrons. Les rivières et les torrents qui les séparaient les uns des autres donnaient, en revanche, à chacun d'eux les moyens de se passer de ses voisins ; les scies, les forges, les moulins se multipliaient ; ils apprenaient à ménager le cours des eaux tant pour le jeu des rouages que pour multiplier les arrosements. C'est ainsi qu'au milieu de leurs précipices et de leurs vallons, chacun, vivant sur son sol, parvient à en tirer tout son nécessaire, à s'y trouver au large, à ne désirer rien au delà : les intérêts, les besoins ne se croisant point, et nul ne dépendant d'un autre, tous n'avaient entre eux que des liaisons de bienveillance et d'amitié ; la concorde et la paix régnaient dans leur nombreuse famille. Ils n'avaient presque autre chose à traiter entre eux que des mariages, où l'inclination seule était consultée, que l'ambition ne formait point, que l'intérêt et l'inégalité n'arrêtaient jamais.

Ce peuple pauvre mais sans besoins, dans la plus parfaite indépendance, multipliait ainsi dans une union que rien ne pouvait altérer ; il n'avait pas des vertus, puisqu'il n'avait point de vices à vaincre ; bien faire ne lui coûtait rien, et il était bon et juste sans savoir même ce que c'était que justice et que vertu. De la force avec laquelle cette vie laborieuse et indépendante attachait les Suisses à leur patrie, résultaient deux plus grands moyens de la défendre, savoir : le concert dans les résolutions et le courage dans les combats. Quand on considère l'union constante

qui régnait entre des hommes sans maîtres, presque sans lois, et que les princes qui les entouraient s'efforçaient de diviser par toutes les manœuvres de la politique ; quand on voit l'inébranlable fermeté, la constance, l'acharnement même que ces hommes terribles portaient dans les combats, résolus de mourir ou de vaincre, et n'ayant pas même l'idée de séparer leur vie de leur liberté, l'on n'a plus de peine à concevoir les prodiges qu'ils ont faits pour la défense de leur pays et de leur indépendance ; on n'est plus surpris de voir les trois plus grandes puissances, et les troupes les plus belliqueuses de l'Europe, échouer successivement dans leur entreprise contre cette héroïque nation, que sa simplicité rendait aussi invincible à la ruse que son courage à la valeur. — Corses, voilà le modèle que vous devez suivre pour revenir à votre état primitif. — Mais ces hommes rustiques, qui d'abord ne connaissaient qu'eux-mêmes, leurs montagnes et leurs chaumières, en se défendant contre les autres nations, apprirent à les connaître ; leurs victoires leur ouvrirent les frontières de leur voisinage, la réputation de leur bravoure fit naître aux princes l'idée de les employer. Ils commencèrent à solder ces troupes qu'ils n'avaient pu vaincre ; ces braves gens, qui avaient si bien défendu leur liberté, devinrent les oppresseurs de celle d'autrui. On s'étonnait de leur voir porter, au service des princes, la même valeur qu'ils avaient mise à leur résister, la même fidélité qu'ils avaient gardée à la patrie ; vendre à prix d'argent les vertus qui se paient le moins et que l'argent corrompt le plus vite. Mais, dans ces premiers temps, ils portaient au service des princes la même fierté qu'ils avaient mise à leur résister ; ils s'en regardaient moins comme les satellites que comme les

défenseurs, et croyaient moins leur avoir vendu leurs services que leur protection. Insensiblement ils s'avilirent, et ne furent plus que des mercenaires; le goût de l'argent leur fit sentir qu'ils étaient pauvres; le mépris de leur état a détruit insensiblement les vertus qui en étaient l'ouvrage, et les Suisses sont devenus des hommes à cinq sols, comme les Français à quatre. Une autre cause plus cachée a corrompu cette vigoureuse nation. Leur vie isolée et simple les rendait indépendants ainsi que robustes, chacun ne connaissait de maître que lui; mais tous, ayant le même intérêt et les mêmes goûts, s'unissaient sans peine pour vouloir faire les mêmes choses; l'uniformité de leur vie leur tenait lieu de loi; mais quand la fréquentation des autres peuples leur eut fait aimer ce qu'ils devaient craindre, et admirer ce qu'ils devaient mépriser, l'ambition des principaux leur fit changer de maxime; ils sentirent que pour mieux dominer le peuple il fallait lui donner des goûts plus dépendants. De là l'introduction du commerce, de l'industrie et du luxe, qui, liant les particuliers à l'autorité publique par leurs métiers et par leurs besoins, les fait dépendre de ceux qui gouvernent, beaucoup plus qu'ils n'en dépendaient dans leur état primitif.

La pauvreté ne s'est fait sentir dans la Suisse que quand l'argent a commencé d'y circuler; il a mis la même inégalité dans les ressources que dans les fortunes; il est devenu un grand moyen d'acquérir ôté à ceux qui n'avaient rien. Les établissements de commerce et de manufactures se sont multipliés; les arts ont ôté une multitude de mains à l'agriculture. Les hommes, en se divisant inégalement, se sont multipliés et se sont répandus dans les pays plus favorablement situés, et où les ressources étaient plus fa-

ciles. Les uns ont déserté leur patrie, les autres lui sont devenus inutiles en consommant et ne produisant rien : la multitude des enfants est devenue à charge. Le peuplement a sensiblement diminué, et tandis que l'on se multipliait dans les villes, la culture des terres plus négligée, les besoins de la vie plus onéreux, en rendant les denrées étrangères plus nécessaires, ont mis le pays dans une plus grande dépendance de ses voisins. La vie oiseuse a introduit la corruption et multiplié les pensionnaires des puissances ; l'amour de la patrie, éteint dans tous les cœurs, y a fait place au seul amour de l'argent ; tous les sentiments qui donnent du ressort à l'âme étant étouffés, on n'a plus vu ni fermeté dans la conduite, ni vigueur dans les résolutions. Jadis, la Suisse pauvre faisait la loi à la France ; maintenant la Suisse riche craint le sourcil froncé d'un ministre français.

Voilà de grandes leçons pour le peuple corse ; voyons de quelle manière il doit se les appliquer. Le peuple corse conserve un grand nombre de ses vertus primitives, qui faciliteront beaucoup notre constitution. Il a aussi contracté, dans la servitude, beaucoup de vices auxquels il doit remédier ; de ces vices, quelques-uns disparaîtront d'eux-mêmes avec la cause qui les fit naître, d'autres ont besoin qu'une cause contraire déracine la passion qui les produit ¹.

¹ Il y a dans tous les États un progrès, un développement naturel et nécessaire depuis leur naissance jusqu'à leur destruction. Pour rendre leur durée aussi longue et aussi belle qu'il est possible, il vaut mieux en marquer le premier terme avant qu'après. Il ne faut pas vouloir que la Corse soit tout d'un coup ce qu'elle peut être ; il vaut mieux qu'elle y parvienne et qu'elle monte que d'y être à l'instant même et ne faire plus que décliner ; le dépérissement où elle est ferait de son état de vigueur un État très-faible, au lieu qu'en la disposant pour y atteindre, cet État sera dans la suite un État très-bon. (*Note de l'Auteur.*)

Je mets dans la première classe l'humeur indomptable et féroce qu'on leur attribue : on les accuse d'être mutins ; comment le sait-on, puisqu'ils n'ont pas été gouvernés justement ? En les animant sans cesse les uns contre les autres, on devait voir que cette animosité tournait souvent contre ceux dont elle était l'ouvrage.

Je mets dans la seconde classe le penchant au vol et au meurtre qui les a rendus odieux. La source de ces deux vices est la paresse et l'impunité : cela est clair, quant au premier, et facile à prouver quant au deuxième, puisque les haines de famille et les projets de vengeance qu'ils étaient sans cesse occupés à satisfaire naissent dans des entretiens oiseux, et prennent de la consistance dans des sombres méditations, et s'exécutent sans peine par l'assurance de l'impunité. Qui pourrait n'être pas saisi d'horreur contre un gouvernement barbare, qui, pour voir ces infortunés s'entr'égorger les uns les autres, n'épargnait aucun soin pour les y exciter ! Le meurtre n'était pas puni, que dis-je, il était récompensé ; le prix du sang était un des revenus de la république. Il fallait que les malheureux Corses, pour éviter une destruction totale, achetassent par un tribut la grâce d'être désarmés.

Que les Corses, ramenés à une vie laborieuse, perdent l'habitude d'errer dans l'île comme des bandits ; que leurs occupations égales et simples, les tenant au centre dans leurs familles, ne leur laissent rien à démêler entre eux. Que leur travail leur fournisse aisément de quoi subsister eux et leur famille ; que ceux qui ont toutes les choses nécessaires à la vie ne soient pas encore obligés d'avoir de l'argent en espèces, soit pour payer les tailles et autres impositions, soit pour fournir à des besoins de fantaisie et au

luxe, qui, sans contribuer au bien-être de celui qui l'étale, ne fait qu'exciter l'envie et la haine d'autrui.

On voit aisément comment le système auquel nous avons donné la préférence conduit à ces avantages ; mais cela ne suffit pas. Il s'agit de faire adopter au peuple la pratique de ce système, de lui faire aimer l'occupation que nous voulons lui donner, d'y fixer ses plaisirs, ses désirs, ses goûts, d'en faire nécessairement le bonheur de la vie, et d'y borner ses projets d'ambition.

Les Génois se vantent d'avoir favorisé l'agriculture dans l'île, les Corses paraissent en convenir ; je n'en conviendrais pas de même : le mauvais succès prouve qu'ils avaient pris de mauvais moyens. Dans cette conduite, la république n'avait pas pour but de multiplier les habitants de l'île, puisqu'elle favorisait si ouvertement les assassinats, et de les faire vivre dans l'aisance, puisqu'elle les ruinait par les exactions, ni même de faciliter le recouvrement des tailles, puisqu'elle chargeait de droits la vente et le transport de diverses denrées et en défendait l'exportation. Elle avait pour but, au contraire, de rendre plus onéreuses ces mêmes tailles qu'elle n'osait augmenter, de tenir les Corses dans l'abaissement en les attachant, pour ainsi dire, à leur glèbe, et, les détournant du commerce, des arts, de toutes les professions instructives, en les empêchant de s'élever, de s'instruire, de s'enrichir, elle prenait toutes les mesures pour épuiser l'île d'argent, pour l'y rendre nécessaire et pour l'empêcher, toutefois, d'y rentrer. La tyrannie ne pouvait employer de manœuvre plus raffinée : en paraissant favoriser la culture, elle achevait d'écraser la nation ; elle voulait la réduire à un tas de vils paysans vivant dans la plus déplorable misère. — Qu'arrivait-il de

là? Les Corses, découragés, abandonnaient un travail qui n'était animé d'aucun espoir ; ils aimaient mieux ne rien faire que de se fatiguer à pure perte. La vie laborieuse et simple fit place à la paresse, au désœuvrement, à toute sorte de vices : le vol leur procurait l'argent dont ils avaient besoin pour payer leur taille, et qu'ils ne trouvaient point avec leurs denrées ; ils quittaient leurs champs pour travailler sur les grands chemins.

.

Je ne vois nuls moyens plus prompts et plus sûrs, pour en venir là, que les deux suivants : c'est d'attacher, pour ainsi dire, les hommes à la terre, en tirant d'elle leurs distinctions et leurs droits, et l'autre d'affermir ce lien par celui de la famille, en la rendant nécessaire à l'État. J'ai pensé que dans cette vue, posant la loi fondamentale sur les distinctions tirées de la nature de la chose, on pouvait diviser toute la nation corse en trois classes, dont l'inégalité toujours personnelle pouvait être heureusement substituée à l'inégalité de race ou d'habitation qui résulte du système féodal municipal que nous abolissons. La première classe sera celle des citoyens ; la deuxième, celle des patriotes ; la troisième, celle des aspirants. Cette distinction par classe ne doit point se faire par un cens ou dénombrement au moment de l'institution, mais elle doit s'établir successivement d'elle-même par le simple progrès du temps.

Le premier acte de l'établissement projeté doit être un serment solennel prêté par tous les Corses âgés de vingt ans et au-dessus, et tous ceux qui prêteront ce serment doivent être indirectement inscrits au nombre des citoyens. Il est bien juste que tous ces vaillants hommes, qui ont dé-

livré leur nation au prix de leur sang, étant en possession de tous ces avantages, jouissent au premier rang de la liberté qu'ils lui ont acquise. Mais, dès le jour de l'union formée et du serment solennellement prêté, tous ceux qui, nés dans l'île, n'auraient pas atteint l'âge, resteront dans la classe des aspirants, jusqu'à ce qu'aux conditions suivantes ils puissent monter aux deux autres classes :

Tout aspirant marié selon la loi, qui aura quelque fonds en propre, indépendamment de ceux de sa femme, sera inscrit dans la classe des patriotes.

Tout patriote marié ou veuf qui aura deux enfants vivants, une habitation à lui et un fonds de terre suffisant pour sa subsistance, sera inscrit dans la classe des citoyens.

Ce premier pas, suffisant pour mettre les terres en crédit, ne suffit pas pour les mettre en culture, si l'on n'ôte la nécessité d'argent qui a fait la pauvreté de l'île sous le gouvernement génois. Il faut établir pour maxime certaine que, partout où l'argent est de première nécessité, la nation se détache de l'agriculture pour se jeter dans les professions plus lucratives; l'état de laboureur est alors un objet de commerce et une espèce de manufacture pour les grands fermiers, ou de pis-aller de la misère pour la foule des paysans. Ceux qui s'enrichissent par le commerce et l'industrie placent, quand ils ont assez gagné, leur argent en fonds de terre que d'autres cultivent pour eux-mêmes; toute la nation se trouve ainsi divisée en riches fainéants, qui possèdent les terres, et en malheureux paysans, qui n'ont pas de quoi vivre en les cultivant.

Plus l'argent est nécessaire aux particuliers, plus il l'est au gouvernement; d'où il suit que, plus le commerce fleu-

rit, plus les taxes sont fortes ; et pour payer ces taxes, il ne sert de rien que le paysan cultive sa terre s'il n'en vend pas le produit ; il a beau avoir du blé, du vin, de l'huile, il lui faut absolument de l'argent ; il faut qu'il porte, çà et là, sa denrée dans les villes ; qu'il se fasse petit marchand, petit vendeur, petit fripon. Ses enfants, élevés dans le courtage débaucheur, s'attacheront aux villes et perdront le goût de leur état ; se feront matelots ou soldats plutôt que de prendre l'état de leur père. Bientôt la campagne se dépeuple et la ville regorge de vagabonds ; peu à peu le pain manque, la misère publique augmente avec l'opulence des particuliers, et l'une et l'autre, de concert, animent tous les vices qui causent enfin la ruine d'une nation.

Je regarde si bien tout système de commerce comme destructif de l'agriculture, que je n'en excepte pas même le commerce des denrées qui sont le produit de l'agriculture. Pour qu'elle pût se soutenir dans ce système, il faudrait que le profit pût se partager également entre le marchand et le cultivateur. Mais c'est ce qui est impossible, parce que le négoce de l'un étant toujours libre, et celui de l'autre forcé, le premier fera toujours la loi au second ; rapport qui, rompant l'équilibre, ne peut faire un État solide et permanent.

Il ne faut pas s'imaginer que l'île en sera plus riche lorsqu'elle aura beaucoup d'argent. Cela sera vrai vis-à-vis des autres peuples et par les rapports extérieurs ; mais en elle-même, une nation n'en est ni plus riche ni plus pauvre pour avoir plus ou moins d'argent : ce qui revient à la même chose, parce que la même quantité d'argent y circule avec plus ou moins d'activité. Non-seulement l'argent est un signe, mais c'est un signe relatif qui n'a d'effet véri-

table que par l'inégalité de la distribution. Car, supposé que dans l'île de Corse chaque particulier n'ait que dix écus, ou qu'il ait cent mille écus, c'est dans ces deux cas absolument de même pour l'état respectif de tous, et ils n'en sont entre eux ni plus riches, ni plus pauvres, et la seule différence est que la seconde supposition rend le négoce plus embarrassant. Si la Corse avait besoin des étrangers, elle aurait besoin d'argent; mais, pouvant se suffire à elle-même, elle n'en a pas besoin; et puisque l'argent n'est utile que comme ligne d'inégalité, moins il en circulera dans l'île, plus l'abondance réelle y régnera. Il faut voir si ce qu'on fait avec de l'argent ne peut se faire sans argent; et supposant qu'il se puisse, il faut comparer les deux moyens relativement à notre objet.

Il est prouvé par les faits que l'île de Corse, même dans l'état de friche et d'épuisement où elle est, suffit à la subsistance de ses habitants, puisque durant trente-six ans de guerre qu'ils ont plus manié les armes que la charrue, il n'y est cependant pas entré un seul bâtiment de denrées et de vivres d'aucune espèce; elle a même tout ce qu'il faut, outre les vivres, pour les mettre et les maintenir dans un état florissant, sans rien emprunter au dehors. Elle a de la laine pour ses étoffes, du chanvre et du lin pour des toiles et des cordages, des cuirs pour des chaussures, des bois de construction pour la marine, du fer pour des forges, du cuivre pour des ustensiles et pour de la petite monnaie; elle a du sel pour son usage, elle en aura au delà en rétablissant les salines d'Alleria, que les Génois mirent avec tant de peine et de dépense, dans un état de destruction, et qui donnait encore du sel en dépit d'eux. Les Corses, quand ils le voudraient, ne pourraient commercer au de-

hors par échange, à moins qu'ils n'achetassent des superfluités ; ainsi l'argent, même en pareil cas, ne leur serait pas nécessaire pour le commerce, puisqu'il est la seule marchandise qu'ils iraient chercher. Il suit de là que, dans les rapports de nation à nation, le Corse n'a aucun besoin d'argent.

Au dedans, l'île est assez grande et coupée par des montagnes, ses grandes et nombreuses rivières sont peu navigables ; ses parties ne communiquent pas naturellement entre elles ; mais la différence de leurs productions les tient dans une dépendance mutuelle, par le besoin qu'elles ont les unes des autres. La province du cap Corse, qui ne produit presque que du vin, a besoin de blé et d'huile que lui fournit la Bologna. Corte, sur la hauteur, donne de même des grains, et manque de tout le reste ; Bonifazio, au bord des marais et à l'autre extrémité de l'île, a besoin de tout et ne fournit rien. Le projet d'une égale population demande donc une circulation de denrées, un versement facile d'une juridiction dans une autre, par conséquent un commerce intérieur. Mais je dis à cela deux choses : l'une, qu'avec le concours du gouvernement ce commerce peut se faire en grande partie par des échanges mutuels et convenables ; et, par une suite naturelle de l'autre, ce commerce et ces échanges doivent diminuer de jour en jour et se réduire enfin à très-peu de chose.

On sait que, dans l'épuisement où les Génois avaient mis la Corse, l'argent, sortant toujours et ne rentrant point, devint à la fin si rare, que dans quelques cantons de l'île la monnaie n'était plus connue, et qu'on n'y faisait de ventes ni d'achats que par des échanges. Les Corses, dans leurs mémoires, ont cité ce fait parmi leurs griefs ; ils

avaient raison, puisque l'argent étant nécessaire pour payer les tailles, ces pauvres gens qui n'en avaient plus, saisis et exécutés dans leurs maisons, se voyaient dépouillés de leurs ustensiles les plus nécessaires, de leurs hardes, de leurs guenilles, qu'il fallait transporter d'un lieu à l'autre, et dont la vente ne rendait pas la dixième partie de leur prix, de sorte que faute d'argent ils payaient l'imposition dix fois pour une.

Mais, comme dans notre système on ne sera plus forcé de payer la taille en espèces, le défaut d'argent, n'étant point un signe de misère, ne servira point à l'augmenter; les échanges pourront donc se faire en nature et sans valeurs intermédiaires, et l'on pourra vivre dans l'abondance sans jamais manier un sou.

Je vois que sous les gouverneurs génois, qui défendaient et gênaient de mille façons la traite des denrées d'une province à l'autre, les communes faisaient des magasins de blés, de vins, d'huiles, pour attendre le moment favorable et permis pour la traite, et que ces magasins servaient aux officiers génois de prétexte à mille odieux monopoles. L'idée de ces magasins n'étant pas nouvelle, en serait d'autant plus facile à exécuter et fournirait pour les échanges un moyen commode et simple pour la nation et pour les particuliers, sans risque des inconvénients qui le rendaient onéreux au peuple.

Même sans avoir recours à des magasins ou entrepôts réels, on pourrait établir dans chaque paroisse ou chef-lieu un registre public en partie double, où les particuliers feraient inscrire chaque année, d'un côté l'espèce et la quantité des denrées qu'ils ont de trop, et de l'autre celles qui leur manquent; de la balance et comparaison des re-

gistes, faites de province à province, on pourrait tellement régler le prix des denrées et la mesure des traites, que chaque piève ferait la consommation de son superflu et l'acquisition de son nécessaire, sans qu'il y eut ni défaut ni excédant dans la quantité, et presque aussi commodément que si la récolte se mesurait sur ses besoins.

Ces opérations peuvent se faire avec la plus grande justice et sans monnaie réelle, mais par la voie d'échanges, ou à l'aide d'une simple monnaie idéale qui servirait de terme de comparaison, telle, par exemple, que sont les pistoles en France, soit en prenant pour monnaie quelque bien réel qui se nombre, comme était le bœuf chez les Grecs et la brebis chez les Romains, et qu'on fixe dans sa valeur moyenne; car alors un bœuf peut valoir plus ou moins d'un bœuf, et une brebis plus ou moins d'une brebis, différence qui rend la monnaie idéale préférable, parce qu'elle est toujours exacte, n'étant prise que pour nombre abstrait.

Tant qu'on s'en tiendra là, les traites se maintiendront en équilibre, et les échanges, se réglant uniquement sur l'abondance ou la rareté relative des denrées, et sur la plus ou moins grande facilité des transports, resteront toujours et partout en rapports compensés; et toutes les productions de l'île, également dispersées, y prendraient d'elles-mêmes le niveau de la population. J'ajoute que l'administration publique pourra sans inconvénients présider à ces traites, à ces échanges, en tenir la balance, en régler toute la mesure, en faire la distribution, parce que, tant qu'ils se feront en nature, les officiers publics n'en pourront abuser et n'en auront pas même la tentation. Au lieu que la conversion des denrées en argent ouvre la porte à toutes

les exactions, à tous les monopoles, à toutes les friponneries ordinaires aux gens en place en pareil cas.

On doit s'attendre à beaucoup d'embarras en commençant, mais ces embarras sont inévitables dans tout établissement qui commence et qui contrarie un usage établi. J'ajoute que cette régie, une fois établie, acquerra chaque année une nouvelle facilité non-seulement par la pratique et l'expérience, mais par la diminution successive des traites qui doit nécessairement en résulter, jusqu'à ce qu'elles se réduisent d'elles-mêmes à la plus petite quantité possible, ce qui est le but final que l'on doit se proposer.

Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse : c'est le principe fondamental de la prospérité de la nation, et la police que je propose va, pour sa partie, à ce but aussi directement qu'il est possible. Les denrées superflues n'étant point un objet de commerce, ne se débitant point en argent, ne seront cultivées qu'en proportion du besoin des nécessaires, et quiconque pourra se procurer immédiatement celles qui lui manquent, sera sans intérêt d'en avoir de trop. Sitôt que les produits de la terre ne seront point marchandise, leur culture se proportionnera peu à peu dans chaque province et même dans chaque héritage, au besoin général de la province et au besoin particulier des cultivateurs ; chacun s'efforcera d'avoir en nature, en sa propre culture, toutes ces choses qui lui sont nécessaires, plutôt que par des échanges, qui seront toujours de moins en moins commodes à quelque point qu'ils soient facilités.

C'est un avantage, sans contredit, de donner à chaque terrain ce qu'il est le plus propre à produire ; par cette dis-

position, l'on tire d'un pays plus et plus aisément que par aucune autre; mais cette considération, tout imposante qu'elle est, n'est que secondaire. Il vaut mieux que la terre produise un peu moins et que les habitants soient mieux ordonnés. D'après tous les mouvements de trafic et d'échanges, il est impossible que les vices destructeurs ne se glissent pas dans une nation. Le défaut de quelques conventions dans le choix du terrain peut se compenser par le travail, et il vaut mieux mal employer les champs que les hommes. Du reste, tout cultivateur peut et doit faire ce choix dans les terres, et chaque paroisse ou communauté dans ses biens communaux, comme il se dit ci-après.

On craindra, je le sens, que cette économie ne produise un effet contraire à celui que j'en attends; qu'au lieu d'exciter la culture elle ne la décourage; que les colons, n'ayant aucun débit de leurs denrées, ne négligent leurs travaux, qu'ils ne se bornent à leur subsistance, et que, sans chercher l'abondance et contents de recueillir pour eux l'absolu nécessaire, ils ne laissent au surplus leurs terres en friche. On paraîtra même fondé sur l'expérience du gouvernement génois, sous lequel la défense d'exporter les denrées hors de l'île avait exactement produit cet effet. Mais il faut considérer que sous cette administration l'argent était de première nécessité, au moins l'objet immédiat du travail, que, par conséquent, tout travail qui ne pouvait en produire était nécessairement négligé; que le cultivateur, accablé de mépris, de misère, de vexations, regardait son état comme le comble du malheur; que, voyant qu'il n'y pouvait trouver les richesses, il en cherchait quelque autre ou tombait dans le découragement. Au lieu qu'ici toutes les bases de l'institution tendent à rendre cet

état heureux dans sa médiocrité, respectable dans sa simplicité, fournissant tous les besoins de la vie, tous les tributs publics. Sans ventes et sans trafic, il n'en laisse pas même imaginer un meilleur ou plus noble; tous les moyens de la considération et tous ceux qui le rempliront, ne voyant rien au-dessus d'eux, en feront leur gloire; ils le rempliront comme les plus grands emplois, ainsi que les premiers Romains. Ne pouvant sortir de cet état, on voudra s'y distinguer, on voudra le remplir mieux que d'autres : faire de plus grandes récoltes, fournir un plus fort contingent à l'État, mériter dans les élections les suffrages du peuple; de nombreuses familles bien nourries, bien vêtues, en feront honorer les chefs, et l'abondance réelle étant l'unique objet de luxe, chacun voudra se distinguer par ce luxe-là. Tant que le cœur humain demeurera ce qu'il est, de pareils établissements ne produiront pas la paresse; ce que les magistrats en particulier, et les pères de famille doivent faire dans chaque juridiction, dans chaque piève, dans chaque héritage, pour n'avoir pas besoin des autres, le gouvernement général de l'île doit le faire pour n'avoir pas besoin des peuples voisins. Un registre exact des marchandises qui sont entrées dans l'île durant un certain nombre d'années, donnera un état sûr et fidèle de celles dont elle ne peut se passer, car ce n'est pas dans la situation présente que le luxe et le superflu y peuvent avoir lieu. Avec d'attentives observations, tant sur ce que l'île produit que sur ce qu'elle peut produire, on trouvera que le nécessaire étranger se réduit à très-peu de chose, et c'est ce qui se confirme parfaitement par les faits, puisque dans les années 1735 et 1736 que l'île, bloquée par la marine génoise, n'avait aucune communication avec

la terre ferme, non-seulement rien n'y manqua pour les comestibles, mais les besoins d'aucune espèce n'y furent insupportables. Ceux qui s'y firent sentir le plus furent les munitions de guerre, les cuirs, les cotons pour les mèches, encore suppléa-t-on à ce dernier par la moelle de certains roseaux.

De ce petit nombre d'importations nécessaires, il faut retrancher encore tout ce que l'île ne fournit pas maintenant, mais qu'elle peut fournir, mieux cultivée et vivifiée par l'industrie. Plus on doit écarter avec soin les arts oiseux, les arts d'agrément et de mollesse, plus on doit favoriser ceux qui sont utiles à l'agriculture et avantageux à la vie humaine; il ne nous faut ni sculpteurs, ni orfèvres, mais il nous faut des charpentiers et des forgerons; il nous faut des tisserands, de bons ouvriers en laine, et non pas des brodeurs ni des tireurs d'or.

On commencera à s'assurer des matières premières les plus nécessaires, savoir : le bois, le fer, la laine, le cuir, le chanvre et le lin. L'île abondait en bois tant pour la construction que pour le chauffage; mais il ne faut pas se fier à cette abondance et abandonner l'usage et la coupe des forêts à la seule discrétion des propriétaires. A mesure que la population de l'île augmentera et que les défrichements se multiplieront, il se fera dans les bois un dégât rapide qui ne pourra se réparer que très-lentement....

La Suisse était jadis couverte de bois en telle abondance qu'elle en était incommodée; mais tant pour la multiplication des pâturages que pour l'établissement des manufactures, on les a coupés sans mesure et sans règle; maintenant ces forêts immenses ne montrent que des rochers presque nus. Heureusement avertis par l'exemple de la

France, les Suisses ont vu le danger et y ont mis ordre autant qu'il a dépendu d'eux. Il reste à voir si leurs précautions ne sont pas trop tardives ; car, si malgré ces précautions leurs bois diminuent journellement, il est clair qu'ils doivent enfin se détruire.

La Corse, en s'y prenant de plus loin, n'aurait pas le même danger à craindre ; il faut établir de bonne heure une exacte police sur les forêts, et en régler tellement les coupes que la reproduction égale la consommation. Il ne faudra pas faire comme en France, où les maîtres des eaux et forêts ayant un droit sur la coupe d'un arbre, ont intérêt de tout détruire, soin dont ils s'acquittent aussi de leur mieux. Il faut de loin prévoir les besoins ; quoiqu'il ne soit pas à propos d'établir à présent une marine, le temps viendra où cet établissement doit avoir lieu, et alors on sentira l'avantage de n'avoir pas livré aux marines étrangères les belles forêts qui sont proches de la mer. On doit exploiter ou vendre les bois vieux qui ne profitent plus ; mais il faut laisser sur pied tous ceux qui sont dans leur force ; ils auront dans leur temps leur emploi.

On a trouvé, dit-on, dans l'île une mine de cuivre ; cela est bon, mais les mines de fer valent encore mieux. Il y en a sûrement dans l'île ; la situation, les montagnes, la nature du terrain, les eaux thermales qu'on trouve dans la province du cap Corse et ailleurs, tout me fait croire qu'on trouvera beaucoup de ces mines, si l'on cherche bien et qu'on emploie à ces recherches des gens entendus. Cela supposé, l'on n'en permettra pas indifféremment l'exploitation ; mais on choisira les emplacements les plus favorables, les plus à portée des bois et des rivières pour établir des forges, et où l'on pourra ouvrir les routes les plus commodes pour

le transport. On aura les mêmes attentions pour les manufactures de toute espèce, chacune dans les choses qui les regardent, afin de faciliter autant qu'il se peut le travail et sa distribution. L'on se gardera pourtant bien de former ces sortes d'établissements dans les quartiers de l'île les plus peuplés et les plus fertiles. Au contraire on choisira, toute chose égale, les terrains les plus arides, et qui, s'ils n'étaient peuplés par l'industrie, resteraient déserts. On aura par là quelque embarras de plus pour les approvisionnements nécessaires ; mais les avantages qu'on y trouvera et les inconvénients qu'on évitera doivent l'emporter infiniment sur cette considération.

D'abord nous suivons ainsi notre grand et premier principe, qui est non-seulement d'étendre et multiplier la population, mais de l'égaliser dans toute l'île autant qu'il est possible. Car si les endroits stériles n'étaient pas peuplés par l'industrie, ils resteraient déserts, et ce serait autant de perdu pour l'agrandissement possible de la nation.

Si l'on formait de pareils établissements dans les lieux fertiles, l'abondance des vivres et le profit du travail, nécessairement plus grand dans les arts que dans l'agriculture, détournant les cultivateurs ou leurs familles des soins rustiques, et dépeuplant insensiblement la campagne, forceraient d'attirer de loin de nouveaux colons pour la cultiver. Ainsi, surchargeant d'habitants quelques points du territoire, nous en dépeuplerions d'autres, et, rompant ainsi l'équilibre, nous irions directement contre l'esprit de notre institution. Le transport des denrées les rendant plus coûteuses dans les fabriques, diminuera par là le profit des ouvriers, et, tenant leur état plus rapproché de celui du cultivateur, maintiendra mieux entre eux l'équilibre. Cet

équilibre ne peut cependant être tel que l'avantage ne soit toujours pour l'industrie, soit parce que l'argent qui est dans l'État s'y porte en plus grande abondance, soit par les moyens de fortune par qui la puissance et l'inégalité font leur jeu, soit par la plus grande force qu'ont plus d'hommes rassemblés et que les savent réunir à leur avantage Il importe donc que cette partie trop favorisée demeure dans la dépendance du reste de la nation pour sa subsistance en cas de divisions intestines ; il est dans la nature de notre institution que ce soit le colon qui fasse la loi à l'ouvrier. Avec ces précautions, on peut sans danger favoriser dans l'île l'établissement des arts utiles, et je doute si ces établissements bien dirigés, ne peuvent pas *procurer* à tous le nécessaire, sans avoir besoin de rien tirer du dehors, si ce n'est quelques bagatelles pour lesquelles on permettra une importation proportionnelle, toujours balancée avec soin par l'administration.

J'ai montré jusqu'ici comment le peuple corse pouvait subsister dans l'aisance et l'indépendance avec très-peu de trafic ; comment, de ce peu qui lui sera nécessaire, la plus grande partie se peut faire *même* par des échanges, et comment il peut réduire presque à rien les nécessités des importations du dehors de l'île. On voit par là que si l'usage de l'argent et de la monnaie ne peut être absolument anéanti dans les affaires des particuliers, il se peut réduire au moins à si peu de chose qu'il ne se fera point de fortunes par cette voie, et que quand il s'en pourrait faire, elles deviendraient presque inutiles et donneraient peu d'avantage à leurs possesseurs.

Mais les finances publiques, comment les gouvernerons-

nous ? Quels revenus assignerons-nous à l'administration ? L'établirons-nous gratuite ? Comment réglerons-nous son entretien ? C'est ce qu'il faut maintenant considérer.

Les systèmes de finances sont une invention moderne : ce mot de finance n'était pas plus connu des anciens que ceux de taille et de capitation. Le souverain mettait des impositions sur les peuples conquis ou vaincus, jamais sur les sujets immédiats, surtout dans les républiques. Bien loin que le peuple d'Athènes fût chargé d'impôt, le gouvernement le payait au contraire ; et Rome, à qui ses guerres devaient tant coûter, faisait souvent des distributions de blé et même de terres au peuple. L'État subsistait cependant et entretenait de grandes armées sur mer et sur terre, et faisait des ouvrages publics considérables et d'aussi grandes dépenses, tout au moins, qu'en font proportionnellement les États modernes ; comment cela se faisait-il ?

Il faut distinguer dans les États deux époques, leur commencement et leur accroissement : dans le commencement d'un État, il n'avait d'autre revenu que le domaine public, et ce domaine était considérable. Romulus le fit du tiers de toutes les terres ; il assigna le second tiers pour l'entretien des prêtres et des choses sacrées ; le troisième tiers seulement fut partagé entre les citoyens. C'était peu, mais ce peu était franc. Croit-on que le laboureur français ne se réduirait pas volontiers au tiers de ce qu'il cultive, à condition d'avoir ce tiers franc de toute taille, de tous cens, de toute dime, et de ne payer aucune espèce d'impôt ?

Ainsi le revenu public ne se tirait point en argent, mais

en denrées et autres productions. La dépense était de même nature que la recette. On ne payait ni les magistrats, ni les troupes, on les nourrissait; on ne leur fournissait point des habits, et, dans les besoins pressants, les charges du peuple étaient en corvées et point en argent. Ses pénibles travaux publics ne coûtaient presque rien à l'État : c'était l'ouvrage de ces redoutables légions qui travaillaient comme elles se battaient, et qui n'étaient pas composées de canaille, mais de citoyens.

Quand les Romains commencèrent à s'agrandir et devinrent conquérants, ils prirent sur les peuples vaincus l'entretien de leurs troupes; quand ils les payèrent, les sujets furent imposés, jamais les Romains. Dans les dangers pressants, le sénat se cotisait, il faisait des emprunts qu'il rendait fidèlement; et, durant toute la république, je ne sache pas que jamais le peuple romain ait payé d'imposition pécuniaire ni par tête ni sur les terres.

Corses, voilà un beau modèle; ne vous étonnez pas qu'il y eût plus de vertu chez les Romains qu'ailleurs; l'argent y était moins nécessaire, l'État avait de petits revenus et faisait de grandes choses. Son trésor était dans les vies des citoyens. Je pourrais dire que par la situation de la Corse et par la forme de son gouvernement, il n'y en aura point au monde de moins dispendieux, puisque, étant une île et une république, elle n'aura nul besoin de troupes réglées, et que les chefs de l'État, rentrant tous dans l'égalité, ne pourront rien tirer de la masse commune qui n'y retourne en peu de temps.

Mais ce n'est pas ainsi que j'envisage le nerf de la force publique. Au contraire, je veux que l'on dépense beaucoup pour le service de l'État; je ne dispute que sur le choix des

espèces. Je regarde les finances comme la graisse du corps politique qui, s'engageant dans certains réseaux musculaires, surcharge le corps d'un embonpoint inutile et le rend plutôt lourd que fort. Je veux nourrir l'État d'un aliment plus salubre qui, par lui-même, aura sa subsistance, qui pourra se changer en fibres, en muscles, sans engorger les vaisseaux, qui donne de la vigueur et non de la grosseur aux membres, et qui renforce le corps sans l'appesantir.

Loin de vouloir que l'État soit pauvre, je voudrais, au contraire, qu'il eût tout, et que chacun n'eût sa part aux biens communs qu'en proportion de ses services. L'acquisition de tous les biens des Égyptiens, faite au roi par Joseph, eût été bonne s'il n'eût fait trop ou trop peu. Mais, sans entrer dans les spéculations qui m'éloignent de mon objet, il suffit de faire entendre ici ma pensée, qui n'est pas de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais à la renfermer dans les plus étroites bornes, de lui donner une mesure, une règle, un frein qui la contienne, la dirige, qui la subjugue et la tienne toujours subordonnée au bien public. Je veux, en un mot, que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte, et celle des citoyens aussi petite, aussi faible qu'il est possible. Voilà pourquoi j'évite de la mettre en choses dont le possesseur particulier est trop maître, telles que la monnaie et l'argent, que l'on cache aisément à l'inspection publique.

L'établissement d'un domaine public n'est pas, j'en conviens, une chose aussi facile à faire aujourd'hui dans la Corse déjà partagée à ses habitants, qu'elle le fut dans Rome naissante, avant que ses territoires conquis appar-

tinssent encore au *peuple*. Cependant je sais qu'il existe dans l'île une grande quantité d'excellentes terres en friche, dont il est très-facile au gouvernement de tirer parti, soit en les aliénant pour un certain nombre d'années à ceux qui les mettront en culture, soit en les faisant défricher par corvées chacune dans sa communauté. Il faudrait avoir été sur les lieux pour juger de la distribution qu'on peut faire de ces terres et du parti qu'on en peut tirer ; mais je ne doute point qu'au moyen de quelques échanges et de certains arrangements peu difficiles on ne puisse, dans chaque juridiction et même dans chaque piève, se procurer les fonds communaux qui pourront même augmenter en peu d'années par l'ordre dont il sera parlé dans la loi des successions.

Un autre moyen plus facile encore, et qui doit fournir un revenu plus net, plus sûr et beaucoup plus considérable, est de suivre un exemple que j'ai sous les yeux dans les cantons protestants : lors de la réformation, ces cantons s'emparèrent des dimes ecclésiastiques, et ces dimes, avec lesquelles ils entretiennent honnêtement leur clergé, ont fait le principal revenu de l'État.

Je ne dis pas que les Corses doivent toucher aux revenus de l'Église, à Dieu ne plaise ! mais je crois que le peuple ne peut pas se trouver vexé quand l'État lui demandera autant que lui demande le clergé, déjà suffisamment renté en fonds de terre ; l'assiette de cette taxe sera prise sans peine et sans embarras, et presque sans frais, puisqu'on n'aura qu'à doubler la dime ecclésiastique et à en prendre la moitié.

Je tire une troisième sorte de revenu, la plus sûre et la meilleure, des hommes mêmes, en employant leur travail,

leurs bras, et leurs cœurs plutôt que leurs bras, au service de la patrie, soit pour sa défense dans les milices, soit pour ses commodités par des corvées dans les travaux publics.

Que le mot de corvée n'effarouche point des républicains : je sais qu'il est en abomination en France ; mais l'est-il en Suisse ? Les chemins s'y font aussi par corvées, et personne ne se plaint ; l'apparente commodité du payement ne peut séduire que des esprits superficiels, et c'est une maxime certaine que moins il y a d'intermédiaires entre le besoin et le service, moins le service doit être onéreux.

Sans oser déployer tout à fait ma pensée, sans donner ici les corvées et tous les travaux personnels des citoyens pour un bien absolu, je conviendrai si l'on veut, qu'il serait mieux que tout cela se fit en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte, surtout quand celui qui l'impose est du même état que ceux qui sont imposés.

Au reste, pour que la contribution soit répartie avec égalité, il est juste que celui qui, n'ayant point de terres, ne peut payer la dîme sur leur produit, la paye du travail de ses bras ; ainsi les corvées doivent tomber spécialement sur l'ordre des aspirants. Mais des citoyens et des patriotes doivent les conduire au travail et leur en donner l'exemple ; que tout ce qui se fait pour le bien public soit toujours honorable ; que le magistrat même, occupé d'autres soins, montre que ceux-là ne sont pas au-dessous de lui, comme ces consuls romains qui, pour donner l'exemple

à leurs troupes, mettaient les premiers la main aux travaux du camp.

Quant aux amendes et confiscations, qui font dans les républiques une quatrième sorte de recette, j'espère, au moyen du présent établissement, qu'elle sera nulle à peu près dans la nôtre; ainsi je ne la mets pas en ligne de compte.

Tous ces revenus publics étant en nature de choses plutôt qu'en monnaie, paraissent plus embarrassants dans leur recouvrement, dans leur garde et dans leur emploi, et cela est vrai en partie; mais il s'agit moins ici de l'administration la plus facile que de la plus saine, et il vaut mieux qu'elle donne un peu plus d'embarras et qu'elle engendre moins d'abus.

Le meilleur système économique pour la Corse et pour une république, assurément pas le meilleur pour une monarchie et pour un grand État, celui que je propose, ne réussirait ni en France ni en Angleterre, et ne pourrait pas même s'y établir; mais il a le plus grand succès dans la Suisse où il est établi depuis des siècles, et il est le seul qu'elle ait pu supporter. On donne à ferme les recettes dans chaque juridiction; elles se font en nature ou en argent, au choix des contribuables; le paiement des magistrats et officiers se fait aussi, pour la plus grande partie, en blé, en vin, en fourrage, en bois. De cette manière, le recouvrement n'est ni embarrassant au public, ni onéreux aux particuliers; mais l'inconvénient que j'y vois est qu'il y ait des hommes dont le métier est de gagner sur le prince et de vexer les sujets.

Il importe extrêmement de ne souffrir dans la république aucun financier par état, moins à cause de leurs gains malhonnêtes qu'à cause de leur pénible et fâcheux exem-

ple, qui, trop prompt à se répandre dans la nation, détruit tous les bons sentiments par l'estime donnée à l'abondance illicite, dont les avantages couvrent de mépris et d'opprobre le désintéressement, la simplicité, les mœurs et toutes les vertus.

Gardons-nous d'augmenter le trésor pécuniaire aux dépens du trésor moral : c'est ce dernier qui nous met vraiment en possession des hommes et de toute leur puissance, au lieu que par l'autre on n'obtient que l'apparence des services ; mais on n'achète point la volonté. Il vaut mieux que l'administration du fisc soit celle d'un père de famille, et perde quelque chose, que de gagner davantage et être celle d'usurier. Laissons donc la recette en régie, dût-elle rapporter beaucoup moins ; évitons même de faire de cette régie un métier, car ce serait presque le même inconvénient que de la mettre en ferme. Ce qui rend le plus pernicieux un système de finance, c'est le financier : rien de pire que ce modèle ; il ne faut point de publicains dans l'État. Au lieu de faire de la régie des recettes et des revenus publics un métier lucratif, il en faut faire, au contraire, l'épreuve du mérite et de l'intégrité des jeunes citoyens ; il faut que cette régie soit, pour ainsi dire, le noviciat des emplois publics et le premier pas pour parvenir aux magistratures. Ce qui m'a suggéré cette idée est la comparaison de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont chacun connaît les déprédations et le brigandage, avec celle de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui offre un exemple d'ordre et de désintéressement qui n'a peut-être rien d'égal sur la terre. D'où vient cette différence ? Les Lyonnais, en eux-mêmes, valent-ils mieux que les Parisiens ? Non ; mais à cet office d'administrateur on est tenu de passer, et il faut

commencer par le bien remplir pour pouvoir devenir échevin et prévôt des marchands ; au lieu qu'à Paris les administrateurs sont tels par état pour leur vie ; ils s'arrangent pour tirer le meilleur parti possible d'un emploi qui n'est point pour eux une épreuve, mais un métier, une récompense, un état attaché, pour ainsi dire, à d'autres états. Il y a certaines places dont il est convenu que les administrateurs seront augmentés par le droit de voler les pauvres.

Et qu'on ne pense pas que ce travail demande plus d'expérience et de lumières que n'en peuvent avoir des jeunes gens ; il ne demande qu'une activité à laquelle ils sont singulièrement propres ; et comme ils sont d'ordinaire moins avarés, moins durs dans l'exaction que les gens âgés, sensibles, d'une part, aux misères du pauvre, et de l'autre, intéressés fortement à bien remplir un emploi qui leur sert d'épreuve, il s'y conduisent précisément comme il convient à la chose.

Chaque paroisse rendra ses comptes à la piève, celui de chaque piève à sa juridiction, et celui de chaque juridiction à la chambre des comptes, qui sera composée d'un certain nombre de conseillers d'État. Le trésor public consistera de cette manière, pour la plus grande partie, en denrées et autres productions réparties en magasins dans toute la république, et pour quelque partie en argent, qui sera mis dans la caisse générale après avoir prélevé les menues dépenses à faire sur les lieux.

Comme les particuliers seront toujours libres de payer leur contingent en argent, ou en denrées, au taux qui sera fait tous les ans dans chaque juridiction ; le gouvernement, ayant une fois calculé la meilleure proportion qui doit se

trouver entre ces deux espèces de contribution, sitôt que cette proportion s'altérera, sera à même d'apercevoir sur-le-champ cette altération, d'en chercher la cause et d'y remédier. C'est ici la clef de notre gouvernement politique, la seule partie qui demande de l'art, des calculs, de la méditation. C'est pourquoi la chambre des comptes, qui partout ailleurs n'est qu'un tribunal très-subordonné, aura ici le timon des affaires, donnera le branle à toute l'administration, et sera composée des premières têtes de l'État. Quand les recouvrements en denrées passeront leur moyenne, et que ceux en argent n'atteindront pas à la leur, ce sera signe que l'agriculture et la population vont bien, mais que l'industrie utile se néglige; il conviendra de la ranimer un peu de peur que les particuliers ne deviennent aussi trop isolés, trop indépendants, trop sauvages, ne tiennent plus assez au gouvernement. Mais ce défaut de proportion, signe infallible de prospérité, sera toujours peu à craindre et facile à remédier. Il n'en sera pas de même du défaut contraire, lequel, sitôt qu'il se fait sentir, est déjà de la plus grande conséquence et ne peut être trop tôt corrigé; car, quand les contribuables fourniront plus d'argent que de denrées, ce sera une marque assurée qu'il y a trop d'exportation chez l'étranger, que les arts lucratifs s'étendent dans l'île aux dépens de l'agriculture, que le commerce devient trop facile, et conséquemment que la simplicité et toutes les vertus qui lui sont attachées commencent à dégénérer. Les abus qui produisent cette altération indiquent les remèdes qu'il y faut apporter; mais ces remèdes demandent une grande sagesse dans la manière de les administrer, car il est ici bien plus aisé de prévenir le mal que de le détruire.

Si l'on ne fait que mettre des impôts sur les objets de luxe, fermer ses ports au commerce étranger, supprimer les manufactures, arrêter la circulation des espèces ; on ne ferait que jeter le peuple dans la paresse, la misère, le découragement : on fera disparaître l'argent sans multiplier les denrées, on ôtera en réforme de la fortune sans rétablir celle du travail.

Toucher au prix des monnaies est encore une mauvaise opération dans une République ; premièrement, parce que c'est alors le public qui se vole lui-même, ce qui ne signifie rien du tout ; en second lieu, parce qu'il y a entre la quantité des signes et celle des choses une proportion qui en règle toujours de même la valeur respective, et que, quand le prince veut changer les signes, il ne fait que changer les noms, puisque alors la valeur des choses change nécessairement en même rapport. Chez les rois c'est autre chose, et quand le prince hausse les monnaies, il en retire l'avantage réel de voler ses créanciers.

Mais, pour peu que cette opération se répète, cet avantage se compense et s'efface par la perte du crédit public. Établissez alors des lois somptuaires, mais rendez-les toujours plus sévères pour les premiers de l'État, relâchez-les pour les degrés inférieurs ; faites qu'il y ait de la vanité à être simple, et qu'un riche ne sache en quoi se faire honneur de son argent. Ce ne sont point là des spéculations impraticables ; c'est ainsi que les Vénitiens, n'accordant qu'à leurs nobles le droit de porter leur gros vilain drap noir de Padoue, font que les meilleurs citadins tiennent à honneur d'avoir la même permission.

Quand il y a de la simplicité dans les mœurs, les lois agraires sont nécessaires, parce qu'alors le riche, ne pou-

vant placer sa richesse en autre chose, accumule ses possessions. Mais ni les lois agraires, ni aucune loi, ne peuvent jamais avoir d'effet rétroactif, et l'on ne peut confisquer nulles terres acquises légitimement, en quelque quantité qu'elles puissent être, en vertu d'une loi postérieure qui défende d'en avoir tant. Aucune loi ne peut dépouiller aucun particulier d'aucune portion de son bien, la loi peut seulement l'empêcher d'en acquérir davantage; alors s'il enfreint la loi il mérite châtement, et le surplus illégitimement acquis, peut et doit être confisqué. Les Romains virent la nécessité des lois agraires, quand il n'était plus temps de les établir, et, faute de la distinction que je viens de faire, ils détruisirent enfin la république par un moyen qui l'eût dû conserver. Les Gracques voulant ôter aux patriciens leurs terres, il eût fallu les empêcher de les acquérir. Il est bien vrai que dans la suite ces mêmes patriciens en acquirent encore malgré la loi; mais c'est que le mal était invétéré quand elle fut portée et qu'il n'était plus temps d'y remédier.

La crainte et l'espoir sont les deux instruments avec lesquels on gouverne les hommes; mais au lieu d'employer l'un et l'autre, il faut en user selon leur nature. La crainte n'excite pas, elle retient, et son usage dans les lois pénales n'est pas de porter à bien faire, mais d'empêcher de faire le mal. Nous ne voyons pas même que la crainte de la misère rende les fainéants laborieux. Ainsi, pour exciter parmi les hommes une véritable émulation au travail, il ne faut pas le leur montrer comme un moyen d'éviter la faim, mais comme un moyen d'aller au bien-être. Ainsi posons cette règle générale, que nul ne doit être châtié pour s'être abstenu mais pour avoir fait.

Pour éveiller donc l'activité d'une nation, il faut lui présenter de grandes espérances, de grands désirs, de grands motifs positifs d'agir. Les grands mobiles, bien examinés, qui font agir les hommes, se réduisent à deux, la volupté et la vanité ; encore si vous ôtez de la première tout ce qui appartient à l'autre, vous trouverez en dernière analyse que tout se réduit à la presque seule vanité. Il est aisé de voir que tous les voluptueux de parade ne sont que vains ; leur volupté prétendue n'est qu'ostentation et consiste plus à la montrer ou à la décrire qu'à la goûter. Le vrai plaisir est simple et paisible, il aime le silence et le recueillement : celui qui le goûte est tout à la chose, il ne s'amuse pas à dire : J'ai du plaisir. Or la vanité est le fruit de l'opinion, elle en naît et s'en nourrit. D'où il suit que les arbitres de l'opinion d'un peuple le sont de ses actions. Il recherche les choses à proportion du prix qu'il leur donne ; lui montrer ce qu'il doit estimer, c'est lui dire ce qu'il doit faire (ce nom de vanité n'est pas bien choisi, parce qu'elle n'est qu'une des deux branches de l'amour-propre). L'opinion qui met un grand prix aux objets frivoles produit la vanité ; mais celle qui tombe sur des objets grands et beaux par eux-mêmes produit l'orgueil. On peut donc rendre un peuple orgueilleux ou vain, selon le choix des objets sur lesquels on dirige ses jugements.

L'orgueil est plus naturel que la vanité, puisqu'il consiste à s'estimer par des biens vraiment estimables ; au lieu que la vanité, donnant un prix à ce qui n'en a point, est l'ouvrage de préjugés lents à naître. Il faut du temps pour fasciner les yeux d'une nation. Comme il n'y a rien de plus réellement beau que l'indépendance et la puissance, tout peuple qui se forme est d'abord orgueilleux ; mais jamais

peuple nouveau ne fut vain, car la vanité, par sa nature, est individuelle et ne peut être l'instrument d'une aussi grande chose que de former un corps de nation.

Deux états contraires jettent les hommes dans l'engourdissement de la paresse : l'un est cette paix de l'âme qui fait qu'on est content de ce qu'on possède; l'autre est une convoitise insatiable qui fait sentir l'impossibilité de la contenter. Celui qui vit sans désirs et celui qui sait ne pouvoir obtenir ce qu'il désire restent également dans l'inaction. Il faut pour agir qu'on aspire à quelque chose et qu'on puisse espérer d'y parvenir. Tout gouvernement qui veut jeter de l'activité parmi le peuple doit avoir soin de mettre à sa portée des objets capables de le tenter. Faites que le travail offre aux citoyens de grands avantages, non-seulement selon votre estimation mais selon la leur, infailliblement vous les rendrez laborieux. Entre les avantages les plus attrayants ne sont pas toujours les richesses, mais elles peuvent l'être moins qu'aucun autre, tant qu'elles ne servent pas de moyen pour parvenir à ceux dont on est tenté.

La voie la plus générale et la plus sûre qu'on puisse avoir pour satisfaire ses désirs quels qu'ils puissent être, est la puissance. Ainsi, quelque passion à laquelle un peuple ou un homme soient enclins, s'ils en ont de viles ils aspireront vilement à la puissance, soit comme fin s'ils sont orgueilleux ou vains, soit comme moyen s'ils sont vindicatifs ou voluptueux.

C'est donc dans l'économie bien entendue de la puissance civile que consiste le grand art du gouvernement, non-seulement pour se maintenir lui-même, mais pour ré-

pandre dans tout l'État, l'activité, la vie, pour rendre le peuple actif et laborieux. La puissance civile s'exerce de deux manières, l'une légitime par l'autorité, l'autre abusive par les richesses. Partout où les richesses dominent, la puissance et l'autorité sont ordinairement séparées, parce que les moyens d'acquérir la richesse et les moyens de parvenir à l'autorité n'étant pas les mêmes, sont rarement employés par les mêmes gens. Alors la puissance apparente est dans les mains des magistrats et la puissance réelle dans celle des riches. Dans un tel gouvernement tout marche au gré des passions des hommes, rien ne tend au but de l'institution. Il arrive alors que l'objet de la convoitise se partage : les uns aspirent à l'autorité pour en vendre l'usage aux riches et s'enrichissent eux-mêmes par ce moyen; les autres et le plus grand nombre vont directement aux richesses, avec lesquelles ils sont sûrs d'avoir un jour la puissance en achetant, soit l'autorité, soit ceux qui en sont les dépositaires.

Supposez que, dans un État ainsi constitué, les honneurs et l'autorité, d'un côté, soient héréditaires, et que, de l'autre, les moyens d'acquérir les richesses, hors de la portée du plus petit nombre, dépendent du crédit et de la faveur, des amis : il est impossible alors que, tandis que quelques aventuriers iront à la fortune et de là, par degrés, aux emplois, le découragement universel ne gagne pas le gros de la nation et ne la jette pas dans la langueur.

Ainsi généralement, chez toute nation riche, le gouvernement est faible, et j'appelle également de ce nom celui qui n'agit qu'avec faiblesse, et ce qui revient au même, celui qui a besoin de moyens violents pour se maintenir.

Je ne puis mieux éclaircir ma pensée que par l'exemple de Carthage et de Rome. La première massacrait, mettait en croix ses généraux, ses magistrats, ses membres, et n'était qu'un gouvernement faible que tout effrayait et ébranlait sans cesse. La seconde n'ôtait la vie à personne, ne confisquait pas même les biens ; le criminel accusé pouvait s'en aller paisiblement, et le procès finissait là. La vigueur de cet admirable gouvernement n'avait pas besoin de cruauté, le plus grand des malheurs était de cesser d'être un de ses membres.

Les peuples seront laborieux quand le travail sera en honneur, et il dépend toujours du gouvernement de l'y mettre. Que la considération et l'autorité soient à la portée des citoyens, ils s'efforceront d'y atteindre ; mais s'ils les voient trop loin d'eux, ils ne feront pas un pas. Ce qui les jette dans le découragement, n'est pas la grandeur du travail, c'est son inutilité.

On me demandera si c'est en labourant son champ qu'on acquiert les talents nécessaires pour gouverner. Je répondrai que oui dans un gouvernement simple et droit tel que le nôtre ; des grands talents sont le supplément du zèle patriotique ; ils sont nécessaires pour mener un peuple qui n'aime point son pays et n'honore point ses chefs ; mais faites que le peuple s'affectionne à la chose publique, cherche des vertus, et laissez là vos grands talents, ils feraient plus de mal que de bien : le meilleur mobile d'un gouvernement est l'amour de la patrie, et cet amour se cultive avec les champs. Le bon sens suffit pour mener un État bien constitué, et le bon sens se trouve autant dans le

cœur que dans la tête : les hommes que leurs passions n'a-
veuglent pas font toujours bien.

Les hommes sont naturellement paresseux ; mais l'ar-
deur du travail est le premier fruit d'une société bien ré-
glée, et quand un peuple retombe dans la paresse et le
découragement, c'est toujours par l'abus de cette même
société, qui ne donne plus au travail le prix qu'il en doit
attendre.

Partout où l'argent règne, celui que le peuple donne
pour maintenir sa liberté est toujours l'instrument de son
esclavage, et ce qu'il paye aujourd'hui volontairement est
employé à le faire payer demain par force.

.
. . . C'est alors qu'il faudra employer l'excédant à l'in-
dustrie et aux arts pour attirer de l'étranger ce qui manque
à un peuple si nombreux, pour sa subsistance. Alors naî-
tront aussi peu à peu les vices inséparables de ces éta-
blissements, et qui, corrompant par degré la nation par ses
goûts et dans ses principes, altéreront et détruiront enfin
le gouvernement. Ce mal est inévitable.
Il faut que toutes les choses humaines finissent : il est beau
qu'après une longue et vigoureuse existence un État finisse
par l'excès de la population.

De cette dépendance mutuelle qu'on croit être le lien de
la société, naissent tous les vices qui la détruisent. . .

Le peuple anglais n'aime pas la liberté pour elle-même ;
il l'aime parce qu'elle produit de l'argent.

DEUXIÈME PARTIE

FRAGMENTS SÉPARÉS

Tout enfant né dans l'île sera citoyen, et membre de la République quand il aura l'âge, en suivant les statuts, et nul ne pourra l'être que de cette manière.

Ainsi le droit de cité ne pourra être donné à nul étranger, sauf une seule fois en cinquante ans à un seul, s'il se présente et qu'il en soit jugé digne ; sa réception sera une fête générale dans toute l'île.

Tout Corse qui, à quarante ans accomplis, ne sera pas marié et ne l'aura point été, sera exclus du droit de cité pour toute sa vie.

Tout particulier qui changeant de domicile passera d'une piève à l'autre, perdra son droit de cité pour trois ans, et au bout de ce temps, sera inscrit dans la nouvelle

reilles, mais non plus grandes, même de terres moins bonnes ; et tous dons, tous legs qui lui pourront être faits en terres seront nuls.

Parce que vous avez gouverné justement pendant trois ans un peuple libre, il vous confie encore pour trois ans la même administration.

Nul homme garçon ne pourra tester, mais tout son bien passera à la communauté.

Corses, faites silence, je vais parler au nom de tous. Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent, et que ceux qui consentent lèvent la main.

Il faudra faire précéder cet acte par une proclamation générale portant injonction à chacun de se rendre au lieu de son domicile dans un temps qu'on prescrira, sous peine de perdre son droit de naissance ou de naturalité.

1° Toute la nation corse se réunira par un serment solennel en un seul corps politique dont tant les corps qui doivent la composer que les individus seront désormais les membres.

2° Cet acte d'union sera célébré le même jour dans toute l'île, et tous les Corses y assisteront autant qu'il se pourra, chacun dans sa ville, bourgade ou paroisse, ainsi qu'il sera plus particulièrement ordonné.

3° Formule du serment prononcé sous le ciel, et la main sur la Bible :

Au nom de Dieu tout-puissant et sur les saints Évangiles,

par un serment sacré et irrévocable, je m'unis de corps, de biens, de volonté et de toute ma puissance à la nation corse, pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et mourir pour elle, d'observer toutes ses lois et d'obéir à ses chefs et magistrats légitimes en tout ce qui sera conforme aux lois. Ainsi Dieu me soit en aide en cette vie, et fasse miséricorde à mon âme. Vivent à jamais la liberté, la justice et la République des Corses. Amen. Et tous, tenant la main droite élevée, répondront : Amen.

Il sera tenu dans chaque paroisse un registre exact de tous ceux qui auront assisté à cette solennité. Leur nom, le nom de leur père, leur âge et leur domicile y seront marqués.

Quant à ceux qui, par des empêchements valables, n'auront pu assister à cette solennité, il leur sera assigné d'autres jours pour prêter le même serment, et se faire inscrire quatre mois au plus tard après le serment solennel; passé lequel terme, tous ceux qui auront négligé de remplir ce devoir seront forclos de leur droit et resteront dans la classe des étrangers ou aspirants, dont il sera parlé ci-après.

Un pays est dans sa plus grande force indépendante quand la terre y produit autant qu'il est possible; c'est-à-dire quand elle a autant de cultivateurs qu'elle peut en avoir.

De toutes les manières de vivre celle qui attache le plus les hommes à leur pays est la vie rustique.

Pour chaque enfant qu'il aura de plus que cinq, il lui sera alloué un patrimoine sur la commune.

Les pères qui auront des enfants absents ne pourront les passer en compte qu'après leur retour, et ceux qui seront une année entière hors de l'île ne pourront plus être comptés même après leur retour.

On les détournera de la superstition en les occupant beaucoup de leurs devoirs de citoyens, en mettant de l'appareil aux fêtes nationales, en ôtant beaucoup de leur temps aux cérémonies ecclésiastiques pour en donner aux cérémonies civiles, et cela se peut faire avec un peu d'adresse, sans fâcher le clergé, en faisant en sorte qu'il y ait toujours quelque part, mais que cette part soit si petite, que l'attention n'y demeure point fixée.

Les gardes des lois pourront convoquer les états généraux toutes les fois qu'il leur plaira, et depuis le jour de la convocation jusqu'au lendemain de l'assemblée, l'autorité du grand Podestat et du Conseil d'État sera suspendue.

La personne des gardes des lois sera sacrée et inviolable, et il n'y aura personne dans l'île qui ait la puissance de les arrêter.

Chaque piève aura le droit de révoquer les siens et de

leur en substituer d'autres toutes les fois qu'il lui plaira ; mais, à moins qu'ils ne soient rappelés expressément, ils seront à vie.

Les états, une fois convoqués extraordinairement par le Sénat, ne pourront se dissoudre que le Sénat ou le grand Podestat ne soient cassés.

Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité, en sorte que chacun ait quelque chose et personne n'ait rien de trop.

Tout Corse qui quittera sa piève pour s'aller habiter dans une autre perdra son droit de cité pendant trois ans, au bout desquels, sur sa requête et une proclamation, si rien ne vient à sa charge, il sera inscrit sur les registres de la nouvelle piève, et dans le même ordre : citoyen s'il était citoyen, patriote, s'il était patriote et aspirant s'il n'était qu'aspirant.

Il n'y aura dans l'île aucun carrosse ; les ecclésiastiques et les femmes pourront se servir de chaises à deux roues ; mais les laïques, de quelque rang qu'ils soient, ne pourront voyager qu'à pied ou à cheval, à moins qu'ils ne soient estropiés ou gravement malades.

Nul ne sera admis au serment en choses concernant son intérêt.

Nul ne pourra être mis en prison pour dettes, et même, dans les saisies qu'on pourra faire dans les maisons d'un débiteur, on lui laissera, outre ses hardes pour se couvrir, sa charrue, ses bœufs, son lit et ses meubles les plus indispensables.

Tout garçon qui se mariera avant l'âge de vingt ans accomplis, ou seulement après l'âge de trente ans accomplis, ou qui épousera une fille ayant moins de quinze ans accomplis, ou une personne fille ou veuve dont l'âge diffère du sien de plus de vingt ans, demeurera exclus de l'ordre des citoyens, à moins qu'il n'y parvienne par récompense publique pour services rendus à l'État.

Vu l'inégale distribution des productions de l'île, il ne faut pas fermer les communications; il faut en quelque chose avoir égard aux préjugés du peuple et à sa courte vue. Voyant qu'on ne lui permet pas d'aller à son voisinage chercher chez ses compatriotes les denrées qui lui manquent, il accuserait nos lois de caprice et de dureté; il se mutinerait contre elles, ou les hairait en secret.

Si nous pouvions nous passer d'argent et avoir tous les avantages que l'argent donne, nous jouirions bien mieux de ces avantages qu'avec les richesses; puisque nous les aurions séparés des vices qui les empoisonnent et que l'argent amène avec lui.

Nul ne doit être magistrat par état, ni soldat par état. Tous doivent être prêts à remplir indistinctement les fonc-

tions que la patrie leur impose. Il ne doit point y avoir d'autre état dans l'île que celui de citoyen, et celui-là seul doit comprendre tous les autres.

Tant que l'argent sera utile aux Corses, ils l'aimeront ; et tant qu'ils l'aimeront, la République entretiendra parmi eux des émissaires et des traitres qui influenceront sur les délibérations et tiendront pour ainsi dire l'État aux gages de ses anciens maîtres.

Il ne faut point compter sur un enthousiasme vif, mais toujours court, à la suite de la liberté recouvrée. L'héroïsme populaire est un moment de fougue que suit la langueur et le relâchement. Il faut fonder la liberté d'un peuple sur sa manière d'être et non pas sur ses passions. Car ses passions sont passagères et changent d'objet ; mais l'effet d'une bonne constitution se prolonge autant qu'elle, et aucun peuple ne saurait demeurer libre qu'aussi longtemps qu'il se trouve bien de la liberté.

Qu'ils se ressouvient bien que toute espèce de privilège est au profit des particuliers qui les obtiennent, et à la charge de la nation qui les donne.

C'est la contradiction ridicule où tombent tous les gouvernements violents, qui voulant tenir les peuples dans un état de faiblesse, veulent pourtant se mettre par eux dans un état de force.

La nation ne sera point illustre, mais elle sera heureuse. On ne parlera pas d'elle, elle aura peu de considération au dehors ; mais elle aura l'abondance, la paix et la liberté dans son sein.

Tout plaideur qui aura rejeté l'arbitrage des anciens, ou qui, l'ayant admis, refusera de s'en rapporter à leur jugement, s'il perd son procès en justice réglée, sera noté incapable pendant cinq ans d'exercer aucun emploi public.

Toute fille qui épousera un Corse, de quelle classe qu'il soit, sera dotée par la piève du marié : cette dot sera toujours un fonds de terre et suffira, s'il est aspirant, pour le faire monter à la classe des patriotes.

De tous les gouvernements, le démocratique est toujours le moins dispendieux, parce que le luxe public n'est que dans l'abondance des hommes, et que, où le public est le maître, la puissance n'a nul besoin de signe éclatant.

Car que deux ou plusieurs États soient soumis au même prince, cela n'a rien de contraire au droit et à la raison. Mais qu'un État soit sujet d'un autre État, cela paraît incompatible avec la nature du corps politique.

Quoique je sache que la nation corse a des préjugés très-contraires à mes principes, mon intention n'est point d'employer l'art de persuader pour les leur faire adopter.

Je veux leur dire, au contraire, mon avis et mes raisons avec une telle simplicité, qu'il n'y ait rien qui puisse les séduire ; parce qu'il est très-possible que je me trompe, et que je serais bien fâché qu'ils adoptassent mon sentiment à leur préjudice.

D'où vinrent à la Corse les dissensions, les querelles, les guerres civiles qui la déchirèrent pendant tant d'années, et la forcèrent enfin de recourir aux Pisans, puis aux Génois ? Tout cela ne fut-il pas l'ouvrage de sa noblesse ; ne fut-ce pas elle qui réduisit le peuple au désespoir et le força de préférer un esclavage tranquille aux maux qu'il souffrait sous tant de tyrans ? Veut-il maintenant, après avoir secoué le joug, rentrer dans l'état qui le força de s'y soumettre ?

Je ne leur prêcherai pas la morale, je ne leur ordonnerai pas d'avoir des vertus ; mais je les mettrai dans une position telle qu'ils auront ces vertus sans en connaître le mot, et qu'ils seront bons et justes, sans trop savoir ce que c'est que justice et bonté.

Je ne sais comment cela se fait, mais je sais bien que les opérations dont l'on tient le plus de registres et de livres de compte sont précisément celles où l'on friponne le plus.

Tels étaient ces jeunes Romains qui commençaient par être questeurs ou trésoriers des armées avant que de les

commander. De tels financiers n'étaient pas des hommes vils, il ne leur entrait pas même dans la tête qu'on pût gagner sur les deniers publics, et des caisses militaires pouvaient sans risque passer dans les mains des Catons.

Au lieu de réprimer le luxe par des lois somptuaires, il vaut mieux le prévenir par une administration qui le rende impossible.

Je suis persuadé qu'en cherchant bien l'on trouvera des mines de fer dans l'île ; il vaudrait mieux qu'on y trouvât des mines de fer que des mines d'or.

Dans le doute même il vaut mieux commencer par l'état qui naturellement mène à l'autre, et duquel on peut toujours y passer si l'on espère s'en trouver mieux, que par celui d'où l'on ne revient plus au premier et qui n'a plus devant lui que destruction et ruine.

Le prerogative che godezanno le suddette famiglie.

Cet article est destructif de l'esprit de la République, qui veut que le militaire soit extrêmement subordonné au magistrat et ne se regarde que comme le ministre des ministres de la loi. Il importe extrêmement que le militaire ne soit point un état par lui-même, mais un accident de l'état de citoyen. Si la noblesse avait des prérogatives, des distinctions dans les troupes, bientôt les officiers militaires se croiraient au-dessus des officiers civils ; les chefs de la République ne seraient plus regardés que comme des

robins, et l'État, gouverné militairement, tomberait très-promptement sous le despotisme.

Et il fallut que les Corses payassent un tribut pour obtenir la grâce d'être désarmés.

C'est un excellent moyen d'apprendre à tout rapporter à la loi, que de voir rentrer dans l'état privé l'homme qu'on a tant respecté tandis qu'il était en place, et c'est pour lui-même une grande leçon pour maintenir les droits des particuliers, d'être assuré qu'un jour il se retrouvera dans leur nombre.

Par exemple, la province de Cap-Corse ne pouvant rien produire que du vin, il faut empêcher qu'il ne s'en cultive assez dans tout le reste de l'île pour que cette partie ne puisse plus débiter le sien.

Car la propriété particulière étant si faible et si dépendante, le gouvernement n'a besoin que de peu de force, et conduit, pour ainsi dire, les peuples avec un mouvement du doigt.

Où sont les princes qui s'avisent d'assembler des théologiens pour consulter si ce qu'ils veulent entreprendre est légitime?

Faites attention, je vous supplie, que je ne donne ici les

corvées, ni aucune sorte de travail forcé, pour un bien absolu ; il serait mieux que tout cela se fit librement, et en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure, et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte, surtout quand ceux qui l'imposent sont du même état que ceux qui sont imposés.

Car, quand il n'y aura qu'une sorte de revenu, savoir les fruits de la terre, il n'y aura non plus qu'une sorte de biens, savoir la terre même.

Car le véritable esprit de la propriété publique est que la propriété particulière soit très-forte dans la lignée, et très-faible ou nulle dans les collatéraux.

Et hausser le taux pour mettre la denrée en crédit, et la monnaie en décri.

Les Corses sont presque encore dans l'état naturel et sain mais il faut beaucoup d'art pour les y maintenir parce que leurs préjugés les en éloignent : ils ont précisément ce qui leur convient, mais ils veulent ce qui ne leur est pas bon. Leurs sentiments sont droits, ce sont leurs fausses lumières qui les trompent, ils voient le faux éclat des nations voisines et brûlent d'être comme elles, parce qu'ils ne sentent pas leur misère et ne voient pas qu'ils sont infiniment mieux.

Empêcher l'exportation des denrées, c'est couper par la racine les grandes possessions.

Noble peuple, je ne veux point vous donner des lois artificielles et systématiques inventées par des hommes, mais vous ramener sous les seules lois de la nature et de l'ordre, qui commandent au cœur et ne tyrannisent point les volontés.



LETTRES

sur

LA VERTU ET LE BONHEUR



AVIS DE L'ÉDITEUR

De tous les morceaux qui composent ce recueil, aucun peut-être ne méritait plus d'être sauvé de l'oubli que les lettres suivantes *sur la Vertu et le Bonheur*. Nous ne saurions dire si la beauté des idées l'emporte sur celle du style; nous en laissons juge le lecteur, et nous nous bornons à lui donner sur ces pages inédites une courte explication qui devient ici nécessaire.

La première de ces quatre lettres se trouve isolée dans un manuscrit différent de celui où sont contenues les trois autres. Celles-ci portent en tête les numéros 2, 3 et 4; le numéro 1, qui devait nécessairement les précéder, manque totalement, par une raison inconnue et que nous n'avons pu deviner. D'autre part, la première de nos quatre lettres, qui traite exclusivement de la vertu, semble cadrer si parfaitement avec les trois autres, que nous n'avons pas hésité à la mettre à leur tête, et à remplacer ainsi ce numéro 1 qui manque. — Nous ne saurions affirmer exactement à qui Rousseau s'adresse dans cette première lettre; les trois autres, intitulées : *A Sophie*, ont sans doute été écrites en vue de madame d'Houdetot, dont Sophie était le prénom; elles datent évidemment de l'époque de la liaison de Rousseau avec cette dame, par conséquent, du temps

où le talent de l'auteur se révélait dans toute sa splendeur. — La dernière et la plus belle peut-être des trois, rappelle beaucoup la fameuse lettre à madame d'Houdetot, une de ces *lettres brûlantes* dont parle Rousseau dans les *Confessions*, en nous racontant sa rupture avec cette dame, et qui a été publiée pour la première fois par M. Musset-Pathay, dans l'édition générale qu'il a donnée des œuvres de Jean-Jacques ¹.

G. STR.-M.

¹ Cette lettre, qui se trouve insérée dans la *Correspondance* de l'édition que nous venons de citer, provenait également des manuscrits inédits de Rousseau que possédait la famille Moulou. Une note que nous avons sous les yeux, et qui fut écrite par M. Moulou le fils, à propos de l'apparition de cette lettre, nous apprend que *c'est par un abus de confiance, dont on eut des regrets, et qu'on a pardonné, qu'elle a été livrée au public.*

(Note de l'Éditeur.)

LETTRES

SUR LA VERTU ET LE BONHEUR

LETTRE PREMIÈRE

Vous cherchez à m'embarrasser plus qu'à vous instruire en me demandant qu'est-ce que la vertu? Je pourrais vous dire en deux mots que c'est ce que nul ne peut apprendre que de soi-même, et que vous ne saurez jamais si votre cœur ne vous a répondu d'avance. D'ailleurs, pourquoi renouveler une question si souvent et si bien résolue? Ouvrez Platon, Cicéron, Plutarque, Épictète, Antonin : consultez le vertueux Shaftesbury et son digne interprète. Faites mieux encore, étudiez la vie et les discours du juste et méditez l'Évangile ; ou plutôt laissez tous les livres, rentrez en vous-même, écoutez cette voix secrète qui parle à tous les cœurs, et soyez vertueux pour savoir ce que c'est que de l'être. Ne croyez pas pourtant que je me refuse à l'emploi sublime dont vous m'honorez. Je sais qu'il est

des cas où l'on est obligé d'entreprendre plus qu'on ne peut exécuter, où l'on doit moins consulter ses forces que son devoir, et sur tout sujet important à la société je sais que nul ne peut refuser une déclaration de ses sentiments aussitôt qu'on la lui demande. Ne pensez pas non plus que je m'en impose à moi-même et que j'attende un grand succès de mes soins : je vois plus de curiosité que de zèle dans votre empressement à m'interroger, et je sens plus de zèle que de lumières dans mon ardeur à vous répondre. Mais ce que je n'aurai pu faire pour vous, je tâcherai de le faire pour moi-même. Se livra-t-on jamais sans fruit à l'étude de la vertu ? Non, ses divins effets sont incompréhensibles, elle échauffe même avant d'éclairer, on l'aime aussitôt qu'on la cherche, on la sent avant que de la connaître ; et dût ma raison s'égarer à sa poursuite, je me consolerais facilement d'une erreur qui me rendrait plus homme de bien.

Ne vous attendez pas de trouver ici des dissertations métaphysiques, ni tout cet appareil de mots que beaucoup de lecteurs y chercheront sans doute, et qui ne sert qu'à rendre l'homme plus vain, sans le rendre meilleur ni plus éclairé. Cette affectation de doctrine ne s'érige ni à l'auteur ni à l'ouvrage dans une matière où il est plus question de sentir que d'apercevoir, et que les plus simples entendent toujours mieux que les plus savants. La nature nous a donné des sentiments et non des lumières, et comme on ne peut sans injustice nous demander compte de ce que nous n'avons pas reçu, nous aurions trop à nous plaindre, si tant de savoir était nécessaire pour connaître la vertu.

Ma méthode sera plus simple et plus sûre. En sondant

mes inclinations naturelles, j'ose penser qu'elles sont droites, je crois trouver dans mes désirs l'image de l'homme de bien, et ne puis mieux vous dire ce qu'il est qu'en vous disant ce que je voudrais être.

Je voudrais donc avoir une âme forte pour faire toujours ce qui est juste, et sensible pour aimer toujours ce qui est beau : mais qu'est-ce que beauté, sensibilité, justice? et qu'est-ce qu'une âme forte? Voilà ce que la plus sublime philosophie a bien de la peine à nous expliquer, et qu'elle explique bien moins pour ceux qui cherchent la vérité que pour ceux qui cherchent la science. Contentons-nous donc d'écouter la nature ; car si la nature bien consultée ne nous instruit pas toujours, au moins elle ne nous égare jamais.

Il me semble premièrement que tout ce qu'il y a de moral en moi-même a toujours ses relations hors de moi; que je n'aurais ni vice ni vertu si j'avais toujours vécu seul, et que je serais bon seulement de cette bonté absolue qui fait qu'une chose est ce qu'elle doit être par sa nature. Je sens aussi que j'ai maintenant perdu cette bonté naturelle, par l'effet d'une multitude de rapports artificiels, qui sont l'ouvrage de la société et qui m'ont pu donner d'autres penchants, d'autres besoins, d'autres désirs, d'autres moyens de les satisfaire, nuisibles à la conservation de ma vie ou à la constitution de ma personne, mais conformes aux vues particulières que je me suis faites et aux passions factices que je me suis données.

Il suit de là, qu'il faut me considérer à présent comme existant d'une autre manière et m'appropriier, pour ainsi dire, une autre sorte de bonté convenable à cette nouvelle existence. Aujourd'hui que ma vie, ma sûreté, ma liberté,

mon bonheur dépendent du concours de mes semblables, il est manifeste que je ne dois plus me regarder comme un être individuel et isolé, mais comme partie d'un grand tout, comme membre d'un plus grand corps, de la conservation duquel dépend absolument la mienne, et qui ne saurait être mal ordonné que je ne me ressente de ce désordre. (Ainsi l'identité de nature, la faiblesse commune, les besoins mutuels et la société qu'ils ont rendue nécessaire, me donnent des devoirs et des droits communs à tous les hommes.) Je tiens à ma patrie, au moins par mes besoins; ma patrie, à son tour, tient par les siens à quelque autre pays, et tout est soumis plus ou moins à cette universelle dépendance. Voilà des vérités qu'on sent plutôt qu'on ne les prouve, et que je me dispenserais d'éclaircir si je comptais autant sur votre bonne foi que sur vos lumières.

Vous me demanderez peut-être si un homme qui n'aurait rien reçu de la société pourrait lui devoir quelque chose. Mais considérez, je vous prie, qu'une telle supposition n'est bonne à rien quand elle roule sur l'impossible; et chacun voit qu'il est de toute impossibilité qu'un homme naisse, vive et se conserve au sein de la société sans rien tenir d'elle. C'est à tort qu'il alléguera sa pauvreté, ses maux, son infortune; l'État lui répondra : Peut-être eût-il mieux valu pour vous naître au fond d'un désert; mais vous êtes dans mon sein, vous y avez vécu, et vous n'y pouviez vivre si je ne vous avais conservé; il fallait quitter la vie si elle vous était à charge, ou le pays si les lois vous en semblaient trop dures; mourez ou partez si vous voulez ne me rien devoir pour l'avenir; mais donnez-moi le prix de trente ans de vie dont vous avez joui

par mon assistance; en attendant que vous ne soyez plus vous me devez ce que vous avez été.

Ne nous regardons point comme ces hommes primitifs et imaginaires qui n'avaient besoin de personne parce que la nature seule pourvoyait à tout. La nature a, pour ainsi dire, abandonné ses fonctions sitôt que nous les avons usurpées. L'homme social est trop faible pour pouvoir se passer des autres, il a besoin de tout dès l'instant de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, et riche ou pauvre il ne pourrait subsister s'il ne recevait rien d'autrui.

Je ne dois point non plus me croire quitte avec tout le monde sous prétexte que ceux qui m'ont servi n'ont regardé qu'à leur plaisir ou qu'à leur intérêt : cela peut être vrai pour les particuliers, non pour le corps de la société qui regarde à tous ses membres, et par conséquent à moi comme à vous dans tout ce qu'elle fait pour elle-même.

Or ce n'est pas comme particuliers que nous sommes tous débiteurs les uns des autres, mais comme membres de la société à laquelle chacun doit tout. D'ailleurs le prix dont on paye tous les secours qu'on reçoit est lui-même un don de la société. Un homme peut-il rien posséder sans le concours et le consentement des autres? Sans ce contrat tacite qu'ils ont passé, il n'y aurait ni gain ni propriété, ni véritable industrie. Dans l'état de nature rien n'existe que le nécessaire, et tout le superflu qu'on voit parmi nous n'est point la somme des travaux des particuliers, mais le produit de l'industrie générale, qui fait avec cent bras agissant de concert, plus que cent hommes ne pourraient faire séparément.

Vous me parlerez, je le prévois, des désordres de l'état social où le bien public sert de prétexte à tant de maux;

mais il faut distinguer l'ordre civil de ses abus; et de ce que tous ne rendent pas à la société ce qu'ils lui doivent, on ne peut pas conclure que nous ne lui devons rien; et ce n'est pas à elle qu'il faut nous en prendre si, ne faisant rien de ce qu'elle ordonne, nous nous rendons malheureux en l'offensant. D'ailleurs, sous l'empire de l'opinion, quelles précautions ne faut-il pas prendre pour distinguer dans l'estimation des choses l'apparence de la réalité! Combien de maux nous paraissent affreux qui ne sont rien par eux-mêmes; combien d'hommes gémissent de leur sort, qui pourraient être heureux sans changer d'état, et ont à se plaindre de la raison bien plus que de la fortune! Tel riche pense être ruiné quand il ne lui reste que le bien dont il a besoin, et croit mourir de faim s'il faut chasser un parasite. Une preuve que tant de malheurs sont la plupart imaginaires, c'est que la même condition qui fait le désespoir de celui qui s'y trouve ferait, telle qu'elle est, le bonheur de cent autres. On ne compare point ce qu'on est, ni à ses besoins, ni à l'état d'autrui, mais à ce qu'on était, ou à ce qu'on voulait être; l'ambition compte toujours pour rien ce qu'elle acquiert et pour tout ce qui lui échappe.

Mais un avantage infiniment supérieur à tous les biens physiques et que nous tenons incontestablement de l'harmonie du genre humain, est celui de parvenir par la communication des idées et le progrès de la raison jusqu'aux régions intellectuelles, d'acquérir les notions sublimes de l'ordre, de la sagesse et de la bonté morale; de nourrir nos sentiments du fruit de nos connaissances, de nous élever par la grandeur de l'âme au-dessus des faiblesses de la nature, et d'égaliser à certains égards, par l'art

du raisonnement, les célestes intelligences; enfin de pouvoir, à force de combattre et de vaincre nos passions, dominer l'homme et imiter la Divinité même. Ainsi ce commerce continuel d'échanges, de soins, de secours et d'instructions nous soutient quand nous ne pouvons plus nous soutenir nous-mêmes, nous éclaire quand nous avons besoin d'être éclairés, et met en notre pouvoir des biens d'un prix inestimable, qui nous font mépriser ceux que nous n'avons plus. Voilà les vrais dédommagements qui consolent un honnête homme, au sein du malheur, des pertes de la nature et des abus de la société. L'antique vigueur de ses membres passe dans ses facultés, sa raison croit sur les ruines d'un corps débile; si l'on donne des entraves à sa liberté son cœur acquiert un nouvel empire; il obéit à la voix du plus fort, mais il commande à ses passions, et tandis qu'on l'opprime ici-bas, son âme pure s'élance dans le séjour céleste et jouit d'avance du prix de sa vertu. C'est Hercule qui se sent à la fois brûler sur son bûcher et devenir Dieu.

Ainsi le bien et le mal coulent de la même source; mais la mesure n'est pas égale pour tous. Le sage, tourmenté par les méchants, sent pourtant qu'il ne serait qu'une brute s'il n'avait rien reçu d'autrui, et il y a bien peu de maux qui puissent balancer chez un homme de courage les dons de l'âme et l'espoir des biens à venir.

Voulons-nous maintenant rechercher ce qui peut nous rendre heureux en ce monde? Rentrons en nous-mêmes, et consultons notre cœur. Chacun sentira que son bonheur n'est point en lui mais dépend de tout ce qui l'entourne. Le luxe qui met à contribution toute la nature, l'ambition qui veut enchaîner l'univers, la volupté qui n'est rien

dans la solitude, la vanité qui cherche tous les yeux, la bonté qui voudrait que tout fût content ; tout ce qui nous intéresse tient à des objets étrangers, tous nos vœux s'envolent toujours, le bonheur qu'on nous attribue est le seul dont nous jouissons, et nous aimerions autant ne pas être que n'être pas regardés. En un mot, soit besoin d'aimer, soit désir de plaire, soit amitié, confiance ou orgueil, l'habitude de commercer avec les autres nous rend ce commerce tellement nécessaire, qu'on peut douter s'il se trouverait un seul homme qui, sûr de voir d'ailleurs tous ses souhaits prévenus, fût sûr en même temps de ne revoir jamais son semblable sans tomber dans le désespoir.

Tels sont les liens indissolubles qui nous unissent tous, et font dépendre notre existence, notre conservation, nos lumières, notre fortune, notre bonheur et généralement tous nos biens et nos maux, des relations sociales. Je crois donc qu'en devenant homme civil j'ai contracté une dette immense avec le genre humain, que ma vie et toutes ses commodités que je tiens de lui doivent être consacrées à son service ; je vois de plus que si je puis me procurer une sorte de bien-être exclusif et quelques plaisirs douteux en sacrifiant tout à moi seul, je ne pourrais m'assurer un état de paix et une félicité durable que dans une société bien ordonnée ; je vois que si je ne respecte pas en autrui les droits que je veux qu'on respecte en moi, je me rends le commun ennemi de tous et n'ai d'autre sécurité, dans l'inique possession de mes biens, que celle des brigands qui dévorent dans leurs cavernes les dépouilles des infortunés. Ce devoir sacré que la raison m'oblige à reconnaître n'est point proprement un devoir de particulier à particulier, mais il est général et commun comme le droit qui

me l'impose. Car les individus à qui je dois la vie, et ceux qui m'ont fourni le nécessaire, et ceux qui ont cultivé mon âme, et ceux qui m'ont communiqué leurs talents peuvent n'être plus; mais les lois qui protégèrent mon enfance ne meurent point; les bonnes mœurs dont j'ai reçu l'heureuse habitude, les secours que j'ai trouvés prêts au besoin, la liberté civile dont j'ai joui, tous les biens que j'ai acquis, tous les plaisirs que j'ai goûtés, je les dois à cette police universelle qui dirige les soins publics à l'avantage de tous les hommes, qui prévoyait mes besoins avant ma naissance, et qui fera respecter mes cendres après ma mort. Ainsi mes bienfaiteurs peuvent mourir, mais, tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle.

LETTRE II

L'objet de la vie humaine est la félicité de l'homme; mais qui de nous sait comment on y parvient? Sans principe, sans base assurée, nous courons de désirs en désirs, et ceux que nous venons à bout de satisfaire nous laissent aussi loin du bonheur qu'avant d'avoir rien obtenu. Nous n'avons de règle invariable, ni dans la raison qui manque de consistance, ni dans les passions qui se succèdent et s'entre-détruisent incessamment. Victimes de l'aveugle inconstance de nos cœurs, la jouissance des biens désirés ne fait que nous préparer à des privations, à des peines : tout ce que nous possédons ne sert qu'à nous montrer ce

qui nous manque ; faute de savoir comment il faut vivre, nous mourons sans avoir vécu. S'il est quelque moyen possible de se délivrer de ce doute affreux, c'est de l'éteindre, pour un temps, au-delà de ses bornes naturelles, de se défier de tous ses penchans, de s'étudier soi-même, de porter au fond de son âme le flambeau de la vérité ; d'examiner une fois tout ce qu'on peut, tout ce qu'on croit, tout ce qu'on sent, et tout ce qu'on doit penser, sentir et croire pour être heureux autant que le permet la condition humaine. Voilà, ma charmante amie, l'examen que je vous propose aujourd'hui.

Mais qu'allons-nous faire, ô Sophie, que ce qu'on a déjà fait mille fois ? Tous les livres nous parlent du souverain bien, tous les philosophes nous le montrent ; chacun enseigne aux autres l'art d'être heureux, nul ne l'a trouvé pour lui-même. Dans ce dédale immense de raisonnemens humains, vous apprendrez à parler du bonheur sans le connaître ; vous apprendrez à discourir et point à vivre ; vous vous perdez dans les subtilités métaphysiques, les perplexités de la philosophie vous travailleront de toutes parts ; vous verrez partout des objections et des doutes, et à force de vous instruire, vous finirez par ne rien savoir. Cette méthode exerce à parler de tout, à briller dans un cercle ; elle fait des savants, des beaux esprits, des parleurs, des discuteurs, des heureux au jugement de ceux qui les écoutent, des infortunés sitôt qu'ils sont tout seuls.

Non, ma chère enfant, l'étude que je vous propose ne donne point un savoir de parade qu'on puisse étaler aux yeux d'autrui, mais elle remplit l'âme de tout ce qui fait le bonheur de l'homme ; elle rend contents d'elle, non les

autres, mais nous-mêmes ; elle ne porte point des paroles à la bouche, mais des sentiments au cœur. En s'y livrant, on donne plus de confiance à la voix de la nature qu'à celle de la raison, et sans parler de la sagesse et du bonheur avec tant d'emphase, on devient sage au dedans et heureux pour soi. Telle est la philosophie dont je cherche à vous instruire : c'est dans le silence de votre cabinet que je veux converser avec vous. Pourvu que vous sentiez que j'ai raison, je ne me soucie pas de vous le prouver ; je ne vous apprendrai point à résoudre des objections, mais je tâcherai que vous n'en ayez point à me faire. Je me fie plus à votre bonne foi qu'à mes arguments, et sans m'embarrasser des règles de l'école, je n'appellerai que votre cœur seul au témoignage de tout ce que j'ai à vous dire.

Regardez cet univers, mon aimable amie, jetez les yeux sur ce théâtre d'erreurs et de misères qui nous fait, en le contemplant, déplorer le triste destin de l'homme : nous vivons dans le climat et dans le siècle de la philosophie et de la raison. Les lumières de toutes les sciences semblent se réunir à la fois pour éclairer nos yeux et nous guider dans cet obscur labyrinthe de la vie humaine. Les plus beaux génies de tous les âges réunissent leurs leçons pour nous instruire, d'immenses bibliothèques sont ouvertes au public, des multitudes de collèges et d'universités nous offrent dès l'enfance l'expérience et la méditation de quatre mille ans. L'immortalité, la gloire, la richesse, et souvent les honneurs, sont le prix des plus dignes dans l'art d'instruire et d'éclairer les hommes. Tout concourt à perfectionner notre entendement et à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et cultiver la raison. En sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages, en savons-

nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de notre courte carrière? Nous en accordons-nous mieux sur les premiers devoirs et les vrais biens de la vie humaine? Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir, sinon des querelles, des haines, de l'incertitude et des doutes? Chaque secte est la seule qui ait trouvé la vérité; chaque livre contient exclusivement les préceptes de la sagesse; chaque auteur est le seul qui nous enseigne ce qui est bien. L'un nous prouve qu'il n'y a point de corps, un autre qu'il n'y a point d'âmes, un autre que l'âme n'a nul rapport au corps, un autre que l'homme est une bête, un autre que Dieu est un miroir. Il n'y a point de maxime si absurde que quelque auteur de réputation n'ait avancée, ni d'axiome si évident qui n'ait été combattu par quelqu'un d'eux. Tout est bien, pourvu qu'on dise autrement que les autres, et l'on trouve toujours des raisons pour soutenir ce qui est nouveau préférablement à ce qui est vrai. Qu'ils admirent à leur gré la perfection des arts, le nombre et la grandeur de leurs découvertes, l'étendue et la sublimité du génie humain; les féliciterons-nous de connaître toute la nature hormis eux-mêmes, et d'avoir trouvé tous les arts excepté celui d'être heureux? Nous le sommes! s'écrient-ils tristement, que de ressources pour le bien-être, quelle foule de commodités inconnues à nos pères, combien nous goûtons de plaisirs qu'ils ignoraient! Il est vrai, vous avez la mollesse, mais ils avaient la félicité; vous êtes raisonneurs, ils étaient raisonnables; vous êtes polis, ils étaient humains. Tous nos plaisirs sont hors de nous, les leurs étaient en eux-mêmes; et de quel prix sont ces voluptés cruelles qu'achète le petit nombre aux dépens de la multitude? Le luxe des villes porte dans les campagnes

la misère, la faim, le désespoir : si quelques hommes sont plus heureux, le genre humain n'en est que plus à plaindre. En multipliant les commodités de la vie pour quelques riches, on n'a fait que forcer la plupart des hommes de s'estimer misérables. Quel est ce barbare bonheur qu'on ne sent qu'aux dépens des autres? Ames sensibles, dites-le-moi : qu'est-ce qu'un bonheur qui s'achète à prix d'argent?

Les connaissances rendent les hommes doux, disent-ils encore ; le siècle est moins cruel, nous versons moins de sang. Ah ! malheureux ! faites-vous moins verser de larmes, et les infortunés qu'on fait mourir de langueur durant une vie entière n'aimeraient-ils pas mieux la perdre une fois sur un échafaud ? Pour être plus doux êtes-vous moins injustes, moins vindicatifs ; la vertu est-elle moins opprimée, la puissance moins tyrannique ? le peuple est-il moins attaqué : voit-on moins de crimes, les malfaiteurs sont-ils plus rares, les prisons sont-elles moins pleines ? Qu'avez-vous donc gagné à vous amollir ? Aux vices qui marquent du courage et de la vigueur, vous avez substitué ceux des petites âmes ; votre douceur est lâche et pusillanime, vous tourmentez sourdement et à l'abri ceux que vous auriez attaqués à force ouverte ; si vous êtes moins sanguinaires, ce n'est pas vertu, c'est faiblesse ; ce n'est encore qu'un vice de plus.

L'art de raisonner n'est point la raison, souvent il en est l'abus. La raison est la faculté d'ordonner toutes les facultés de notre âme convenablement à la nature des choses, et à leurs rapports avec nous. Le raisonnement est l'art de comparer les vérités connues pour en composer d'autres vérités qu'on ignorait et que cet art nous fait découvrir.

Mais il ne nous apprend point à connaître ces vérités primitives qui servent d'élément aux autres, et quand à leur place nous mettons nos opinions, nos passions, nos préjugés, loin de nous éclairer il nous aveugle; il n'élève point l'âme, il l'énerve, et corrompt le jugement qu'il devait perfectionner.

Dans la chaîne de raisonnements qui servent à former un système, la même proposition reviendra cent fois avec des différences presque insensibles qui échapperont à l'esprit du philosophe. Ces différences si souvent multipliées modifieront enfin la proposition au point de la changer tout à fait sans qu'il s'en aperçoive, il dira d'une chose ce qu'il croira prouver d'une autre, et ses conséquences seront autant d'erreurs. Cet inconvénient est inséparable de l'esprit de système qui mène seul aux grands principes, et consiste à toujours généraliser; les inventeurs généralisent autant qu'ils peuvent; cette méthode étend les découvertes, donne un air de génie et de force à ceux qui les font, et parce que la nature agit toujours par des lois générales, en établissant des principes généraux à leur tour, ils croient avoir pénétré son secret. A force d'étendre et d'abstraire un petit fait, on le change ainsi en une règle universelle; on croit remonter aux principes, on veut rassembler en un seul objet plus d'idées que l'entendement humain n'en peut comparer, et l'on affirme d'une infinité d'êtres ce qui souvent se trouve à peine vrai dans un seul. Les observateurs moins brillants et plus froids viennent ensuite, ajoutant sans cesse exception sur exception, jusqu'à ce que la proposition générale soit devenue si particulière, qu'on n'en puisse plus rien inférer, et que les distinctions et l'expérience la réduisent au seul fait dont on l'a tirée.

C'est ainsi que les systèmes s'établissent et se détruisent, sans rebuter de nouveaux raisonneurs d'en élever sur leurs ruines d'autres qui ne dureront pas plus longtemps. Tous s'égarent ainsi par diverses routes, chacun croit arriver au vrai but parce que nul n'aperçoit la trace de tous les détours qu'il a faits. Que fera donc celui qui cherche sincèrement la vérité, parmi ces foules de savants qui tous prétendent l'avoir trouvée, et se démentent mutuellement?

Pèsera-t-il tous les systèmes, feuillettera-t-il tous les livres, écouterà-t-il tous les philosophes, comparera-t-il toutes les sectes; osera-t-il prononcer entre Épicure et Zénon, entre Aristippe et Diogène, entre Locke et Schafsbury; osera-t-il préférer ses lumières à celles de Pascal, et sa raison à celle de Descartes?

Entendez discourir en Perse un mollah, à la Chine un bonze, en Tartarie un lama, un brahme aux Indes, en Angleterre un quaker, en Hollande un rabbin; vous serez étonnés de la force de persuasion que chacun d'eux sait donner à son absurde doctrine. Combien de gens aussi sensés que vous chacun d'eux n'a-t-il pas convaincus? Si vous daignez à peine les écouter, si vous riez de leurs vains arguments, si vous refusez de les croire, ce n'est pas la raison qui résiste en vous à leurs préjugés, c'est le vôtre. La vie serait dix fois écoulée avant qu'on eût discuté à fond une seule de ces opinions. Un bourgeois de Paris se moque des objections de Calvin qui effrayent un docteur de Sorbonne. Plus on approfondit, plus on trouve de sujets de doute, et soit qu'on oppose raisons à raisons, autorités à autorités, suffrages à suffrages, plus on avance, plus on trouve de sujets de douter; plus on s'instruit, moins on

sait, et l'on est tout étonné. qu'au lieu d'apprendre ce qu'on ignorait, on perd même la science qu'on croyait avoir.

LETTRE III

Nous ne savons rien, ma chère Sophie, nous ne voyons rien ; nous sommes une troupe d'aveugles jetés à l'aventure dans ce vaste univers. Chacun de nous, n'apercevant aucun objet, se fait de tous une image fantastique qu'il prend ensuite pour la règle du vrai, et cette idée ne ressemblant à celle d'aucun autre de cette épouvantable multitude de philosophes dont le babil nous confond, il ne s'en trouve pas deux seuls qui s'accordent sur le système de cet univers que tous prétendent connaître, ni sur la nature des choses que tous ont soin d'expliquer.

Malheureusement, ce qui nous est précisément le moins connu est ce qu'il nous importe le plus de connaître : savoir l'homme. Nous ne voyons ni l'âme d'autrui, parce qu'elle se cache, ni la nôtre, parce que nous n'avons point de miroir intellectuel. Nous sommes de tout point aveugles-nés qui n'imaginons pas ce que c'est que la vue, et ne croyant manquer d'aucune faculté, nous voulons mesurer les extrémités du monde, tandis que nos courtes lumières n'atteignent, comme nos mains, qu'à deux pieds de nous.

En approfondissant cette idée, peut-être ne la trouverait-on pas moins juste au propre qu'au figuré. Nos sens sont les intruments de toutes nos connaissances ; c'est d'eux

que viennent toutes nos idées, ou du moins toutes sont occasionnées par eux. L'entendement humain, contraint et renfermé dans son enveloppe, ne peut pour ainsi dire pénétrer le corps qui le comprime, et n'agit qu'à travers les sensations. Ce sont, si l'on veut, cinq fenêtres par lesquelles notre âme voudrait se donner du jour; mais les fenêtres sont petites, le vitrage est terne, le mur épais et la maison fort mal éclairée. Nos sens nous sont donnés pour nous conserver, non pour nous instruire; pour nous avertir de ce qui nous est utile ou contraire, et non de ce qui est vrai ou faux : leur destination n'est point d'être employés aux recherches de la nature; quand nous en faisons cet usage, ils sont insuffisants, ils nous trompent, et jamais nous ne pouvons être sûrs de trouver la vérité par eux. Les erreurs d'un sens se corrigent par un autre : si nous n'en avons qu'un il nous tromperait à jamais; nous n'avons donc que des règles fautives pour se redresser mutuellement. Que deux fausses règles viennent à s'accorder, elles nous tromperont par leur accord même, et si la troisième nous manque, quel moyen reste-t-il de découvrir l'erreur?

La vue et le toucher sont les deux sens qui nous servent le plus à l'investigation de la vérité, parce qu'ils nous offrent les objets plus entiers, et dans un état de persévérance plus propre à l'observation que celui où ces mêmes objets donnent prise aux trois autres sens. Les deux premiers semblent aussi partager entre eux tout l'esprit philosophique. La vue qui d'un coup d'œil mesure l'hémisphère entier, représente la vaste capacité du génie systématique. Le toucher, lent et progressif, qui s'assure d'un objet avant de passer à un autre, ressemble à l'esprit d'ob-

servation. L'un et l'autre ont aussi les défauts des facultés qu'ils représentent. Plus l'œil se fixe à des objets éloignés, plus il est sujet aux illusions d'optique, et la main, toujours attachée à quelque partie, ne saurait embrasser un grand tout. Il est certain que la vue est de tous nos sens celui dont nous recevons à la fois le plus d'instructions et le plus d'erreurs ; c'est par elle que nous jugeons de presque toute la nature, et c'est elle qui nous suggère presque tous nos faux jugements. Vous avez ouï parler de la fameuse opération de l'aveugle-né, à qui non pas un saint mais un chirurgien ayant rendu la vue, il lui fallut beaucoup de temps pour apprendre à s'en servir. Selon lui tout ce qu'il voyait était dans son œil ; en regardant des corps inégaux dans l'éloignement, il n'avait nulle idée ni des grandeurs, ni des distances ; et quand il commença à discerner les objets, il ne pouvait encore distinguer un portrait d'un original. On oublia de s'assurer s'il voyait les objets renversés. Avec toute l'expérience acquise, il n'y a nul homme qui ne soit sujet à porter par la vue de faux jugements des objets qui sont éloignés, à faire de fausses mesures de ceux qui sont sous ses yeux, et ce qu'il y a de plus étonnant est que ces erreurs ne sont pas même toujours dans les règles de la perspective.

Mais si la vue nous trompe si souvent, et que le toucher seul la corrige, le toucher lui-même nous trompe en mille occasions. Qui nous assurera qu'il ne nous trompe pas toujours, et qu'il ne faudrait pas un sixième sens pour le redresser ? L'expérience de la petite boule roulée entre deux doigts croisés montre que nous ne sommes pas moins esclaves de l'habitude dans nos jugements que dans nos inclinations. Le toucher qui se pique de juger si bien des fi-

gures, ne juge exactement d'aucune ; il ne nous apprendra jamais si une ligne est droite, si une surface est plane, si un cube est régulier. Il ne juge pas mieux des degrés de chaleur ; la même cave nous paraît fraîche l'été et chaude l'hiver, sans avoir changé de température ; exposez la main droite à l'air, la gauche à un grand feu, puis trempez-les à la fois dans l'eau tiède, cette eau paraîtra chaude à la main droite et froide à la gauche.

Chacun raisonne sur la pesanteur, mais nul ne sent son effet le plus général, qui est la pression de l'air ; à peine sentons-nous le fluide qui nous environne, et nous croyons ne porter que le poids de notre corps tandis que nous portons celui de tout l'atmosphère. Voulez-vous en éprouver quelque léger indice : étant au bain, sortez lentement le bras hors de l'eau dans une situation horizontale, et à mesure que l'air pressera le bras, vous sentirez fatiguer vos muscles par cette pression terrible dont vous ne vous étiez peut-être jamais doutée. Mille autres observations semblables nous apprendraient en combien de manières le plus sûr des sens nous abuse, soit en dérochant et altérant des effets qui existent, soit en en supposant qui n'existent pas. Nous avons beau réunir la vue et le toucher pour juger de l'étendue qui est du ressort des deux, nous ne savons pas même ce que c'est que grandeur et petitesse. La grandeur apparente des objets est relative à la stature de celui qui les mesure : un grain qu'un ciron trouve en son chemin lui présente la masse des Alpes ; un pied pour nous est une toise aux yeux du pygmée, et un pouce à ceux du géant. Si cela n'était pas, nos sens seraient disproportionnés à nos besoins et nous ne pourrions subsister. En tout sens, chacun prend sur soi-même la mesure de toutes

choses. Où est donc la grandeur absolue ? tous se trompent-ils ou personne ? Il ne faut pas vous en dire davantage pour vous faire entrevoir jusqu' où l'on pourrait pousser les conséquences de ces réflexions, toute la géométrie n'est fondée que sur la vue et le toucher, et ces deux sens ont besoin peut-être d'être rectifiés par d'autres qui nous manquent ; ce qu'il y a de plus démontré pour nous est donc suspect encore, et nous ne pouvons savoir si les *Éléments d'Euclide* ne sont pas un tissu d'erreurs.

Ce n'est pas tant le raisonnement qui nous manque que la prise du raisonnement. L'esprit de l'homme est en état de beaucoup faire, mais les sens lui fournissent peu de matériaux, et notre âme, active dans ses biens, aime mieux s'exercer sur les chimères qui sont à sa portée que de rester oisive et sans mouvement. Ne nous étonnons donc pas de voir la philosophie orgueilleuse et vaine se perdre dans ses rêveries, et les plus beaux génies s'épuiser sur des puérités. Avec quelle défiance devons-nous nous livrer à nos faibles lumières, quand nous voyons le plus méthodique des philosophes, celui qui a le mieux établi ses principes et le plus conséquemment raisonné, s'égarer dès les premiers pas, et s'enfoncer d'erreurs en erreurs dans des systèmes absurdes. Descartes, voulant couper tout d'un coup la racine de tous les préjugés, commença par tout révoquer en doute, tout soumettre à l'examen de la raison ; partant de ce principe unique et incontestable : *Je pense, donc j'existe*, et marchant avec la plus grande précaution, il crut aller à la vérité et ne trouva que des mensonges.

Sur ce premier principe, il commença par s'examiner, puis, trouvant en lui des propriétés très-distinctes et qui semblaient appartenir à deux différentes substances, il

s'appliqua d'abord à bien connaître ces deux substances, et écartant tout ce qui n'était pas clairement et nécessairement contenu dans leur idée, il définit l'une la substance étendue et l'autre la substance qui pense; définition d'autant plus sage qu'elle laissait en quelque sorte l'obscure question des deux substances indécise, et qu'il ne s'en suivait pas absolument que l'étendue et la pensée ne se pussent unir et pénétrer en une même substance. Eh bien ! ces définitions qui paraissaient incontestables furent détruites en moins d'une génération. Newton fit voir que l'essence de la matière ne consiste point dans l'étendue; Locke fit voir que l'essence de l'âme ne consiste point dans la pensée : adieu toute la philosophie du sage et méthodique Descartes; ses successeurs seront-ils plus heureux, leurs systèmes dureront-ils davantage? Non, Sophie, ils commencent à vaciller, ils tomberont de même; ils sont l'ouvrage des hommes.

Pourquoi ne pouvons-nous savoir ce que c'est qu'esprit et matière? Parce que nous ne savons rien que par nos sens, et qu'ils sont insuffisants pour nous l'apprendre. Sitôt que nous voulons déployer nos facultés, nous les sentons toutes contraintes par nos organes; la raison même soumise aux sens est comme eux en contradiction avec elle-même; la géométrie est pleine de théorèmes démontrés, qu'il est impossible de concevoir. En philosophie, substance, âme, corps, éternité, mouvement, liberté, nécessité, contingence, etc., sont autant de mots qu'on est contraint d'employer à chaque instant et que personne n'a jamais conçus.

La simple physique ne nous est pas moins obscure que la métaphysique et la morale; le grand Newton, l'inter-

prête de l'univers, ne se doutait pas même des prodiges de l'électricité qui paraît être le principe le plus actif de la nature. La plus commune de ses opérations et la plus facile à observer, savoir la multiplication des végétaux par leurs germes, est encore à connaître, et l'on y découvre chaque jour des faits nouveaux qui renversent tous les raisonnements. — Le Plin de notre siècle, voulant développer le mystère de la génération, s'est vu forcé de recourir à un principe inintelligible et inconciliable avec les lois de la mécanique et du mouvement, et nous avons beau tout expliquer, partout nous trouvons des difficultés inexplicables, qui nous montrent que nous n'avons-nulle notion certaine de rien.

Vous avez pu voir dans la statue de l'abbé de Condillac quel degré de connaissance appartiendrait à chaque sens s'ils nous étaient donnés séparément, et les raisonnements bizarres que feraient sur la nature des choses, des êtres doués de moins d'organes que nous n'en avons. A votre avis, que diraient à leur tour de nous d'autres êtres doués d'autres sens qui sont inconnus : comment prouver que ces nouveaux sens ne peuvent exister, et qu'ils n'éclairciraient pas les ténèbres que les nôtres ne peuvent détruire?

Il n'y a rien de fixe sur le nombre des sens nécessaires pour donner le sentiment et la vie à un être corporel et organisé. Considérons les animaux : plusieurs ont moins de sens que nous, pourquoi d'autres n'en auraient-ils pas davantage? Pourquoi n'en auraient-ils pas qui nous seront éternellement inconnus, parce qu'ils n'offrent aucune prise aux nôtres, et par lesquels on expliquerait ce qui nous semble inexplicable dans plusieurs actions des bêtes.

Les poissons n'entendent point, les oiseaux ni les poissons n'ont point d'odorat, les limaçons ni les vers n'ont point d'yeux, et le toucher paraît être le seul sens de l'huitre. Mais combien d'animaux ont des précautions, des prévoyances, des ruses inconcevables, qu'il vaudrait mieux peut-être attribuer à quelque organe étranger à l'homme, qu'à ce mot inintelligible d'*instinct*. Quel puéril orgueil de régler les facultés de tous les êtres sur les nôtres, tandis que tout dément à nos yeux ce ridicule préjugé.

Comment nous assurer que nous ne sommes pas, de tous les êtres raisonnants que les mondes divers peuvent contenir, les moins favorisés de la nature, les moins pourvus d'organes propres à la connaissance de la vérité, et que ce n'est pas à cette insuffisance que nous devons l'incompréhensibilité qui nous arrête à chaque instant sur mille vérités démontrées ?

Avec si peu de moyens d'observer la matière et les êtres sensibles, comment espérons-nous pouvoir juger de l'âme et des êtres spirituels ? Supposons qu'il en existe réellement de tels, si nous ignorons ce que c'est qu'un corps, comment saurons-nous ce que c'est qu'un esprit ? Nous nous voyons entourés de corps sans âmes ; mais qui de nous aperçut jamais une âme sans corps, et peut avoir la moindre idée d'une substance spirituelle ? Que pouvons-nous dire de l'âme, dont nous ne connaissons rien que ce qui agit par les sens ? Savons-nous si elle n'a pas une infinité d'autres facultés qui n'attendent pour se développer qu'une organisation convenable ou le retour de sa liberté ? Nos lumières nous viennent-elles du dehors au dedans par les sens, selon les matérialistes, ou s'échappent-elles du dedans au dehors, comme le prétendait Platon ? Si le jour

entre dans la maison par les fenêtres, les sens sont le siège de l'entendement ; au contraire, si la maison est éclairée en dedans, vous fermeriez tout que la lumière n'existerait pas moins, quoique retenue ; mais plus vous ouvrirez de fenêtres plus il sortira de clarté, et plus il vous sera facile de discerner les objets environnants. C'est donc une question bien puérile de demander comment une âme peut voir, entendre et toucher sans mains, sans yeux et sans oreilles. J'aimerais autant qu'un boiteux demandât comment on peut marcher sans béquilles ; il serait bien plus philosophique de demander comment, avec des mains, des yeux et des oreilles, une âme peut voir, entendre et toucher ; car la manière dont le corps et l'âme agissent l'un sur l'autre fut toujours le désespoir de la métaphysique, et pour donner des sensations à la pure matière on est encore plus embarrassé. — Qui sait s'il n'y a pas des esprits de différents degrés de perfection à chacun desquels la nature a donné des corps organisés selon les facultés dont ils sont susceptibles, depuis l'huître jusqu'à nous sur la terre, et depuis nous peut-être jusqu'aux plus sublimes espèces dans les mondes divers ? Qui sait si ce qui distingue l'homme de la bête n'est point que l'âme de celle-ci n'a pas plus de facultés que son corps de sensations, au lieu que l'âme humaine, comprimée dans un corps qui gêne la plupart de ses facultés, veut à chaque instant forcer sa prison et joint une audace presque divine à la faiblesse de l'humanité ? N'est-ce pas ainsi que ces grands génies, l'étonnement et l'honneur de leur espèce, franchissent en quelque sorte la barrière des sens, s'élancent dans les régions célestes et intellectuelles, et l'élèvent autant au-dessus de l'homme vulgaire que la nature élève

ce dernier au-dessus des animaux? Pourquoi n'imaginerions-nous pas le vaste sein de l'univers plein d'une infinité d'esprits de mille ordres différents, éternels admirateurs du jeu de la nature, et spectateurs invisibles des actions des hommes?

O ma Sophie! qu'il m'est doux de penser qu'ils assistaient quelquefois à nos plus charmants entretiens, et qu'un murmure d'applaudissements s'élevait parmi les pures intelligences, en voyant deux amis tendres et honnêtes faire dans le secret de leur cœur des sacrifices à la vertu.

Que ce ne soient là que des conjectures sans probabilité, j'en conviens; mais il me suffit qu'on ne puisse prouver le contraire, pour en déduire les doutes que je veux établir. Où sommes-nous? Que voyons-nous? Que savons-nous? Qu'est-ce qui existe? Nous ne courons qu'après des ombres qui nous échappent : quelques spectres légers, quelques vains fantômes voltigent devant nos yeux; et nous croyons voir l'éternelle chaîne des êtres. Nous ne connaissons pas une seule substance dans l'univers, nous ne sommes pas même sûrs d'en voir la surface, et nous voulons sonder l'abîme de la nature! Laissons un si puéril travail à ces enfants qu'on appelle des philosophes. Après avoir parcouru le cercle étroit de leur vain savoir, il faut finir par où Descartes avait commencé. Je pense, donc j'existe; voilà tout ce que nous savons.

LETTRE IV

Plus l'homme se regarde, plus il se voit petit. Mais le verre qui diminue n'est fait que pour les bons yeux. N'est-ce pas, ma chère Sophie, un étrange orgueil que celui qu'on gagne à sentir toute sa misère? Voilà pourtant tout celui qu'on peut tirer de la saine philosophie. Pour moi, je pardonnerais cent fois plutôt au faux savant d'être vain de son prétendu savoir, qu'au vrai de l'être de son ignorance. Qu'un fou s'élève comme un demi-dieu, sa folie est au moins conséquente; mais se croire un insecte et ramper fièrement sur l'herbe, c'est, à mon gré, le comble de l'absurdité. Quelle est donc la première leçon de la sagesse, ô Sophie? l'humilité! L'humilité, dont le chrétien parle, et que l'homme connaît si peu, est le premier sentiment qui doit naître en nous de l'étude de nous-mêmes. Soyons humbles de notre espèce, pour pouvoir nous enorgueillir de notre individu. Ne disons point, dans notre imbécile vanité, que l'homme est le roi du monde: que le soleil, les astres, le firmament, l'air, la terre, la mer, sont faits pour lui; que les végétaux germent pour sa subsistance, que les animaux vivent afin qu'il les dévore. Avec cette manière de raisonner, pourquoi chacun ne croira-t-il pas que la reste du genre humain fut créé pour le servir, et ne se regardera-t-il pas personnellement comme l'unique objet de toutes les œuvres de la nature? Si tant d'êtres sont utiles à notre conservation, sommes-nous sûrs d'être moins utiles à la leur? Qu'est-ce que cela

prouve, sinon notre faiblesse : et comment savons-nous mieux leur destination que la nôtre? — Si nous étions privés de la vue, par où pourrions-nous apprendre qu'il existe des oiseaux, des poissons, des insectes presque insensibles au toucher? Plusieurs de ces insectes, à leur tour, paraissent n'avoir aucune idée de nous. Pourquoi donc n'existerait-il pas d'autres espèces plus excellentes, que nous n'apercevrons jamais faute de sens propres à les découvrir, et pour qui nous sommes peut-être aussi méprisables que les vermineux le sont à nos yeux? Mais c'est assez déprimer l'homme : enorgueilli des dons qu'il n'a pas, il lui en reste assez pour nourrir une fierté plus digne et plus légitime. Si la raison l'écrase et l'avilit, le sentiment intérieur le relève et l'honore ; l'hommage que le méchant rend au juste en secret, est le vrai titre de noblesse que la nature a gravé dans le cœur de l'homme.

— N'avez-vous jamais senti cette secrète inquiétude qui nous tourmente à la vue de notre misère, et qui s'indigne de notre faiblesse comme d'un outrage aux facultés qui nous élèvent? N'avez-vous jamais éprouvé ces transports involontaires qui saisissent quelquefois une âme sensible à la contemplation du beau moral et de l'ordre intellectuel des choses : cette ardeur dévorante qui vient tout à coup embraser le cœur de l'amour des célestes vertus, ces sublimes égarements qui nous élèvent au-dessus de notre être, et nous portent dans l'empyrée à côté de Dieu même? Ah! si ce feu sacré pouvait durer, si ce noble délire animait notre vie entière, quelles actions héroïques effrayeraient notre courage? quels vices oseraient approcher de nous? quelles victoires ne remporterions-nous point sur nous-mêmes, et qu'y aurait-il de grand que nous ne

puissions obtenir de nos efforts? — Ma respectable amie, le principe de cette force est en nous, elle se montre un moment pour nous exciter à la chercher sans cesse; ce saint enthousiasme est l'énergie de nos facultés qui se dégagent de leurs terrestres liens, et qu'il ne tiendrait qu'à nous peut-être de maintenir sans cesse dans cet état de liberté.

Quoi qu'il en soit, nous sentons au moins en nous-mêmes une voix qui nous défend de nous mépriser; la raison rampe, mais l'âme est élevée; si nous sommes petits par nos lumières, nous sommes grands par nos sentiments, et quelque rang que soit le nôtre dans le système de l'univers, un être ami de la justice et sensible aux vertus n'est point abject par sa nature.

Je n'ai plus rien à vous démontrer, ô Sophie! et s'il n'était question que de philosophes, je resterais à ce point, et me trouvant arrêté de toutes parts par les bornes de mes lumières, je finirais de vous instruire avant d'avoir commencé. Mais, je vous l'ai déjà dit, mon dessein n'est pas de raisonner avec vous, et c'est du fond de votre cœur que je veux tirer les seuls arguments qui doivent vous convaincre. Que je vous dise donc ce qui se passe dans le mien, et si vous éprouvez la même chose, les mêmes principes doivent nous convenir, la même route doit nous conduire dans la recherche du vrai bonheur.

Dans l'espace d'une vie assez courte, j'ai éprouvé de grandes vicissitudes; sans sortir de ma pauvreté, j'ai pour ainsi dire, goûté de tous les états; le bien et le mal-être se sont fait sentir à moi de toutes les manières. La nature me donna l'âme la plus sensible, le sort l'a soumise à toutes les affections imaginables, et je crois pouvoir

dire, avec un personnage de Térence, que rien d'humain n'est étranger à moi. Dans toutes les situations je me suis toujours senti affecté de deux manières différentes et quelquefois contraires, l'une venant de l'état de ma fortune et l'autre de celui de mon âme, en sorte que tantôt un sentiment de bonheur et de paix me consolait dans mes disgrâces, et tantôt un malaise importun me troublait dans la prospérité. Ces dispositions intérieures, indépendantes du sort et des événements, m'ont fait une impression d'autant plus vive que mon penchant à la vie contemplative et solitaire leur donnait lieu de se mieux développer. Je sentais, pour ainsi dire, en moi le contre-poids de ma destinée. J'allais me consoler de mes peines dans la solitude où je versais des larmes quand j'étais heureux. En cherchant le principe de cette force cachée qui balançait ainsi l'empire de mes passions, je trouvai qu'il venait d'un jugement secret que je portais sans y penser sur les actions de ma vie et sur les objets de mes désirs. Mes maux me tourmentaient moins en songeant qu'ils n'étaient point mon ouvrage ; et mes plaisirs perdaient tout leur prix quand je voyais de sang-froid en quoi je les faisais consister. Je crus sentir en moi un germe de bonté qui me dédommageait de la mauvaise fortune, et un germe de grandeur qui m'élevait au-dessus de la bonne. Je vis que c'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on néglige de le cultiver en soi-même, car il a beau venir du dehors, il ne peut se rendre sensible qu'autant qu'il trouve au dedans une âme propre à le goûter.

Ce principe dont je vous parle ne me sert pas seulement à diriger mes actions présentes sur la règle qu'il me prescrit, mais encore à faire une juste estimation de ma

conduite passée, la blâmant souvent, quoique bonne en apparence, l'approuvant quelquefois, quoique condamnée des hommes, et ne me rappelant les événements de ma jeunesse que comme une mémoire locale des diverses affections qu'ils ont occasionnées en moi.

A mesure que j'avance vers le terme de ma carrière, je sens affaiblir tous les mouvements qui m'ont soumis si longtemps à l'empire des passions. Après avoir épuisé tout ce que peut éprouver de bien et de mal un être sensible, je perds peu à peu la vue et l'attente d'un avenir qui n'a plus de quoi me flatter, les désirs s'éteignent avec l'espérance, mon existence n'est plus que dans ma mémoire ; je ne vis plus que de ma vie passée, et sa durée cesse de m'être chère depuis que mon cœur n'a rien à sentir de nouveau.

Dans cet état, il est naturel que j'aime à tourner les yeux sur le passé duquel je tiens désormais tout mon être, c'est alors que mes erreurs se corrigent et que le bien et le mal se font sentir à moi sans mélange et sans préjugés.

Tous les faux jugements que les passions m'ont fait faire s'évanouissent avec elles. Je vois les objets qui m'ont affecté, non tels qu'ils m'ont paru durant mon délire, mais tels qu'ils sont réellement ; le souvenir de mes actions bonnes ou mauvaises me fait un bien-être ou un mal-être durable plus réel que celui qui en fut l'objet.

Ainsi les plaisirs d'un moment m'ont souvent préparé de longs repentirs ; ainsi les sacrifices faits à l'honnêteté et à la justice me dédommagent tous les jours de ce qu'ils m'ont une fois coûté, et pour de courtes privations me donnent d'éternelles jouissances.

A qui puis-je mieux parler des charmes de ces souvenirs

qu'à celle qui me les fait si bien goûter encore ? C'est à vous, Sophie, qu'il appartenait de me rendre chère la mémoire de mes derniers égarements par celle des vertus qui m'en ont ramené. Vous m'avez trop fait rougir de mes fautes pour que j'en puisse rougir aujourd'hui ; et je ne sais ce qui me rend le plus fier, des victoires remportées sur moi-même, ou du secours qui me les a fait remporter. Si je n'avais écouté qu'une passion criminelle, si j'avais été vil un moment et que je vous eusse trouvée faible, que je payerais cher aujourd'hui des transports qui m'auraient paru si doux ! Privés de tous les sentiments qui nous avaient unis, nous aurions cessé de l'être ; la honte et le repentir nous rendraient odieux l'un à l'autre : je vous haïrais pour vous avoir trop aimée, et quelle ivresse de volupté eût pu jamais dédommager mon cœur d'un attachement si pur et si tendre ? J'aurais honte de vous et de moi ; je sentirais que nous aurions été méprisables, que nous aurions indignement abusé de tout ce que l'estime, l'amitié, la confiance ont de plus inviolable et de plus sacré ; je vous haïrais sans doute pour m'avoir laissé m'avilir, vous me haïriez à plus juste titre encore. Au lieu de cet éloignement funeste, je ne me rappelle rien de vous qui ne me rende plus content de moi-même, et qui n'ajoute à l'amitié que vous m'avez inspirée, l'honneur, le respect et la reconnaissance de m'avoir conservé digne de vous aimer. — Si nous avons été, moi plus aimable, ou vous plus faible, le souvenir de nos plaisirs ne pourrait jamais être, ainsi que celui de votre innocence, si doux à mon cœur. Verserais-je les larmes délicieuses qui m'échappent en écrivant ces lettres ? Me seriez-vous aussi chère après avoir comblé mes vœux que vous l'êtes après m'avoir rendu sage ? Et cependant, parmi

les plaisirs que je goûte, le plus doux de tous me manque encore; je n'ai pas celui de me faire un mérite de ma résistance; je suis aussi coupable que si j'avais succombé; sans vous j'étais perdu, j'étais le dernier des hommes, et c'est vous qui m'avez forcé de me vaincre. Comment ne pourrais-je songer sans plaisir à ces moments qui ne me furent douloureux qu'en m'épargnant des douleurs éternelles? Comment ne jouirais-je pas aujourd'hui du charme d'avoir écouté, de votre bouche, tout ce qui peut élever l'âme et donner du prix à l'union des cœurs?

Ah! Sophie, qu'aurais-je pu devenir après avoir été insensible auprès de vous et à tout ce qui m'avait acquis votre estime, et vous avoir montré, dans l'ami que vous vous étiez choisi, un malheureux que vous deviez mépriser¹. C'est tout ce qu'il y a de plus touchant dans l'image de la vertu que vous mettiez devant mes yeux; c'est la crainte de souiller si tard une vie sans reproche, de perdre en un instant le prix de tant de sacrifices; c'est le dépôt sacré de l'amitié que j'avais à respecter; c'est de tout ce que la foi, l'honneur, la probité ont de plus inviolable que se formait l'invincible barrière que vous opposiez sans cesse à mes désirs. — Non, Sophie, il n'y a pas un de mes jours où vos discours ne viennent encore émouvoir mon cœur et m'arracher des larmes délicieuses. Tous mes sentiments pour vous s'embellissent de celui qui les a surmontés: ils font la gloire et la douceur de ma vie, et c'est à vous que je dois tout cela: c'est par vous du moins que

¹ Rousseau a mis en marge dans cet endroit de son manuscrit: « Quel horrible savoir que celui qui ne sert qu'à lever les scrupules, étouffer les remords et multiplier sur la terre le nombre des méchants. »

(Note de l'Éditeur.)

j'en sens le prix. Ma chère et digne amie, je cherchais le repentir et vous m'avez fait trouver le bonheur.

Tel est l'état d'une âme qui s'osant proposer à vous pour exemple, ne vous offre en cela que le fruit de vos soins. Si cette voix intérieure, qui me juge en secret et se fait sans cesse entendre à mon cœur, se fait entendre de même au vôtre, apprenez à l'écouter, à la suivre; apprenez à tirer de vous-même vos premiers biens; ce sont les seuls qui ne dépendent point de la fortune, peuvent suppléer aux autres.

Voilà toute ma philosophie et, je crois, tout l'art d'être heureux qui soit praticable à l'homme.



FICTION

ou

MORCEAU ALLÉGORIQUE SUR LA RÉVÉLATION



AVIS DE L'ÉDITEUR

L'opuscule que nous donnons ici a été jugé fort différemment par les personnes compétentes qui en ont eu connaissance. Leur avis a différé sur la portée qu'il faut lui assigner ; toutefois, il a été le plus généralement reconnu que Rousseau se montrait, dans cette *fiction*, sous un jour favorable au point de vue de ses croyances religieuses. Une discussion sur ce point serait ici déplacée : nous préférons mettre en présence les deux opinions relatives au morceau de Rousseau qui sont les plus opposées, et dont la diversité absolue ne pourra manquer d'étonner. L'ouvrage remarquable que M. Sayons vient de faire paraître, il y a peu de jours, sur la littérature française du dix-huitième siècle à l'étranger, nous fait voir que l'auteur, ayant eu connaissance du passage principal de l'écrit qui nous occupe¹, ne doute pas que, dans son fol orgueil, Jean-Jacques n'ait voulu s'identifier avec le personnage que cet écrit nous représente comme venant renverser les idoles, et qui évidemment ne peut être pris pour un autre que pour le Christ. « Rousseau, nous dit M. Sayons, trace de sa plume élégante un tableau où la venue du Messie est peinte avec amour. Pour ce portrait du juste persécuté, c'est Rousseau lui-même qui a posé devant le peintre, on ne peut s'y tromper. »

¹ Par l'opuscule de M. Gaberel, intitulé : *Rousseau et les Gênois*, dans lequel l'auteur a placé les différents passages du morceau de Rousseau dont nous lui avons fait part précédemment.

Et plus loin : « C'est donc gratuitement, à notre avis, qu'on a voulu voir, dans le morceau cité tout à l'heure, une preuve de la conversion de J. J. Rousseau au christianisme réel dans les dernières années de sa vie. Il est, d'ailleurs, quant au fond des idées, impossible d'y voir autre chose qu'une répétition nouvelle des idées exposées dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. »

D'autre part, nous avons trouvé, dans les papiers de M. G. Moulton, le passage suivant, qui a rapport au *morceau allégorique sur la révélation* : « Il n'est point d'auteur plus vrai et de meilleure foi que Rousseau. Quand il a changé d'opinion, il le dit avec franchise. Il ne cherchait point à se tromper ni à tromper les autres. Il était continuellement occupé à s'éclairer sur les grandes vérités qui unissent ce monde à un autre. Tous ses ouvrages ont pour but le bonheur des hommes. Rousseau était certainement religieux : dans tous ses chiffons de papier sur lesquels il jetait ses premières idées, je n'ai jamais trouvé un seul mot, ayant trait à la religion, qui ne soit un hommage rendu à son Créateur, ou à celui qui est venu avec autorité enseigner les hommes. Un de ces fragments, le morceau sur la révélation, n'est encore qu'une ébauche, mais les ébauches de Rousseau sont les pensées de son cœur, et ses amis ne peuvent mieux le défendre, qu'en le faisant répondre lui-même à toutes les calomnies dont chaque jour on charge sa mémoire. »

Nous ne pensons pas, dans un simple avertissement, à nous prononcer sur une question si grave. Bornons-nous à dire que si M. Moulton a dû être influencé, dans son appréciation, en faveur de l'ami de son père, le jugement de M. Sayous nous paraît, d'autre part, d'une sévérité hasardée. L'accusation intentée contre Rousseau de s'être peint lui-même sous la figure du Christ, ne trouve pas, ce nous semble, une base bien solide dans le morceau qu'on va lire, et le changement que ce morceau constaterait, dans les idées religieuses de Rousseau, sans pouvoir être qualifié de : « *conversion au christianisme réel*, » peut être plus sérieux et plus profond que ne le suppose l'auteur du *Dix-huitième siècle à l'étranger*.

FICTION

ou

MORCEAU ALLÉGORIQUE SUR LA RÉVÉLATION

Ce fut durant une belle nuit d'été que le premier homme qui tenta de philosopher, livré à une profonde et délicieuse rêverie et guidé par cet enthousiasme involontaire qui transporte quelquefois l'âme hors de sa demeure et lui fait, pour ainsi dire, embrasser tout l'univers, osa élever ses réflexions jusqu'au sanctuaire de la Nature et pénétrer, par la pensée, aussi loin qu'il est permis à la sagesse humaine d'atteindre.

La chaleur était à peine tombée avec le soleil, les oiseaux, déjà retirés et non encore endormis, annonçaient, par un ramage languissant et voluptueux, le plaisir qu'ils goûtaient à respirer un air plus frais ; une rosée abondante et salutaire ranimait déjà la verdure fanée par l'ardeur du soleil ; les fleurs élançaient de toutes parts leurs plus doux

parfums ; les vergers et les bois, dans toute leur parure, formaient, au travers du crépuscule et des premiers rayons de la lune, un spectacle moins vif et plus touchant que durant l'éclat du jour. Le murmure des ruisseaux, effacé par le tumulte de la journée, commençait à se faire entendre ; divers animaux domestiques, rentrant à pas lents, mugissaient au loin et semblaient se réjouir du repos que la nuit allait leur donner, et le calme qui commençait à régner de toutes parts était d'autant plus charmant qu'il annonçait des lieux tranquilles sans être déserts, et la paix plutôt que la solitude.

A ce concours d'objets agréables, le philosophe touché comme l'est toujours en pareil cas une âme sensible où règne la tranquille innocence, livre son cœur et ses sens à leurs douces impressions : pour les goûter plus à loisir, il se couche, sur l'herbe, et appuyant sa tête sur sa main, il promène délicieusement ses regards sur tout ce qui les flatte. Après quelques instants de contemplation, il tourne par hasard les yeux vers le ciel, et à cet aspect qui lui est si familier et qui pour l'ordinaire le frappait si peu, il reste saisi d'admiration, il croit voir pour la première fois cette voûte immense et sa superbe parure. Il remarque encore à l'Occident les traces de feu que laisse après lui l'astre qui nous donne la chaleur et le jour ; vers l'Orient il aperçoit la lueur douce et mélancolique de celui qui guide nos pas et excite nos rêveries durant la nuit ; il en distingue encore deux ou trois qui se font remarquer par l'apparente irrégularité de leur route au milieu de la disposition constante et régulière de toutes les autres parties du ciel ; il considère, avec je ne sais quel frémissement, la marche lente et majestueuse de cette multitude de globes qui roulent en

silence au-dessus de sa tête, et qui sans cesse lancent à travers les espaces des cieus une lumière pure et inaltérable.

Ces corps, malgré les intervalles immenses qui les séparent, ont entre eux une secrète correspondance qui les fait tous mouvoir selon la même direction, et il observe entre le zénith et l'horizon, avec une curiosité mêlée d'inquiétude, l'étoile mystérieuse autour de laquelle semble se faire cette révolution commune. Quelle mécanique inconcevable a pu soumettre tous les astres à cette loi; quelle main a pu lier ainsi entre elles toutes les parties de cet univers, et par quelle étrange faculté de moi-même, unies au dehors par cette loi commune, toutes ces parties le sont-elles encore dans ma pensée en une sorte de système que je soupçonne sans le concevoir?

La même régularité de mouvement que je remarque dans les révolutions des corps célestes, je la retrouve sur la terre dans la succession des saisons, dans l'organisation des plantes et des animaux. L'explication de tous ces phénomènes ne peut se chercher que dans la matière mue et ordonnée selon certaines lois. Mais qui peut avoir établi ces lois et comment tous les corps s'y trouvent-ils assujettis? Voilà ce que je ne saurais comprendre. D'ailleurs, le mouvement progressif et spontané des animaux, les sensations, le pouvoir de penser, la liberté de vouloir et d'agir que je trouve en moi-même et dans mes semblables, tout cela passe les notions de mécanique que je puis déduire des propriétés connues de la matière.

Qu'elle en ait que je ne connais point et ne connaîtrai peut-être jamais; qu'ordonnée ou organisée d'une certaine manière, elle devienne susceptible de sentiment, de réflexion ou de volonté, je puis le croire sans peine : mais la

règle de cette organisation, qui peut l'avoir établie, comment peut-elle être quelque chose par elle-même, ou dans quel archétype peut-elle être conçue existante?

Si je suppose que tout est l'effet d'un arrangement fortuit, que deviendra l'idée d'ordre et le rapport d'intention et de fin, que je remarque dans toutes les parties de l'univers? J'avoue que dans la multitude de combinaisons possibles, celle qui subsiste ne peut être exclue et qu'elle a dû même trouver sa place dans l'infini des successions: mais ces successions mêmes n'ont pu se faire qu'à l'aide du mouvement, et voilà pour mon esprit une source de nouveaux embarras.

Je puis concevoir qu'il règne dans l'univers une certaine mesure de mouvement qui, modifiant successivement les corps, soit toujours la même en quantité; mais je trouve que l'idée du mouvement n'étant qu'une abstraction et ne pouvant se concevoir hors de la substance mue, il reste toujours à chercher quelle force a pu mouvoir la matière, et si la somme du mouvement était susceptible d'augmentation ou de diminution, la difficulté deviendrait encore plus grande.

Me voilà donc réduit à supposer la chose du monde la plus contraire à toutes mes expériences, savoir la nécessité du mouvement dans la matière: car je trouve en toute occasion les corps indifférents par eux-mêmes au mouvement et au repos et susceptibles également de l'un ou de l'autre selon la force qui les pousse ou qui les retient, tandis qu'il m'est impossible de concevoir le mouvement comme une propriété naturelle de la matière, ne fût-ce que faute d'une direction déterminée sans laquelle il n'y a point de mouvement, et qui, si elle existait, entraînerait

éternellement tous les corps en lignes droites et parallèles avec une force ou du moins une vitesse égale, sans que jamais le moindre atome put en rencontrer un autre ni se détourner un instant de la direction commune.

Plongé dans ces rêveries et livré à mille idées confuses, qu'il ne pouvait ni abandonner ni éclaircir, l'indiscret philosophe s'efforçait vainement de pénétrer dans les mystères de la nature ; son spectacle qui l'avait d'abord enchanté, n'était plus pour lui qu'un sujet d'inquiétude, et la fantaisie de l'expliquer lui avait ôté tout le plaisir d'en jouir. Las enfin de flotter avec tant de contention entre le doute et l'erreur, rebuté de partager son esprit entre des systèmes sans preuves et des objections sans réplique, il était prêt de renoncer à de profondes et frivoles méditations, plus propres à lui inspirer de l'orgueil que du savoir : quand, tout à coup, un rayon de lumière vint frapper son esprit et lui dévoiler ces sublimes vérités qu'il n'appartient pas à l'homme de connaître par lui-même et que la raison humaine sert à confirmer sans servir à les découvrir. Un nouvel univers s'offrit pour ainsi dire à sa contemplation ; il aperçut la chaîne invisible qui lie entre eux tous les êtres ; il vit une main puissante étendue sur tout ce qui existe, le sanctuaire de la nature fut ouvert à son entendement comme il l'est aux intelligences célestes, et toutes les plus sublimes idées que nous attachons à ce mot : *Dieu*, se présentèrent à son esprit. Cette grâce fut le prix de son sincère amour pour la vérité et de la bonne foi avec laquelle, sans songer à se parer de ses vaines recherches, il consentait à perdre la peine qu'il avait prise et à convenir de son ignorance plutôt que de consacrer ses erreurs aux yeux des autres sous le beau nom de philoso-

phie. A l'instant, toutes les énigmes qui l'avaient si fort inquiété s'éclaircissent à son esprit. Le cours des cieux, la magnificence des astres, la parure de la terre, la succession des êtres, les rapports de convenance et d'utilité qu'il remarquait entre eux, le mystère de l'organisation, celui de la pensée, en un mot, le jeu de la machine entière, tout devint pour lui possible à concevoir comme l'ouvrage d'un être puissant, directeur de toutes choses; et s'il lui restait quelques difficultés qu'il ne pût résoudre, leur solution lui paraissant plutôt au-dessus de son entendement que contraire à sa raison, il s'en fiait au sentiment intérieur qui lui parlait avec tant d'énergie en faveur de sa découverte, préférablement à quelques sophismes embarrassants qui ne tiraient leur force que de la faiblesse de son esprit.

A ces grandes et ravissantes lumières, son âme, saisie d'admiration et s'élevant pour ainsi dire au niveau de l'objet qui l'occupait, se sentit pénétrer d'une sensation vive et délicieuse : une étincelle de ce feu divin qu'elle avait aperçue semblait lui donner une nouvelle vie; transporté de respect, de reconnaissance et de zèle, il se lève précipitamment; puis, élevant les yeux et les mains vers le ciel et s'inclinant ensuite la face contre terre, son cœur et sa bouche adressèrent à l'Être divin le premier et peut-être le plus pur hommage qu'il ait jamais reçu des mortels.

Embrassé de ce nouvel enthousiasme, il en eût voulu communiquer l'ardeur à toute la nature, il eût voulu surtout le partager avec ses semblables, et ses pensées les plus délicieuses roulaient sur les projets de sagesse et de félicité qu'il se proposait de faire adopter aux hommes en leur montrant, dans les perfections de leur commun auteur, la source des vertus qu'il devait acquérir, et dans ses

bienfaits, l'exemple et le prix de ceux qu'ils devaient répandre. « Allons ! s'écriait-il transporté de zèle, portons partout, avec l'explication des mystères de la nature, la loi sublime du maître qui la gouverne et qui se manifeste dans ses ouvrages. Apprenons aux hommes à se regarder comme les instruments d'une volonté suprême qui les unit entre eux et avec un plus grand tout, à mépriser les maux de cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour retourner à l'Être éternel dont ils tirent leur existence, et à s'aimer tous comme autant de frères destinés à se réunir un jour au sein de leur Père commun. »

C'était dans ces pensées si flatteuses pour l'orgueil humain et si douces pour tout être aimant et sensible, qu'il attendait le retour du jour, impatient d'en porter un plus pur et plus éclatant dans l'esprit des autres hommes et de leur communiquer les lumières célestes qu'il venait d'acquérir. Cependant la fatigue d'une longue méditation ayant épuisé ses esprits, et la fraîcheur de la nuit l'invitant au repos, il s'assoupit insensiblement en rêvant et méditant encore, et s'endormit enfin profondément. Durant son sommeil, les ébranlements que la contemplation venait d'exciter dans son cerveau lui donnèrent un songe, extraordinaire comme les idées qui l'avaient produit.

Il se crut au milieu d'un édifice immense, formé par un dôme éblouissant que portaient sept statues colossales au lieu de colonnes : toutes ces statues, à les regarder de près, étaient horribles et difformes ; mais, par l'artifice d'une perspective adroite, vue du centre de l'édifice, chacune d'elles changeait d'apparence et présentait à l'œil une figure charmante. Ces statues avaient toutes des atti-

tudes diverses et emblématiques. L'une, un miroir à la main, était assise sur un paon dont elle imitait la contenance vaine et superbe. Une autre, d'un œil impudent et d'une main lascive, cherchait des objets pour satisfaire sa brutale sensualité. Une autre, squelette affreux qu'on n'eût su distinguer de la mort qu'à l'étincelante avidité de ses yeux, rebutait de vrais aliments pour avaler à longs traits des coupes d'or en fusion, qui l'altéraient sans la nourrir. Toutes enfin étaient distinguées par des attributs effroyables qui devaient en faire des objets d'horreur, mais qui, vus du point d'où elles paraissaient belles, semblaient être les ornements de leur beauté. Sur la clef de la voûte étaient écrits ces mots en gros caractères : *Peuples, accourez-tous et servez les dieux de la terre.* Directement au-dessous, c'est-à-dire au centre du bâtiment et au point de perspective, était un grand autel heptagone sur lequel les hommes venaient en foule offrir leurs offrandes et leurs vœux aux sept statues qu'ils honoraient par mille différents rites et sous mille bizarres noms. Cet autel servait de base à une huitième statue à laquelle tout l'édifice était consacré, et qui partageait les honneurs rendus à toutes les autres. Toujours environnée d'un voile impénétrable, elle était perpétuellement servie du peuple et n'en était jamais observée; l'imagination de ses adorateurs la leur peignait d'après leurs caractères et leurs passions, et chacun, d'autant plus attaché à l'objet de son culte qu'il était plus imaginaire, ne plaçait sous ce voile mystérieux que l'idole de son cœur.

Parmi la foule qui affluait sans cesse en ce lieu, le philosophe distingua d'abord quelques hommes singulièrement vêtus et qui, au travers d'un air modeste et re-

cueilli, avaient dans leur physionomie je ne sais quoi de sinistre qui annonçait à la fois l'orgueil et la cruauté. Occupés à introduire continuellement les peuples dans l'édifice, ils paraissaient les officiers ou les maîtres du lieu et dirigeaient souverainement le culte des sept statues. Ils commençaient par bander les yeux à tous ceux qui se présentaient à l'entrée du temple, puis les ayant ainsi conduits dans un coin du sanctuaire, ils ne leur rendaient l'usage de la vue que quand tous les objets concouraient à la fasciner. Que si durant le trajet quelqu'un tentait d'ôter son bandeau, à l'instant ils prononçaient sur lui quelques paroles magiques qui lui donnaient la figure d'un monstre, sous laquelle, abhorré de tous et méconnu des siens, il ne tardait pas d'être déchiré par l'assemblée. Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est que les ministres du temple qui voyaient à plein toute la difformité de leurs idoles, ne les servaient pas moins ardemment que l'aveugle vulgaire. Ils s'identifiaient pour ainsi dire avec leurs affreuses divinités, et recevant en leur nom les hommages et les dons des mortels, chacun d'eux leur offrait pour son intérêt les vœux que la crainte arrachait aux peuples. — Le bruit continu des hymnes et des chants d'allégresse jetait les spectateurs dans un enthousiasme qui les mettait hors d'eux-mêmes.

L'autel qui s'élevait au milieu du temple se distinguait à peine au travers des vapeurs d'un encens épais qui portait à la tête et troublait la raison ; mais tandis que le vulgaire n'y voyait que les fantômes de son imagination agitée, le philosophe, plus tranquille, en aperçut assez pour juger de ce qu'il ne discernait plus ; l'appareil d'un continu carnage environnait cet autel terrible ; il vit

avec horreur le monstrueux mélange de meurtre et de prostitution. Tantôt on précipitait de tendres enfants dans des flammes de bois de cèdre, tantôt des hommes faits étaient immolés par la faux d'un vicillard décrépît. Des pères dénaturés plongeaient en gémissant le couteau dans le sein de leurs propres filles ; de jeunes personnes, dans une parure élégante et pompeuse qui relevait encore leur beauté, étaient enterrées vives pour avoir écouté la voix de la nature, tandis que d'autres étaient livrées en cérémonie à la plus infâme débauche, et l'on entendait à la fois, par un abominable contraste, les soupirs des mourants avec ceux de la volupté. « Ah ! s'écria le philosophe épouvanté, quel horrible spectacle ! pourquoi mes regards en sont-ils souillés ? Hâtons-nous de quitter ce séjour infernal. — Il n'est pas temps encore, lui dit en le retenant l'être invisible qui lui avait déjà parlé ; tu viens de contempler l'aveuglement des peuples, il te reste à voir quel est en ce lieu le destin des sages. » A l'instant, il aperçut à l'entrée du temple un homme exactement vêtu comme lui, et dont l'éloignement l'empêcha de distinguer les traits. Cet homme, dont le port était grave et posé, n'allait point lui-même à l'autel, mais touchant subtilement au bandeau de ceux qu'on y conduisait, sans y causer de dérangement apparent, il leur rendait l'usage de la vue. Ce service fut bientôt découvert par l'indiscrétion de ceux qui le recevaient. Car la plupart d'entre eux voyant, en traversant le temple, la laideur des objets de son culte, ils refusaient d'aller à l'autel et tâchaient d'en dissuader leurs voisins. Les ministres du temple, toujours vigilants pour leur intérêt, découvrirent bientôt la source du scandale, saisirent l'homme voilé, le traînèrent au pied

de l'autel et l'immolèrent sur-le-champ, aux acclamations unanimes de la troupe aveuglée.

En tournant les yeux vers l'entrée voisine, le philosophe vit un vieillard d'assez mauvaise mine, mais dont les manières et les discours faisaient bientôt oublier la physionomie. Aussitôt qu'il se présenta pour entrer, les ministres du temple apportèrent le bandeau sacré ; mais il leur dit : « Hommes divins, épargnez-vous un soin superflu pour un pauvre vieillard privé de la vue, qui vient, sous vos auspices, chercher à la recouvrer ici ; daignez seulement me conduire à l'autel, afin que je rende hommage à la divinité, qu'elle me guérisse. » Comme il affectait de heurter assez lourdement les objets qui étaient autour de lui, l'espoir du miracle fit oublier d'en mieux constater le besoin, la cérémonie du bandeau fut omise comme superflue, et le vieillard fut introduit, appuyé sur un jeune homme qui lui servait de guide et auquel on ne fit nulle attention.

Effrayé de l'aspect hideux des sept statues et du sang qu'il voyait ruisseler autour de la huitième, ce jeune homme tenta vingt fois de s'échapper et de fuir hors du temple ; mais retenu par le vieillard d'un bras vigoureux, il fut contraint de le mener ou plutôt de le suivre jusqu'à l'enceinte du sanctuaire, pour observer ce qu'il voyait et travailler un jour à l'instruction des hommes. Aussitôt l'aveugle prétendu, sautant légèrement sur l'autel, découvrit d'une main hardie la statue et l'exposa sans voile à tous les regards. On voyait peintes sur son visage l'extase avec la fureur ; sous ses pieds elle étouffait l'humanité personnifiée, mais ses yeux étaient tendrement tournés vers le ciel : de sa main gauche elle tenait un

cœur enflammé, et de l'autre elle acérait un poignard.

Cet aspect fit frémir le philosophe; mais loin de révolter les spectateurs, ils n'y virent, au lieu d'un air de cruauté, qu'un enthousiasme céleste, et sentirent augmenter pour la statue ainsi découverte le zèle qu'ils avaient eu pour elle sans la connaître.

« Peuples! leur cria d'un ton plein de feu l'intrépide vieillard qui s'en aperçut, quelle est votre folie de servir des dieux qui ne cherchent qu'à nuire, et d'adorer des êtres encore plus malfaisants que vous? Ah! loin de les forcer par d'indiscrets sacrifices à songer à vous pour vous tourmenter, tâchez plutôt qu'ils vous oublient, vous en serez moins misérables; vous croyez leur plaire en détruisant leurs ouvrages : que pouvez-vous espérer d'eux, sinon qu'ils vous détruisent à leur tour? »

Les ministres ne lui permirent pas de poursuivre, et, l'interrompant à grand bruit, ils demandèrent au peuple justice de cet ingrat qui pour prix d'avoir recouvert, disaient-ils, la vue sur l'autel de la déesse, osait en profaner la statue et en décrier le culte. Aussitôt tout le peuple se jette sur lui, prêt à le mettre en pièces; mais les ministres, voyant sa mort assurée, voulurent la revêtir d'une forme juridique, et le firent condamner par l'assemblée à boire l'eau verte, sorte de mort souvent imposée aux sages. Tandis qu'on préparait la liqueur, les amis du vieillard voulurent l'emmener secrètement; mais il refusa de les suivre : « Laissez-moi, leur dit-il, aller recevoir le prix de mon zèle de celui qui en est l'objet. En vivant parmi ces peuples, ne m'étais-je pas soumis à leurs lois, et dois-je les enfreindre au moment qu'elles me couronnent; ne suis-je pas trop heureux, après avoir consacré

mes jours au progrès de la vérité, de pouvoir lui consacrer encore la fin d'une vie que la nature allait me redemander. O mes amis ! l'exemple de mon dernier jour est la seule instruction que je vous laisse, ou celle au moins qui doit donner du poids à toutes les autres. Je serais soupçonné de n'avoir vécu qu'en sophiste si je craignais de mourir en philosophe. » Après ce discours il reçut la coupe des sages, et l'ayant bue avec un air serein, il s'entretint paisiblement avec ses amis de l'immortalité de l'âme et des grandes vérités de la nature, que le philosophe écouta d'autant plus attentivement qu'elles se rapportaient à ses précédentes méditations. Mais le dernier discours du vieillard, qui fut un hommage très-distinct à cette statue qu'il avait dévoilée, jeta dans l'esprit du philosophe un doute et un embarras dont il ne se tira jamais bien, et il fut toujours incertain si ces paroles renfermaient un sens allégorique ou simplement un acte de soumission au culte établi par les lois. « Car, disait-il, si toutes les manières de servir la divinité lui sont indifférentes, c'est l'obéissance aux lois qu'il faut préférer. » Cependant, il restait toujours entre cette action et la précédente une contradiction qui lui parut impossible à lever.

Frappé de tout ce qu'il venait de voir, il réfléchissait profondément sur ces terribles scènes, quand tout à coup une voix se fit entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le Fils de l'homme; les cieux se taisent devant lui, terre écoutez sa voix. » Alors, levant les yeux, il aperçut sur l'autel un personnage dont l'aspect imposant et doux le frappa d'étonnement et de respect : son vêtement était populaire et semblable à celui d'un artisan, mais son regard était céleste; son maintien mo-

deste, grave et moins apprêté que celui même de son prédécesseur, avait je ne sais quoi de sublime, où la simplicité s'alliait à la grandeur, et l'on ne pouvait l'envisager sans se sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes. « O mes enfants, dit-il d'un ton de tendresse qui pénétrait l'âme, je viens expier et guérir vos erreurs; aimez Celui qui vous aime et connaissez *Celui qui est!* » A l'instant, saisissant la statue, il la renversa sans effort, et montant sur le piédestal avec aussi peu d'agitation, il semblait prendre sa place plutôt qu'usurper celle d'autrui. Son air, son ton, son geste, causaient dans l'assemblée une extraordinaire fermentation; le peuple en fut saisi jusqu'à l'enthousiasme, les ministres en furent irrités jusqu'à la fureur, mais à peine étaient-ils écoutés. — L'homme populaire et ferme, en prêchant une morale divine, entraînait tout : tout annonçait une révolution, il n'avait qu'à dire un mot et ses ennemis n'étaient plus. — Mais celui qui venait détruire la sanguinaire intolérance n'avait garde de l'imiter; il n'employa que les voies qui convenaient aux choses qu'il avait à dire et aux fonctions dont il était chargé; et le peuple, dont toutes les passions sont des fureurs, en devint moins zélé et négligea de le défendre en voyant qu'il ne voulait point attaquer. Après le témoignage de force et d'intrépidité qu'il venait de donner, il reprit son discours avec la même douceur qu'auparavant; il peignit l'amour des hommes et toutes les vertus avec des traits si touchants et des couleurs si aimables que, hors les officiers du temple, ennemis par état de toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri et sans aimer mieux ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son parler était simple et

doux et pourtant profond et sublime; sans étonner l'oreille, il nourrissait l'âme : c'était du lait pour les enfants et du pain pour les hommes. Lui ployait le fort et consolait le faible, et les génies les moins proportionnés entre eux le trouvaient tous également à leur portée; il ne haranguait point d'un ton pompeux, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante éloquence, et ses instructions étaient des apologues, des entretiens pleins de justesse et de profondeur. Rien ne l'embarrassait; les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse; il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé : on sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même.



TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
DE SPHÈRE



AVIS DE L'ÉDITEUR

Une tradition de famille nous apprend que le *Traité élémentaire de sphère* fut l'ouvrage d'une matinée, et que Rousseau le composa pour une dame de ses amies, dont le nom n'a pas été conservé. Le moindre mérite de cet opuscule est de donner une nouvelle preuve qu'aucun genre de connaissances n'était étranger à son auteur; c'est à ce titre surtout que nous le recommandons au public.

G. STR.-M.



TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE SPHÈRE

CHAPITRE PREMIER

Pour savoir agir, apprenons à penser. Savoir penser est le talent le plus universel de la vie humaine. C'est par lui seul qu'on sait bien tirer parti pour soi de la fortune, des autres et de soi-même. Toutes choses égales, celui qui pense le mieux est le plus près du bonheur. Penser, c'est avoir des idées et les combiner, c'est voir des objets et les comparer, c'est trouver les vrais rapports qu'ils ont entre eux, c'est tirer des résultats qui mènent à la connaissance de la vérité, c'est les approprier aux choses qui nous sont utiles. Ainsi l'art de penser est l'art de nous rendre heureux autant qu'il dépend de nous. Or cela dépend de nous beaucoup plus qu'on ne pense; et la plupart des hommes sont moins malheureux par leur propre situation, que parce qu'ils n'en savent pas tirer avantage.

Apprendre à penser, c'est donc aller à notre première

destination dans cette vie, c'est apprendre à nous rendre heureux. Mais cette connaissance en suppose beaucoup d'autres. Nous n'engendrons pas nos propres idées, elles nous viennent du dehors. — Pour parvenir à nous connaître nous-mêmes, il faut connaître beaucoup de choses qui ne sont pas nous. Un homme ne se connaît bien que quand il connaît bien les autres hommes; et pour connaître les hommes, il faut connaître aussi les choses dont ils sont dépendants. Ainsi tout se tient : la sagesse mène au bonheur; le savoir mène à la sagesse. Le meilleur esprit naturel n'est rien sans l'instruction : avec les meilleurs yeux, l'homme le plus clair-voyant n'y verrait rien, s'il n'eût appris à voir dès son enfance.

Pour apprendre à nous connaître, commençons donc par étudier ce qui nous entoure. Pour se connaître, il faut connaître l'homme; pour connaître l'homme, il faut étudier les hommes, et pour étudier les hommes il faut le faire en divers temps, en divers lieux. Il faut commencer par les voir dans le grand tableau de l'histoire. C'est là qu'en les contemplant dans toutes les situations possibles, livrés à toutes les passions humaines, à toutes les vicissitudes des choses, exposés à tous les jeux de la fortune, tantôt fous et tantôt sages, tantôt bons et tantôt méchants; dans cette prodigieuse variété de rapports et de différences, nous apprendrons à démêler ce qui est essentiel à l'homme, ce qui en est inséparable, ce qu'on y retrouve toujours, d'avec ce qui ne lui est qu'accidentel et qui peut changer en lui selon les nations et selon les siècles.

Dans les contrastes de vertus et de crimes, de faiblesse et de force, de grandeur et de petitesse, qui nous frapperont souvent, nous apprendrons à dégager l'homme de son

masque, et à ne pas croire avoir assez connu la nature humaine en voyant les hommes qui sont autour de nous.

CHAPITRE II

Avant de chercher l'origine du genre humain, jetons un coup d'œil sur sa demeure, elle est digne de quelques regards. La demeure de l'homme et de tous les animaux, cette terre couverte de tant d'arbres et de plantes, de tant de montagnes et de vallées, de tant de rochers et de mers, ce vaste monde sans borne et sans bout, est à nos yeux matériels, une habitation bien grande, mais bien petite aux yeux de notre raison, quand ils commencent à s'ouvrir. Dans l'immense espace des airs, dans cette étendue effrayante où l'imagination se noie, je me transporte par la pensée dans quelqu'une de ces masses énormes et lumineuses qui roulent majestueusement sur nos têtes, et j'aperçois de loin un grain de sable qui flotte dans cette mer aérienne : il échappe à ma vue par sa petitesse, il me faut des lunettes pour l'apercevoir; je demande en riant s'il y a des cirons assez petits pour habiter sur ce grain de sable. Sans doute, me dit un philosophe du lieu, il est couvert de je ne sais quels petits insectes qui s'appellent hommes, et qui en ont divisé la surface en régions, en nations, en provinces; ils y ont bâti des villes et des bourgs; ils y ont fondé des empires et des républiques; ils y ont établi des rois, des magistrats, des grands; ils y ont érigé des tribunaux; ils y ont formé des académies, des universités, où l'on discute gravement si nous autres qui sommes ici, nous sommes quelque chose ou rien. — Voilà, reprends-je,

des reptiles arrogants et vains dont j'écraserais l'engeance avec grand plaisir sous mon ongle. — Doucement, reprend le philosophe saturnien, n'écrasons personne de peur d'être écrasés nous-mêmes sous les ongles des habitants de ces autres astres plus grands que le nôtre sans comparaison. Ces pauvres petits animaux, avec leurs cinq pieds de haut, sont aussi fondés à se trouver grands que nous, avec nos vingt-cinq ou trente pieds, de ces autres êtres, qui peut-être en ont sept ou huit cents, qui ne voient peut-être aucune différence dans la petitesse des uns et des autres, et qui, peut-être encore, sont aussi petits eux-mêmes aux yeux des habitants de Bootès et de Sirius. Nous sommes, continue mon philosophe, et les habitants de la Terre sont ainsi que nous très-grands à de certains égards, très-petits à d'autres. Il n'y a point, par conséquent, de grandeur absolue : ne nous enorgueillissons pas ni ne nous humilions de ce qui n'est pas. Pour tout être fini, rien n'est grand ni petit que par comparaison. — Ce monde est donc grand, non pas en lui-même, mais pour nous qui sommes petits; il est très-grand pour nos statures, pour nos enjambées, pour la mesure de nos yeux. Il ne serait pas grand pour les ogres qui ont des bottes de sept lieues, avec lesquelles ils en feraient le tour en un jour, et il serait petit pour les dieux d'Homère, qui franchissent l'espace des cieux en trois pas, et arrivent au quatrième.

CHAPITRE III

Il y a peu de siècles que l'on connaît exactement la mesure de la terre et sa figure. Jusqu'à Christophe Colomb

qui découvrit l'Amérique, on ne connaissait qu'un côté du globe, savoir celui que nous habitons. Chez les anciens, le vulgaire croyait que la terre était plate et que le soleil se couchait dans la mer, sans trop s'embarrasser de ce que devenait cet astre pendant la nuit, ni comment, s'étant couché d'un côté, il se levait de l'autre. Les gens plus éclairés n'avaient encore que des demi-connaissances. Ils concevaient à la vérité que le soleil tournait autour de la terre, et que la nuit, pour notre hémisphère, était le jour pour l'hémisphère opposé. Mais ils n'étaient pas venus cependant jusqu'à se figurer que la terre fut peuplée tout autour et qu'il y eût pour nous des antipodes, c'est-à-dire des gens, dans l'hémisphère opposé, qui eussent les pieds contre les nôtres, pour qui le soleil se levait quand il se couche pour nous et se couchait quand il se lève. Le premier qui osa avancer cette vérité fut excommunié par un pape. Aujourd'hui les Français, les Anglais, les Hollandais, ont des colonies aux antipodes, et leurs vaisseaux y vont et en reviennent tous les jours. Ainsi, c'est un fait bien certain que le globe de la terre est rond ou à peu près, et qu'il a partout des habitants, que le soleil éclaire successivement, en tournant autour d'elle, dans vingt-quatre heures, d'orient en occident.

Je dis que le soleil tourne autour de la terre pour me servir de l'expression vulgaire et m'accommoder aux apparences, car il est reconnu que le soleil est fixe, que c'est le globe de la terre qui, tournant sur lui-même en vingt-quatre heures, présente successivement tous les points de son cercle au soleil (ce qui fait un jour ordinaire), et qui de plus faisant, tous les trois cent soixante-cinq jours un grand tour autour du soleil, marque à son retour au même

point une année révolue. — Mais, pour ne pas entrer dans de longues explications qui demanderaient des sphères et des figures, tenons-nous au mouvement supposé du soleil, par lequel on explique d'une manière plus facile et moins embrouillée l'inégalité des jours et des saisons.

CHAPITRE IV

Les traces circulaires de la marche diurne du soleil, partageant le monde en deux parties égales, s'appellent l'équateur ou la ligne équinoxiale, ou la ligne tout court. Les deux points apparents du globe, qui font des deux côtés le centre de cette ligne, s'appellent les pôles. Si le monde tournait dans le même sens sur un pivot, les deux bouts de ce pivot seraient les deux pôles, et ce pivot s'appellerait l'axe de la terre. Il est aisé de concevoir par là que les pays où passent la ligne, et qui sont perpendiculairement sous la marche du soleil, sont des pays très-chauds, et que ceux au contraire qui sont loin de cette marche, sous les pôles ou aux environs, sont des pays très-froids. Ceux qui sont intermédiaires entre la ligne et l'un des pôles sont des pays tempérés, telle est la France.

Le pôle qui est de notre côté s'appelle pôle arctique ou boréal; celui qui est de l'autre côté de la ligne s'appelle pôle antarctique ou austral. Voilà la raison simple et grossière de l'inégalité des climats. — Celle de l'inégalité des saisons et des jours est un peu plus difficile à expliquer sans figures. Essayons.

CHAPITRE V

Le soleil ne fait pas son cercle journalier tous les jours sur la ligne; au contraire, il ne la décrit exactement que deux jours dans l'année, à six mois l'un de l'autre, et ces deux jours, où le jour et la nuit sont précisément de même durée, s'appellent les équinoxes. — Le lendemain de l'équinoxe du printemps, le soleil ne décrit plus son cercle journalier sur la ligne, mais à côté de la ligne, en s'approchant de notre pôle et par conséquent de nous, et il continue de s'en approcher tous les jours pendant trois mois, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à un cercle appelé tropique; après quoi, au lieu de s'approcher de nous encore, il s'en éloigne en se rapprochant de la ligne et en la passant même, après l'équinoxe d'automne, pour aller jusqu'à l'autre tropique, s'approchant du pôle opposé et par conséquent s'éloignant du nôtre et de nous. — Le jour où le soleil est parvenu à notre tropique est notre solstice d'été et le solstice d'hiver de ceux qui sont de l'autre côté de la ligne; réciproquement notre solstice d'hiver est leur solstice d'été. — On conçoit comment l'éloignement et le rapprochement du soleil font les saisons froides ou chaudes. On conçoit aussi pourquoi nous avons de l'ombre à midi, même en été, le soleil ne venant jamais tout à fait jusqu'au-dessus de nous. Il n'y a que ceux qui sont entre les tropiques, dans la zone appelée torride ou brûlante, lesquels ayant deux fois l'an le soleil directement sur leur tête, n'aient point d'ombre à midi ces deux jours-là.

CHAPITRE VI

Par ce que je viens de dire, on doit concevoir que le soleil tourne journellement d'orient en occident, sur la ligne, ou sur des cercles parallèles à la ligne, de part et d'autre jusqu'au tropique. Sa marche annuelle se marque d'occident en orient sur un cercle oblique à la ligne équinoxiale qu'il coupe en deux points, et en deux autres de ces mêmes points, ce même cercle touche aux tropiques. On appelle ce cercle annuel l'écliptique, parce que c'est quand la terre ou la lune se rencontre dans cette ligne avec le soleil, que se font les éclipses. La bande du ciel au milieu de laquelle est l'écliptique et où sont marquées les douze constellations dans lesquelles passe annuellement le soleil, s'appelle le zodiaque.

Passons maintenant à l'inégalité des jours et des nuits.

CHAPITRE VII

Si sous mes pieds on plaçait une des pointes d'un grand compas et que de l'autre pointe on traçât autour de moi un grand cercle qui divisât le monde en deux calottes ou demi-globes, dont l'un est en partie soumis à ma vue autour de moi et dont l'autre, qui lui est opposé au-dessous de moi, est caché à ma vue, ce cercle ainsi tracé serait appelé un horizon, et quoiqu'il ne soit pas tracé réellement, je le suppose, et je prends à peu près pour cet horizon l'é-

tendue que mes yeux peuvent en découvrir tout autour de moi. Chaque homme a ainsi son cercle particulier ou horizon dont il est le centre. Mais pour se borner à ce qui est sensible, on ne prend pas ainsi les choses à la rigueur, et comme à un si grand cercle on peut donner un grand centre, on suppose un même horizon pour tout un pays. Car par exemple Trye ou Paris peuvent, sans erreur sensible, être pris pour un même centre, quand il s'agit d'un cercle de neuf mille lieues de tour.

Notre horizon partage ainsi le monde en deux moitiés, dont l'une est soumise à notre vue et dont l'autre lui est cachée. Tant que le soleil dans sa marche diurne est au-dessus de notre horizon il est jour pour nous, quand il est au-dessous il est nuit, et l'instant où il atteint l'horizon est celui de son lever ou de son coucher. La marche diurne du soleil est un cercle : l'horizon est un autre cercle qui coupe le premier, et c'est la manière dont ces deux cercles s'entrecoupent qui rend les jours grands ou petits, les nuits courtes ou longues, et les uns et les autres égaux ou inégaux.

On ne peut bien voir ces diverses intersections de cercle que dans une sphère, mais voici le résultat de cette inspection.

Les gens qui sont sous l'équateur ont toute l'année les jours égaux entre eux et égaux aux nuits, par conséquent toujours de douze heures. Pourquoi cela ? parce que dans ce climat là, durant toute l'année, l'horizon coupe le cercle journalier du soleil en deux parties égales ; d'où il suit que le soleil qui décrit ce cercle reste autant de temps au-dessus de l'horizon qu'au-dessous.

Sous les deux pôles, au contraire, il n'y a dans toute

l'année qu'un long jour de six mois et une longue nuit de six mois. Pourquoi cela? parce que, dans cette position, l'équateur et l'horizon se confondent dans le même cercle, que par conséquent, durant les six mois que le soleil est en deçà de l'équateur, il est jour sur notre pôle et nuit sous le pôle opposé, et que pendant les six mois où le soleil est au delà de l'équateur, c'est tout le contraire. Ceux qui habitent entre la ligne et le pôle ont en été de longs jours et de courtes nuits, en hiver de longues nuits et des jours courts, parce que leur horizon coupe obliquement et inégalement le cercle journalier du soleil. Pour bien concevoir comment cela se fait, il n'y a qu'à placer le globe selon notre position. Alors on trouvera que des trois cent soixante-cinq cercles journaliers, ceux qui sont au delà de l'équateur sont coupés par notre horizon, de manière que la position de chacun de ces cercles qui est sur l'horizon est plus petite que la portion qui est dessous. D'où s'ensuit que le soleil, décrivant en hiver lesdits cercles, demeure plus longtemps au-dessous de notre horizon qu'au-dessus, et que par conséquent la nuit dure plus que le jour. Au contraire, les cercles journaliers ou parallèles qui sont au delà de l'équateur sont coupés par l'horizon, de telle sorte que la plus grande portion du cercle est au-dessus et la plus petite au-dessous, d'où s'ensuit que quand le soleil décrit ces cercles, savoir en été, les jours sont plus longs que les nuits. Mais quand le soleil décrit le cercle de l'équateur même, c'est-à-dire aux deux équinoxes, le jour est égal à la nuit et de douze heures, parce que l'équateur est toujours coupé par l'horizon en deux demi-cercles égaux, et que, par conséquent, le soleil emploie autant de temps à décrire l'un que l'autre.

CHAPITRE VIII

Après avoir parlé de l'inégalité des saisons et des jours, disons quelques mots de ce que l'on appelle latitude, longitude et hauteur du pôle.

Tout cercle petit ou grand se conçoit divisé en trois cent soixante parties égales ou petits arcs, qui s'appellent degrés. Un cercle qui passe perpendiculairement à l'équateur par les deux pôles, s'appelle méridien ou plutôt ses deux moitiés d'un pôle à l'autre sont deux méridiens, parce qu'au même instant que le soleil passe dans un point de ce demi-cercle, il est midi dans tous les autres points, et minuit dans tous les points du demi-cercle opposé. L'on peut faire passer de pareils cercles par tous les points de l'équateur, et si l'on en conçoit du moins un par chaque degré, il y aura autant de méridiens qu'il y a de degrés dans l'équateur, c'est-à-dire trois cent soixante.

Supposons de même un cercle méridien divisé en trois cent soixante degrés par autant de cercles parallèles à l'équateur, ce seront cent quatre-vingts degrés pour chaque demi-cercle ou méridien, c'est-à-dire quatre-vingt-dix degrés depuis l'équateur jusqu'au pôle de chaque côté.

Nous avons dit que tous les demi-cercles qui passent par tous les degrés de l'équateur et aboutissent au pôle de part et d'autre s'appellent méridiens.

Les cercles parallèles à l'équateur qui divisent le méridien dans ses degrés s'appellent parallèles. Ainsi il y a au-

tant de méridiens ou demi-cercles qu'il y a de degrés marqués sur l'équateur, c'est-à-dire trois cent soixante. Et il y a autant de parallèles ou de cercles entiers parallèles à l'équateur qu'il y a de degrés marqués sur un méridien, c'est-à-dire cent quatre-vingts, ou en comptant depuis l'équateur, quatre-vingt-dix de chaque côté jusqu'au pôle.

Les degrés ou parallèles qui se marquent ainsi sur le méridien, en comptant depuis l'équateur jusqu'au pôle, mesurent la latitude. Et les degrés ou demi-cercles qui se marquent tout autour de l'équateur par les méridiens, mesurent la longitude. La latitude a sa mesure fixe parce qu'on la compte depuis l'équateur, mais pour trouver la longitude, il faut convenir d'un méridien par lequel on commence à la compter.

Ce premier méridien convenu est celui qui passe par l'île de Fer, une des Canaries; c'est de ce premier méridien que l'on compte les degrés de longueur en tournant d'occident en orient. Quand on connaît la latitude et la longitude d'un lieu quelconque, on peut marquer très-exactement ce lieu sur le globe, car il sera au point de l'intersection des deux cercles. On trouve la latitude en prenant la hauteur du pôle ou celle du soleil. On trouve la longitude par le rapport des heures, mais cette opération a ses difficultés.

La hauteur du pôle d'un lieu quelconque, est l'arc du méridien compris entre l'horizon de ce lieu-là et le pôle. La hauteur du soleil est l'arc du méridien compris entre l'horizon d'un lieu quelconque et l'équateur, laquelle se mesure par le soleil aux équinoxes. Or, la hauteur du pôle égale à la latitude, et la hauteur du soleil étant toujours

complément l'une de l'autre à quatre-vingt-dix degrés, peuvent toujours se trouver l'une par l'autre.

CHAPITRE IX

Nous avons expliqué la marche apparente du soleil par son mouvement supposé autour de la terre, pour pouvoir faire usage de la sphère armillaire, construite dans ce système qui est celui de Ptolomée; les mêmes choses peuvent s'expliquer dans celui de Copernic qui fait tourner la terre autour du soleil. Dans ce système l'obliquité de l'axe du monde ou de l'équateur sur l'axe du soleil ou de l'écliptique, suffit pour expliquer les mêmes inégalités des saisons et des jours. Les phases de la lune et les éclipses s'expliquent dans l'un et l'autre système sans beaucoup de difficulté. Nous continuerons d'employer celui de Ptolomée. La lune a un mouvement journalier d'orient en occident, semblable à celui du soleil. Mais attendu qu'elle marche beaucoup plus vite, étant beaucoup plus près de nous, et faisant un tour beaucoup plus petit, elle parcourt d'occident en orient le zodiaque beaucoup plus tôt, et au lieu de mettre un an comme le soleil à faire son tour, elle y met un mois seulement. Ce mois peut être considéré comme l'année de la lune. Durant ce mois elle a par rapport à nous quatre différentes positions qu'on appelle phases, lesquelles sont occasionnées par la manière dont le soleil éclaire la lune et dont la lune réfléchit vers nous cette lumière du soleil. La lune, étant un globe ainsi que la terre, a toujours ainsi qu'elle une de ses moitiés éclairée

par le soleil, et l'autre dans l'obscurité. Quand dans son tour d'un mois la lune se trouve entre le soleil et la terre, alors son côté éclairé par le soleil n'est point celui qu'elle nous montre, et nous avons nouvelle lune. Quand, marchant plus vite, elle a gagné un quart de cercle vers l'Occident, alors nous voyons la moitié de sa moitié éclairée, et c'est le premier quartier. Quand elle a gagné encore un autre quart de cercle et que la terre se trouve entre elle et le soleil, alors la lune nous montre toute sa moitié éclairée, et c'est pleine lune. Quand enfin elle a gagné un troisième quart de son cercle, nous ne voyons plus que l'autre moitié de sa moitié éclairée, et c'est le dernier quartier. Telles sont les raisons des phases de la lune.

Passons aux éclipses. Dans les nouvelles lunes, la lune ordinairement n'est pas si directement interposée entre nous et le soleil, qu'elle nous en cache la lumière. Mais, quand cela arrive, il y a éclipse de soleil, laquelle est plus ou moins grande selon que l'interposition est plus ou moins directe. De même dans les pleines lunes, la terre ordinairement n'est pas si directement interposée entre le soleil et la lune qu'elle intercepte les rayons du soleil et les empêche de tomber sur la lune; mais quand cela arrive, il y a éclipse de lune. Quand l'éclipse, soit de lune, soit de soleil, est telle que les centres des trois astres sont exactement dans la même ligne, ce qui est rare, alors l'éclipse est centrale. Il suit de ce qui vient d'être dit qu'il n'y a jamais d'éclipse de soleil que dans les nouvelles lunes, et qu'il n'y a jamais d'éclipses de lune que dans les pleines lunes.

Comme aucune éclipse n'a jamais lieu que quand les astres qui la font se rencontrent non-seulement dans le zodiaque, mais précisément dans le cercle qui passe au

milieu du zodiaque, c'est pour cela que ce cercle s'appelle **écliptique**.

Comme la marche de chaque astre est exactement connue et mesurée, on sait d'avance dans quels temps et à quels points ils se rencontreront dans l'écliptique, et c'est pour cela qu'on peut prédire avec certitude le moment où les éclipses arriveront.

CHAPITRE X

Après avoir parlé des cercles fictifs que l'explication de la marche du soleil a fait imaginer, disons un mot des divisions astronomiques de la terre marquées par ces mêmes cercles.

Le globe de la terre se divise en cinq bandes ou ceintures appelées **zônes**, dont celle du milieu, qui est sous la route annuelle du soleil, s'appelle à cause de cela **zone torride** ou **brûlante**. Cette zone contient l'espace qui est de chaque côté de l'équateur jusqu'au tropique. Or cet espace est de vingt-trois degrés et demi, qui est la quantité de l'angle que forme l'écliptique sur l'équateur. Vingt-trois degrés et demi de chaque côté font ensemble quarante-sept degrés pour la largeur totale de la zone torride entre les deux tropiques. Prenant la même largeur de vingt-trois degrés et demi depuis chaque pôle sur le méridien, et traçant à cette distance un cercle autour du pôle, ce cercle s'appelle **cercle polaire**, et la calotte de vingt-trois degrés et demi qu'il renferme s'appelle **zone froide** ou **glaciale**, à cause de son extrême éloignement du soleil. Comme il y a deux

pôles, il y a aussi deux zones glaciales dont chacune porte le nom du pôle qui est à son centre.

Depuis le cercle polaire de chaque côté jusqu'au tropique, il reste une distance de quarante-trois degrés, laquelle forme de part et d'autre deux autres zones appelées tempérées, à cause qu'elles sont intermédiaires entre les zones glaciales et la zone torride. L'espace total de cinq zones comprend exactement celui de la terre entière, car à compter depuis l'équateur vers l'un des deux pôles, on a premièrement la moitié de la zone torride, faisant vingt-trois degrés et demi, ensuite une zone tempérée dont les quarante-trois degrés, ajoutés aux vingt-trois et demi ci-dessus, font soixante-six degrés et demi, et encore vingt-trois degrés et demi du cercle polaire au pôle forment en tout quatre-vingt-dix degrés, lesquels sont bien la distance totale de l'équateur au pôle, et autant de l'autre côté de l'équateur jusqu'au pôle opposé, donnent en tout les quatre-vingt-dix degrés qui divisent le méridien et toute la terre d'un pôle à l'autre.

Avant de quitter l'inspection générale du globe de la terre, nous parlerons maintenant en abrégé de ses divisions réelles par les terres, les mers, les montagnes et les fleuves. Nous avons dit ci-devant que la terre se partageait en deux demi-globes ou hémisphères : l'un, qui est celui que nous habitons, comprend ce qu'on appelle l'ancien monde parce qu'il est connu de tous les temps; l'autre comprend le nouveau monde, découvert seulement depuis trois siècles.

Chacun des deux hémisphères est composé de terres et de mers, mais cette composition est telle que l'espace des mers est immense et beaucoup plus grand que celui des

terres. Le continent ou la terre de chaque hémisphère est comme une grande île au milieu de ces vastes mers. La quantité totale des terres qui composent le monde se divise en quatre parties principales, dont notre continent comprend trois, savoir : l'Europe, l'Asie et l'Afrique; l'hémisphère ou continent opposé n'en contient qu'une, savoir, l'Amérique, mais presque aussi grande à elle seule que les trois autres ensemble. Des trois parties dont notre monde est composé, l'Europe et l'Afrique sont situés à l'ouest ou occident, l'Asie à l'est ou orient, l'Afrique au sud ou au midi. Les divisions de ces trois parties se font par les mers ou les fleuves, selon leur position. Quant à l'Amérique, sa figure et sa vaste étendue la font subdiviser en deux parties, l'une méridionale, l'autre septentrionale.

La grande mer où nagent pour ainsi dire les quatre parties du monde s'appelle Océan; sa partie qui est entre l'Europe et l'Amérique, à notre occident, s'appelle mer du Nord; et sa partie qui est entre l'Asie et l'Amérique, à l'orient, s'appelle mer du Sud. Il y a une mer particulière qui sépare l'Europe de l'Afrique et qui n'a de communication avec l'Océan que par une bouche assez étroite qu'on nomme détroit de Gibraltar; cette mer s'appelle Méditerranée; elle communique à l'Orient avec une autre mer plus petite appelée mer Noire ou Pont-Euxin; et à l'Orient encore de celle-là, est une autre petite mer en Asie, laquelle n'a de communication avec aucune autre, elle s'appelle mer Caspienne. Il y a des passages de mer pour faire le tour du monde par la partie méridionale, mais on ne sait pas encore s'il y a des passages de même pour les vaisseaux par la partie septentrionale, les glaces empêchant la navigation. Il y a des récompenses promises à ceux qui décou-

vriront ce passage, et il a été tenté par plusieurs navigateurs, mais jusqu'ici sans succès.

Il y a au nord de l'Europe une autre mer appelée la mer Baltique, laquelle communique à l'occident avec l'Océan, par un détroit appelé le Sund. Cette mer se partage en deux principaux golfes : l'un, vers l'orient, appelé golfe de Finlande; l'autre, vers le nord, appelé golfe de Botnie. Entre l'Afrique et l'Asie est une autre mer appelée la mer Rouge, laquelle communique aussi à l'Océan par un détroit. A l'égard de l'Amérique, on n'y distingue qu'une mer par un nom particulier, laquelle sépare presque entièrement la partie septentrionale de la méridionale, et cette mer s'appelle golfe du Mexique.

Aux environs du continent sont parsemées diverses îles dont quelques-unes forment des pays immenses : telle est l'île de Madagascar, à l'orient de l'Afrique; l'île du Japon, à l'orient de l'Asie; les îles Britanniques, au nombre de deux : savoir la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre et l'Écosse; et l'Irlande, qui est une île et un royaume particulier. Au nord des îles Britanniques est encore une grande île appelée l'Islande.

L'Amérique est bordée aussi d'un grand nombre d'îles à son occident, entre autres les Antilles, dont Cuba, la Jamaïque et Saint-Domingue sont les plus considérables. — La Méditerranée comprend aussi plusieurs îles, dont la Sicile est la plus grande; ensuite les îles de Sardaigne, de Corse, etc.

Les principaux fleuves de l'Europe sont le Tage, en Espagne : en France, le Rhône, qui reçoit la Saône à Lyon et se jette dans la Méditerranée, la Garonne et la Loire, qui se jettent dans l'Océan, de même que la Seine, qui passe par

la capitale. — Le Rhin sépare la France de l'Allemagne et se jette dans l'Océan en Hollande. Le Danube, après avoir traversé l'Allemagne et la Hongrie, se jette dans la mer Noire. Le plus grand fleuve de l'Italie est le Pô; le plus célèbre est le Tibre. — Le plus célèbre de l'Afrique est le Nil, qui traverse et enrichit l'Égypte. — De la multitude de fleuves qui coulent en Asie, je ne parlerai que du Gange, qui se jette au midi dans la mer des Indes, et du Don ou Tanais, qui se jette dans la mer Noire et forme une des séparations de l'Asie et de l'Europe. — L'Amérique a pour principaux fleuves dans sa partie septentrionale, le Mississipi, qui se jette dans le golfe du Mexique, et le fleuve de Saint-Laurent, qui passe à Québec et se jette dans la mer du Nord.

Dans cette infinité de montagnes qui divisent et varient les diverses régions de la terre, les plus grandes et les plus connues sont : les Pyrénées, qui séparent l'Espagne de la France; les Alpes, qui séparent la France de l'Italie; l'Apenin, qui traverse l'Italie en longueur. — En Afrique, les chaînes du mont Atlas; en Asie, le mont Taurus, et en Amérique, les Cordilières.

Pour dire maintenant quelques mots de la situation des différents peuples et des divisions nationales, nous commencerons par l'occident de l'Europe, où l'on trouve au midi, tirant vers l'occident, premièrement le Portugal, ensuite l'Espagne, ensuite la France, ensuite l'Italie, qui s'avance dans la Méditerranée sous la forme d'une botte qui a la Sicile au bout de son pied, et enfin la Grèce, petite région si renommée dans l'histoire ancienne, et Constantinople, qui la termine à l'orient vers l'Asie. — Recommencant ensuite par l'occident, mais plus au nord, on trouve la Hollande,

l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne, en tirant vers l'orient. Tout à fait au nord, en reprenant d'occident en orient, on trouve la Scandinavie, qui entoure la mer Baltique et est composée des royaumes de Danemark et de Suède. Ensuite la Russie, empire immense dont Pétersbourg, en Europe, est la capitale; mais qui s'étend, en Asie, jusqu'aux frontières de la Tartarie et de la Chine.

CHAPITRE XI

Sur ces éléments de cosmographie, quoique informes et grossiers, on peut se tracer des idées de l'économie qui règne dans la construction et dans la disposition de notre globe. On voit avec quel art sublime et digne de son divin ouvrier, cette énorme masse se trouve distribuée et éclairée de manière que tous les êtres vivants qui la couvrent puissent vivre et subsister.

La zone qu'on appelle brûlante est tempérée par des nuages et vapeurs continuels, qui dans les lieux sur lesquels le soleil passe, versent de longues pluies pour en tempérer l'ardeur. Les zones glaciales, où les rayons languissants du soleil semblent pouvoir à peine atteindre, sont réchauffés en été par l'extrême longueur des jours; en sorte que dans les contrées hyperborées où rien ne semble devoir croître, les graines se sèment, lèvent, mûrissent et se moissonnent dans l'espace de six semaines, tandis qu'il faut beaucoup plus du double dans nos climats beaucoup plus chauds. — Les longues et terribles nuits d'hiver y sont abrégées par les longs crépuscules, attendu que le

soleil, se couchant beaucoup plus obliquement que pour nous, ne descend pas si rapidement sur l'horizon. Outre cela, durant ces longues nuits d'hiver, ces tristes régions sont presque continuellement éclairées par des aurores boréales et d'autres phénomènes lumineux qui tempèrent l'horreur des ténèbres et mettent les habitants en état de discerner les objets. — Ces grandes chaînes de montagnes, qui semblent sur la terre des poids inutiles, sont les sources et les réservoirs des rivières et des fontaines qui viennent nous abreuver. De plus, les diverses directions de ces montagnes donnent lieu à des courants d'air et à des vents presque continuels, dont la masse de l'air est renouvelée et purifiée. Ces mers immenses, dont l'eau salée empêche la corruption et dont le sein renferme des multitudes de poissons à notre usage, loin de couper la communication entre les diverses régions du monde, la facilitent par la navigation : c'est par elle que l'Européen, l'Américain, l'Africain, l'Asiatique, que la Providence a fait naître si loin les uns des autres, se trouvent continuellement rapprochés et s'enrichissent réciproquement des productions des pays qu'ils habitent.

Les vents périodiques et alisés, ceux que les marins appellent moussons, revenant constamment dans les mêmes saisons, facilitent aux vaisseaux leurs longs voyages et fournissent aux navigateurs le moyen de les attendre et de s'en prévaloir.

Enfin tout, pour peu qu'on jette un œil de réflexion sur les grands et magnifiques objets dont la terre est couverte et ornée, tout dis-je, nous montre la main puissante et bienfaisante qui a préparé cette terre pour notre habitation, et que l'homme stupide et ingrat ose méconnaître.

— Oh ! s'il régnait dans la vie humaine un ordre pareil à celui qui règne dans la nature, de quel spectacle touchant et beau ne frapperait point la face de la terre ! Mais les hommes, malheureux et barbares, se plaisent à la défigurer par leurs crimes et par leurs méchancetés ; ils mettent leur affreux plaisir à se tourmenter les uns les autres. Traîtres et fourbes jusque dans leurs apparentes caresses, ils confondent amis et ennemis dans la même malveillance, et font du spectacle céleste de ce monde la véritable image de l'enfer.

FRAGMENTS

DES

INSTITUTIONS POLITIQUES



AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

Notre appréciation des fragments suivants se fonde principalement sur deux passages des *Confessions*.

Le premier se trouve dans le livre neuvième :

« Des divers ouvrages que j'avois sur le chantier, nous dit Rousseau, celui que je méditois depuis longtemps, dont je m'occupois avec le plus de goût, auquel je voulois travailler toute ma vie, et qui devoit, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, étoit mes *Institutions politiques*. Il y avoit treize ou quatorze ans que j'en avois conçu la première idée, lorsqu'étant à Venise, j'avois eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors, mes vues s'étoient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avois vu que tout tenoit radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prit, aucun peuple ne seroit jamais que ce que la nature de son gouvernement le feroit être; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paroissoit se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens? J'avois cru voir que cette question tenoit de bien près à cette autre-ci, si même elle en étoit différente : Quel est le gou-

vernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi? De là, qu'est-ce que la loi? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyois que tout cela me menoit à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avois pas trouvé, dans le voyage que je venois d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes ni assez nettes, à mon gré; et j'avois cru cette manière indirecte de les leur donner la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et à ne faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

« Quoiqu'il y eût cinq ou six ans que je travaillois à cet ouvrage, il n'étoit encore guère avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus, je faisois celui-là, comme on dit, en bonne fortune, et je n'avois voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignois qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivois, et que l'effroi de mes amis ne me gênât dans l'exécution.

« J'ignorois encore s'il seroit fait à temps, et de manière à pouvoir paroître de mon vivant. Je voulois pouvoir, sans contrainte, donner à mon sujet tout ce qu'il me demandoit; bien sûr que, n'ayant point l'humeur satirique, et ne voulant jamais chercher d'application, je serois toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulois user pleinement, sans doute, du droit de penser, que j'avois par ma connoissance; mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avois à vivre, sans jamais désobéir à ses lois; et très-attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne voulois pas non plus renoncer par crainte à ses avantages. »

Dans le second passage, au livre X, Rousseau, après avoir passé en revue le produit pécuniaire de ses différentes publications, continue en ces termes :

« J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*; j'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher, puis de brûler tout le reste; et

poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat social*.

Rousseau nous apprend donc qu'il brûla, ou qu'il eut l'intention de brûler cet ouvrage des *Institutions politiques*, dont il vient de nous parler à deux reprises. Or une question toute naturelle se présente ici, c'est de savoir si l'œuvre fut complètement détruite, et s'il n'en est rien resté? Pour répondre à cela, nous dirons simplement les découvertes que nous avons faites, et les inductions que nous en avons tirées. Dans nos recherches à la bibliothèque de Neuchâtel, nous avons trouvé, entre autres choses, plusieurs fragments manuscrits de Rousseau, qui traitaient tous différentes questions d'économie politique : rien n'indiquait au premier abord qu'ils eussent entre eux une liaison quelconque ; ces fragments, tracés sur des morceaux de papier volants et de grandeurs variées, sont ceux que nous donnons ici à la suite. D'autre part, nous possédons dans nos manuscrits une pièce en apparence de peu de valeur, mais qui de fait se trouve être d'une grande importance. Cette pièce renferme la préface que nous donnons en tête des fragments ; sur le revers de la feuille on lit, toujours écrit de la main de Rousseau, et dans l'ordre que voici, les titres suivants, qui semblent être autant de titres de dossiers appartenant évidemment à un seul tout :

Grandeur des nations.
 Des Lois.
 De la Religion.
 De l'Honneur.
 Des F....
 Du Commerce.
 Des Voyages.
 Des Aliments.
 Abus de la Société.
 Culture des Sciences.
 Examen de la République de Platon.

En comparant ces titres et ceux des fragments provenant du Neuchâtel, nous en trouvons deux qui sont identiques, savoir : des

Lois et de l'Honneur; un troisième : *du Commerce*, répond évidemment au titre des fragments sur *le luxe, le commerce et les arts*, quoiqu'il ne lui soit pas complètement identique; quant aux autres fragments, il est facile de reconnaître, en parcourant leur contenu, des analogies avec plusieurs des titres isolés. Ainsi, par exemple, les idées contenues dans *des Conditions de bonheur d'un peuple* correspondent parfaitement à celles qui pouvaient naturellement figurer sous le titre de *Grandeur des nations*. — En rapprochant ces indices, en étudiant la nature du sujet traité par l'auteur dans les fragments et dans la préface dont nous les faisons précéder (préface incomplète, du reste, mais qui devait sans doute figurer en tête de l'ouvrage), nous ne croyons pas nous aventurer trop en disant que les fragments que nous donnons au public sont ce qui subsiste de l'ébauche de ces *Institutions politiques*, ce grand ouvrage projeté, dont l'auteur nous dit n'avoir tiré que le *Contrat social*. Ces débris, peu considérables il est vrai, sont cependant d'un intérêt réel, puisqu'ils sont liés à l'histoire d'une des œuvres les plus célèbres de J. J. Rousseau : le fait même de leur découverte tardive semble ajouter en quelque sorte à cet intérêt. — On ne s'étonnera pas qu'il soit resté quelques ébauches du livre que Rousseau nous dit avoir brûlé, si on se rappelle combien ce grand écrivain recopiait souvent ses propres ouvrages, et l'on comprendra aisément comment les vestiges de son œuvre que nous faisons connaître aujourd'hui ont pu échapper, par un hasard quelconque, à la destruction totale du livre.

Quant à l'époque qu'il faut assigner à la rédaction des *Institutions politiques*, il n'est guère besoin de la discuter. Elle nous est clairement indiquée par Rousseau lui-même, comme celle qui précéda la publication du *Contrat social*, c'est-à-dire l'année 1761. Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que depuis près de treize années Rousseau nourrissait le projet d'exécuter ce travail, et ce fut lors du dernier séjour qu'il fit à Genève, en 1755, qu'il en composa la plus grande partie, pendant les promenades qu'il faisait au bord du lac Léman.

Nous ne pouvons guère observer qu'un ordre arbitraire dans la

place à assigner à chacun de ces fragments. Nous tâcherons de suivre en cela les indications vagues que nous donne la feuille où se trouvent les titres de dossiers, tout en faisant remarquer que l'ordre dans lequel sont rangés ces titres n'était probablement que provisoire dans l'intention de Rousseau, et devait sans doute subir de nombreuses modifications pendant le cours de l'achèvement de l'œuvre.

G. SRR.-M.



PRÉFACE

Je vais dire la vérité, et je la dirai du ton qui lui convient. Lecteurs pusillanimes, que sa simplicité dégoûte et que sa franchise révolte, fermez mon livre, ce n'est point pour vous qu'il est écrit. Lecteurs satiriques, qui n'aimez de la vérité que ce qui peut nourrir la malignité de votre âme, fermez et jetez mon livre, vous n'y trouveriez point ce que vous cherchez et vous ne tarderiez pas d'y voir toute l'horreur que l'auteur a pour vous.

Si cet écrit tombe entre les mains d'un honnête homme qui chérisse la vertu, qui aime ses frères, qui plaigne leurs erreurs et déteste leurs vices, qui sache s'attendrir quelquefois sur les maux de l'humanité et surtout qui travaille à se rendre meilleur, il peut le lire en toute sûreté. Mon cœur va parler au sien.

J'aime à me flatter qu'un jour quelque homme d'État sera citoyen, qu'il ne changera point les choses uniquement pour faire autrement que son prédécesseur, mais pour

faire en sorte qu'elles aillent mieux, qu'il n'aura point sans cesse le bonheur public à la bouche, mais qu'il l'aura un peu dans le cœur. Qu'il ne rendra point les peuples malheureux pour affermir son autorité, mais qu'il fera servir son autorité à établir le bonheur des peuples, que par un heureux hasard il jettera les yeux sur ce livre, que mes idées informes lui en feront naître de plus utiles, qu'il travaillera à rendre les hommes meilleurs ou plus heureux, et que j'y aurai peut-être contribué en quelque chose. Cette chimère m'a mis la plume à la main. . .

FRAGMENTS

DES INSTITUTIONS POLITIQUES

DES CONDITIONS DU BONHEUR D'UN PEUPLE

Si l'on demande quel peuple a été jamais le plus heureux, je ne suis pas assez savant pour résoudre cette question dans le fait, mais je tenterai d'établir des principes certains pour la résoudre; si je réussis, je pourrais croire être entré dans vos vues et ne m'être pas écarté du bon. Où est l'homme heureux? S'il existe, qui le fait? Le bonheur n'est pas le plaisir, il ne consiste pas dans une modification passagère de l'âme, mais dans un sentiment permanent et tout intérieur dont nul ne peut juger que celui qui l'éprouve. Nul ne peut donc décider avec certitude qu'un autre est heureux ni par conséquent établir des signes certains du bonheur des individus, mais il n'en est pas de même des sociétés politiques, leurs biens, leurs maux sont tous apparents et visibles, leur sentiment inté-

rieur est un sentiment public. Le public s'y trompe sans doute, à quoi ne se trompe-t-il pas? mais pour tout œil qui sait voir, elles sont ce qu'elles paraissent, et l'on peut sans témérité juger de leur être moral. Ce qui fait la misère humaine est la contradiction qui se trouve entre notre état et nos désirs, entre nos devoirs et nos penchants, entre la nature et les institutions sociales, entre l'homme et le citoyen. Rendez l'homme un et vous le rendrez aussi heureux qu'il peut l'être. Donnez-le tout entier à l'État ou laissez-le tout entier à lui-même, mais si vous partagez son cœur vous le déchirez, et n'allez pas vous imaginer que l'État puisse être heureux quand tous les membres pâtissent. Cet être moral que vous appelez bonheur public est en lui-même une chimère; si ce sentiment du bien-être n'est chez personne, il n'est rien, et la famille n'est point florissante quand les enfants ne prospèrent pas. Rendez les hommes conséquents à eux-mêmes, étant ce qu'ils veulent paraître et paraissant ce qu'ils sont : vous aurez mis la loi sociale au fond des cœurs; hommes civils par leur nature et citoyens par leurs inclinations, ils seront un, ils seront bons, ils seront heureux, et leur félicité sera celle de la république, car n'étant rien que par elle, ils ne seront rien que pour elle, elle aura tout ce qu'ils ont et sera tout ce qu'ils sont. Dans un autre système il y aura toujours quelque chose qui n'appartiendra pas à l'État, ne fût-ce que la volonté de ses membres, et qui est-ce qui peut ignorer l'influence de cette volonté dans les affaires? Quand nul ne veut être heureux que pour lui, il n'y a point de bonheur pour la patrie.

Si pour commencer par bien établir la proposition disputée, je pouvais déterminer exactement en quoi consiste dans un gouvernement quelconque la véritable supériorité de l'État, et quelles sont les marques les plus infailibles sur lesquelles on puisse affirmer d'une nation qu'elle est heureuse et florissante, la question serait presque résolue par la définition même ; mais comme cette définition dépend d'une multitude de maximes particulières qu'on ne peut établir qu'à force de discussions et à mesure qu'on avance en matière, je serai contraint, quant à présent, à me borner à une idée très-générale, mais à laquelle je ne crois pas qu'aucun homme raisonnable puisse refuser son approbation. Je dis donc que la nation la plus heureuse est celle qui peut le plus aisément se passer de toutes les autres, et que la plus florissante est celle dont les autres peuvent le moins se passer. D'ailleurs on peut dire que l'état de la nation le plus favorable au bonheur des particuliers est de n'avoir besoin, pour vivre heureux, du concours d'aucun autre peuple, car il ne leur reste plus pour jouir de toute la félicité possible, que de pourvoir par de sages lois à tous leurs avantages mutuels, ce qui ne dépendrait pas si bien d'eux s'il fallait nécessairement recourir aux étrangers. Que si avec cela d'autres peuples ont besoin de celui qui n'a besoin de personne, on ne saurait imaginer une position plus propre à rendre heureux les membres d'une telle société, autant que des hommes peuvent l'être. J'aurais pu dire aussi que la nation la plus heureuse est celle qui a le plus d'argent, ou celle qui fait le plus grand commerce, ou la plus ingénieuse dans les arts, et ceci aurait été le sentiment le plus unanime. Mais si ces définitions sont justes, celle que j'ai donnée en doit être une consé-

quence nécessaire, car si l'argent rend les riches heureux, c'est moins par sa possession immédiate que parce qu'il les met à portée premièrement de pourvoir à leurs besoins et d'accomplir leurs volontés en toutes choses sans jamais dépendre de personne, puis de commander aux autres et de les tenir dans leur dépendance. Or voilà précisément les idées dont j'ai composé celle d'une nation heureuse et florissante. Après avoir montré que ma définition renferme toutes les autres et qu'elle est par conséquent la plus générale, il me reste à faire voir qu'elle est aussi la plus juste, et celle qui s'accorde le mieux avec les idées que nous avons du bonheur et de la prospérité.

Sij'avois tiré collectivement l'idée du bonheur de l'État de celle du bonheur particulier de chaque citoyen qui le compose, j'aurais pu dire une chose plus sensible à beaucoup de lecteurs; mais outre qu'on n'aurait jamais rien pu conclure de ces notions métaphysiques qui dépendent de la manière de penser et de l'humeur du caractère de chaque individu, j'aurais donné une définition très-peu juste. Un État pourrait être fort bien constitué et d'une manière propre à le faire fleurir et prospérer à jamais, et que les citoyens n'en fussent guère contents. Quand Lycurgue établit ses lois, il eut à subir mille murmures des Lacédémoniens, il fut même contraint d'user de ruse et d'aller finir ses jours hors de sa patrie pour obliger ses concitoyens à conserver une institution qui les a rendus le peuple le plus illustre et le plus respecté qui ait existé sur la terre. Les Romains ne se sont-ils pas plaints sans cesse d'un gouvernement avec lequel ils sont devenus les maîtres du monde, et

même actuellement la nation la mieux gouvernée n'est-elle pas précisément celle qui murmure le plus ?

Il n'y a aucun gouvernement qui puisse forcer les citoyens à vivre heureux, le meilleur est celui qui les met en état de l'être s'ils sont raisonnables, et ce bonheur n'appartient jamais à la multitude. Ce n'est pas sur la situation la plus convenable aux inclinations ou aux fantaisies de chaque particulier que l'administration publique doit être modifiée; il faut pour être bonne qu'elle s'établisse sur des règles plus générales.

Dans quelque gouvernement que ce soit, une sage administration peut former les mœurs publiques par l'éducation et par la coutume, et diriger tellement les inclinations des particuliers, qu'en général ils se trouvent plus contents du gouvernement sous lequel ils vivent qu'ils ne le seraient sous tout autre, meilleur ou pire, indifféremment. Car, quoique les hommes se plaignent toujours, peut-être dans quelque autre situation qu'on les mit se plaindraient-ils encore davantage. Ce n'est donc pas par le sentiment que les citoyens ont de leur bonheur, ni par conséquent par leur bonheur même, qu'il faut juger de la prospérité de l'État.

Nos besoins sont de deux espèces, savoir : les besoins physiques nécessaires à notre conservation, et ceux qui regardent les commodités, le plaisir, la magnificence, et dont les objets portent en général le nom de luxe. Ces derniers deviennent à la lettre de véritables besoins lorsqu'un long usage nous a fait contracter l'habitude d'en jouir et que notre constitution s'est pour ainsi dire formée à cette habitude. Ainsi une femme de la ville, exposée pendant deux heures, dans les grandes ardeurs de l'été, en pleine cam-

pagne, sans parasol, y gagnerait presque infailliblement un coup de soleil et peut-être une maladie mortelle, tandis qu'une paysanne ne s'en trouverait point incommodée; un bourgeois ne peut se passer d'un cheval pour aller à sa campagne, dont son fermier fait tous les jours le trajet à pied. Et tel courtisan accoutumé aux aises d'une chaise de poste ne pourrait, sans en être incommodé, faire le même voyage à cheval. Ainsi tout, jusqu'au poison même, peut devenir besoin physique par l'habitude, comme l'opium chez les Turcs et le realgar chez les Chinois.

DES LOIS

La seule étude qui convienne à un bon peuple est celle de ses lois. Il faut qu'il les médite sans cesse pour les aimer, pour les observer, pour les corriger même, avec les précautions que demande un sujet de cette importance, quand le besoin en est bien pressant et bien avéré: Tout État où il y a plus de lois que la mémoire de chaque citoyen n'en peut contenir est un État mal constitué, et tout homme qui ne sait pas par cœur les lois de son pays est un mauvais citoyen; aussi Lycurgue ne voulut-il écrire les siennes que dans les cœurs des Spartiates.

Si l'on me demandait quel est le plus vicieux de tous les peuples, je répondrais sans hésiter que c'est celui qui a le plus de lois. La volonté de bien faire supplée à tout, et celui qui sait écouter la loi de sa conscience n'en a guère besoin d'autre; mais la multitude des lois annonce deux choses également dangereuses et qui marchent presque tou-

jours ensemble, savoir que les lois sont mauvaises et qu'elles sont sans vigueur. Si les lois étaient assez claires, elles n'auraient pas besoin sans cesse de nouvelles interprétations ou de nouvelles modifications; si elles étaient assez sages et si elles étaient aimées et respectées on ne verrait pas ces funestes et odieuses contestations entre les citoyens pour les éluder, et le souverain pour les maintenir. Les multitudes effroyables d'édits et de déclarations qu'on voit émaner journellement de certaines cours ne font qu'apprendre à tous que le peuple méprise avec raison la volonté de son souverain, que l'exciter à la mépriser encore davantage en voyant qu'il ne sait lui-même ce qu'il veut. Le premier précepte de la loi doit être de faire aimer tous les autres; mais ce n'est ni le fer, ni le feu, ni le fouet des pédants de cour qui font observer celui-là, tous les autres servent de peu, car on prêche inutilement celui qui n'a nul désir de bien faire. Appliquant ces principes à toutes les lois, il nous serait facile d'assigner le degré d'estime qu'on doit à ceux qui les ont rédigées et à ceux pour qui elles ont été faites. Par exemple, la première réflexion qui se présente en considérant le gros recueil de Justinien, c'est que cet ouvrage immense a été fait pour un grand peuple, c'est-à-dire pour des hommes incapables d'aimer leurs lois, par conséquent de les observer et même de les connaître; en sorte qu'en voulant tout prévoir Justinien a fait un ouvrage inutile.

Un auteur moderne qui sait instruire par les choses qu'il dit et par celles qu'il fait penser, nous apprend que tout ce que *la loi propose pour récompense en devient une en effet*. Il n'était donc pas plus difficile aux législateurs d'exciter aux bonnes actions que d'empêcher les mauvaises. Cependant ils se sont presque tous bornés à assurer la vin-

dicte publique et à régler entre les particuliers les discussions d'intérêt, deux objets qui devraient être les moindres de la législation dans un État bien constitué.

L'histoire ancienne est pleine de preuves de l'attention du peuple aux mœurs des particuliers, et cette attention même en était la peine ou la récompense la plus sensible.

Les législateurs sanguinaires qui, à l'exemple de Dracon, ne savent que menacer et punir, ressemblent à ces mauvais précepteurs qui n'élèvent les enfants que le fouet à la main.

Une chose qu'on ne peut assez admirer chez les premiers Romains, c'est que l'unique punition portée par les lois des Douze Tables contre les plus grands criminels était d'être en horreur à tous. On ne peut même concevoir combien le peuple était vertueux qu'en songeant que la haine ou l'estime publique y était une peine ou une récompense dispensée par les lois.

Dans un État sagement policé, la loi pourrait dire comme la prêtresse Théano : « Je ne suis point ministre des dieux pour détester et maudire, mais pour louer et bénir. »

Les lois qui parlent sans cesse de punir et jamais de récompenser sont plus propres à contenir les scélérats qu'à

former d'honnêtes gens; tant que les lois s'arrêteront aux actions et qu'elles ne diront rien à la volonté, elles seront toujours mal observées, parce que, avec quelque sagesse qu'elles soient conçues, la mauvaise intention donne toujours des lumières suffisantes pour apprendre à les éluder.

Un Lacédémonien interrogé par un étranger sur la peine infligée par Lycurgue aux parricides, lui répondit qu'on les obligeait de paître un bœuf qui du sommet du mont Tégète pût boire dans l'Eurotas : « Comment, s'écria l'étranger, serait-il possible de trouver un tel bœuf? — Plus aisément, reprit le Lacédémonien, qu'un parricide à Sparte. »

La terreur peut contenir les scélérats, mais ce n'est jamais par les grands crimes que commence la corruption d'un peuple, et c'est à prévenir ces commencements qu'il faut employer toute la force des lois. Voilà le principe sur lequel il faut juger de ce que peuvent les lois, non-seulement pour épouvanter le vice, mais aussi pour encourager la vertu. Je sais que le premier prix des bonnes actions est le plaisir de les avoir faites; mais les hommes ne connaissent ce plaisir qu'après l'avoir goûté, et il leur faut des motifs plus sensibles pour leur donner la première habitude de bien faire. Ces motifs sont les récompenses bien choisies et encore mieux distribuées, sans quoi, loin d'honorer la vertu, elles ne feraient qu'exciter l'hypocrisie et nourrir l'avarice; ce choix et cette distribution sont le chef-d'œuvre du législateur. Un mauvais précepteur ne

sait que donner le fouet, un mauvais ministre ne sait que faire pendre ou mettre en prison. Ainsi nos politiques, qui ne croient faisables que les petites choses qu'ils font, n'auront garde d'adopter ces maximes, et c'est tant mieux pour nous, car, s'ils admettaient l'utilité des récompenses, ils n'imagineraient qu'argent, pensions, gratifications; ils établiraient de nouveaux impôts dont ils distribueraient quelques petites portions à cette troupe d'esclaves et de coquins qui les environne, et mettraient le reste dans leur bourse. Voilà ce que le peuple gagnerait à cela ¹.

¹ Les fragments sur les *lois* ont été dictés presque en entier par Rousseau à Thérèse le Vasseur. L'orthographe de cette femme est assez originale pour qu'on puisse en donner au lecteur le spécimen suivant. C'est le dernier paragraphe de ces fragments qu'elle écrivait ainsi : « Voilast le prinsipe sur le quelle ille fost geugest de se que peuve les loix nons seulemans pour et pouvantes le visse mais ossy pour encouragest la vertus. ie say que le premier pris des bone saquesions (bonnes actions) est le plessire de les a voire faite mais les home ne ccnesse se plessire quaprès la voire goutés et ille leur fost des motife pleus sansible pour leur donest la première habiteude de bien faire sest motife sons les récompanse bien choisist et encore mieux distribueust sans coy louens (loin) donorest la verteuze elle ne fairest que quesites (qu'exciter) lipocriassie et norist lavariasse se choix et sette distributions sons le che deuvre deu ligislateure heun movest precepteur ne say que donere le foy heun movest ministre ne say que faire pandre ou metre an prissons insy nos politique qui ne croist fesable que les pette chose quille fons norons garde da doptere sest maquesime et sest tans mieux pour nous car si le satemetes (s'ils admettaient) leutilité des récompanse ille nimagerest quargens pansions gratificassions ille setablirest viste de nouvoست impost dons ille distribueust quelque petite porsions a sest (cette) troupe d'esclave et de coquins qui les anvirone et meterest le reste dans leur bourse voilast se que le peuple gangnerest à selast. »

(Note de l'Éditeur.)

DES MŒURS

Si, dans chaque action, on laisse à part les moyens pour ne considérer que la fin, on trouve incomparablement plus de bonnes actions que de mauvaises. Toutes ont pour objet immédiat ou éloigné le bien-être de leur auteur, motif très-bon et très-innocent en soi, si l'on n'employait pas des voies criminelles pour y parvenir. Plusieurs font le bien par pure vertu et sans autre objet que le bien même, mais il est très-difficile de croire que jamais l'homme ait fait le mal pour le seul plaisir de mal faire; d'où je conclus qu'il y a dans toute notre conduite plus d'aveuglement que de malice, et qu'un seul homme de bien honore plus l'humanité que tous les méchants ne la dégradent. Je ne me sens point avili par les crimes de Caligula, de Néron ni d'Héliogabale, mais mon âme s'ennoblit et s'élève au récit des vertus d'Antonin.

Plusieurs ont honoré la probité et récompensé la vertu; mais autre chose est le caractère du monarque et autre chose l'esprit de la monarchie. Entendez sourdre et murmurer le parterre au dénouement du *Tartufe*; ce murmure terrible qui devrait faire frémir les rois vous expliquera trop ce que je veux dire.

Chaque état, chaque profession a son dictionnaire parti-

culier pour exprimer en termes décents les vices qui leur sont propres; on ne dira pas d'un ministre qu'il vexe le peuple, mais qu'il trouve des expédients; ni d'un financier qu'il vole le prince, mais qu'il fait une bonne affaire; un filou dira qu'il a gagné une bourse, et une courtisane qu'elle s'est mise dans le monde; l'honnêteté n'est plus que dans les mots, et plus il y a de corruption dans les âmes, plus on affecte de choix et de pureté dans les discours. Un ministre qui invente des expédients, un financier qui fait une bonne affaire, un filou qui gagne une bourse, font tous à peu près la même chose, mais chacun d'eux tâche d'en adoucir l'idée par des termes de métier. Qu'un impudent me déclare sans détour qu'il vient de faire une indigne friponnerie, je trouverai dans son discours un peu plus d'arrogance peut-être, mais à coup sûr beaucoup moins de lâcheté.

Soit qu'un penchant naturel ait porté les hommes à s'unir en société, soit qu'ils y aient été forcés par leurs besoins mutuels, il est certain que c'est de ce commerce que sont nés leurs vertus et leurs vices, et, en quelque manière, leur être moral. Là où il n'y a point de société, il ne peut y avoir ni justice, ni clémence, ni humanité, ni générosité, ni modestie, ni surtout le mérite de toutes les vertus. Je veux dire qu'il en coûte à les pratiquer parmi des êtres remplis de tous les vices contraires, à parler moralement. La société est-elle donc en soi un bien ou un mal? La réponse dépend de la comparaison du bon et du mauvais qui en résultent, et la balance des vices et des vertus qu'elle a engendrés chez ceux qui la composent, et de ce

côté-là la question n'est que trop facile à résoudre¹. La vertu d'un seul homme de bien ennoblit plus la race humaine que tous les crimes des méchants ne peuvent la dégrader.

Je suis surpris que, parmi tant de découvertes singulières qui se sont faites de nos jours, personne ne se soit encore avisé de remarquer que c'est à la cour des rois que la philosophie a pris naissance; il me semble que ce paradoxe en vaut bien un autre. Dans les premiers temps du monde, les hommes, encore grossiers, pensaient que, pour avoir droit de commander à d'autres, il fallait les surpasser en sagesse, et se réglant sur cette idée, les princes n'étaient pas seulement les juges de l'équitable et du bon, mais aussi du beau et du vrai.

Dans la constitution du bien et du mal les choses ne sont point égales. Une action, pour être bonne et juste, doit être telle non-seulement dans sa fin, mais encore selon toutes les solutions qu'elle peut avoir. Au contraire, toute action vicieuse à un seul égard, quelque louable qu'elle puisse être d'ailleurs, devient mauvaise en soi, de sorte que, toutes choses égales, le mal doit nécessairement compenser le bien à proportion de la multitude des objets auxquels la moralité de chaque action peut se rapporter.

¹ Il vaudrait mieux tirer pour jamais le rideau sur toutes les actions humaines que de dévoiler à nos regards l'odieux et dangereux spectacle qu'elles nous présentent; mais en y regardant de plus près on trouve bientôt qu'il entre dans la solution de ce problème d'autres éléments dont le philosophe doit tenir compte, et qui modifient beaucoup une si triste conclusion. (*Note de l'Auteur.*)

La nature sème toujours également, mais nous ne recueillons pas de même.

Il sera toujours grand et difficile de soumettre les plus chères affections de la nature à la patrie et à la vertu.

Après avoir absous ou refusé de condamner son fils, comment Brutus eût-il jamais osé condamner un autre citoyen : « O consul ! lui eût dit ce criminel, ai-je fait pis que de vendre ma patrie, et ne suis-je pas aussi votre fils ? »

Qu'on me montre aujourd'hui un seul juge capable de sacrifier à la patrie et aux lois la vie de ses enfants ! Quelques femmes mourront pour cet honneur apparent qui consiste dans l'opinion d'autrui, mais qu'on m'en montre une seule capable de mourir pour ce véritable honneur qui consiste dans la pureté des actions !

Un seul homme de probité est capable de tenir en respect toute la rue où il demeure ; le vice est toujours honteux de se démasquer aux yeux de la vertu.

L'âme s'échauffe, l'esprit s'élève en parlant de la vertu. Les plus pervers même en sentent parfois les divins transports, et il n'y a point de si méchant homme qui n'ait senti dans son cœur quelques étincelles de ce feu céleste et qui n'ait été capable de sentiments et d'actions héroïques, du moins une fois dans sa vie.

Le raisonnement vulgaire qu'il ne faut pas cesser d'oc-

cuper les sens du peuple afin de distraire son imagination des choses du gouvernement, si l'on veut qu'il soit sage et tranquille, est démenti par l'expérience; car jamais l'Angleterre n'a été si tranquille qu'elle l'est aujourd'hui, et jamais les particuliers ne se sont tant occupés, tant entretenus des affaires de la nation. Au contraire, voyez la fréquence des révolutions en Orient, où les affaires du gouvernement sont toujours pour le peuple des mystères impénétrables. Il est fort apparent que toutes ces maximes barbares et sophistiques ont été introduites par des ministres infidèles et corrompus qui avaient grand intérêt que leurs prévarications ne fussent pas exposées.

Quand on considère d'un œil de philosophe le jeu de toutes les parties de ce vaste univers, on s'aperçoit bientôt que la plus grande beauté de chacune des pièces qui le composent ne consiste pas en elle-même et qu'elle n'a pas été formée pour demeurer seule et indépendante, mais pour concourir avec toutes les autres à la perfection de la machine entière. Il en est de même dans l'ordre moral. Les vices et les vertus de chaque homme ne sont pas relatifs à lui seul. Leur plus grand rapport est avec la société, et c'est ce qu'ils sont à l'égard de l'ordre en général qui constitue leur essence et leur caractère.

DE L'HONNEUR .

Que servent tant d'académies ouvertes, au petit nombre de ceux qui les honorent? Moins à distinguer ces grands

hommes qu'à leur donner des égaux. On les rabaisse en élevant à leurs côtés tant de faibles talents, et le vrai mérite, oublié ou confondu dans la foule, s'indigne de voir prodiguer au vulgaire un prix qui n'est dû qu'à lui.

Le hasard rassemble-t-il trois hommes lettrés dans une petite ville, aussitôt on érige une académie de vingt ou trente membres, dont ces trois font toute la substance. Cependant les lettrés meurent, l'académie subsiste, et, vide également d'esprit et de savoir, les trente savants n'y manquent pas plus que les dix généraux manquaient dans Athènes !

Combien l'état d'homme de lettres, jadis si honorable, est avili aux yeux du peuple, depuis qu'il a vu de près ceux qui le remplissent ! Le nom de poète, nom jadis vénérable et sacré, est une injure de notre temps, et à peine un homme qui veut conserver une sorte de dignité ose-t-il s'avouer auteur ; d'où nait ce mépris et cette ignominie ? O vérité ! quand notre intérêt ne sera rien devant toi, que deviendra l'orgueil littéraire ? que peut penser le peuple de toutes les académies en observant ce qui se passe dans celles qui sont à sa portée : il voit avec étonnement des troupes d'imbéciles devenir des sujets académiques et les honneurs littéraires prodigués.

S'il faut des sociétés littéraires (question que je n'ai pas à résoudre et que je ne veux pas agiter), il est sûr du

moins qu'elles ne sauraient être en trop petit nombre pour l'honneur des lettres et le progrès des sciences.

Les Pères de l'Église ont affecté beaucoup de mépris pour les vertus des anciens païens, qui, selon eux, n'avaient d'autre principe que la vaine gloire. Je crois cependant qu'ils auraient pu être fort embarrassés de prouver solidement une assertion aussi téméraire ; car, qu'auraient-ils trouvé dans la conduite de Socrate, de Phocion, d'Anaxagore, d'Aristide, de Caton, de Fabricius, ou dans les écrits de Platon, de Sénèque et de Marc-Antonin qui donnât la moindre prise à cette accusation ? Probablement ils se seraient gardés de calomnier alors les païens avec tant d'amertume s'ils eussent prévu qu'on serait un jour à portée de rétorquer avec justice, contre les chrétiens mêmes, tous les reproches qu'ils faisaient à la sagesse du paganisme¹.

SUR LE LUXE, LE COMMERCE ET LES ARTS

Si les hommes pouvaient connaître combien il leur est plus dangereux de se tromper qu'il ne leur est utile de savoir, ils recevraient avec moins d'avidité les leçons des philosophes, et les philosophes seraient plus circonspects à

¹ Ce dernier paragraphe ne semble pas cadrer avec les précédents. Le chiffre de papier sur lequel il était écrit n'appartenait probablement point à ces fragments de l'*Honneur*, et ne fut placé parmi eux que par le fait du hasard. Cependant, comme nous l'avons trouvé joint aux paragraphes qui le précèdent, nous n'avons pas osé l'en séparer, et le donnons ici à leur suite. (*Note de l'Éditeur.*)

les donner s'ils sentaient qu'un seul mauvais raisonnement leur ôte plus de réputation que cent vérités découvertes ne leur en peuvent acquérir. Le meilleur usage que l'on puisse faire de la philosophie, c'est de l'employer à détruire les maux qu'elle a causés, dût-on en même temps détruire le bien, s'il y en a. Car, dans ce qui est ajouté aux simples lumières de la raison et aux purs sentiments de la nature, il vaut encore mieux ôter le bon que de laisser le mauvais. Il faudrait, pour l'avantage de la société, que les philosophes distribuassent leurs travaux de telle sorte qu'après bien des livres et des disputes, ils se trouvassent réfutés réciproquement, et que le tout fût comme non venu. Il est vrai qu'alors nous ne saurions rien, mais nous en conviendrions de bonne foi, et nous aurions réellement gagné, pour la recherche de la vérité, tout le chemin qu'il faut faire en rétrogradant de l'erreur jusqu'à l'ignorance.

Pour concourir à ce but salutaire, je vais tâcher d'examiner quelques questions de politique et de morale agitées et résolues par plusieurs écrivains modernes et relatives aux matières sur lesquelles j'ai été obligé de méditer. J'espère aussi, par ce moyen, développer certains théorèmes que la crainte des digressions m'a fait avancer sans preuves dans d'autres écrits. Mais comme, dans tout ceci, je me propose plutôt d'attaquer des erreurs que d'établir de nouvelles vérités, j'avoue de bonne foi que, quand les ouvrages de mes adversaires ne subsisteront plus, les miens seront parfaitement inutiles. Sans vouloir être le guide de mes contemporains, je me contente de les avertir quand j'en observe un qui les égare, et je n'aurais pas besoin de les fatiguer de mes avis si personne ne se mêlait de les conduire.

La question que je me propose d'examiner ici regarde le luxe, le commerce et les arts, non précisément par rapport aux mœurs, comme je l'ai envisagée ci-devant, mais sous un nouveau point de vue, et par rapport à la prospérité de l'État.

Tous les anciens ont regardé le luxe comme un signe de corruption dans les mœurs et de faiblesse dans le gouvernement. Les lois somptuaires sont presque aussi anciennes que les sociétés politiques. Il y en avait chez les Égyptiens; les Hébreux en reçurent de leur législateur; on en trouve même chez les Perses, et quant aux Grecs, leur profond mépris pour le faste asiatique était la meilleure loi somptuaire qu'ils pussent avoir.

Ce mépris était encore plus sensible chez les Romains. Le luxe et la magnificence des autres nations étaient pour eux de vrais objets de risée, et l'usage qu'ils en faisaient dans leurs triomphes était beaucoup plus propre à tourner en ridicule toute cette vaine pompe des peuples vaincus qu'à donner aux vainqueurs le désir de l'imiter. Il était naturel que le commerce se sentît du mépris qu'on avait pour le luxe. Les Romains le dédaignaient, les Grecs le laissaient faire chez eux par des étrangers; les arts mécaniques n'étaient presque exercés que par des esclaves, et les arts libéraux mêmes exigeaient une grande supériorité de talent dans ceux qui les exerçaient pour leur donner quelque considération; encore n'en purent-ils jamais obtenir à Rome durant tout le temps de la république. En un mot, dans des pays où l'argent était méprisé, il ne se pouvait guère que tous les moyens d'en gagner n'eussent quelque chose d'ignominieux. Quand ces peuples commencent à dégénérer, que la vanité et l'amour du plaisir

eurent succédé à celui de la patrie et de la vertu, alors le vice et la mollesse pénétrèrent de toutes parts, et il ne fut plus question que de luxe et d'argent pour y satisfaire. Les particuliers s'enrichirent, le commerce et les arts fleurirent, et l'État ne tarda pas à périr.

Cependant, durant la plus grande dépravation, les philosophes et les politiques ne cessèrent de crier contre tous ces désordres, dont ils prévoyaient les suites. Personne ne les contredit et personne ne se corrigea. On convint que leurs raisons étaient bonnes et l'on se conduisit de manière à les rendre encore meilleures. Ces déclamateurs eux-mêmes ne semblèrent relever les fautes du peuple que pour rendre les leurs plus inexcusables. Ils blâmaient publiquement les vices dont ils auraient donné l'exemple s'ils n'avaient été prévenus.

C'est ainsi qu'en se livrant à une conduite opposée à leurs propres maximes, ces hommes ne laissaient pas de rendre hommage à la vérité. C'est ainsi que toutes les nations se sont accordées, dans tous les temps, à condamner le luxe, même en s'y abandonnant, sans que, durant une si longue suite de siècles, aucun philosophe se soit avisé de contredire là-dessus l'opinion publique. Je ne prétends pas tirer avantage de ce consentement universel pour le parti que j'ai à soutenir. Je sais que la philosophie, en adoptant les preuves des philosophes, se passe bien de leur témoignage, et que la raison n'a que faire d'autorités. Mais, instruit par l'expérience du tort que peut faire le nom de paradoxe à des vérités démontrées, je suis bien aise d'ôter d'avance cette ressource à ceux qui n'en auront point d'autre pour combattre ce que j'ai approuvé.

Je les avertis donc que c'est l'opinion que j'attaque qu'on

doit appeler un paradoxe aussi inouï jusqu'à ce jour qu'il est ridicule est pernicieux, et qu'en réfutant cette philosophie molle et efféminée, dont les commodités maximales lui ont acquis tant de sectateurs parmi nous, je ne fais que joindre ma voix aux cris de toutes les nations et plaider la cause du sens commun ainsi que celle de la société.

Pour raisonner solidement sur la question dont il s'agit, je voudrais premièrement poser quelques principes clairs et certains, que personne ne pût nier raisonnablement, et qui servissent de base à toutes mes recherches; sans quoi, n'ayant au lieu de définition que des idées vagues, que chacun se forme à sa fantaisie et selon ses inclinations particulières, jamais nous ne saurons bien ce qu'on doit entendre à l'égard d'un peuple par ces mots de bonheur et de prospérité.

Avant que de parler des moyens de rendre un peuple heureux et florissant, tâchons donc de déterminer en quoi consiste précisément la gloire et la félicité d'un peuple, ou à quelles marques certaines on pourra reconnaître qu'un peuple se trouve dans cet état.

Je sens bien que cette question paraîtra fort peu embarrassante à la plupart des politiques modernes, car l'un me dira sans hésiter que la nation la plus heureuse est celle où tous les arts sont le mieux cultivés; un autre, celle où le commerce fleurit davantage; un autre, celle où il y a le plus d'argent; et le plus grand nombre sera pour celle qui réunit tous ces avantages à un plus haut degré. Examinons d'abord si ces définitions sont justes.

1° Quant au commerce et aux arts, il est de la dernière évidence, même dans le système que j'attaque, que ces choses sont plutôt les moyens que l'on emploie pour tra-

vailler à faire prospérer l'État; qu'ils ne font pas l'essence de sa prospérité; car je ne crois pas que, pour montrer le bonheur d'une nation, aucun homme se soit jamais avisé d'avancer en preuve qu'elle est composée d'ouvriers et de marchands, et, quand même j'en conviendrais que les ouvriers et les marchands y sont nécessaires pour fournir aux besoins publics, il ne s'ensuivra jamais de là que la nation soit heureuse, puisqu'on peut démontrer, comme je le ferai dans la suite, que le commerce et les arts, en pourvoyant à quelques besoins imaginaires, en introduisent un beaucoup plus grand nombre de réels.

On me dira peut-être que les arts, les manufactures et le commerce n'ont pas tant pour objet les commodités particulières des citoyens que d'enrichir l'État, soit par l'introduction de l'argent étranger, soit par la circulation de celui qui s'y trouve; d'où il faut conclure que tout le bonheur d'un peuple consiste à être riche en espèces; c'est ce qui me reste à examiner.

L'or et l'argent, n'étant que les signes représentatifs des matières contre lesquelles ils sont échangés, n'ont proprement aucune valeur absolue, et il ne dépend pas même du souverain de leur en donner une; car, lorsque le prince ordonne par exemple qu'une pièce d'argent de tel poids et marquée à tel coin vaudra tant de livres ou de sols, il fixe une dénomination dans le commerce et rien de plus. L'écu vaut alors tant de livres ou le florin tant de sols, très-exactement; mais il est clair que le prix du sol ou de la livre, et par conséquent celui du florin ou de l'écu, restera tout aussi variable qu'il l'était auparavant, et qu'il continuera de hausser ou de baisser dans le commerce, non selon la volonté du prince, mais par de tout autres causes.

Toutes les opérations qui se font sur les monnaies pour en fixer la valeur ne sont donc qu'imaginaires, ou, si elles produisent quelque effet réel, c'est seulement sur les appointements annuels, sur les pensions et sur tous les paiements qui ne sont fixés que par des dénominations idéales de livres, de florins ou autres semblables. Ainsi, quand le prince hausse le prix des monnaies, c'est une fraude par laquelle il trompe ses créanciers, et, quand il le rabaisse, c'est une autre fraude par laquelle il trompe ses débiteurs ; mais le prix de toutes les marchandises hausse ou baisse à proportion de l'altération faite sur les monnaies ; le même rapport demeure toujours dans le commerce, entre le signe et la chose représentée. Ce que je dis ici de l'argent monnayé se doit entendre également du prix du marc d'or ou d'argent fixé par édit public. Ce prix n'est que ce que le cours du commerce l'a fait être, et, malgré tous les édits, les mêmes variations s'y feront sentir, selon que les affaires vont bien ou mal.

Quoique l'argent n'ait par lui-même aucune valeur réelle, il en prend une, par convention tacite, dans chaque pays où il est en usage, et cette valeur varie selon le concours des causes qui servent à la déterminer. Ces causes peuvent se réduire à trois principales, savoir : 1° l'abondance ou la rareté de l'espèce ; 2° l'abondance ou la rareté des denrées ou autres marchandises ; 3° le degré de circulation qui dépend de la quantité des échanges, c'est-à-dire de la vigueur du commerce. Selon la manière dont ces trois choses se trouvent combinées dans un pays, l'argent y peut monter à un prix exorbitant ou retomber jusqu'à rien, d'où il suit qu'un État peut se trouver dans une telle situation, qu'avec une fort grande quantité d'argent il ne

laisserait pas d'être réellement très-pauvre et de manquer du nécessaire, et qu'au contraire il peut être dépourvu d'argent et cependant se trouver fort riche par l'abondance de toutes les choses à l'acquisition desquelles les autres peuples sont contraints d'employer leurs espèces. A cette première observation il en faut ajouter une seconde qui n'est pas moins importante et qui en découle par une conséquence éloignée; c'est qu'il y a bien des distinctions à faire, entre les richesses exclusives de quelques particuliers et celles qui sont communes à toute une nation. Comme ces mots *pauvre* et *riche* sont relatifs, il n'y a des pauvres que parce qu'il y a des riches, et cela se peut dire en plus d'un sens; mais, quant à présent, je me borne à celui du rapport des deux idées.

On donne le nom de *riche* à un homme qui a plus de bien que le plus grand nombre n'est accoutumé d'en avoir, et l'on appelle *pauvre*, non-seulement celui qui n'a pas assez de bien pour vivre, mais celui qui en a moins que les autres. Il peut survenir de telles révolutions dans la société, que les mêmes hommes se trouveraient riches et pauvres alternativement, sans avoir augmenté ni diminué leurs fortunes. On en peut dire autant des nations prises individuellement et comparées l'une à l'autre. Aussi chaque peuple n'emploie-t-il guère moins de soins, quoiqu'un peu plus couvertement, à nuire aux avantages de ses voisins qu'à travailler aux siens propres : l'humanité est alors sacrifiée par le corps politique à l'intérêt national, comme elle l'est tous les jours par les particuliers à l'esprit de propriété. Cependant on ne conçoit pas sans peine comment la pauvreté d'un pays peut contribuer au bien-être des habitants d'un autre.

Supposons qu'après de longs et pénibles efforts un peuple soit venu à bout de ses projets à cet égard, qu'il ait ruiné tous ses voisins et accumulé à lui seul autant d'or et d'argent qu'il y en a dans tout le reste du monde, et voyons ce qui résultera de cette prospérité publique pour la félicité particulière des citoyens :

1° Si ces richesses sont également distribuées, il est certain qu'elles ne sauraient demeurer dans cet état d'égalité ou qu'elles seront comme non existantes pour ceux qui les possèdent, parce que dans tout ce qui est au delà du nécessaire immédiat, ce n'est qu'en raison des différences que les avantages de la fortune se font sentir.

De sorte que si, dans cette supposition, tous ces trésors se trouvaient anéantis en une seule nuit sans que les denrées et autres marchandises eussent souffert aucune altération, cette perte ne serait sensible à personne, et à peine s'en apercevrait-on le lendemain.

Mais ce serait trop abuser du temps que de s'arrêter sur une supposition aussi chimérique que celle de l'égalité distribution des richesses. Cette égalité ne peut s'admettre même hypothétiquement, parce qu'elle n'est pas dans la nature des choses, et je crois qu'il n'y a point de lecteur sensé qui n'ait en lui-même prévenu cette réflexion.

Dès l'instant que l'usage de l'or a été connu des hommes, ils se sont tous efforcés d'en amasser beaucoup, et les succès ont dû naturellement répondre aux divers degrés d'industrie et d'avidité des concurrents, c'est-à-dire être fort inégaux. Cette première inégalité, jointe à l'avarice et aux talents qui l'avaient produite, a dû encore augmenter par sa propre force; car ce qui montre une des extravagances des sociétés établies, c'est que la difficulté d'ac-

quérir y croit toujours en raison des besoins, et que c'est le superflu même des riches qui les met en état de dépouiller le pauvre de son nécessaire.

C'est un axiome dans les affaires ainsi qu'en physique, qu'on ne fait rien avec rien.

L'argent est la véritable semence de l'argent, et le premier écu est infiniment plus difficile à gagner que le second million.

D'ailleurs, les friponneries ne sont jamais permises que quand la nécessité les rend pardonnables. Elles coûtent l'honneur et la vie à l'indigent, et sont la gloire et la fortune du riche. Un misérable qui, pour avoir du pain, prend un écu à un homme dur qui regorge d'or, est un coquin qu'on mène au gibet, tandis que des citoyens honorés s'abreuvent paisiblement du sang de l'artisan et du laboureur, tandis que les monopoles du commerçant et les concussions du publicain portent le nom de talents utiles, et assurent à ceux qui les exercent la faveur du prince et la considération du public. C'est ainsi que les richesses de toute une nation font l'opulence de quelques particuliers au préjudice du public, et que les trésors des millionnaires augmentent la misère des citoyens. Car, dans cette inégalité monstrueuse et forcée, il arrive nécessairement que la sensualité des riches dévore en délices la subsistance du peuple, et ne lui vend qu'à peine un pain sec et noir, au poids de la sueur et au prix de la servitude.

Que si l'on joint à ceci l'augmentation infaillible du prix de toutes choses, par l'abondance de l'espèce et surtout la variété des denrées qui doit résulter nécessairement d'une pareille situation, comme je le prouverai dans la suite, on sentira combien il est aisé de démontrer que plus un État

est riche en argent, plus il doit y avoir de pauvres, et plus les pauvres y doivent souffrir.

Or, puisque le commerce et les arts ne sont dans une nation qu'une preuve de besoins, et que l'argent n'est point une preuve de véritable richesse, il s'ensuit que la réunion de toutes ces choses n'est point non plus une preuve de bonheur.

Pour écarter d'autres dénombrements inutiles, il faut distinguer les moyens que les particuliers emploient à tâcher de se rendre heureux, chacun selon son caractère et ses inclinations, de ceux que le corps de la société peut mettre en usage pour le même but; car, comme la société ne peut prévoir ni satisfaire les différents désirs de ceux qui la composent, elle ne se charge point de ce soin, mais seulement de pourvoir à la défense et à la sûreté communes, et, à l'égard de la subsistance, de mettre les particuliers à portée de pourvoir par eux-mêmes à leurs besoins; de sorte que les engagements que la confédération peut prendre envers les confédérés se réduisent à deux points : la paix et l'abondance. Pourvu que sous ce mot de paix on entende non-seulement la santé, qui fait la paix au dedans, mais aussi la liberté, sans laquelle il n'y a aucune paix véritable, car la tyrannie et l'esclavage sont manifestement un état de guerre, et il est aisé de démontrer qu'un esclave qui tue son maître ne pèche en cela ni contre la loi naturelle, ni même contre le droit des gens.

A l'égard de l'abondance, je n'entends pas par ce mot une situation où quelques particuliers regorgent de toutes choses, tandis que tout le reste du peuple est contraint de recourir à eux pour en recevoir sa subsistance au prix qu'il leur plaît d'y mettre; ni cet autre état hypothétique

et impossible, au moins pour sa durée, où tout le monde trouverait sous sa main, sans travail et sans peine, de quoi satisfaire à tous ses besoins ; mais celui où toutes les choses nécessaires à la vie sont rassemblées dans le pays en telle quantité que chacun peut, avec son travail, amasser aisément tout ce qu'il lui en faut pour son entretien.

Enfin, après tant de siècles, deux hommes cherchant à se rendre célèbres par des opinions singulières qui peuvent flatter le goût du leur se sont avisés de nos jours de renverser toutes les maximes économiques des anciens politiques, et de leur substituer un système de gouvernement tout nouveau, et si brillant, qu'il était très-difficile de ne pas s'en laisser séduire ; sans compter que l'intérêt particulier y trouvait très-bien son compte ; c'était un autre moyen de succès dans un siècle où personne ne se soucie plus du bien public, et où ce mot, ridiculement profané, ne sert plus que d'excuse aux tyrans et de prétexte aux fripons.

La voix de la nature et celle de la raison ne se trouveraient jamais en contradiction, si l'homme ne s'était lui-même imposé des devoirs qu'il est ensuite forcé de préférer toujours à l'impulsion naturelle.

Si le nombre des naissances est égal à celui des morts dans les campagnes, et que celui des morts dépasse communément celui des naissances dans les villes, la dépopulation successive est manifeste.

.
 Car les riches et tous ceux qui sont contents de leur état ont grand intérêt que les choses restent comme elles sont,

au lieu que les misérables ne peuvent que gagner aux révolutions.

Les devoirs de l'homme, dans l'état de nature, sont toujours subordonnés au soin de sa propre conservation, qui est le plus saint et le plus fort de tous.

La puissance d'un peuple sert plutôt à montrer qu'il est en état de s'étendre ou de se maintenir comme il est qu'à prouver qu'en effet il est bien.

DE LA RICHESSE

Dans tout pays où le luxe et la corruption ne règnent pas, le témoignage public de la vertu d'un homme est le plus doux prix qu'il en puisse recevoir, et toute bonne action n'a besoin pour sa récompense que d'être dénoncée publiquement comme telle. Voilà une source d'intérêt plus sûre et moins dangereuse que les trésors, car la gloire d'avoir bien fait n'est pas sujette aux mêmes inconvénients que celle d'être riche, et donne une satisfaction beaucoup plus vive à ceux qui ont appris à la goûter. De quoi s'agit-il donc pour exciter les hommes à la vertu ? de leur apprendre à la trouver belle et à estimer ceux qui la pratiquent. Un avantage très-considérable pour un État ainsi constitué, c'est que les malintentionnés n'y ont aucun pouvoir pour exécuter leurs mauvais desseins, et que le vice n'y peut faire aucune espèce de fortune. Je ne désespère pas d'entendre quelque philosophe moderne en dire un

jour autant de ces brillantes nations où l'on voit régner avec les richesses l'insatiable ardeur de les augmenter.

C'est une des singularités du cœur humain, que, malgré le penchant qu'ont tous les hommes à juger favorablement d'eux-mêmes, il y a des points sur lesquels ils s'estiment encore plus méprisables qu'ils ne le sont en effet. Tel est *l'intérêt*, qu'ils regardent comme leur passion dominante, quoiqu'ils en aient une autre plus forte, plus générale et plus facile à rectifier, qui ne se sert de l'intérêt que comme d'un moyen pour se satisfaire, c'est l'amour des distinctions. On fait tout pour s'enrichir, mais c'est pour être considéré qu'on veut être riche. Cela se prouve en ce que, au lieu de se borner à cette médiocrité qui constitue le bien-être, chacun veut parvenir à ce degré de richesse qui fixe tous les yeux, mais qui augmente les soins et les peines et devient presque aussi à charge que la pauvreté même. Cela se prouve encore par l'usage ridicule que les riches font de leurs biens. Ce ne sont point eux qui jouissent de leurs profusions, et elles ne sont faites que pour attirer les regards et l'admiration des autres. Il est assez évident que le désir de se distinguer est la seule source du luxe, des magnificences, car quant à celui de mollesse, il n'y a qu'un bien petit nombre de voluptueux qui sachent le goûter et lui laisser la douceur et toute la simplicité dont il est susceptible. C'est donc ainsi qu'on voit par le même principe toutes les familles travailler sans cesse à s'enrichir et à se ruiner alternativement, c'est Sisyphe qui sue sang et eau pour porter au sommet d'une montagne le rocher qu'il en va faire rouler le moment d'après.

. Les lois devraient exciter le désir et faciliter le moyen de s'attirer par la vertu la même considération qu'on ne sait s'attirer aujourd'hui que par la richesse.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INFLUENCE DES CLIMATS

RELATIVEMENT A LA CIVILISATION

Pour suivre avec fruit l'histoire du genre humain, pour bien juger de la formation des peuples et de leurs révolutions, il faut remonter aux principes des passions des hommes, aux causes générales qui les font agir. Alors, en appliquant ces principes et ces causes aux diverses circonstances où ces peuples se sont trouvés, on saura la raison de ce qu'ils ont fait, et l'on saura même ce qu'ils ont dû faire dans les occasions où les événements nous sont moins connus que les situations qui les ont précédés. Sans ces recherches, l'histoire n'est d'aucune utilité pour nous, et la connaissance des faits dépourvue de celle de leurs causes ne sert qu'à surcharger la mémoire, sans instruction pour l'expérience et sans plaisir pour la raison.

L'homme ne peut se suffire à lui-même; ses besoins toujours renaissants le mettent dans la nécessité de chercher hors de lui les moyens d'y pourvoir. Il dépend toujours des choses et souvent de ses semblables. Nous sentons plus ou moins cette dépendance selon l'étendue et la nature de nos besoins, et c'est dans ces mêmes besoins, plus ou moins grands, plus ou moins sentis, qu'il faut chercher le principe de toutes les actions humaines.

Nos besoins sont de plusieurs sortes; les premiers sont ceux qui tiennent à la subsistance, et d'où dépend notre conservation. Ils sont tels, que tout homme périrait s'il cessait d'y pouvoir satisfaire : ceux-ci s'appellent besoins physiques, parce qu'ils nous sont donnés par la nature et que rien ne peut nous en délivrer. Il n'y en a que deux de cette espèce, savoir : la nourriture et le sommeil.

D'autres besoins tendent moins à notre conservation qu'à notre bien-être, et ne sont proprement que des appétits, mais quelquefois si violents, qu'ils tourmentent plus que les vrais besoins; cependant il n'est jamais d'une absolue nécessité d'y pourvoir, et chacun ne sait que trop que vivre n'est pas vivre dans le bien-être.

Les besoins de cette seconde classe ont pour objet le luxe de sensualité, de mollesse, l'union des sexes et tout ce qui flatte nos sens.

Un troisième ordre de besoins, qui, nés après les autres, ne laissent pas de primer enfin sur tous, sont ceux qui viennent de l'opinion. Tels sont les honneurs, la réputation, le rang, la noblesse, et tout ce qui n'a d'existence que dans l'estime des hommes, mais qui mène par cette estime aux biens réels qu'on n'obtiendrait point sans elle.

Tous ces divers besoins sont enchainés les uns aux autres, mais les premiers et les seconds ne se font sentir aux hommes que quand les premiers sont satisfaits. Tant qu'on n'est occupé qu'à chercher à vivre, on ne songe guère à la mollesse, encore moins à la vanité : l'amour de la gloire tourmente peu des gens affamés.

Ainsi tout se réduit d'abord à la subsistance, et par là l'homme tient à tout ce qui l'environne. Il dépend de tout, et il devient ce que tout ce dont il dépend le force d'être. Le

climat, le sol, l'air, l'eau, les productions de la terre et de la mer, forment son tempérament, son caractère, déterminent ses goûts, ses passions, ses travaux, ses actions de toute espèce. Si cela n'est pas exactement vrai des individus, il l'est incontestablement des peuples; et, s'il sortait de la terre des hommes tout formés, en quelque lieu que ce pût être, qui connaîtrait bien l'état de tout ce qui les entoure pourrait déterminer à coup sûr ce qu'ils deviendront.

Avant donc que d'entamer l'histoire de notre espèce, il faudrait commencer par examiner son séjour et toutes les variétés qui s'y trouvent, car de là vient la première cause de toutes les révolutions du genre humain. Au défaut du temps et des connaissances nécessaires pour entrer dans un si grand détail, je me bornerai ici aux observations indispensables pour entendre ce que j'ai à dire dans la suite.

Quoique, dans un circuit de trois mille lieues, la terre ne soit pas une sphère immense, elle l'étend pour ainsi dire par la variété de ses climats, qui, propres à diverses qualités de plantes et d'animaux, la divisent pour ainsi dire en autant de mondes dont les habitants, circonscrits chacun dans le sien, ne peuvent passer de l'un à l'autre. L'homme seul et quelques animaux domestiques subsistent naturellement partout et peuvent prendre autant de manières de vivre que la diversité des climats et de leurs productions en exige d'eux. Une autre diversité qui multiplie et combine la précédente est celle des saisons. Leur succession, portant alternativement plusieurs climats en un seul, accoutume les hommes qui l'habitent à leurs impressions diverses, et les rend capables de passer et de vivre dans tous les

pays dont la température se fait sentir dans le leur. Si l'écliptique se fût confondu avec l'équateur, peut-être n'y eût-il jamais eu d'émigration de peuple, et chacun, faute de pouvoir supporter un autre climat que celui où il était né, n'en serait jamais sorti. Incliner du doigt l'axe du monde ou dire à l'homme : Couvre la terre et sois sociable, ce fut la même chose pour Celui qui n'a besoin ni de main pour agir ni de voix pour parler.

Sous l'équateur, dont le soleil s'éloigne peu, et où les jours sont toujours égaux et aux nuits et entre eux, l'hiver et l'été, marqués seulement par des alternatives de soleil et de pluie, font sentir à peine quelque différence de température. Mais, plus on s'éloigne de la ligne, plus la différence et des jours et des saisons augmente. Les nuits deviennent plus grandes et plus froides, les hivers plus longs et plus rudes à mesure qu'on approche des pôles. La chaleur ne diminue pas en même proportion, sans quoi la terre n'en aurait bientôt plus pour produire. Les étés sont courts mais ardents dans les pays septentrionaux ; le blé s'y sème et s'y coupe dans l'espace de deux mois ; encore dans ce court espace les nuits sont si froides, qu'on n'y doit compter pour été que le temps où le soleil est sur l'horizon, toutes les vingt-quatre heures on passe alternativement de l'hiver à l'été.

De ces observations, il s'ensuivrait que les peuples des climats chauds, dont la température est peu variée, seraient moins propres aux émigrations que les peuples des climats froids, qui, jusqu'à certain point, ont chez eux deux excès. Je sais que l'opinion commune est, au contraire, que les habitants du Nord supportent moins le séjour des pays chauds que ces derniers le séjour des pays froids. On voit

déjà lequel de ces deux principes est le mieux fondé en raison : on verra dans la suite lequel est le plus conforme à l'histoire et aux faits.

Les qualités de la terre et les espèces de ses productions ne se ressentent pas moins que les tempéraments des hommes des divers aspects du soleil, et le sol change autant d'un climat à l'autre que le naturel de ses habitants. La terre, plus raréfiée et plus poreuse dans les pays chauds, demande moins de travail et s'imprègne plus aisément des sels qui la fertilisent. Les plantes qu'elle produit sont plus nourrissantes, les arbres donnent en abondance de meilleurs fruits. Une seule espèce y peut fournir à l'homme tous ses besoins : presque sans travail et sans peine, sa fécondité naturelle suffit pour nourrir ses habitants.

Dans les pays froids, la terre paresseuse et demi-morte n'a pas assez de force pour élaborer dans les végétaux des sucs propres à la nourriture de l'homme : si elle végète, elle ne produit que des herbes sans saveur et des arbres sans fruit qui ne peuvent nous fournir des aliments que par des voies intermédiaires, en nourrissant des animaux qui nous servent de nourriture.

Mille variétés sur la terre, dans la terre, déterminent les manières d'être de ses habitants et les assujettissent à certaines conditions. Généralement les montagnards sont pasteurs par état, les habitants des bois chasseurs par état, ceux des plaines laboureurs par état.

L'eau, l'air même peuvent fournir des aliments à ceux à qui la terre en refuse; les habitants des côtes stériles sont tous pêcheurs et ichthyophages. Il y a, dit-on, dans les rochers du Caucase, des hommes dont les faucons et les aigles sont les pourvoyeurs; et le ciel, en de certains lieux, donne

des sucs condensés durant la nuit qui peuvent servir de nourriture.

Enfin, souvent la terre aride et stérile, sans rien produire à sa surface, ne laisse pas de fournir médiatement la subsistance à ses habitants; soit par l'exploitation des mines qu'on trouve dans ses entrailles, soit par la commodité des transports qui donne à ceux qui l'habitent le moyen d'aller partout faire échange de leurs travaux et de leurs personnes contre les choses dont ils ont besoin.

Si toute la terre était également fertile, peut-être les hommes ne se fussent-ils jamais rapprochés. Mais la nécessité, mère de l'industrie, les a forcés de ce rendre utiles les uns aux autres pour l'être à eux-mêmes. C'est par ces communications, d'abord forcées, puis volontaires, que leurs esprits se sont développés, qu'ils ont acquis des talents, des passions, des vices, des vertus, des lumières, et qu'ils sont devenus tout ce qu'ils peuvent être en bien et en mal. L'homme isolé demeure toujours le même, il ne fait de progrès qu'en société.

D'autres causes, plus fortuites en apparence, ont concouru à disperser les hommes inégalement dans des lieux, à les rassembler par pelotons dans d'autres, et à resserrer ou à relâcher les liens des peuples selon les accidents qui les ont réunis ou séparés. Des tremblements de terre, des volcans, des embrasements, des inondations, des déluges, changeant tout à coup, avec la face de la terre, le cours que prenaient les sociétés humaines, les ont combinées d'une manière nouvelle, et ces combinaisons, dont les premières causes étaient physiques et naturelles, sont devenues, par fruit du temps, les causes morales qui changent l'état des choses, ont produit des guerres, des émigrations,

des conquêtes, enfin des révolutions qui remplissent l'histoire et dont on a fait l'ouvrage des hommes sans remonter à ce qui les a fait agir ainsi. Il ne faut pas douter que ces grands accidents de la nature ne fussent plus fréquents dans les premiers temps, avant qu'une population plus égale eût mis la face de la terre dans l'état fixe où l'art et la main des hommes la maintiennent de nos jours, et qu'ils ne le soient même encore aujourd'hui dans les contrées désertes où rien ne rétablit l'équilibre que les accidents de la nature ont une fois rompu.



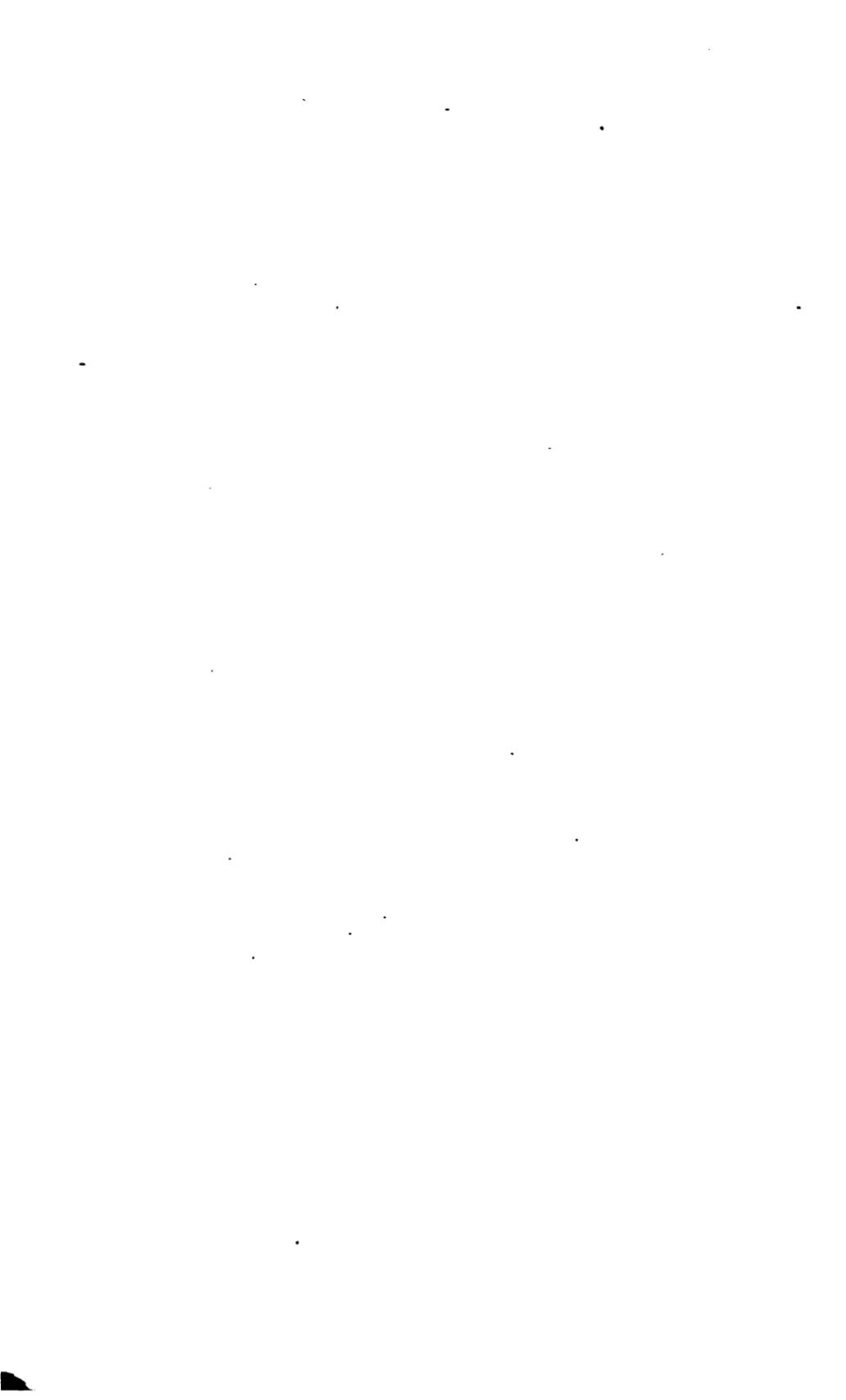
LES AMOURS
DE CLAIRE ET DE MARCELLIN

LE PETIT SAVOYARD

ou

LA VIE DE CLAUDE NOYER

NOUVELLES



AVIS DE L'ÉDITEUR

Les *Amours de Claire et de Marcellin* et le *Petit Savoyard ou la vie de Claude Noyer* sont les commencements de deux charmantes nouvelles, dont la seconde a déjà été publiée, il y peu d'années, par M. le professeur Gaullieur, dans le *Livre des familles ou Almanach historique* pour l'année 1856. Cependant cette vie de Claude Noyer n'ayant jamais fait partie d'aucune des éditions régulières des œuvres de Rousseau, et présentant beaucoup d'analogie avec les *Amours de Claire et de Marcellin*, nous avons jugé convenable de la reproduire en même temps. Cette gracieuse ébauche qui, développée par le travail de l'auteur, devait sans doute devenir un jour une œuvre plus étendue et plus complète, rappelle assez, comme le remarque fort judicieusement M. le professeur Gaullieur, la *Nouvelle Savoyarde* de Florian.

La feuille périodique que nous venons de citer plus haut n'a jamais été fort répandue, par conséquent cette ébauche du *Petit Savoyard* doit être inconnue à beaucoup de lecteurs, et elle est certainement digne à tous égards de fixer leur attention.

Quant aux *Amours de Claire et de Marcellin*, nous les recommandons pour la grâce et la fraîcheur du style, comme pour la naïveté du sujet. Ce morceau, également inachevé, s'arrête cependant

moins brusquement que le *Petit Savoyard*, et il présente un premier épisode complet. Nous n'aurions aucune donnée quelconque sur cet ouvrage, si le hasard ne nous eût mis sur la trace de son histoire, en nous faisant découvrir dans une correspondance deux passages qui s'y rapportent. C'est Deleyre, qui, écrivant au 26 août 1756 à Rousseau, lui dit : « Je voudrais bien qu'il vous prit envie de continuer l'histoire de Marcellin ; vous êtes à portée de vos originaux. » Dans une autre lettre il lui recommande *de ne pas oublier ses paysans*.

4 Rousseau venait alors de s'établir dans l'Hermitage, et ce fut probablement peu après son installation dans cette jolie retraite que, se livrant à ses inspirations champêtres, il écrivit les quelques pages suivantes. Il paraît qu'il les abandonna bientôt pour la composition d'un autre roman appelé à une si grande destinée, et qui ne fut autre que la *Nouvelle Héloïse*.

G. St.-M.

LES AMOURS

DE CLAIRE ET DE MARCELLIN

Dans le village d'Orival, en Dauphiné, demeurait un laboureur à son aise, nommé Germon. Le paysan avait un fils unique nommé Marcellin, jeune homme heureusement né et d'un mérite d'autant plus vrai qu'il n'avait point reçu le fond de l'éducation. Son père, fâché de n'avoir que lui, voulut le marier de bonne heure pour s'assurer une plus nombreuse famille; car la multitude des enfants, qui, chez les paysans, ajoute à la misère des pauvres, augmente la richesse de ceux qui sont à leur aise. Germon, s'étant donc arrangé pour ce mariage, le conclut moins en villageois qu'en homme riche, c'est-à-dire sur les seules convenances du bien et sans beaucoup consulter le goût de son fils.

Marcellin, à qui le cœur ne disait rien en faveur du choix de son père, mais qui n'avait non plus rien de raisonnable

à y opposer, prit le parti d'obéir sans murmure, et le mariage allait s'achever si, deux jours avant la noce, le fiancé ne se fût trouvé attaqué d'un mal fort extraordinaire. Des vomissements continuels, accompagnés de convulsions et de symptômes dangereux, firent craindre pour sa vie. On appela le chirurgien du village qui, ne connaissant rien à un mal aussi singulier, ne manqua pas d'en donner une longue explication et de faire beaucoup de mauvaises ordonnances, faute d'en savoir trouver une bonne. Heureusement pour le pauvre Marcellin, on découvrit la véritable cause de sa maladie avant que les drogues de son Esculape ne lui en eussent donné une plus dangereuse. Cette cause secrète était l'amour, mais avec des circonstances si singulières qu'elle feront mieux connaître l'innocente simplicité de ce jeune homme que toutes les descriptions que j'en pourrais faire.

Une jeune fille d'Orival, nommée Claire, avait été élevée à Valence auprès d'une dame qui l'avait prise en amitié et dont sa mère avait nourri un enfant. Cette dame était morte à peu près dans le temps que le mariage dont je viens de parler avait été résolu, et quelques jours après cet événement, Marcellin, étant allé à Valence avec sa mère faire des emplettes de noce, avait eu occasion de voir Claire pour quelques commissions dont la famille de cette fille l'avait chargé pour elle.

Claire était charmante sans être belle, ou du moins sa beauté avait plus d'élégance que de régularité; elle n'excitait pas l'admiration, mais elle touchait, sans qu'on sût pourquoi. Ce pourquoi était, qu'avec des traits communs, ses regards, son geste, sa physionomie annonçaient une âme sensible, et qu'une âme sensible est, pour celles qui le

sont, le premier et le plus puissant de tous les charmes. Quant à ceux qui ont ce sens intérieur moins exquis et qui ne s'affectent, pour ainsi dire, que par règle et méthode, Claire n'eût été pour eux qu'une personne ordinaire qu'on est étonné d'oublier difficilement, quoiqu'on ne voie point de raison de s'en souvenir. Un bon observateur aurait dit en la voyant : « Il est très-possible qu'elle n'excite jamais de passion, mais il est sûr qu'elle n'en excitera jamais de médiocre. »

Pour Marcellin, tranquille à l'extérieur et d'un tempérament froid en apparence, on l'aurait cru peu fait pour sentir tout le mérite de Claire. Cependant il avait les passions très-vives et en était d'autant plus tourmenté que, sous un air serein, la tempête était concentrée au fond de son cœur. L'indolence et le sans-froid qu'on croyait remarquer en lui était souvent l'ouvrage de sa sensibilité même. — Plusieurs objets l'affectaient peu, parce qu'ils agissaient sur une âme fortement préoccupée. — D'autres l'affectaient si vivement qu'il avait honte de tant d'émotion et employait toute sa force à la surmonter ou au moins à la déguiser. La sorte d'éducation rude et grossière qu'il avait reçue de son père n'avait pas peu contribué à lui faire prendre cette habitude forcée de modération que des leçons plus douces ne lui auraient peut-être jamais donnée.

Voilà, dira-t-on peut-être, bien de la finesse pour des paysans. Je réponds que ce ne sont point leurs habits que j'ai entrepris de peindre. Je peux répondre encore qu'il y a des âmes dont la place n'est dans aucun rang, parce qu'elles sont supérieures à tous, et telles étaient celles de Claire et de Marcellin. Les princes, les paysans pensent et

sentent de même ; l'éducation change les noms et les apparences, mais le fond des cœurs ne change pas. Or la nature n'a point de moules différents pour les rois et les laboureurs. Revenons à notre histoire.

Ces deux personnes se virent donc, et l'on devine bien ce qui en arriva¹. Marcellin revint tout pensif à son village, et trouva sa fiancée encore plus maussade qu'auparavant. Quelque indifférent qu'il fût sur sa parure et celle de son épouse, il se trouva qu'on oubliait toujours je ne sais combien de choses nécessaires, pour lesquelles il fallut faire successivement autant de voyages à Valence, sans manquer jamais d'aller recevoir les commissions de mademoiselle Claire.

Après la perte de sa protectrice, Claire n'avait point songé à quitter la ville, où elle pouvait vivre commodément de son travail et d'une pension que cette dame lui avait laissée. Durant les courses de Marcellin, elle changea d'avis, et, réfléchissant qu'à son âge il était plus convenable de vivre sous les yeux de ses parents, elle prit le parti de retourner chez son père; aussitôt qu'elle fut à Orival, Marcellin n'eut plus rien à faire à Valence.

Claire apprit avec surprise que Marcellin était prêt à se marier. Dans toutes les visites qu'il lui avait faites, il ne lui en avait jamais parlé, et comme elle ne trouvait pas que le ton qu'il avait pris avec elle fût celui d'un homme prêt à en épouser une autre, elle se crut en droit de lui reprocher sa dissimulation ; il lui échappa même quelques larmes qu'elle s'efforça de cacher; Marcellin s'en aperçut

¹ Le véritable amour augmente de part et d'autre les difficultés de la possession. — Les pays où la débauche règne avec le plus d'excès sont ceux où l'on connaît le moins l'amour. (*Note de l'Auteur.*)

pourtant; il en fut ému jusqu'au fond du cœur, et deux gouttes d'eau presque imperceptibles furent la source de bien des orages.

Marcellin, au désespoir et plus amoureux cent fois qu'il ne croyait l'être, résolut de rompre ou de différer au moins son mariage; il fut, à diverses reprises, sur le point d'en parler à son père; mais ce rude et grossier paysan, qui poussait jusqu'à la brutalité la sévérité paternelle, était d'un entêtement que rien ne ramenait. Le fils, qui en craignait l'abord et qui croyait prévoir l'inutilité de ses représentations, y renonça moins par raison que par timidité. Il aurait parlé volontiers à sa mère, mais elle avait plus de complaisance pour lui que de crédit sur l'esprit de Germon. D'ailleurs elle était malade depuis longtemps; il craignait de l'affliger et de nuire à sa guérison; enfin, malgré cette maladie qui traînait en longueur et sur laquelle Marcellin avait fondé l'espoir d'un délai, le jour de la noce ayant été fixé par les parents qui s'ennuyaient d'attendre, Marcellin s'avisa d'un expédient pour différer le moment de son malheur, et cet expédient fut de se procurer une maladie passagère propre à donner un peu d'alarmes sur son compte et à faire suspendre le mariage. — Il avait trouvé un paquet d'émétique qui contenait plusieurs doses et qui avait été préparé pour sa mère; il avala le tout sans marchander. Je ne sais si son amour avait prévu la grandeur du péril où il s'allait précipiter, mais la trop grande dose, jointe au défaut de précautions nécessaires pour adoucir et faciliter l'effet de cette dangereuse drogue, le mit dans un état à faire craindre pour sa vie, et voilà ce qui avait produit, de la part du chirurgien, tant de savantes dissertations.

Le danger du fils ranima la mère et l'arracha de son lit, et cet événement, qui lui eût peut-être ôté la santé si elle l'avait eue, la lui rendit contre toute apparence, tant la nature a de ressources inconnues à l'art. Cette bonne femme soupçonna quelque chose d'extraordinaire dans la maladie de son fils ; ce sont, en pareil cas, des yeux bien pénétrants que ceux d'une mère. Elle s'aperçut avec effroi que la fatale drogue avait disparu. Pleine de trouble, elle questionne son fils, il balance ; elle le presse et, employant à propos ces tendres caresses maternelles si puissantes sur les bons naturels, elle arrache enfin son secret, et il finit sa confession en lui déclarant qu'il ne pouvait aimer la vie que pour la passer avec Claire.

Les causes du mal une fois connues, il n'y avait plus de difficulté dans le choix des remèdes. La jeunesse et la vigueur du malade promettaient bien la prompte guérison du corps, mais la plaie de l'âme devait saigner longtemps.

Germon apprit avec surprise le secret de la maladie de son fils ; cependant son opiniâtreté naturelle balança longtemps l'effroi que lui causait une résolution désespérée. Il la regardait plutôt comme une simplicité de jeune homme que comme un excès d'amour, car les phénomènes de cette étrange passion sont des mystères inconcevables pour les cœurs qui ne sont pas faits pour la sentir. — Claire ne s'y trompa pas de même ; le secret avait transpiré ; quoique la bonne Germon fût mère, cela n'empêchait pas qu'elle ne fût femme, et l'on conçoit bien qu'en pareil cas, une amante inquiète n'est pas la dernière instruite des événements qui l'intéressent. Claire vola au chevet de Marcellin ; elle avait le bonheur de n'être pas esclave de ces ridicules bienséances qui font, des procédés des villes, un commerce

perpétuel de contrainte et de fausseté. Elle se livra donc sans scrupule à toute la sensibilité de son âme; ses yeux en disaient plus que sa bouche, et elle pouvait s'exprimer avec d'autant plus d'assurance que le langage du sentiment si vif, si énergique, si bien entendu d'elle et de Marcellin, ne l'était guère des autres spectateurs.

Elle le trouva presque hors de danger, et sa présence acheva de l'y mettre, de sorte qu'elle jouissait de son triomphe sans avoir rien à craindre pour l'événement. Cette preuve si décisive des sentiments de Marcellin ne fit pas moins d'impression sur elle que ses pleurs en avaient fait sur lui, et elle ne tarda pas à lui rendre d'une manière aussi peu équivoque les témoignages d'amour qu'elle en avait reçus.

Claire s'était bien aperçue que le père et la mère de Marcellin la voyaient avec une sorte de peine. Ils avaient fait des projets sur le mariage de leur fils. Ils étaient riches : c'était une très-forte raison de vouloir l'être davantage. Et quoique la fille qu'ils avaient choisie ne le fût pas beaucoup elle-même, ils comptaient sur le crédit que son père avait au château pour en obtenir la ferme et pour d'autres avantages qui les auraient rendus les premiers du lieu. On ne pouvait rompre le mariage sans renoncer à des vues si séduisantes. Ils ne voulaient pas rendre Marcellin malheureux, car ce n'est pas dans un degré si bas que l'ambition fait taire la nature, mais ils étaient attristés que son goût fût un obstacle à leurs projets. Des projets de villageois ! Pourquoi non ? César même n'aima-t-il pas mieux être le premier dans un hameau que le second à Rome ?

Tandis que Germon et sa femme disputaient entre eux si leur fils serait heureux ou riche, le père de la fiancée

vint les mettre d'accord de la manière la plus imprévue. Il leur dit que sa fille, dépitée du mépris de Marcellin et de son amour pour Claire, renonçait à ce mariage, et qu'il venait leur rendre leur parole et retirer la sienne; mais il ne disait pas la véritable cause de ce changement : c'était la tendre Claire qui avait trouvé le rare secret de gagner sa rivale, et d'obliger une fille sage et sans autre amour à rompre volontairement un mariage assorti. Claire alla trouver la fiancée : « J'aimais Marcellin, lui dit-elle, avant que je susse qu'il t'était promis, et je ne puis plus m'empêcher de l'aimer encore; ton mariage et mon amour nous rendront toutes deux malheureuses. Avec ce contrat de deux cents livres de rente que je te donne, tu peux choisir un aussi bon parti et trouver de plus un mari qui t'aime; cède-moi donc à ce prix un cœur qu'également tu m'ôtteras avec peine; il te convient mieux de porter du bien à un homme dont tu seras aimée que d'en recevoir d'un homme qui en aime une autre. » — Ce qu'il y avait de plus clair dans tout ce discours pour la fiancée, c'étaient les deux cents livres de rentes, et ce fut le motif qui la détermina; elle vendit son mari futur, qui lui convenait assez mal, pour en acheter un autre plus éveillé et dont l'humeur promit davantage; en effet, Marcellin, garçon modeste et peu fertile en sottises, passa toujours chez ses connaissances pour avoir assez peu d'esprit.

Jamais Claire ne fut si contente qu'au moment qu'elle n'eut plus rien; jamais son amour ne lui fut si doux qu'après lui avoir tout coûté. Marcellin, de son côté, fut transporté de joie à cette heureuse nouvelle. Il sentit combien il était aimé et combien Claire était digne de l'être. De son côté, fier de la pâleur et de la faiblesse qui lui étaient

demeurées, il semblait craindre de voir diminuer, avec sa convalescence, les témoignages de sa tendresse, tandis que l'indigence de Claire était une preuve subsistante de la sienne : on aurait dit que toutes les privations qui coûtent le plus aux autres étaient pour eux de nouveaux moyens de richesses et de félicité. Heureux amants ! savourez à longs traits ces sentiments délicieux qui font le charme et le prix de la vie. Pauvres infirmes ! oubliés ou méprisés de toute la terre, mais contents de votre cœur et de celui qui vous est cher, vous êtes heureux par tout ce qui fait le malheur des autres ; hâtez-vous de jouir des plaisirs les plus purs qui soient connus des hommes ; hélas ! vous connaîtrez peut-être un jour le prix des richesses, de la grandeur et de la considération, mais vous ne retrouverez plus le vrai bonheur !

En effet, les moyens mêmes qui le leur rendaient si doux en retardaient déjà l'accomplissement. Les preuves de l'amour désintéressé de Claire n'augmentaient pas moins les répugnances du vieux Germon que l'empressement de Marcellin, et, dans le même événement où le fils ne regardait que le sacrifice de sa maîtresse, le père avare ne voyait que la perte de deux cents francs.

Une aventure si singulière, même au village, fit du bruit dans Orival.....

LE PETIT SAVOYARD

ou

LA VIE DE CLAUDE NOYER

Je suis né dans les montagnes de Savoie. Mon père était un bon paysan, assez riche pour vivre commodément dans son état, trop pauvre pour être exposé aux tourments de la convoitise ; car on ne saurait désirer bien ardemment ce qu'on juge impossible à acquérir ; heureux non-seulement d'avoir le nécessaire, mais surtout de ne l'avoir que par son travail qui l'empêchait de songer au superflu.

Le ciel semblait m'avoir destiné à être comme lui un honnête laboureur. Le premier et le plus grand des maux que m'a fait la fortune, c'est d'avoir trompé ma vocation. Chaque pas que j'ai fait dans le monde m'a éloigné de l'innocence et du bonheur. Dans mon hameau, j'aurais peut-être moins étudié les devoirs de l'homme, mais je les aurais mieux suivis ; et, au lieu d'être réduit à regretter une vie agitée et tumultueuse et à sentir, dans ma vieil-

lesse, toutes les infirmités qui en sont le fruit, je jouirais d'un esprit serein dans un corps encore robuste, et je serais un bon vieillard, honoré des gens de bien et respectable chez tous les hommes pour avoir rempli dignement un état utile, et bien mérité de la société.

Les premières années de ma vie, quoique destituées d'événements intéressants, seront toujours présentes à ma mémoire par la singularité des idées dont j'étais occupé; par exemple, à peine m'eût-on parlé de Dieu que je me le représentais sous la figure de mon curé, c'est-à-dire vieux, contrefait, quelquefois ivre et toujours chagrin. Le vicaire était plus jeune et de meilleure humeur; c'était pour moi une espèce de divinité subalterne dont je m'accommodais mieux, parce que je la craignais moins. Je m'attachais à lui, et il prit aussi de l'amitié pour moi, et en échange des services que je lui rendais, il m'apprit à lire. J'avais aussi beaucoup entendu parler du marquis d'Argentière dont mon père était le fermier et qui, comme tous les seigneurs de village habitant la capitale, passait dans sa terre, pour être en grande faveur à la cour. Mon imagination ne tarda pas à travailler d'après les idées de noblesse, de richesse et de puissance que j'avais conçues de lui; je me figurais un grand et bel homme de plus de six pieds de haut, d'un port majestueux, d'un tempérament robuste et doué de toutes les perfections du corps, de l'esprit et de l'âme dont les idées peuvent passer dans la tête d'un enfant. Quelle fut ma surprise lorsque ce gentilhomme étant venu passer quelques mois à son château, je n'aperçus qu'un petit vieillard précoce, âgé de trente-huit ans, usé, goulteux, décrépité, perclus de la moitié de ses membres, et à qui l'on aurait pu dire dès sa jeunesse, comme César à un vieux

soldat tout cicatrisé qui lui demandait la permission de se retirer : « *Eh quoi ! vous imaginez-vous d'être encore en vie ?* » Cet homme si blasé avait pourtant un fils qui ne se sentait pas encore de la mauvaise santé de son père, mais prenait le vrai chemin d'y arriver aussi promptement et de perdre de bonne heure les facultés et le goût du plaisir par l'usage immodéré des plaisirs.

Ce jeune homme, qui paraîtra plusieurs fois sur la scène de ma vie, en était le fléau, et quand il n'aurait eu de part qu'au premier événement qui m'a éloigné de ma patrie, c'est à lui que je dois m'en prendre de tous les malheurs qui en ont été la suite. Je me hâte d'en venir à cette première époque d'où je date l'histoire de mes infortunes.

J'avais une sœur plus âgée que moi de quelques années et qui, à peine hors de l'enfance, frappait déjà les regards et se faisait remarquer avantageusement dans une province si fertile en belles personnes. C'était une brune, vive et folâtre qui se livrait à toute son humeur enjouée avec d'autant moins de ménagement qu'elle n'avait point reçu ces instructions dangereuses de modestie et de retenue avec lesquelles les jeunes filles bien élevées prennent toujours, et de si bonne heure, des lumières qu'elles ne tardent guère de mettre à profit. Ma sœur n'était point de ces automates apparentes, de ces idiots factices, en qui le calme extérieur ne fait que concentrer l'orage au-dedans : elle était étourdie parce qu'elle était sage ; et, pour être plus modeste, il ne lui fallait qu'un peu moins d'innocence. Ma mère, femme pleine de sens, n'avait jamais songé à réprimer cette gaieté ; et mon père, qui était fou de sa fille, se pâmait de joie en la voyant animer toute la jeunesse du

lieu et réunir à elle seule tous les soins des garçons à marier. Mais le marquis d'Argentièrre arriva avec son fils, et c'est le sort des gentilshommes d'être partout des trouble-fêtes. Le courtisan blasé oublia la goutte à l'aspect de la jeune Claire, c'était le nom de ma sœur; il l'agaça, lui fit des promesses et des propositions avec plus d'ardeur d'être pris au mot que de faculté pour s'en prévaloir, et, la tête lui tournant tout à fait, il lui prodigua toutes les galanteries de la vieille cour, et il en fut toujours traité comme un vieux fou qui n'était bon qu'à la faire rire. Elle riait aussi avec le fils; mais celui-ci prétendait quelquefois pousser le jeu trop loin, recevait des corrections dont il gardait le souvenir plus d'un jour et qui lui apprirent que les villageoises ont communément, pour cette sorte de défense, une autre méthode et plus de vigueur que les femmes de la ville. Cependant mon père et ma mère, s'apercevant que ces jeux si fréquents pouvaient dégénérer en querelles, firent plusieurs fois à ma sœur des leçons dont, à dire la vérité, elle ne tint pas grand compte, et tout alla à peu près comme auparavant. Les jeux continuèrent avec la même liberté, ce qui aurait dû suffire pour leur prouver que ce n'étaient en effet que des jeux; mais les bonnes gens ne se piquaient pas de tant de raffinement; ils s'alarmèrent tout de bon; ils firent des réprimandes sévères. Claire pleura, promit tout ce qu'on voulut, et deux heures après recommença ses folies, soit avec le jeune d'Argentièrre, soit avec le premier venu, car tout le monde était bon pour cela et personne n'était préféré; c'est qu'elle suivait son humeur naturelle, sans qu'aucun goût particulier s'en mêlât. Ainsi, mes parents auraient dû bénir le ciel de ce qui faisait le sujet de leur inquiétude. On l'a dit mille

fois, le naturel ne se change pas, ou du moins il n'y a, pour en venir à bout, qu'un remède pire que le mal. Malheureusement pour moi, c'est précisément celui-là qui corrigea Claire. Tout à coup on la vit changer d'allure et de maintien; toutes ses étourderies cessèrent, elle devint mélancolique; elle prit, avec les jeunes gens, un air de réserve et de circonspection qu'on ne lui avait jamais vu; elle rougissait pour un mot et reprenait vivement la moindre liberté qu'on voulait se donner : auprès d'elle. Mon père et ma mère bénissaient le ciel d'un changement qu'ils attribuaient à leurs leçons et ne se doutaient guère qu'il fût précisément l'effet du mal qu'ils avaient voulu prévenir. L'amour avait fait ce miracle. Combien de lecteurs jettent déjà leurs soupçons sur le jeune d'Argentière ! Mais ce n'était pas un petit-maitre plein de sa noblesse et de sa vanité qui devait soumettre un cœur d'autant plus difficile à vaincre, que le côté qui semblait montrer un abord plus aisé était précisément celui par lequel il était invincible. Le badinage et l'étourderie n'y pouvaient rien ; l'intérêt encore moins. Une femme peut vendre sa personne, mais les cœurs ne se vendent point; et Claire n'était pas femme à livrer l'un sans l'autre.

Encore quelques lignes et nous voilà aux amours d'une paysanne et d'un paysan. Mais je ne trompe personne, et dès mon titre on a dû s'y attendre. Lecteurs délicats, gens du beau monde, fermez mon livre, il n'est pas écrit pour vous, et je vous avertis que je vais parler un langage que vous vous piquez de ne point entendre et que je me pique encore plus de vous rendre inintelligible.

Le jeune d'Argentière, sans société, sans dissipation, livré à la solitude de son château, à la pédanterie de son

gouverneur et aux vieilles histoires de son père, prit véritablement du goût pour Claire; de ce goût impétueux, sans délicatesse et sans retenue, à courir après la possession sans même songer à plaire, et tel, en un mot, qu'un jeune homme de son état pouvait en prendre pour la fille d'un paysan. N'ayant donc rien pu obtenir de gré, il résolut d'user de surprise à la première occasion. Il avait remarqué que ma sœur allait, tous les matins, porter du lait au château. Il fallait pour cela traverser un coin du parc très-propre à réceler des larcins amoureux. Ce fut là qu'un jour il vint l'attendre de bonne heure, bien résolu de tirer du tête-à-tête un meilleur parti qu'il n'avait fait de toutes ses agaceries. Il courut à elle dès qu'il l'aperçut, et profitant de l'embarras où la mettait, pour sa propre défense, la conservation de son lait, il causa bien du désordre dans son ajustement avant qu'elle eût trouvé le moyen de se garantir. Enfin le danger augmentant et le jeune homme gagnant toujours du terrain malgré ses menaces réitérées, elle prit le parti de se faire une arme à elle-même de ce qui en servait à son adversaire, et lui couvrit le visage du vase et de tout le lait qu'il contenait. D'Argentière, inondé et même blessé n'en devint que plus animé, mais Claire, débarrassée de son obstacle, se mit bientôt en état de l'être de son ennemi; et cet emporté, plus furieux d'une défense.

.





MON PORTRAIT



AVIS DE L'ÉDITEUR

Le morceau suivant, intitulé *Mon portrait*, provient des manuscrits de Neuchâtel. Les fragments dont il se compose, et que nous avons trouvés écrits sur des feuillets détachés, peuvent être considérés à peu près comme inédits, puisqu'ils n'ont paru que dans une feuille périodique qui a depuis lors cessé d'exister (*Revue rétrospective*, n° 15. Déc. 1854), et qu'ils n'ont, par conséquent, jamais fait partie d'aucune des éditions complètes des œuvres de Rousseau. Leur titre semble indiquer un ouvrage que Jean-Jacques préméditait sur lui-même, ouvrage qui aurait peut-être servi à compléter les *Confessions*, et dont les vestiges suffissent pour jeter un nouveau jour sur le caractère du philosophe. On y voit l'intention de l'auteur « d'offrir aux hommes, comme il le dit lui-même, l'image fidèle de l'un d'eux, afin qu'ils apprennent à se connaître. » Malheureusement pour nous, cette peinture est demeurée à l'état d'ébauche; nous ne doutons pas, toutefois, que cette ébauche n'intéresse vivement le lecteur, et ne lui fasse regretter qu'elle soit restée inachevée.

G. STR.-M.



MON PORTRAIT

Je vois que les gens qui vivent le plus intimement avec moi ne me connaissent pas, et qu'ils attribuent la plupart de mes actions, soit en bien, soit en mal, à de tout autres motifs qu'à ceux qui les ont produites. Cela m'a fait penser que la plupart des caractères et des portraits qu'on trouve dans les historiens ne sont que des chimères, qu'avec de l'esprit un auteur rend aisément vraisemblables et qu'il fait rapporter aux principales actions d'un homme, comme un peintre ajuste sur les cinq points une figure imaginaire. Je ne prétends pas faire plus de grâce aux autres qu'à moi, car, ne pouvant me peindre au naturel sans les peindre eux-mêmes, je ferai si l'on veut comme les dévotes catholiques, je me confesserai pour eux et pour moi.

J'étais fait pour être le meilleur ami qui fût jamais, mais celui qui devait me répondre est encore à venir. A présent, je suis dans l'âge où le cœur commence à se refermer et ne s'ouvre plus aux amitiés nouvelles. Adieu donc, doux

sentiments que j'ai tant cherchés ! c'est trop tard pour être heureux !

Je crois qu'il n'y a point d'homme sur la vertu duquel on puisse moins compter, que celui qui recherche le plus l'approbation des autres ; il est aisé, je l'avoue, de dire qu'on ne s'en soucie pas, mais là dessus il faut moins s'en rapporter à ce que dit un homme qu'à ce qu'il fait. En tout ceci, ce n'est pas de moi que je parle, car je ne suis solitaire que parce que je suis malade et paresseux. Il est presque assuré que, si j'étais sain et actif, je ferais comme les autres.

Je ne fais jamais rien qu'à la promenade, la campagne est mon cabinet ; l'aspect d'une table, du papier et des livres me donne de l'ennui ; l'appareil du travail me décourage. Si je m'assois pour écrire, je ne trouve rien, et la nécessité d'avoir de l'esprit me l'ôte. Je jette mes pensées éparées et sans suite sur des chiffons de papier. J'ajuste ensuite tout cela, tant bien que mal, et c'est ainsi que je fais un livre. Jugez quel livre ! J'ai du plaisir à méditer, chercher, inventer. Le dégoût est de mettre en ordre, et la preuve que j'ai moins de raisonnement que d'esprit, c'est que les transitions sont toujours ce qui me coûte le plus. Cela n'arriverait point si les idées se liaient bien dans ma tête.

L'enfer du méchant est d'être réduit à vivre seul avec lui-même ; mais c'est le paradis de l'homme de bien, et il n'y a point pour lui de spectacle plus agréable que celui de sa propre conscience.

Vous pensez que j'ai moins d'amour-propre que les autres hommes, ou que le mien est fait d'une autre manière : c'est la facilité que j'ai de vivre seul. Quoi qu'on en

dise, on ne cherche à voir le monde que pour en être vu, et je crois qu'on peut toujours estimer le cas que fait un homme de l'approbation des autres, par son empressement à la chercher. Il est vrai qu'on a grand soin de couvrir le motif de cet empressement, du fond des belles paroles.

Pour de l'argent et des services, ils sont toujours prêts ; j'ai beau refuser ou mal recevoir, ils ne se rebutent point et m'importunent sans cesse de sollicitations qui me sont insupportables. Je suis accablé de choses dont je ne me soucie point : les seules qu'ils me refusent sont les seules qui me seraient douces. Un sentiment doux, un tendre épanchement est encore à venir de leur part, et l'on dirait qu'ils prodiguent leur fortune et leur temps pour épargner leurs cœurs.

Je compte pour rien la douleur passée, mais je jouis encore du plaisir qui n'est plus. Je ne m'approprie que la peine présente, et mes travaux passés me semblent tellement étrangers à moi, que quand j'en retire la prise il me semble que je jouis d'un travail d'un autre. Ce qu'il y a de bizarre en cela, c'est que, quand quelqu'un s'empare du fruit de mes soins, tout mon amour-propre se réveille ; je sens la privation de ce qu'on m'ôte beaucoup plus que je n'en aurais senti la possession si on me l'eût laissée. A mon tort personnel, je joins la fureur contre toute injustice, et c'est être doublement injuste, au gré de ma colère, que d'être injuste envers moi.

Je me souviens d'avoir assisté une fois en ma vie à la mort d'un cerf, et je me souviens aussi qu'à ce noble spectacle je fus moins frappé de la joyeuse fureur des chiens, ennemis naturels de la bête, que de celle des hommes, qui

s'efforçaient de les imiter. Quant à moi, en considérant les derniers abois de ce malheureux animal et ses larmes attendrissantes, je sentis combien la nature est roturière, et je me promis bien qu'on ne me reverrait jamais à pareille fête.

Je n'aime pas même à demander la rue où j'ai affaire, parce que je dépends en cela de celui qui va me répondre ; j'aime mieux avoir deux heures à chercher inutilement. Je porte une carte de Paris dans ma poche, à l'aide de laquelle et d'une lorgnette je me retrouve à la fin ; j'arrive crotté, rincé, souvent trop tard, mais tout consolé de ne rien devoir qu'à moi-même. Cette maison contient peut-être un homme fait pour être mon ami ; une personne digne de mes hommages se promène peut-être tous les jours dans ce parc. Les lectures que j'ai faites, étant malade, ne me flattent plus ; c'est que c'est une déplaisante mémoire locale, qui me rend avec les idées du livre celles des maux que j'ai soufferts en le lisant. Pour avoir feuilleté Montaigne pendant une attaque de pierre, je ne puis plus le lire avec plaisir dans mes moments de relâche ; il tourmente plus mon imagination qu'il ne contente mon esprit ; cette expérience me rend si follement retenu que, de peur de m'ôter un consolateur, je me les refuse tous et n'ose presque plus, quand je souffre, lire aucun des autres livres que j'aime.

Jamais Homère ni Virgile ne furent appelés de grands hommes, quoiqu'ils soient de très-grands poètes. Quelques auteurs se tuent d'appeler le poète Rousseau, le grand Rousseau, durant ma vie. Quand je serai mort, le poète Rousseau sera un grand poète, mais il ne sera plus le grand Rousseau. Il n'est pas impossible qu'un auteur soit un

grand homme. Ce n'est pas en faisant des livres, ni en vers, ni en prose, qu'il deviendra tel.

Je ne me soucie point d'être remarqué ; mais, quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière un peu distinguée, et j'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire. J'ai là-dessus une réflexion sans réplique à faire : c'est que, de la manière dont je suis connu dans le monde, j'ai moins à gagner qu'à perdre à me montrer tel que je suis. Quand même je voudrais me faire valoir, je passe pour un homme si singulier, que chacun se plaisant à amplifier, je n'ai qu'à m'en remettre à la voix publique ; elle me servira mieux que mes propres louanges. Ainsi, à ne consulter que mon intérêt, il serait plus adroit de laisser parler de moi les autres que d'en parler moi-même. Mais, peut-être que par un autre retour d'amour-propre, j'aime mieux qu'on en dise moins de bien, et qu'on en dise davantage. Or, si je laissais faire le public, qui en a tant parlé, il serait tout à craindre qu'en peu de temps il n'en parlât plus.

J'approche du terme de la vie, et je n'ai fait aucun bien sur la terre ; j'ai les intentions bonnes, mais il n'est pas toujours si facile de bien faire qu'on pense. Je conçois un nouveau genre de service à rendre aux hommes ; c'est de leur offrir l'image fidèle de l'un d'entre eux, afin qu'ils apprennent à se connaître.

Je suis observateur et non moraliste. Je suis le botaniste qui décrit la plante ; c'est au médecin qu'il appartient d'en régler l'usage.

Mais je suis pauvre, et quand le pain sera prêt à me manquer, je ne sais pas de moyen plus honnête d'en avoir

que de vivre de mon propre ouvrage. Il y a bien des lecteurs que cette seule idée empêchera de poursuivre. Ils ne concevront pas qu'un homme qui a besoin de pain soit digne qu'on le connaisse ; ce n'est pas pour ceux-là que j'écris.

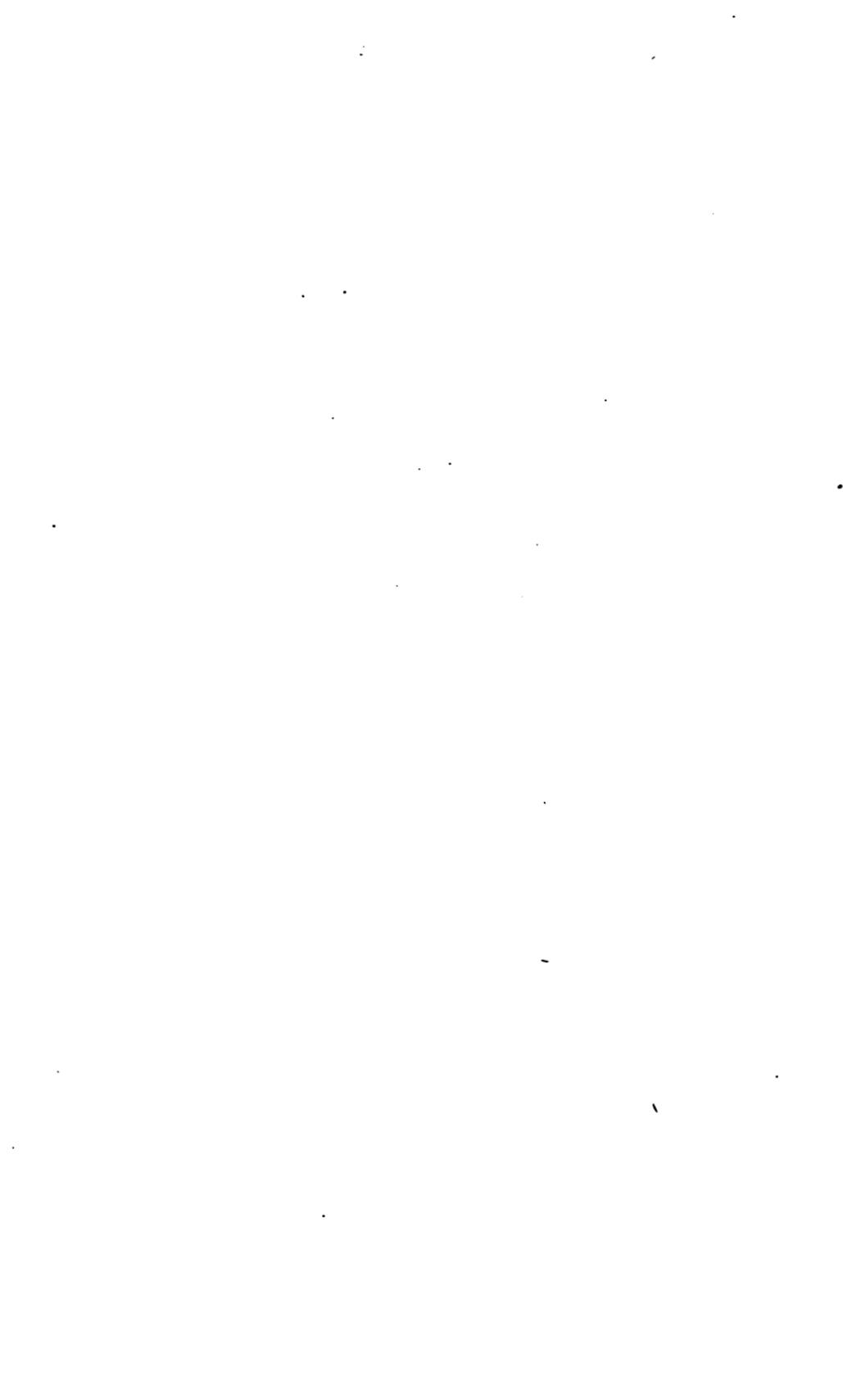
Je suis assez connu pour qu'on puisse aisément vérifier ce que je dis, et pour que mon livre s'élève contre moi si je mens.

Je ne reconnais pour vrais bienfaits que ceux qui peuvent contribuer à mon bonheur, et c'est pour ceux-là que je suis pénétré de reconnaissance. Mais certainement, l'argent et les dons n'y contribuent pas, et quand je cède aux longues importunités d'une offre cent fois réitérée, c'est plutôt un malaise dont je me charge pour acquérir le repos qu'un avantage que je me procure. De quelque prix que soit un présent et quoi qu'il coûte à celui qui l'offre, comme il me coûte encore plus à recevoir, c'est celui dont il vient qui m'est redevable. C'est à lui de n'être pas un ingrat ; cela suppose, il est vrai, que ma pauvreté ne m'est point onéreuse, et que je ne vais point à la quête des bienfaiteurs et des bienfaits. Ces sentiments, que j'ai toujours hautement professés, témoigneront ce qu'il en est.

FRAGMENT

D'UN

ESSAI SUR LES LANGUES



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

C'est dans un des cahiers de brouillons, dont nous avons parlé ailleurs et qui font partie des manuscrits de Rousseau conservés dans la bibliothèque de Neuchâtel, que nous avons découvert les fragments suivants. Nous n'avons rien à remarquer sur les quelques pages qu'on va lire, si ce n'est qu'elles présentent une ébauche, ou plutôt un commencement, comme il en existe plusieurs, d'un travail que Jean-Jacques projeta, et qu'il n'a jamais mis à exécution.

G. STR.-M.



FRAGMENT

D'UN

ESSAI SUR LES LANGUES

Les langues sont faites pour être parlées, l'écriture ne sert que de supplément à la parole ; s'il y a quelques langues qui ne soient qu'écrites et qu'on ne puisse parler, propres seulement aux sciences, elles ne sont d'aucun usage dans la vie civile. Telle est l'algèbre, telle eût été sans doute la langue universelle que cherchait Leibnitz. Elle eût probablement été plus commode à un métaphysicien qu'à un artisan. Le plus grand usage d'une langue étant donc dans la parole, le plus grand soin des grammairiens devrait être d'en bien déterminer les modifications ; mais, au contraire, ils ne s'occupent presque uniquement que de l'écriture. Plus l'art d'écrire se perfectionne, plus celui de parler est négligé. On disserte sans cesse sur l'orthographe, et à peine a-t-on quelques règles sur la prononciation. Cela fait que la langue, en se perfectionnant dans

les livres, s'altère dans le discours; elle est plus claire quand on écrit et plus sourde quand on parle; la syntaxe s'épure et l'harmonie se perd. La langue française devient de jour en jour plus philosophique et moins éloquente, bientôt elle ne sera plus bonne qu'à lire et tout son prix sera dans les bibliothèques.

La raison de cet abus est, comme je l'ai dit ailleurs, dans la forme qu'ont prise les gouvernements, et qui fait qu'on n'a plus rien à dire au peuple, que les choses du monde qui le touchent le moins et qu'il se soucie le moins d'entendre, comme des harangues, des discours académiques. Quand on n'a rien ouï de tout cela, le public n'a pas perdu grand'chose, et souvent l'orateur y a beaucoup gagné. Depuis longtemps on ne parle plus au public que par des livres, et si l'on lui dit encore de vive voix quelque chose qui l'intéresse, c'est au théâtre. Aussi les comédiens, n'osant altérer l'usage reçu dans la prononciation, sont-ils forcés de chanter pour se faire entendre, quoique dans un lieu fermé. Si quelque homme en place allait prendre tout de bon, même dans l'occasion la plus importante, le ton que prend un acteur au théâtre, au lieu de persuader il ferait rire. C'est un ton de convention qui n'est admis que sur les tréteaux.

Les livres bien écrits vont partout, dans les provinces, dans les villages, chez l'étranger. Il n'y a point de lieu si reculé, où l'on ne puisse étudier les règles de la langue dans les ouvrages qui en traitent, et voir l'application de ces règles dans les écrits des bons auteurs. Il n'en est pas de même des règles de la prononciation; ce ne sont pas les livres qui les portent, ce sont les hommes. — Les gens qui parlent bien ne sont communs dans aucun pays du monde,

et ceux qui prononcent bien le sont encore moins. Il est frappant combien la prosodie et l'accent se perdent et se défigurent à mesure qu'on s'éloigne de la capitale. N'ayant point de modèle assuré pour régler sa voix, ses tons et ses accents, on se livre uniquement à l'accent corrompu de sa province; tel arrive à Paris sachant parfaitement sa langue, qui peut à peine se faire entendre en parlant, et qui fait rire aussitôt qu'il ouvre la bouche. Bien plus, la loi de l'usage, n'ayant pas la même fixité dans la prononciation que dans la grammaire, devient arbitraire; chacun prend son usage particulier pour le bon, et, prévenu que son accent est le seul naturel, taxe tellement d'affectation tout accent qui s'en éloigne, qu'alors c'est même un vice de bien parler. C'est ainsi que chaque province, chaque canton prenant une prononciation particulière, se fait de la langue commune écrite un langage propre en parlant, de sorte qu'à la parole on prendrait le français gascon et le français picard pour deux langues particulières, qui, loin de s'entendre réciproquement, sont à peine entendues de ceux qui parlent le vrai français.

Il est singulier qu'à mesure que les lettres se cultivent, que les arts se multiplient, que les liens de la société générale se resserrent, la langue se perfectionne tant par l'écriture et si peu par la parole; pourquoi les hommes, en se rapprochant, sont-ils si soigneux de bien dire à distance, et si peu de l'art de parler de vive voix? C'est que le discours qu'on prononce se noie au milieu de tant de parleurs, et que la célébrité ne s'acquiert que par les livres.

S'il y avait une liaison moins nécessaire entre la langue écrite et la langue parlée, elles s'éloigneraient insensiblement et se sépareraient tellement l'une de l'autre qu'elles

formeraient à la fin deux langues différentes, comme il en arrive au latin et à l'italien ; car la prononciation changeant toujours, et l'orthographe restant la même, on écrirait d'une manière et l'on parlerait d'une autre, jusqu'à ce qu'enfin l'on eût deux idiomes au lieu d'un. — Ce qui empêche que cela n'arrive communément ainsi, est que les altérations de la parole se transmettent aussi dans l'écriture. Comme il y a plus de gens qui écrivent comme ils parlent que de ceux qui écrivent selon les règles, les changements survenus dans la manière de prononcer, et même dans les locutions en parlant, sont adoptés en écrivant par la plupart des hommes, et, en prenant peu à peu force d'usage, font disparaître enfin celui qui l'a précédé. Voilà comment une langue change par degrés d'esprit et de caractère, et il n'est pas étonnant que ces changements soient plus prompts et plus sensibles dans la langue française que dans aucune autre, attendu que sa prononciation étant moins fixée, moins assujettie aux règles, s'altère plus aisément. Que si depuis une centaine d'années cette altération paraît moins sensible, cela ne vient pas seulement des livres excellents du siècle de Louis XIV, lesquels sont devenus classiques dans celui-ci, mais aussi des changements survenus dans le gouvernement, par lesquels Paris, ayant un ascendant plus marqué sur toutes les provinces, leur impose, pour ainsi dire, aussi promptement la loi du langage que celle du prince, et, les tenant toutes plus dépendantes de son usage, les empêche de se communiquer assez les leurs pour qu'ils prévalent dans leur totalité.

NOTES DÉTACHÉES SUR LE MÊME SUJET

L'analyse de la pensée se fait par la parole, l'analyse de la parole par l'écriture ; la parole représente la pensée par des signes conventionnels, et l'écriture représente de même la parole. Ainsi l'art d'écrire n'est qu'une représentation médiate de la pensée, au moins quant aux langues vocales, les seules qui soient en usage parmi nous.

N'est-il pas bien ridicule qu'on soit obligé de dire à un homme : Écrivez-moi ce que vous dites, afin que je l'entende.

Je doute que la même équivoque se trouvât originairement dans la prononciation latine ; car la langue latine étant, surtout dans les commencements, beaucoup plus parlée qu'écrite, il n'était pas naturel qu'on y laissât dans le discours des équivoques qui ne fussent levés que par l'orthographe.

La langue française se sent des inclinations de ceux qui la parlent ; tout est mode et air, jusque dans la prononciation.

L'écriture n'est que la représentation de la parole ; il est

bizarre qu'on donne plus de soins à déterminer l'image que l'objet.

Il faut, en certains cas, suivre l'ordre rétrograde, et la prononciation, qui devrait toujours régler l'orthographe, est souvent réduite à la consulter.

FRAGMENTS

SUR

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

POUR SERVIR A ÉCRIRE SA VIE



AVIS DE L'ÉDITEUR

Tout le monde a entendu parler de la *Polysynodie* et du *projet de Paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre. Cependant, comme la vie de cet écrivain est peut-être moins connue que son nom, nous la rappellerons ici en peu de mots.

L'abbé de Saint-Pierre (Charles-Iréné Castel de) naquit en 1658 au château de Saint-Pierre en Normandie ; il entra dans les ordres, devint aumônier de la duchesse d'Orléans, mère du régent, écrivit de nombreux ouvrages d'utilité publique, fut élu en 1695 membre de l'Académie française; mais, pour avoir parlé trop librement de Louis XIV, il en fut exclu en 1718, et enfin il mourut en 1743, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On voit par les *Confessions*, que Rousseau connut personnellement l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse. A la mort de celui-ci, son neveu, le comte de Saint-Pierre, confia les volumineux manuscrits de son oncle à Jean-Jacques, afin qu'il les étudiât et qu'il en publiât ce qu'il jugerait convenable : la *Polysynodie* et le *projet de Paix perpétuelle* sont les seuls fragments qui furent donnés au public.

La meilleure appréciation des œuvres de l'abbé est celle qu'on trouve dans les *Confessions*. Qu'on nous permette donc de transcrire un passage du livre IX de cet ouvrage où l'auteur, tout en nous disant ce qu'il pense des écrits dont il s'occupe, nous indique en même temps les raisons qui l'empêchèrent d'en faire connaître

d'avantage. On y verra aussi le projet qu'il eut et qu'il n'exécuta point de faire une *vie de l'abbé de Saint-Pierre*; or, les fragments que nous faisons paraître aujourd'hui ne sont autre chose qu'un reste des matériaux que Rousseau rassembla dans l'intention d'écrire cette vie.

« Je croyais, dit Rousseau, avoir des trésors dans les manuscrits que m'avait donnés le comte de Saint-Pierre. En les examinant, je vis que ce n'était presque que le recueil des œuvres imprimées de son oncle, annotées et corrigées de sa main, avec quelques autres petites pièces qui n'avaient pas vu le jour. Je me confirmai, par ses écrits de morale, dans l'idée que m'avaient donnée quelques lettres de lui que madame de Créqui m'avait montrées, qu'il avait beaucoup plus d'esprit que je n'avais cru; mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables, par l'idée dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisaient par leurs lumières plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avait des connaissances modernes lui avait fait adopter ce faux principe de la raison perfectionnée, base de tous les établissements qu'il proposait, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût d'autres passions que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreurs en erreurs dans tous ses systèmes pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires en pensant travailler pour ses contemporains.

« Tout cela vu, je me trouvai dans quelque embarras sur la forme à donner à mon ouvrage. Passer à l'auteur ses visions, c'était ne rien faire d'utile; les réfuter, à la rigueur était faire chose mal-honnête, puisque le dépôt de ses manuscrits, que j'avais accepté et même demandé, m'imposait l'obligation d'en traiter honorablement l'auteur.

« Je pris enfin le parti qui me parut le plus décent, le plus judicieux et le plus utile, ce fut de donner séparément les idées de

l'auteur et les miennes, et, pour cela, d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix.

« Mon ouvrage devait donc être composé de deux parties absolument séparées : l'une destinée à exposer de la façon que je viens de dire les divers projets de l'auteur ; dans l'autre, qui ne devait paraître qu'après que la première aurait fait son effet, j'aurais porté mon jugement sur ces mêmes projets, ce qui, je l'avoue, eût pu les exposer quelquefois au sort du sonnet du *Misanthrope*. A la tête de tout l'ouvrage devait être une vie de l'auteur pour laquelle j'avais ramassé d'assez bons matériaux, que je me flatais de ne pas gâter en les employant. J'avais un peu vu l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse, et la vénération que j'avais pour sa mémoire m'était garant qu'à tout prendre M. le comte ne serait pas mécontent de la manière dont j'aurais traité son parent.

« Je fis mon essai sur la *Paix perpétuelle*, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composaient ce recueil ; et, avant de me livrer à mes réflexions, j'eus le courage de lire absolument tout ce que l'abbé avait écrit sur ce beau sujet, sans jamais me rebuter par ses longueurs et ses redites. Le public a vu cet extrait, ainsi je n'ai rien à en dire. Quant au jugement que j'en ai porté, il n'a point été imprimé, et j'ignore s'il le sera jamais ; mais il fut fait en même temps que l'extrait.

« Je passai de là à la *Polysynodie* ou *pluralité des conseils*, ouvrage fait sous le régent pour favoriser l'administration qu'il avait choisie, et qui fit chasser de l'Académie française l'abbé de Saint-Pierre, pour quelques traits contre l'administration précédente, dont la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac furent fâchés.

« J'achevai ce travail comme le précédent, tant le jugement que l'extrait ; mais je m'en tins là sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurais pas dû commencer.

« La réflexion qui m'y fit renoncer se présenta d'elle-même, et il était étonnant qu'elle ne me fût pas venue plus tôt. La plupart des écrits de l'abbé de Saint-Pierre étaient ou contenaient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France,

et il y en avait même de si libres, qu'il était heureux pour lui de les avoir faites impunément; mais, dans les bureaux des ministres, on avait de tout temps regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur, plutôt que comme un vrai politique, et on le laissa dire tout à son aise, parce qu'on voyait bien que personne ne l'écoutait. Si j'étais parvenu à le faire écouter, le cas aurait été différent. Il était Français, je ne l'étais pas, et, en m'avisant de répéter ses censures, quoique sous son nom, je m'exposais à me faire demander un peu rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlais. Heureusement, avant d'aller plus loin, je vis la prise que j'allais donner sur moi, et me retirai bien vite. Je savais que, vivant seul au milieu des hommes, et d'hommes tous plus puissants que moi, je ne pouvais jamais, de quelque façon que je m'y prisse, me mettre à l'abri du mal qu'ils voudraient me faire. Il n'y avait qu'une chose en cela qui dépendit de moi, c'était de faire en sorte au moins que quand ils m'en voudraient faire, ils ne le pussent qu'injustement. Cette maxime, qui me fit abandonner l'abbé de Saint-Pierre, m'a fait souvent renoncer à des projets beaucoup plus chéris. »

FRAGMENTS

sur

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

L'abbé de Saint-Pierre disait qu'en France tout le monde était enfant. M. de Fontenelle lui demandait : « Quel âge me donnez-vous? — *Dix ans.* » On verra par ce recueil qu'il était quelquefois enfant lui-même. A son expulsion de l'Académie, il eut toutes les boules noires, hors une seule blanche, et M. de Fontenelle déclara que c'était la sienne; exemple presque unique d'un corps littéraire qui se déshonore presque unanimement.

Il était mal reçu des ministres, et sans vouloir s'apercevoir de leur mauvais accueil, allait toujours à ses fins; c'est alors surtout qu'il avait besoin de se souvenir qu'il parlait à des enfants très-fiers de jouer avec de grandes poupées.

« Quand j'arrivai à Paris, dit l'abbé de Saint-Pierre, je disputais avec tout le monde; enfin, m'étant aperçu que la raison ne ramenait personne, j'ai cessé de disputer. »

« Il faudrait, lui dit M. de Fontenelle, que les hommes fussent raisonnables pour adopter votre système; et s'ils l'étaient, ils n'en auraient pas besoin. »

Ce qui rendait son commerce agréable, c'est que ses lettres, quoique simples, avaient toujours des allusions particulières à la personne à qui il écrivait.

« J'ai du plaisir partout, disait-il naïvement, parce que j'ai l'âme saine. »

M. de Fontenelle, qui était son Aristarque, lui ayant dit, sur son discours de réception à l'Académie française, que le style en était plat : « Tant mieux, dit l'abbé, il m'en ressemblera davantage, et c'est assez pour un honnête homme de donner deux heures de sa vie à un discours pour l'Académie. »

Sur une dame (madame de Talmont) qui pensait peu et parlait bien : « Que cette dame ne dit-elle ce que je pense. »

L'abbé de Saint-Pierre avait écrit à la plupart des collèges du royaume pour y fonder, dans chacun d'eux, un prix de bienfaisance, à la pluralité des voix des écoliers. Je ne sache pas que cette fondation ait été acceptée nulle

part ; tant on a à cœur, dans les collèges, le progrès de la véritable vertu !...

« Les hommes, disait Dryden, ne sont que des enfants de grande taille ; nos inclinations changent aussi bien que les leurs, et nous ne sommes ni moins changeants qu'eux, ni moins insatiables. »

L'abbé de Saint-Pierre ne mettait dans ses écrits que de la raison sans ornements ; son défaut était moins de nous regarder comme des enfants que de nous parler comme à des hommes.

Sa bienfaisance n'était point celle d'un cœur sensible, épris d'un ardent amour pour l'homme ; elle était froide et méthodique comme lui. Il était bienfaisant et il excitait tout le monde à l'être, parce qu'il avait trouvé par ses raisonnements qu'il était bon qu'il le fût. L'abbé de Saint-Pierre, bienfaisant et sans passion, semblait un dieu parmi les hommes ; mais en voulant leur faire adopter ses principes, et leur faire goûter sa raison désintéressée, il se rendait plus enfant qu'eux.

Il avait aimé pourtant, c'est un tribut que l'on doit payer une fois à la folie ou à la nature ; mais quoique cette folie n'eût point porté d'atteinte à sa raison universelle, sa raison particulière en avait tellement souffert, qu'il fut obligé d'aller dans sa province réparer, durant quelques années, les brèches que ses erreurs avaient faites à sa fortune.

« Je sais bien, monsieur, dit-il froidement à un homme en place de qui je tiens ce fait, que je suis, moi, un homme fort ridicule ; mais ce que je vous dis ne laisse pas d'être fort sensé, et si vous étiez jamais obligé d'y répondre sérieusement, soyez sûr que vous joueriez un personnage plus ridicule encore que le mien. » — L'homme en place, piqué, laissa la plaisanterie, voulut raisonner, et par conséquent fut battu.

Comment cet homme de sens ignorait-il qu'il est plus difficile encore de pardonner aux autres le mal qu'on leur a fait que celui qu'on en a reçu ?

Il avait peu de chaleur et ses vertus étaient plutôt l'ouvrage de sa raison que de son caractère : mais il avait dans l'âme toute la simplicité qui pouvait faciliter en lui la pratique d'une philosophie douce et humaine, et en même temps toute la fermeté nécessaire pour s'attacher constamment aux maximes qu'il s'était faites.

En s'adressant aux princes, il ne devait pas ignorer qu'il parlait à des enfants beaucoup plus enfants que les autres, et ne laissait pas de leur parler raison, comme à des sages.

..... Il dessinait, pour ainsi dire, le faite d'un édifice dont il fallait trouver le fondement.

« Les hommes, disait-il, sont comme des enfants ; il faut

leur répéter cent fois la même chose pour qu'ils la retiennent ; mais un enfant, à qui on dit la même chose deux fois, bâille la seconde et n'écoute plus si on ne l'y force. Or comment force-t-on les grands enfants d'écouter, si ce n'est par le plaisir de la lecture ? » L'abbé de Saint-Pierre, en négligeant de plaire aux lecteurs, allait donc contre ses propres principes.

S'il daignait répondre à toutes les objections, ce n'est pas qu'il n'en vit très-bien la futilité. Mais son objet était de réussir et non de briller ; il fallait donc répondre avec autant de soin aux petits esprits, dont dépend presque toujours le succès des bonnes entreprises, qu'aux grands qui ne font souvent que les approuver.

Il avait tant de plaisir à voir marcher sa machine qu'à peine songeait-il aux moyens de la faire aller. Son imagination trompait perpétuellement sa raison ; il démontrait, il est vrai, mais il ne démontrait que les effets d'une cause impossible à produire et raisonnait très-bien sur de faux principes.

C'eût été un homme très-sage s'il n'eût eu la folie de la raison ; il semblait ignorer que les princes, comme les autres hommes, ne se mènent que par leurs passions et ne raisonnent que pour profiter des sottises qu'elles leur font faire.



PRÉFACE

D'UNE

SECONDE LETTRE PROJETÉE A M. BORDES

AU SUJET DU DISCOURS COURONNÉ EN 175

PAR L'ACADÉMIE DE DIJON



AVIS DE L'ÉDITEUR

Dans le morceau suivant, qui fait partie de nos manuscrits inédits, on peut aisément reconnaître la préface d'un écrit quelconque. Reste à savoir quel était cet écrit.

En bien examinant le morceau dont il s'agit, nous sommes tombés, vers la fin, sur une phrase qui semble devoir trancher la question, la voici : « Je croyais, il est vrai, avoir suffisamment pourvu à toutes ces choses par mes réponses précédentes, au moins pour les lecteurs que j'avais en vue ; mais, voyant au second discours de l'académicien de Lyon (M. Bordes¹) qu'il ne m'a point entendu, j'aime mieux m'accuser de maladresse que lui de mauvaise volonté ; je vais donc tâcher, » etc., etc...

Ceci paraît bien clair ; il s'agit de cette longue dispute qui s'éleva à propos du discours de J. J. Rousseau, que l'académie de Dijon couronna en 1750.

On voit, par la phrase indiquée, que Rousseau se proposait de répondre une seconde fois à M. Bordes ; l'événement a prouvé que ce projet ne fut pas exécuté, et qu'il n'enfanta que la préface que nous donnons ici. Dire pourquoi cette préface et la lettre qu'elle devait précéder ne virent jamais le jour, serait pour nous chose difficile ; apparemment que Rousseau se borna à une autre réponse

¹ *Note de l'Éditeur.*

qu'il fit à cette même époque, et qui était relative à son premier discours. Cette dernière réponse est adressée à M. Cat, académicien de Dijon, comme on le peut voir dans *l'Avis de l'éditeur sur la réponse à M. Bordes*, que donne M. Musset-Pathay dans son édition des œuvres de Rousseau. Voici ce que cet *avis* nous apprend à ce sujet : « C'était la seule réponse adressée à M. Bordes, qui fit en réplique un second discours sur lequel Rousseau garda le silence; mais il se vit obligé de reprendre encore une fois la plume par égard pour l'académie de Dijon que M. le Cat mit en jeu en prenant le titre de membre de cette académie. »

Nous concluons donc en observant que si Rousseau garda de fait le silence sur ce second discours de M. de Bordes, il n'en eut pas moins l'intention, au premier moment, de lui adresser une seconde réponse, puisqu'il composa même, à cet effet, la préface que voici.

G. STR.-M.

PRÉFACE

D'UNE

SECONDE LETTRE PROJETÉE A M. BORDES

Forcé par de nouvelles attaques à rompre le silence que je m'étais imposé dans cette longue dispute, je reprends sans scrupule la plume que j'avais quittée. — Si je puis, au gré des sages, jeter de nouvelles lumières, sur les importantes inaximes que j'ai établies, peu m'importe que le public s'ennuie de voir si longtemps débattre la même question ; car, quand même la faute n'en serait pas aux agresseurs, je ne suis point d'humeur à sacrifier mon zèle pour la vérité au soin de ma réputation, et je ne vois pas pourquoi je craindrais tant d'ennuyer des lecteurs à qui je crains si peu de déplaire.

Je crois avoir découvert de grandes choses, et je les ai dites avec une franchise assez dangereuse, sans qu'il y ait beaucoup de mérite à tout cela ; car mon indépendance a fait tout mon courage, et de longues méditations m'ont

tenu lieu de génie. — Un solitaire qui se plait à vivre avec lui-même prend naturellement le goût de la réflexion, et un homme qui s'intéresse vivement au bonheur des autres sans avoir besoin d'eux pour faire le sien, est dispensé de ménager leur fausse délicatesse dans ce qu'il a d'utile à leur dire. Plus une telle situation est rare, et plus, ayant le bonheur de m'y trouver, je me crois obligé d'en tirer parti en faveur de la vérité, et de la dire sans scrupule toutes les fois qu'elle me paraîtra intéresser l'innocence ou le bonheur des hommes. Si j'ai fait une faute en m'engageant mal à propos au silence, je n'en dois point faire une plus grande en me piquant de tenir ma parole contre mon devoir, et c'est pour demeurer constant dans mes principes que je veux être prompt à abandonner mes erreurs aussitôt que je les aperçois.

Je vais donc reprendre le fil de mes idées et continuer d'écrire ainsi que j'ai toujours fait, comme un être isolé qui ne désire et ne craint rien de personne, qui parle aux autres pour eux et non pas pour lui, comme un homme qui chérit trop ses frères pour ne pas hair leurs vices, et qui voudrait qu'ils apprissent une fois à se voir aussi méchants qu'ils sont, pour désirer au moins de se rendre aussi bons qu'ils pourraient être. Je sais fort bien que la peine que je prends est inutile, et je n'ai point dans mes exhortations le chimérique plaisir d'espérer la réformation des hommes. Je sais qu'ils se moqueront de moi parce que je les aime, et de mes maximes parce qu'elles leur sont profitables. Je sais qu'ils n'en seront pas moins avides de gloire et d'argent quand je les aurai convaincus que ces deux passions sont la source de tous leurs maux, et qu'ils sont méchants par l'une et malheureux par l'autre : je

suis très-sûr qu'ils traiteront d'exagération mon dédain pour ces objets de leur admiration et de leurs travaux ; mais j'aime mieux essayer leurs railleries que de partager leurs fautes, et quoi qu'il en puisse être de leur devoir, le mien est de leur dire la vérité, ou ce que je prends pour l'être. C'est à une voix plus puissante qu'il appartient de la leur faire aimer. J'ai supporté paisiblement les invectives d'une multitude d'auteurs à qui je n'ai jamais fait d'autre mal que de les exhorter à devenir gens de bien. Ils se sont égayés tout à leur aise à mes dépens ; ils m'ont fait aussi ridicule qu'ils ont voulu ; ils se sont publiquement déchaînés contre mes écrits et même contre ma personne, sans que jamais j'aie été tenté de repousser leurs outrages autrement que par ma conduite. Si je les ai mérités, je n'aurais pu me venger qu'en cherchant à les leur rendre, et, bien loin de me plaire à cette odieuse guerre, plus j'aurais trouvé de vérités à dire, et plus mon cœur en eût été attristé. Si je ne mérite pas leurs injures, c'est à eux seuls qu'ils en ont dit. Peut-être même leur animosité aura-t-elle difficilement dans le public l'effet qu'ils s'en sont promis et dont je ne me soucie guère ; l'extrême passion est souvent maladroite et avertit de s'en défier. Peut-être, sur leurs propres écrits, m'estimera-t-on meilleur que je ne suis en effet, quand on verra qu'avec tant d'ardeur à me noircir, le plus grand crime qu'ils aient trouvé à me reprocher est d'avoir souffert qu'un artiste illustre fit mon portrait.

Il s'en faut beaucoup que je sois capable du même sang-froid envers ceux qui, laissant ma personne à quartier, attaquent avec quelque adresse les vérités que j'ai établies. Ce triste et grand système, fruit d'un examen sincère de

la nature de l'homme, de ses facultés et de sa destination, m'est cher, quoiqu'il m'humilie; car je sens combien il nous importe que l'orgueil ne nous fasse pas prendre le change sur ce qui doit faire notre véritable grandeur, et combien il est à craindre qu'à force de vouloir nous élever au-dessus de notre nature nous ne retombions au-dessous d'elle. En tout état de cause il est utile aux hommes, sinon de connaître la vérité, au moins de n'être pas dans l'erreur, et c'en est une, la plus dangereuse de toutes, de craindre moins l'erreur que l'ignorance, et d'aimer mieux, dans une alternative forcée, être vicieux et misérables que pauvres et grossiers.

Mon sentiment a été combattu avec chaleur, ainsi que je l'avais prévu, par une multitude d'écrivains. J'ai répondu jusqu'ici à tous ceux qui m'ont paru en valoir la peine, et je suis bien déterminé à en user de même à l'avenir, non pour ma propre gloire, car ce n'est pas J. J. Rousseau que je veux défendre; il a dû se tromper souvent : toutes les fois qu'il me paraîtra dans ce cas, je l'abandonnerai sans scrupule et sans peine, même lorsqu'il aura raison, pourvu qu'il ne soit question que de lui seul. Ainsi, tant qu'on se bornera à me reprocher d'avoir publié de mauvais ouvrages, ou de savoir mal raisonner, ou de faire des fautes de langues, ou des erreurs d'histoire, ou de mal écrire ou d'avoir de l'humeur, je serai peu fâché de tous ces reproches, je n'en serai point surpris, et je n'y répondrai jamais. Mais, quant au système que j'ai soutenu, je le défendrai de toute ma force aussi longtemps que je demeurerai convaincu qu'il est celui de la vérité et de la vertu, et que c'est pour l'avoir abandonné mal à propos que la plupart des hommes, dégénérés de leur bonté primitive, sont tombés

dans toutes les erreurs qui les aveuglent et dans toutes les misères qui les accablent.

Ayant tant d'intérêts à combattre, tant de préjugés à vaincre et tant de choses dures à annoncer, j'ai cru devoir, pour l'intérêt même de mes lecteurs, ménager en quelque sorte leur pusillanimité et ne leur laisser apercevoir que successivement ce que j'avais à leur dire. Si le seul discours de Dijon a tant excité de murmures et tant causé de scandale, qu'eût-ce été si j'avais développé du premier instant toute l'étendue d'un système vrai mais affligeant, dont la question traitée dans ce discours n'est qu'un corollaire? Ennemi déclaré de la violence des méchants, j'aurais passé tout au moins pour celui de la tranquillité publique, et si les zélés du parti contraire n'eussent point travaillé charitablement à me perdre pour la grande gloire de la philosophie, on ne peut douter au moins, qu'ayant en tête un homme inconnu, ils n'eussent aisément réussi à tourner en ridicule l'ouvrage et l'auteur, et qu'en commençant par se moquer de mon système, ce moyen mis en crédit par tant d'expériences ne les eût dispensés de l'incommode soin d'examiner mes preuves.

Quelques précautions m'ont donc été d'abord nécessaires, et c'est pour pouvoir tout faire entendre que je n'ai pas voulu tout dire. Ce n'est que successivement, et toujours pour peu de lecteurs, que j'ai développé mes idées. Ce n'est point moi que j'ai ménagé, mais la vérité, afin de la faire passer plus sûrement et de la rendre utile. — Souvent je me suis donné beaucoup de peine pour tâcher de renfermer dans une phrase, dans une ligne, dans un mot jeté comme au hasard, le résultat d'une longue suite de réflexions. Souvent la plupart de mes lecteurs auront

dù trouver mes discours mal liés et presque entièrement décousus, faute d'apercevoir le tronc dont je ne leur montrais que les rameaux. Mais c'en était assez pour ceux qui savent entendre, et je n'ai jamais voulu parler aux autres.

Cette méthode m'a mis dans le cas d'avoir souvent à répliquer à mes adversaires, soit pour résoudre des objections, soit pour étendre et éclaircir des idées qui en avaient besoin, soit pour achever de développer toutes les parties de mon système à mesure que les suffrages des sages m'assuraient l'attention publique. Je croyais, il est vrai, avoir suffisamment pourvu à toutes ces choses par mes réponses précédentes, au moins pour les lecteurs que j'avais en vue : mais, voyant au second discours de l'Académicien de Lyon qu'il ne m'a point encore entendu, j'aime mieux m'accuser de maladresse que lui de mauvaise volonté. Je vais donc tâcher de m'expliquer mieux ; et, puisqu'il est temps de parler à découvert, je vais vaincre enfin mon dégoût et écrire une fois pour le peuple.

L'ouvrage que je me propose d'examiner est rempli de sophismes agréables qui ont encore plus d'éclat que de subtilité, et qui, séduisant par un certain coloris de style et par les ruses d'une logique adroite, sont doublement dangereux pour la multitude. Je vais prendre des moyens tout contraires dans cette analyse ; et, suivant pas à pas les raisonnements de l'auteur avec autant d'exactitude qu'il me sera possible, j'emploierai uniquement dans cette discussion la simplicité et le zèle d'un ami de la vérité et de l'humanité, qui met toute sa gloire à rendre hommage à l'une, et tout son bonheur à être utile à l'autre.

DISCOURS
PRONONCÉ PAR J. J. ROUSSEAU

DEVANT L'AUDITOIRE

QUI S'ÉTAIT RASSEMBLÉ POUR ÉCOUTER LA LECTURE DES *CONFESSIONS*

ET DANS LEQUEL IL EXPOSE LES MOTIFS QUI L'ONT ENGAGÉ
A FAIRE CETTE LECTURE.



AVIS DE L'ÉDITEUR

Le morceau suivant, quelque insignifiant qu'il puisse paraître au premier abord, offre cependant un intérêt historique tout particulier. En le lisant attentivement, on y reconnaît sans peine une espèce de discours ou de courte allocution, que Rousseau a dû prononcer avant la lecture qu'il fit des *Confessions*. Dans cette pièce il explique, en peu de mots, les motifs qu'il avait de faire connaître ses mémoires aux personnes qui s'étaient rassemblées pour les entendre lire. Le dernier paragraphe, où il prie, d'une manière fort délicate, les dames présentes de ne pas se scandaliser à certains passages scabreux du récit de sa vie, ne laisse point de doute sur la nature de cet écrit.

Cette pièce a donc cela de curieux qu'elle fut rédigée par Jean-Jacques pour une occasion presque unique; peut-être même avait-il l'intention de l'apprendre par cœur, afin de la débiter devant son auditoire, car on sait combien ce grand homme, toujours intimidé lorsqu'il parlait, se trouvait embarrassé quand il s'agissait d'improviser quelques mots en public. Ce fut depuis le retour définitif du philosophe à Paris, en 1770, qu'eurent lieu les trois seules lectures des *Confessions*; personne n'ignore que madame d'Épinay, se voyant par ce fait gravement compromise, obtint de M. de Sartines de les faire cesser, et qu'un ordre supérieur en défendit la continuation.

G. STR.-M.



DISCOURS

Il m'importe que les détails de ma vie soient connus de quelqu'un qui aime la justice et la vérité et qui soit assez jeune pour devoir naturellement me survivre. Après de longues incertitudes, je me détermine à verser les secrets de mon cœur dans le nombre petit mais choisi d'hommes de bien qui m'écoutent. Je leur ferai mes confessions, et je les prie d'en recevoir le dépôt dans leur mémoire sans autre condition que d'en user durant ma vie pour vérifier, dans les occasions, ce que je leur aurai dit, et pour rendre, après ma mort, la justice qu'ils croiront devoir à ma mémoire, sans faveur et sans partialité.

J'entrepris, il y a dix ans, d'écrire mes confessions, dans toute la rigueur du terme. Après avoir poussé l'exécution de cette entreprise assez loin, je me suis vu forcé d'y renoncer ou du moins de la suspendre; mais ce qui est fait suffit pour qu'on puisse porter un jugement éclairé et de moi et des gens à qui j'ai eu affaire, car, malheureusement, avec mes confessions, je suis forcé de faire celles d'autrui,

sans quoi on n'entendrait pas les miennes: cet inconvénient m'avait fait prendre des mesures pour que mes mémoires ne fussent vus que longtemps après ma mort et après celle des gens qui peuvent y prendre intérêt. Mes malheurs ont rendu ces mesures insuffisantes, et il ne reste d'autres moyens sûrs pour conserver mon dépôt que de le placer dans des cœurs vertueux et honnêtes qui en conservent le souvenir.

Il serait important, pour bien juger de ma conduite, de connaître à fond mon tempérament, mon naturel, mon caractère, qui, par une singularité de la nature, ne ressemblent point à ceux des autres hommes, en s'obstinant à juger de tous mes motifs par ceux qui les auraient déterminés eux-mêmes; en pareil cas, ils se sont toujours trompés dans l'interprétation de mes vues. Mais ces détails, qu'il faudrait reprendre depuis ma première enfance, sont trop étendus pour pouvoir être faits en un jour. Et il m'importe de commencer par ce que j'ai à dire de plus essentiel, afin que s'il survenait des obstacles à d'autres séances, le fruit de celle-ci ne fût pas perdu. Je me bornerai donc, messieurs, à vous faire aujourd'hui le narré fidèle de tout ce qui m'est arrivé, et si j'ose ainsi parler, l'histoire de mon âme depuis mon entrée en France jusqu'à mon départ de Montmorency, lors du décret rendu contre moi, sauf à revenir dans l'occasion à la partie que je suis forcé d'omettre si vous n'êtes pas trop ennuyés de celle-ci.

Je vous conjure, messieurs, de vouloir m'écouter avec une attention digne, non de l'importance des choses que j'ai à vous dire et qui par elles-mêmes n'en méritent guère, mais de l'emploi dont j'ose vous charger; emploi le plus noble que des mortels puissent remplir sur la terre, puis-

qu'il s'agit de décider, pour toute la postérité, si mon nom, qui doit vivre, y doit passer avec opprobre ou avec gloire. On a pris les mesures les plus étonnantes pour me cacher à jamais et mes vils accusateurs et leurs sourdes impostures, qu'il rendront publiques sitôt que je ne vivrai plus. Sentant leurs secrètes atteintes sans voir ni l'instrument ni la main qui les porte, quel moyen de me défendre, ne sachant ni par qui ni de quoi je suis accusé? Un seul, c'est d'exposer naïvement et fidèlement le bien, le mal et tous les détails de ma vie, et de laisser ensuite comparer et juger. Vous êtes les premiers, vous serez probablement les seuls à qui j'aurai fait ce récit, les seuls par conséquent qui, ayant entendu les deux parties, serez juges compétents de la vérité.

Je prie les dames qui ont la bonté de m'écouter de vouloir bien songer qu'on ne peut se charger de la fonction de confesseur sans s'exposer aux inconvénients qui en sont inséparables, et que, dans cet austère et sublime emploi, c'est au cœur à purifier les oreilles. Pour moi, je me suis mis dans la nécessité de remplir fidèlement le mien, qui n'est pas seulement d'être toujours fidèle et vrai, mais encore de vaincre la honte et de la sacrifier à la vérité.



FRAGMENT BIOGRAPHIQUE



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Le morceau biographique suivant, qui se trouvait au nombre de nos manuscrits, peut être considéré comme ayant dû faire partie d'un de ces ouvrages que Rousseau a consacrés à l'étude de sa vie passée, ou au récit des faits les plus intéressants qui y ont marqué. Le style de ce fragment rappelle, à notre avis, celui des *Réveries*, mais c'est en vain que nous avons tâché de déterminer d'une manière certaine le travail auquel il peut se rapporter; le manuscrit ne donne aucun indice à cet égard, et nous nous bornons, sous toute réserve, à donner comme inédit ce morceau, qui mérite de ne pas rester ignoré du public.

G. STR.-M.

FRAGMENT BIOGRAPHIQUE

Que de préjugés, d'erreurs et de maux je commençai d'apercevoir dans tout ce qui fait l'admiration des hommes! Cette vue me touchait de douleur et m'enflammait le courage. Je crus me sentir animé d'un plus beau zèle que celui de l'amour-propre, je pris la plume et résolus de m'oublier moi-même; j'en consacrai les productions au service de la vérité et de la vertu.

Je sens combien il est difficile de se garantir des illusions du cœur et de ne pas se donner le change à soi-même sur les motifs qui nous font agir. Je rends compte simplement de ce que j'ai cru sentir, sans affirmer que la vanité ne m'en imposât pas, mais j'ai toujours regardé comme peu dangereux tous les mouvements qui nous portent à des choses honnêtes et qui nous font faire avec plaisir ce que nous ferions également par les plus pures intentions.

Cette résolution semblait m'inspirer du génie et me donner une âme nouvelle; une vive persuasion qui dictait mes

écrits leur donnait une chaleur capable de suppléer quelquefois à la force du raisonnement; élevé pour ainsi dire au-dessus de moi-même par la sublimité de mon sujet, j'étais comme ces avocats, plus célèbres qu'éloquents, qu'on prend pour de grands orateurs parce qu'ils plaident de grandes causes, ou comme ces prédicateurs évangéliques qui prêchent sans art, mais qui touchent parce qu'ils sont eux-mêmes touchés.

Ce qui rend la plupart des livres modernes si froids avec tant d'esprit, c'est que leurs auteurs ne croient rien de ce qu'ils disent et ne se soucient pas même de le faire croire aux autres; ils veulent briller et non convaincre; ils n'ont qu'un objet qui est la réputation, et s'ils croyaient qu'un sentiment contraire au leur les y mènerait plus sûrement, aucun d'eux n'hésiterait d'en changer. Mais c'est un grand avantage pour bien parler que de dire toujours ce qu'on pense; la bonne foi sert de rhétorique, l'honnêteté de talent, et rien n'est plus semblable à l'éloquence que le ton d'un homme fortement persuadé. Je fus attaqué de toutes parts, et comment ne l'aurais-je pas été: j'avais eu quelque succès dans le monde et maltraité les savants. D'ailleurs on s'était tellement accoutumé à confondre la sagesse avec le savoir, que les gens de bien mêmes étaient alarmés de voir accuser ce qu'ils avaient admiré si longtemps.

Le zèle de la vertu mit la plume dans une de ces mains redoutables qui tiennent le glaive; le même zèle me la fit reprendre à mon tour. Un grand prince daigna m'attaquer en philosophe; j'osai répondre en homme libre. Heureux de bien faire à si peu de risques. Qu'en coûterait-il de dire aux rois la vérité, s'il leur en coûtait si peu de l'entendre?

Cependant la dispute s'échauffa dans le public, mes adversaires se multiplièrent, je fus accablé de réfutations sans être jamais réfuté, parce que la vérité ne se réfute point.

On a peine à croire l'étourderie avec laquelle une foule d'auteurs prenaient la plume à l'envi et retournaient en mille manières trois ou quatre lieux communs de collège. On ne vit jamais ni raisonnement ni réflexion dans leurs écrits; en croyant s'unir contre moi, ils ne faisaient que s'entre-détruire; les preuves de l'un m'auraient servi de réplique à l'autre, et il m'eût suffi de les opposer pour les battre¹. Un seul mérite d'être excepté. Il savait penser et écrivait bien, il prit parti dans la querelle; il publia, non contre moi, comme les autres, mais contre mon sentiment, deux discours pleins d'esprit et de vues et très-agréables à lire, mais il est certain qu'il ne fit en cela qu'enter son génie sur ses préjugés et donner un beau coloris aux erreurs vulgaires.

Je répondis avec toute la chaleur que donne l'amour de la vérité, ou, si l'on veut, le zèle de nos opinions vis-à-vis des gens de mauvaise foi que leur intérêt fait parler contre leurs lumières.

J'admiraïs comment on pouvait écrire avec si peu de ménagement et nulle réflexion sur des matières que j'avais méditées presque toute ma vie sans avoir pu les éclaircir suffisamment, et j'étais surpris de ne pas trouver, dans les

¹ Ces gens oisifs dont Paris abonde, qui par désœuvrement se font les arbitres du beau qu'ils n'ont jamais senti, passent leur vie à s'occuper de musique sans l'aimer, de peinture sans s'y connaître, et prennent pour le goût des arts la vanité d'être encensé des flatteurs et de briller aux yeux des sots. (*Note de l'Auteur.*)

écrits de mes adversaires, une seule objection que je n'eusse vue et rebutée d'avance comme indigne d'attention. Je laissai voir mon dédain dans mes répliques, et je défendis la vérité avec un emportement peu digne d'une si bonne cause.

Au moins je n'imitai pas mes adversaires dans leurs personnalités et ne leur rendis pas d'invectives pour celles qu'ils me prodiguaient. Je me bornai toujours à démontrer qu'ils raisonnaient mal. Mais j'avais beau me renfermer dans mon sujet, je ne pus jamais les y ramener; ils trouvaient toujours mieux leur compte à attaquer ma personne que mes raisons, ou bien ils se perdaient en déclamations vagues qui ne faisaient rien au sujet, et la dispute a fini sans que j'aie jamais pu ramener aucun d'eux au véritable état de la question.

Tandis que la foule des beaux esprits et des artistes s'inquiétaient puérilement de cette querelle, comme si la richesse et l'oisiveté pouvaient se passer de leurs talents et qu'il fût question de mœurs dans un siècle aussi corrompu, tandis que les philosophes, qui ne craignent pas que le vrai génie cesse jamais de briller, digéraient en secret ces nouvelles questions, je m'efforçais de les approfondir et de remonter au principe unique et fondamental qui devait servir à les résoudre.

J'étudiais l'homme en lui-même, et je vis ou je crus voir enfin dans sa constitution le vrai système de la nature qu'on n'a pas manqué d'appeler le mien, quoique pour l'établir je ne fisse qu'ôter de l'homme ce que je montrais qu'il s'était donné : mais je ne me hâtai point de développer ces nouvelles vues; l'exemple de mes adversaires m'apprenait combien il est nécessaire de réfléchir et de

méditer avant que de produire, et j'ai toujours cru que c'est une sorte de respect que les auteurs doivent au public, de ne lui jamais parler qu'après avoir bien pensé à ce qu'ils ont à dire : ainsi, j'ai joui durant deux ou trois ans du plaisir de les voir sans cesse arroser les feuilles de l'arbre dont j'avais en secret coupé la racine.

Ce fut à peu près dans le même temps que j'eus le malheur de me trouver impliqué dans un démêlé d'une toute autre conséquence pour ma tranquillité, et d'autant plus dangereux que le sujet en était plus frivole.

Le goût d'un art que j'avais aimé et cultivé plus qu'il ne convient à un homme sage, et dans lequel je croyais avoir fait quelque découverte, me fit parler de la musique et des baladins avec la même liberté que de la science et des savants, du gouvernement et des rois. Mais j'appris bientôt, au risque de mon repos, de ma vie et de ma liberté, qu'il est des temps et des lieux où les bagatelles doivent être traitées avec plus de circonspection que les choses graves, et qu'en général l'intolérance du mauvais goût n'est guère moins cruelle que celle des fausses religions. Il faut jeter le voile de l'oubli sur ces moments d'erreur, et se garder d'imputer à une nation hospitalière et honnête le délire de quelques furieux. Je sais distinguer l'honneur du nom français du vil intérêt des histrions et faiseurs d'opéras, et de la vanité de quelques femmes et jeunes gens qui se piquent d'exceller dans un chant ridicule. Quoique l'urbanité française se soit quelques instants oubliée à mon égard, je ne penserai jamais qu'un peuple si doux, qui brille de tant de lumières, qui possède tant de talents estimables, qui enrichit l'Europe de tant d'ouvrages immortels, et dont la société me paraît préférable à celle du reste des

hommes, ait pu croire sa gloire intéressée à la prétention d'une musique insupportable à toute oreille non prévenue, et d'un talent que lui refusent à la fois sa propre langue, la raison, la nature, l'oreille et le jugement unanime de tous les peuples du monde.

A l'occasion de cette lettre sur la musique française, le public se vit inondé d'écrits polémiques d'un nouveau genre ; je connus bientôt la différence qu'il y avait de cette querelle à la précédente, et du ton des gens de lettres à celui des musiciens. Je me gardai de rentrer dans une dispute où il était question de tout, hors de la question, et qui me paraissait plus du ressort de la police que de celui du raisonnement. En effet, comment prouver aux autres que je n'étais pas un sot, une bête, un ignorant, moi qui aurais été fort embarrassé de me le bien prouver à moi-même ?

Parmi tous ces libelles il parut quelques brochures que les ennemis d'un célèbre artiste osèrent lui attribuer : une entre autres qui contenait quelques vérités, et dont le titre commençait par ces mots : *Erreurs sur la musique*. L'auteur, quelque mauvais plaisant sans doute, y critiquait assez malignement l'obscurité des écrits de ce grand musicien. Il me reprochait comme un crime de me faire entendre ; il donnait cette clarté pour preuve de mon ignorance ; et, pour preuve du grand savoir de M. Rameau, ses raisonnements ténébreux, d'autant plus utiles selon l'auteur, que moins de gens les comprennent ; d'où il suit que le philosophe qui a daigné mettre en évidence le système si savamment caché dans les écrits de M. Rameau, n'étale pas moins d'ignorance dans ses lumineux éléments de musique que moi dans mes articles de l'*Encyclopédie*.

En suivant cette maxime, on peut dire que l'auteur de la brochure surpasse en savoir M. Rameau lui-même, et Rabelais en habileté, par le plus inintelligible galimatias qu'ait jamais produit tête mal conformée. On y avance pourtant par intervalles quelques questions intéressantes, telles par exemple que celle-ci : Si la mélodie naît de l'harmonie ; et cette autre : Si l'accompagnement doit représenter le corps sonore. Questions qui, mieux traitées, sembleraient annoncer des vues, et que j'aurai occasion d'examiner dans mon *Dictionnaire de musique*.

Ce qui doit justifier invinciblement M. Rameau d'avoir part au persiflage de cette brochure, où, pour le tourner en ridicule, on affecte de le faire incessamment louer par lui-même, c'est un ancien fait qu'on y cite sur mon opéra des *Muses galantes*, et dont il est à croire qu'il se garderait de rappeler le souvenir. Je ne sais s'il est assez humble pour en parler lui-même ; ce que je sais, c'est que l'ouvrage et les témoins subsistent encore ; quant à moi, j'ai tout oublié.

En voilà trop sur des chansons, revenons à des choses plus sérieuses ; tant de querelles sans cesse renaissantes m'inspirèrent des réflexions qu'il eût été mieux de faire plus tôt, mais qui, quoique tardives, eurent enfin leur effet. Que voyais-je dans cette grêle d'écrits qu'on lançait chaque jour contre moi ? De continuelles invectives et des plaidoyers maladroits, où des gens de lettres soutenaient que les lettres sont l'appui de l'État, des musiciens français que rien n'est si beau que la musique française, des faiseurs d'opéras français que l'opéra français est le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et où, sans pudeur et sans retenue, l'intérêt et l'animosité ne daignaient pas même emprunter le masque

de la vraisemblance pour en imposer au public. Je vis que, dans toutes les disputes littéraires, il n'est jamais question d'avoir raison, mais de parler le dernier ; ni de la vérité, mais de la victoire, et que tel grimaud, que son adversaire ne daigne pas même regarder, ne laisse pas de se mettre sur les rangs, moins pour combattre que pour être un moment en vue.

FRAGMENT PRÉSUMÉ

DU

DISCOURS SUR L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES

FRAGMENT PRÉSUMÉ

DU DISCOURS SUR L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES

A force de nouvelles combinaisons, à force d'habitude de regarder et de réfléchir, la raison humaine acquit enfin le degré de perfection dont elle était susceptible, et, parvenue à ses limites, elle chercha à les franchir ; et, sortant presque d'entre les bêtes, l'homme voulut bientôt s'élever au-dessus des anges. A peine eut-il découvert ces vérités sublimes, qui sont les vrais fondements de la justice et de la vertu et dont la connaissance fait sa véritable grandeur, qu'il prétendit pénétrer les mystères qui sont au-dessus de son intelligence. Il tomba d'erreurs en erreurs dans les plus honteux égarements. Je ne m'arrêterai pas à montrer combien cette orgueilleuse curiosité engendra de folies et de crimes, combien elle érigea d'idoles et inspira de fanatiques ; je me contenterai de remarquer qu'elle produisit une nouvelle sorte d'inégalité, qui, sans être établie par

la nature, ni même par la convention, mais seulement par des opinions chimériques, fut à la fois la moins raisonnable et la plus dangereuse de toutes. Il s'éleva une nouvelle espèce d'hommes singuliers, qui, se portant pour interprètes de choses incompréhensibles, prétendirent assujettir tous les autres à leurs décisions; substituant adroitement leurs maximes absurdes et intéressées à celles de la droite raison, ils détournèrent insensiblement les peuples des devoirs de l'humanité et des règles de la morale et les assujettirent à des pratiques indifférentes ou criminelles dont ils étaient seuls les dispensateurs et les juges. Ennemis mortels des lois et de leurs ministres, toujours prêts à autoriser les usurpations injustes du magistrat suprême pour usurper plus aisément l'autorité légitime, ils faisaient si bien en parlant toujours de droits purement spirituels, que les biens, la vie et la liberté des citoyens n'étaient en sûreté qu'autant qu'ils se mettaient à leur discrétion. Leur pouvoir était d'autant plus redoutable que, s'érigeant hardiment pour seuls juges en leur propre cause et ne souffrant aucune mesure commune des différences qu'ils mettaient entre eux et les autres hommes, ils bouleversaient et anéantissaient tous les droits humains sans qu'on pût jamais leur prouver qu'ils excédaient les leurs. Enfin, à ne juger des choses que par leur cours naturel, si le ciel n'eût parlé lui-même, si la voix de Dieu n'eût instruit les hommes de la religion qu'ils avaient à suivre, si sa parole n'eût fixé par la révélation les bornes sacrées des deux pouvoirs, on ne sait jusqu'où des prêtres idolâtres et ambitieux, dominant sur les peuples par la superstition et sur les magistrats par la terreur, n'eussent point porté leurs attentats et les misères du genre humain.

PENSÉES DÉTACHÉES

FRAGMENTS DIVERS



AVIS DE L'ÉDITEUR

Les pensées détachées que nous donnons ici ont été recueillies dans des manuscrits de toute espèce de J. J. Rousseau. La plupart sont tirées de cahiers de brouillons ou de copies, que celui-ci nous a laissées, et qui se trouvent principalement dans la bibliothèque de Neuchâtel. Ces volumes, en général assez gros et recouverts en maroquin brun, renferment un mélange des plus bizarres. Ainsi, à côté d'un fragment d'un des ouvrages de Rousseau, on trouvera une recette de cuisine, également écrite de sa propre main ; ailleurs ce sera un compte de lessive, inscrit au-dessus de quelqu'une des pensées que nous avons insérées dans notre recueil, pensées dont l'élévation et la grandeur contrastent étrangement avec le contenu de la page précédente. Souvent aussi nous avons de ces sentences que l'auteur a simplement jetées sur de petits morceaux de papier volant, et que le hasard seul nous a fait découvrir là où nous cherchions tout autre chose. Enfin, nous avons placé à part les fragments tracés sur des cartes à jouer, comme présentant, par ce fait même, une singularité nouvelle, et comme étant empreints de cette noire mélancolie qui empoisonna les dernières années de la vie de Rousseau ; il est donc probable qu'il les écrivit pendant le cours de ces dernières années. Ajoutons que plusieurs d'entre eux ont déjà été

publiés il y a quelque temps¹; nous n'avons pas hésité cependant à les reproduire ici, puisqu'on ne saurait les séparer impunément de ceux qui n'ont pas encore vu le jour.

¹ Les cartes à jouer couvertes de pensées de Rousseau, se trouvent aussi dans la bibliothèque de Neuchâtel; c'est là que plusieurs d'entre elles ont été copiées précédemment, et livrées ensuite à la publicité par M. Alfred de Bougy, dans son ouvrage intitulé : *J. J. Rousseau, fragments inédits, suivis des résidences de J. J.* Paris, 1853.

G. STR.-M.

PENSÉES DÉTACHÉES

Les lois et l'exercice de la justice ne sont parmi nous que l'art de mettre le grand et le riche à l'abri des justes représailles du pauvre. — Je ne suis point insensible à la convoitise, je suis fort attaché à la possession ; je ne me soucie point d'acquérir, mais je ne puis souffrir de perdre, et cela dans l'amitié comme dans les biens.

Le moral a une grande réaction sur le physique, et change quelquefois jusqu'aux traits du visage ; ainsi, il y a plus de sentiment et de beauté dans les visages des anciens Grecs qu'il n'y en a dans ceux d'aujourd'hui ; il y a plus d'astuce et moins de grandeur sur les physionomies des Romains modernes que sur celles des anciens.

La raison humaine est à mes yeux maintenant si faible et si misérable, que je ne la crois pas même en état de démontrer sa propre faiblesse. Si ceux qui tentent cette dé-

monstration pouvaient réussir, ils prouveraient contre eux-mêmes, et le sceptique dogmatique me paraît le plus fou des hommes.

Il est impossible qu'un homme incessamment répandu dans la société, et sans cesse occupé à se contrefaire avec les autres, ne se contrefasse pas un peu avec lui-même; et, quand il aurait le temps de s'étudier, il lui serait presque impossible de se connaître.

Si les princes mêmes sont peints par les historiens avec quelque uniformité, ce n'est pas comme on le pense, parce qu'ils sont en vue et faciles à connaître; mais parce que le premier qui les a peints est copié par tous les autres. Il n'y a guère d'apparence que le fils de Livie ressemble au Tibère de Tacite. C'est pourtant ainsi que nous le voyons tous, et l'on aime mieux voir un beau portrait qu'un portrait ressemblant.

Toutes les copies d'un même original se ressemblent, mais, faites rendre le même visage par divers peintres, à peine tous ces portraits auront-ils entre eux le moindre rapport. Sont-ils tous bons, ou quel est le vrai? Jugez des portraits de l'âme!

Les traits du visage ne font leur effet que parce qu'ils y sont tous; s'il en manque un, le visage est défiguré. — Quand j'écris, je ne songe point à cet ensemble: je ne songe qu'à dire ce que je sais, et c'est de là que résulte l'ensemble et la ressemblance à son original.

Toutes les fois qu'il est question d'un véritable acte de souveraineté, qui n'est que la déclaration de la volonté générale, le peuple ne peut avoir des représentants, parce qu'il lui est impossible de s'assurer qu'ils ne substitueront point leurs volontés aux siennes, et qu'ils ne forceront point les particuliers d'obéir en son nom à des ordres qu'il n'a ni donné ni voulu donner, — crime de lèse-majesté dont peu de gouvernements sont exempts.

.. Vous m'avez soumis par force, et, tant que vous avez été le plus fort, je vous ai obéi. Maintenant la raison qui m'assujettissait à vous ayant cessé, mon assujettissement cesse, et vous ne sauriez dire pourquoi je vous obéissais, sans dire en même temps pourquoi je ne vous obéis plus.

La vengeance, dit Platon, est également nuisible à l'offenseur et à l'offensé ; à l'un, parce qu'il est l'esclave de sa passion ; à l'autre, parce qu'il en est la victime.

N'est-il pas fort étrange que ces gens efféminés qui n'épargnent rien pour quelques commodités imaginaires, et qui dépensent quelquefois beaucoup d'argent pour se délivrer d'un bruyant voisinage, craignent d'employer quelques deniers à se délivrer de l'éternelle importunité d'un gueux. Il y a tant d'antipathie entre le riche et le pauvre, que le premier aime encore mieux être incommodé lui-même que de contribuer au soulagement de l'autre.

Ne cherchons point de vrais plaisirs sur la terre, car ils

n'y sont pas ; n'y cherchons point ces délices de l'âme dont elle a le désir et le besoin, car ils n'y sont point. Nous n'avons un sourd instinct de la plénitude du bonheur que pour sentir le vide du nôtre.

En me disant : j'ai joui, je jouis encore.

Pour moi, je croirais au contraire que ce n'est qu'autant qu'on aime à vivre seul qu'on est vraiment sociable ; car, pour ne pas haïr les hommes, il ne faut les voir que de loin ; et ne n'est qu'alors qu'on n'exige point d'eux des préférences qu'il n'est pas dans le cœur humain d'accorder.

Consumé d'un mal incurable qui m'entraîne à pas lents au tombeau, je tourne souvent un œil d'intérêt vers la carrière que je quitte ; et, sans gémir de la terminer, je la recommencerais volontiers. Cependant, qu'ai-je éprouvé durant cet espace qui méritât mon attachement ? — Dépendance, erreurs, vains désirs, indigence, infirmités de toute espèce, de courts plaisirs et de longues douleurs, beaucoup de maux réels et quelques biens en fumée. Ah ! sans doute, vivre est une belle chose, puisqu'une vie aussi peu fortunée me laisse pourtant des regrets.

Solitude chérie où je viens passer encore avec plaisir les restes d'une vie livrée aux souffrances, forêts sans bois, marais sans eau, genêts, roseaux, tristes bruyères, objets inanimés qui ne pouvez ni me parler ni m'entendre, quel charme secret me ramène sans cesse au milieu

de vous? Êtres insensibles et morts, ce charme n'est point en vous, il n'y saurait être; il est dans mon propre cœur, qui veut tout rapporter à lui. Je fuis le commerce des hommes, je m'éloigne de celui qui m'est le plus cher, et ce n'est que dans vos asiles que je puis être en paix avec moi.

Le plus noble des êtres créés est l'homme; l'homme est la gloire de la terre qu'il habite. Si Dieu se complait dans quelques-uns de ses ouvrages, c'est certainement dans le genre humain, car tout ce qui est de la nature en nous est admirable; ce n'est que par son propre ouvrage que l'homme est défiguré.

Voulez-vous connaître l'intérieur d'un homme éclairé, demandez-lui conseil.

Chacun, dit un célèbre auteur, hait la louange lorsqu'il la croit fausse. Il se trompe : plusieurs aiment la louange, moins comme une vérité flatteuse que comme un signe du désir qu'on a de leur plaire, comme un acte de la dépendance où l'on se met d'eux. Peu leur importe qu'on mente, pourvu qu'on les flatte. La bassesse des louanges qu'on leur donne les dédommage de la vérité!...

Ne connaissons-nous jamais l'homme? Jusqu'ici nul mortel n'a connu que lui-même, si toutefois quelqu'un s'est bien connu lui-même; et ce n'est pas assez pour juger de son espèce et du rang qu'on y tient dans l'ordre moral. Il faudrait connaître, outre soi, du moins un de ses semblables, afin de démêler dans son propre cœur ce qui est

de l'espèce et ce qui est de l'individu. Beaucoup d'hommes, il est vrai, pensent en connaître d'autres, mais ils se trompent, du moins j'ai lieu d'en penser ainsi par les jugements qu'on a portés sur mon compte ; car, de tous ces jugements divers, quoique portés par des gens de beaucoup d'esprit, je sais en ma conscience qu'il n'y en a pas un seul qui soit exactement juste et conforme à la vérité.

Les êtres immortels et sensibles ont une manière d'exister dont nous n'avons nulle idée et dont par conséquent nous ne saurions raisonner. Car, quant à nous, c'est au désir de notre conservation que notre sensibilité se rapporte. L'état naturel d'un être passible et mortel tel que l'homme est de se complaire dans le sentiment de son existence, de sentir avec plaisir ce qui tend à la conserver, et avec douleur ce qui tend à la détruire ; c'est dans cet état naturel et simple qu'il faut chercher la source de nos passions. On s'imagine que la première est le désir d'être heureux ; on se trompe. L'idée du bonheur est très-composée ; le bonheur est un état permanent dont l'appétit dépend de la mesure de nos connaissances, au lieu que nos passions naissent d'un sentiment actuel, indépendant de nos lumières ; le développement s'en fait à l'aide de la raison, mais le désir existe avant elle. Quel est donc ce principe ? Je l'ai déjà dit : le désir d'exister. Tout ce qui semble étendre ou affermir notre existence nous flatte, tout ce qui semble la détruire ou la resserrer nous afflige. Telle est la source primitive de toutes nos passions.

Cette mesure de l'existence, ou pour mieux dire de la vie, n'est pas toujours la même ; elle a pour nous une cer-

taine latitude, elle est susceptible d'accroissement et de diminution. Elle est dans le sentiment qui l'apprécie ; mais ce sentiment lui-même est passif ; il dépend de beaucoup de choses : les sens, l'imagination, la mémoire, l'entendement ; l'habitude même l'affecte et le modifie, mais rien ne l'affecte que par son rapport avec notre existence ou par le jugement que cette affection nous en fait porter.

Les Français ne me haïssent point, mon cœur me dit que cela ne peut pas être. Je n'impute pas à la France les outrages de quelques écrivains que son équité condamne et que son urbanité désavoue. Les vrais Français n'écrivent point de ce ton-là, surtout contre des infortunés ; ils m'ont maltraité sans doute, mais ils l'ont fait à regret. L'affront même qu'ils m'ont fait m'a moins avili que les soins qui l'ont réparé ne m'honorent.

..... Il se peut qu'ils aient répondu à ce que j'ai dit, mais ils n'ont sûrement pas répondu à ce que j'ai voulu dire. Ainsi tout ce que prouvent leurs écrits, en cas qu'ils aient bien réfuté les miens, est que je n'ai pas su me faire entendre, puisqu'ils ne réfutent rien de ce que j'ai pensé. Si donc quelqu'un se donne la peine de chercher mes vrais sentiments à travers ma mauvaise façon de les dire, il pourra bien trouver que j'ai tort, mais il ne le trouvera sûrement pas par les raisons de mes adversaires, car elles ne font rien du tout contre moi.

L'erreur de la plupart des moralistes fut toujours de prendre l'homme pour un être essentiellement raisonnable.

L'homme n'est qu'un être sensible qui consulte uniquement ses passions pour agir, et à qui la raison ne sert qu'à pallier les sottises qu'elles lui font faire.

Quand on observe la constitution naturelle des choses, l'homme semble évidemment destiné à être la plus heureuse des créatures; quand on raisonne d'après l'état actuel, l'espèce humaine paraît de toutes la plus à plaindre. Il y a donc fort grande apparence que la plupart de ses maux sont son ouvrage, et l'on dirait qu'il a plus fait pour rendre sa condition mauvaise que la nature n'a pu faire pour la rendre bonne.

Si l'homme vivait isolé, il aurait peu d'avantages sur les autres animaux. C'est dans la fréquentation mutuelle que se développent les plus sublimes facultés et que se montre l'excellence de sa nature.

En ne songeant qu'à pourvoir à ses besoins, il acquiert par le commerce de ses semblables, avec les lumières qui doivent l'éclairer, les sentiments qui doivent le rendre heureux. En un mot, ce n'est qu'en devenant sociable qu'il devient un être moral, un animal raisonnable, le roi des autres animaux, et l'image de Dieu sur la terre.

Mais l'homme pouvait être un être fort raisonnable avec des lumières très-bornées. Car ne voyant que les objets qui l'intéressaient, il les eût considérés avec beaucoup de soin et combinés avec une très-grande justesse, relativement à ses vrais besoins. Depuis que ses vues se sont étendues et qu'il a voulu tout connaître, il s'est dispensé de mettre la même évidence dans ses raisonnements, il a été beaucoup plus attentif à multiplier ses jugements qu'à se garantir de

l'erreur, il est devenu beaucoup plus raisonneur et beaucoup moins raisonnable.

Tous ces désordres tiennent plus à la constitution des sociétés qu'à celle de l'homme; car que sont ses besoins physiques en comparaison de ceux qu'il s'est donnés, et comment peut-il espérer de rendre sa condition meilleure avec ces derniers, puisque ces nouveaux besoins n'étant à la portée que du petit nombre et même pour la plupart exclusifs, un seul n'en saurait jouir que mille n'en soient privés et ne périssent malheureux après beaucoup de tourments et de peines inutiles.

Les lois s'étant tellement multipliées que personne n'a pu les observer toutes, et une infinité de choses naturellement innocentes ayant été interdites au peuple par les privilèges exclusifs que les puissants se sont attribués, le peu de scrupule que l'on s'est fait d'enfreindre quelques lois s'est étendu à toutes les autres; c'est ainsi que les lois somptuaires, modifiées par la diversité des rangs, ont fomenté le luxe au lieu de l'éteindre. C'est ainsi que tel, qui n'eût regardé le vol qu'avec horreur, s'étant fait braconnier sans beaucoup de scrupule, puis contrebandier, a fini par voler sur les grands chemins.

Tant que les hommes gardèrent leur première innocence, ils n'eurent pas besoin d'autre guide que la voix de la nature; tant qu'ils ne devinrent pas méchants, ils furent dispensés d'être bons; car la plupart des maux qu'ils souffrent leur viennent de la nature beaucoup moins que de leurs semblables, de sorte qu'avant qu'un homme fût tenté

de nuire à un autre, la bienfaisance eût été presque un devoir superflu; et l'on peut dire que la vertu même, qui fait le bonheur de celui qui l'exerce, ne tire sa beauté et son utilité que des misères du genre humain.

Mais enfin il arriva un temps où le sentiment du bonheur devint relatif et où il fallait regarder les autres pour savoir si l'on était heureux soi-même. Il en vint un plus tardif encore où le bien-être de chaque individu dépendit tellement du concours de tous les autres et où les intérêts se croisèrent à tel point, qu'il fallut nécessairement établir une barrière commune, respectée de tous, et qui bornât les efforts que chacun ferait pour s'arranger aux dépens des autres.

Au milieu de tant d'industrie, d'arts, de luxe et de magnificence, nous déplorons chaque jour les misères humaines et nous trouvons le fardeau de notre existence assez difficile à supporter avec tous les maux qui l'appesantissent; tandis qu'il n'y a peut-être pas un sauvage nu dans les bois, déchiré par les ronces, payant chaque repas qu'il fait de sa sueur ou de son sang, qui ne soit content de son sort, qui ne trouve fort doux de vivre, et qui ne jouisse de chaque jour de sa vie avec autant de plaisir que si les mêmes fatigues ne l'attendaient pas le lendemain. Nos plus grands maux viennent des soins qu'on a pris pour remédier aux petits.

Quiconque, renonçant de bonne foi à tous les préjugés de la vanité humaine, réfléchira sérieusement à toutes ces choses, trouvera enfin que tous ces grands mots de société,

de justice, de lois, de défense mutuelle, d'assistance des faibles, de philosophie et de progrès de la raison, ne sont que des leurres inventés par des politiques adroits ou par de lâches flatteurs, pour en imposer aux simples, et concluera, malgré tous les sophismes des raisonneurs, que le pur état de nature est celui de tous où les hommes seraient le moins méchants, le plus heureux, et en plus grand nombre sur la terre.

En raisonnant bien conséquemment, on devrait s'appliquer à donner peu de durée et de solidité aux ouvrages de l'industrie et à les rendre le plus périssables possible, et à regarder comme de vrais avantages les incendies, les naufrages et tous les autres dégâts qui font la désolation des hommes.

Dire qu'il est louable de chercher à s'enrichir pour faire du bien à ceux qui en ont besoin, signifie à peu près qu'il est bon de s'emparer du bien des autres pour avoir le plaisir de leur en rendre une partie.

Les larmes qu'on répand à la représentation d'une tragédie intéressante, ainsi que le sentiment intérieur qui nous fait plaindre les malheureux, ont pour nous une extrême douceur, etc., etc... L'abbé du Bos dit cela fort au long, mais il me semble que la raison est peu satisfaite de la manière dont il prétend l'expliquer : il dit que le plaisir vient de l'émotion. Mais pourquoi certaines émotions donnent-elles du plaisir, tandis que d'autres n'en donnent

point, comme de voir souffrir un malade ou maltraiter un homme injustement ?

Pourquoi l'émotion causée par la pitié donne-t-elle du plaisir en certain cas, et dans d'autres n'en donne point ?

L'âme s'identifie difficilement à des hommes méprisables auxquels on serait fâché de ressembler, et quelques maux qu'ils souffrent, la pitié qu'ils inspirent n'est jamais fort vive; mais on aime à se mettre à la place d'un héros malheureux qui triomphe par son courage d'un barbare persécuteur, et déploie à nos regards une vertu qu'on s'approprie d'autant plus volontiers que la pratique n'en coûte rien. Si la tragédie d'*Atrée* donne moins de pitié que d'horreur, c'est que Thyeste est un homme faible, qu'on sait même avoir été coupable, et auquel les spectateurs peu touchés ne prennent qu'un intérêt médiocre. Mais on n'envisage point sans de vives alarmes les dangers du vertueux *** parce que l'orgueil nous porte à nous identifier volontiers avec cette grande âme à laquelle nous nous efforçons d'élever la nôtre.

Je me plains surtout du mépris que M. de Voltaire affecte en toute occasion pour les pauvres, dans des écrits qui n'inspirent d'ailleurs que le bien de l'humanité. Ce n'est pas que cet auteur ait tort dans tout ce dont il accuse cette déplorable partie du genre humain, mais peut-il croire que la trop grande facilité des gens aisés ait besoin d'être modérée et que la société en ira mieux quand les hommes seront encore plus durs. Par exemple, je conviens que les pauvres s'acharnent autour des riches et accourent de toutes parts dans les grandes villes pour importuner

les citoyens ; mais M. de Voltaire est trop éclairé pour ne pas convenir à son tour que ce sont les grandes villes et les hommes riches qui ont fait le pauvre, et que, par conséquent, il n'est pas tout à fait injuste que ceux-ci cherchent le remède à leur mal dans la cause qui l'a produit.

FRAGMENTS

TROUVÉS SUR DES CARTES A JOUER

L'attente de l'autre vie adoucit tous les maux de celle-ci et rend les terreurs de la mort presque nulles; mais dans les choses de ce monde, l'espérance est toujours mêlée d'inquiétude, et il n'y a de vrai repos que dans la résignation.

—

La honte accompagne l'innocence, le crime ne la connaît plus. Je dis tout naïvement mes sentiments, mes opinions, quelque bizarres, quelque paradoxales qu'elles puissent être; je n'argumente ni ne prouve parce que je ne cherche à persuader personne et que je n'écris que pour moi.

—

Qu'on est puissant, qu'on est fort, quand on n'espère plus rien des hommes. Je ris de la folle ineptie des méchants, quand je songe que trente ans de soins, de travaux, de

soucis, de peines ne leur ont servi qu'à me mettre pleinement au-dessus d'eux.

Le bonheur est un état trop constant et l'homme un être trop muable pour que l'un convienne à l'autre. — Solon citait à Crésus l'exemple de trois hommes heureux, moins à cause du bonheur de leur vie que de la douceur de leur mort, et ne lui accordait point d'être un homme heureux, tandis qu'il vivait encore; l'expérience prouva qu'il avait raison. J'ajoute que, s'il est quelque homme vraiment heureux sur la terre, on ne le citera pas en exemple, car personne que lui n'en sait rien.

Tout me montre et me persuade que la Providence ne se mêle en aucune façon des opinions humaines, ni de tout ce qui tient à la réputation, et qu'elle livre entièrement à la fortune et aux hommes tout ce qui reste ici-bas de l'homme après sa mort.

Je penserais assez que l'existence des êtres intelligents et libres est une suite nécessaire de celle de Dieu, et la seule jouissance que je peux concevoir dans la divinité même, hors de sa plénitude, ou plutôt qui la complète, c'est celle de régner sur des âmes justes.

Ne viendra-t-il donc jamais un homme sensé qui remarque la maligne adresse avec laquelle on parle de moi, soit directement soit indirectement, dans presque tous les livres modernes, sur un ton traiteusement étranger, avec

des allusions perfides, avec des rapprochements forcés, avec des citations ironiques, des phrases équivoques et louches et toujours évitant les applications directes, mais toutes conduisant avec art la malignité des lecteurs.

Il n'y a que moi seul au monde qui se lève chaque jour avec la certitude parfaite de n'éprouver dans la journée aucune nouvelle peine et de ne pas se coucher plus malheureux.

L'homme le plus impassible est assujéti par son corps et ses sens aux impressions du plaisir et de la douleur et à leurs effets; mais ces impressions purement physiques ne sont par elles-mêmes que des sensations; elles peuvent seulement produire des passions, même quelquefois des vertus, soit lorsque l'impression profonde et durable se prolonge dans l'âme et survit à la sensation, soit quand la volonté, mue par d'autres motifs, résiste au plaisir ou consent à la douleur; encore faut-il que cette volonté demeure toujours régnante dans l'acte suivant, car si la sensation plus puissante arrache enfin le consentement, toute la moralité de la résistance s'évanouit, et l'acte redevient, et par lui-même et par ses effets, absolument le même que s'il eût été pleinement consenti. Cette rigueur paraît dure, mais aussi n'est-ce donc pas par elle que la vertu porte un nom si sublime! Si la victoire ne coûtait rien, quelle couronne mériterait-elle?

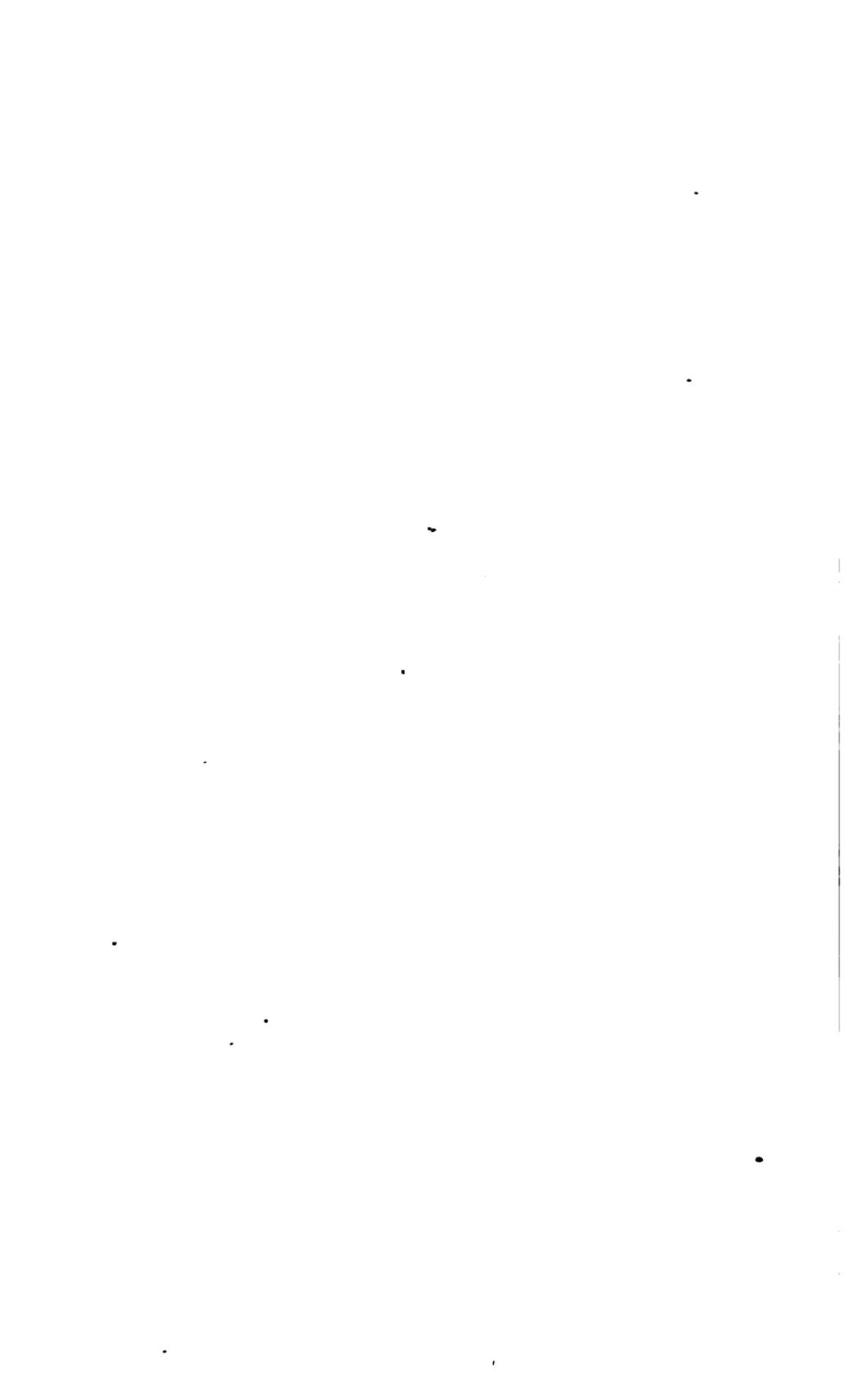
Toute la puissance humaine est sans force désormais contre moi; si j'avais des passions sensuelles, je les pour-

rais satisfaire à mon aise aussi publiquement qu'impunément; car il est clair qu'ils redoutent plus que la mort toute explication avec moi, ils veulent l'éviter à quelque prix que ce puisse être. D'ailleurs, que me feront-ils, m'arrêteront-ils? c'est tout ce que je demande et je ne puis l'obtenir. Me tourmenteront-ils? Ils changeront l'espèce de mes souffrances, mais ils ne les augmenteront pas. Me feront-ils mourir? Oh! qu'ils s'en garderont bien! ce serait finir mes peines. Maître et roi sur la terre, tous ceux qui m'entourent sont à ma merci, je peux tout sur eux et ils ne peuvent plus rien sur moi. — Il n'y a plus ni affinité ni fraternité entre eux et moi; ils m'ont renié pour leur frère, et moi je me fais gloire de les prendre au mot. Si, néanmoins, je pouvais remplir encore envers eux quelques devoirs d'humanité, je le ferais sans doute, non comme avec mes semblables, mais comme avec des êtres souffrants et sensibles qui ont besoin de soulagement. Je soulagerais de même et de meilleur cœur encore un chien qui souffre; car n'étant ni traître ni fourbe et ne caressant jamais par fausseté, un chien m'est beaucoup plus proche qu'un homme de cette génération.



4

LETTRES INÉDITES



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Lors des recherches que nous avons faites dans la bibliothèque de Neuchâtel, nous avons été frappé par la grande quantité de lettres autographes de Rousseau qui se trouvaient parmi ses manuscrits. Un examen attentif nous a prouvé que la plupart d'entre elles étaient encore inédites, et nous avons pu, par conséquent, en joindre un nombre assez considérable à ce volume. Presque toutes celles qu'on trouvera adressées à M. Coindet, un Génevois qui était établi à Paris, nous ont été communiquées, ainsi que plusieurs autres, par son petit-neveu, M. le docteur Coindet¹. Les plus intéressantes de ces lettres sont celles que Jean-Jacques écrivait de Trye à son jeune compatriote ; elles nous initient à la vie intime du philosophe à cette époque, et jettent un nouveau jour sur les complots imaginaires dont il ne cessait alors de se croire entouré. Remarquons encore que les lettres que nous avons recueillies à Neuchâtel n'étaient en général que des copies ou des brouillons de celles que l'auteur en-

¹ Nous offrons ici nos sincères remerciements à M. le docteur Coindet d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les lettres de Rousseau que nous faisons connaître aujourd'hui. Le docteur Coindet, outre un manuscrit complet de l'*Émile*, a le bonheur de posséder un des deux magnifiques portraits au pastel de Jean-Jacques que fit le célèbre peintre la Tour ; c'est ce portrait qui avait été destiné à la maréchale de Luxembourg.

voyait aux personnes à qui elles étaient destinées, preuve nouvelle des soins minutieux que Rousseau apportait dans les moindres de ses compositions, et de la peine qu'il prenait de les recorriger sans cesse.

G. STR.-M.

LETTRES INÉDITES

I

A MADAME DE WARENS.

Paris, le 28 février 1753.

Je ne puis, ma chère maman, vous écrire qu'un mot pour vous accuser la réception de vos deux lettres et pour vous prier de me tranquilliser sur la réception de la lettre de change que je vous envoyai il y a quinze jours. Un mot d'avis suffit pour cela. Je suis dans les douleurs de la maladie et dans les tracas d'un opéra ; car c'est demain la première représentation du *Devin*¹. Je vais me trainer à la répétition, malgré un violent mal de gorge ; je me ferai

¹ Ce fut en effet le lendemain, 1^{er} mars 1753, comme nous l'apprend Rousseau lui-même dans ses *Confessions*, que fut représenté pour la première fois, au théâtre de l'Opéra, le *Devin du village*. Il avait déjà été joué, le 18 octobre précédent, à Fontainebleau, en présence de Louis XV et de madame de Pompadour. (*Note de l'Éditeur.*)

soigner en revenant, mais je crains fort d'être demain retenu dans mon lit, et je sens que j'aurai besoin de toute ma philosophie pour y rester patiemment ¹.

II

A M. COINDET.

Dimanche, 27 juin 1756.

Je vous attendais, monsieur, et votre compagnie, quand j'ai reçu votre lettre. Tous mes compatriotes, et vous en particulier, serez toujours les bienvenus chez moi. Je suis un peu plus réservé avec les autres gens de mérite, que j'aimerais si je les connaissais, mais que je ne connais pas encore et que par conséquent je ne connaîtrai jamais. Pardonnez cette réserve à un homme qui cherche une solitude où il puisse disposer librement du peu de temps qui lui reste. C'est un bien dont je sens le prix, et pour les autres,

¹ L'autographe de cette lettre, un duplicata selon toute apparence, avait été conservé par Rousseau, qui plus tard l'avait déchiré en deux. Les deux morceaux de cette lettre, que nous possédons, se trouvent, au revers, remplis de notes et de pensées jetées au hasard sur le papier. Nous avons choisi les plus dignes de remarque pour les transcrire ici.

« Il est bien triste que la vérité n'approche jamais des princes, même dans les bagatelles. »

« La vertu du peuple est plus forte que le fer et le feu, et je n'ai jamais vu succomber celui qui s'est appuyé sur elle. »

« Tandis que la moitié de nos peuples célèbrent votre gloire, des millions de vos sujets meurent de faim. La famine ne saurait approcher du trône, mais la peste en est une suite naturelle, et les rois n'en sont pas exempts. » (*Note de l'Éditeur.*)

et pour moi-même, et qu'il faut d'autant plus respecter en autrui, que nulle puissance humaine n'en peut rendre un moment usurpé.

Je vous embrasse, monsieur, et vous prie de faire agréer à ces messieurs mes remerciements de leur visite et mes excuses de leur réception ¹.

III

A M. DE VOLTAIRE ².

Fragment inédit de la lettre du 18 août 1756.

Je me souviens que ce qui m'a frappé le plus fortement en toute ma vie, sur l'arrangement fortuit de l'univers, est la vingt et unième pensée philosophique, où l'on montre

¹ Cette lettre, insignifiante en apparence, nous paraît cependant intéressante comme un témoignage des boutades auxquelles était sujet Jean-Jacques. Il semble résulter de la lecture de ce billet que le philosophe avait sans doute fort mal reçu, ou point reçu du tout, la compagnie inattendue que lui avait amené M. Coindet, quoique celui-ci l'eût averti de son arrivée par un message. Pour excuser sa singulière réception, Rousseau aurait, après le départ de Coindet et de ses amis, écrit ce billet, et l'aurait envoyé de suite au village d'Enghien, où s'étaient rendus les promeneurs. L'absence du timbre de la poste sur la couverture de la lettre, et l'adresse à Enghien qui s'y trouve, nous ont suggéré cette idée. (*Note de l'Éditeur.*)

² Nous donnons ici un paragraphe inédit de la fameuse lettre de Rousseau du 18 août 1756, qu'il écrivit à Voltaire en réponse au poème sur le désastre de Lisbonne. Ce morceau se trouve dans le manuscrit que nous possédons de cette lettre ; il y est intercalé vers le milieu, entre le paragraphe qui se termine par ces mots : « Joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison, » et celui qui commence par ceux-ci : « Voilà donc une vérité dont nous parlons tous deux. » (*Note de l'Éditeur.*)

par les lois de l'analyse des sorts, que quand la quantité des jets est infinie, la difficulté de l'événement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets, et que par conséquent l'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers. — C'est, en supposant le mouvement nécessaire, ce qu'on n'a jamais dit de plus fort à mon gré sur cette dispute; et, quant à moi, je déclare que je n'y sais pas la moindre réponse qui ait le sens commun, ni vrai, ni faux, sinon de nier comme faux ce qu'on ne peut pas savoir, que le mouvement soit essentiel à la matière. D'un autre côté, je ne sache pas qu'on ait jamais expliqué par le matérialisme la génération des corps organisés et la perpétuité des germes; mais il y a cette différence entre ces deux positions opposées, que, bien que l'une et l'autre me semblent également convaincantes, la dernière seule me persuade. Quant à la première, qu'on vienne me dire que, d'un jet fortuit de caractères, la *Henriade* a été composée, je le nie sans balancer; il est plus possible au sort d'amener qu'à mon esprit de le croire, et je sens qu'il y a un point où les impossibilités morales équivalent pour moi à une certitude physique. On aura beau me parler de l'éternité des temps, je ne l'ai point parcourue; de l'infinité des jets, je ne les ai point comptés; et mon incrédulité, tout aussi peu philosophique qu'on voudra, triomphera là-dessus de la démonstration même. Je n'empêche pas que, ce que j'appelle sur cela *preuve de sentiment*, on ne l'appelle *préjugé*; et je ne donne point cette opiniâtreté de croyance comme un modèle; mais, avec une bonne foi peut-être sans exemple, je la donne comme une invincible disposition de mon âme, que jamais rien ne pourra surmonter, dont jus-

qu'ici je n'ai point à me plaindre, et qu'on ne peut attaquer sans cruauté.

IV

A M. COINDET.

Ce vendredi, 13 février 1761.

Il est d'autant moins possible de changer l'épigraphe de l'inoculation, que cette même épigraphe est en propres termes dans le livre même où je ne puis ni ne veux la changer. Il faut qu'elle reste ou que la planche soit supprimée. Mais, afin que le discours prépare suffisamment le sens de l'inscription, il sera bon de reculer l'estampe d'une page ou deux. Je ne me souviens pas de la page où je l'ai marquée, mais faites-la répondre à la page 76. Si le chiffre est déjà gravé, tâchez de le faire changer. Si les estampes sont déjà tirées, on peut corriger le chiffre à la plume.

L'estampe des fantômes serait admirable quand les blancs seraient obscurcis, si le visage de Saint Preux avait un peu plus de caractère et l'air moins jeune. Je suis fort raccommo- dé pourtant avec l'échiquier ; c'est une fort jolie estampe. Il y a encore au visage de Claire je ne sais quoi qui pourrait être mieux, et la fanchon a encore trop l'air Dame-Ragonde. La coiffe nouée sous le cou fait un bourrelet qu'on n'entend pas trop, la chair de son cou ressemble à du linge ; on dirait qu'elle a une guimpe. J'aimerais bien mieux que son mouchoir fût croisé, etc... J'aurais bien aussi quelque chose à dire sur la gorge de Claire, que, malgré le jour, je trouve

trop faiblement blanche. En tout, cela fera réellement un recueil charmant! Je ne suis plus en peine que de la dernière, mais je le suis cruellement.

Je reviens sur l'échiquier, et je trouve que les aiguilles de la pendule ne sont pas placées avec esprit. Il est nuit ou trop matin l'hiver pour jouer à l'heure qu'elles montrent. La petite aiguille doit être environ sur trois heures et demie, et la grande environ sur vingt ou trente minutes¹.

Quelle manie ont donc ces misérables de faire toujours des éditions clandestines? Eh! je ne demande rien pour revoir les épreuves. C'était pour moi que je voulais les revoir. Ils auront beau imprimer sur l'édition de Hollande, ils feront par ignorance des fautes qui n'y sont pas. Ainsi, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'*enrayer*, ils ont doctement mis en deux mots : *en rayer*.

Toute leur première édition est pleine de pareilles absurdités, dont je les aurais avertis si j'eusse été averti à temps de la seconde. Je ne vois plus d'autre parti, pour ne plus me charger de leurs sottises, que de désavouer les deux éditions dans la gazette. En cela, je ne crois leur faire aucun tort, puisqu'une de ces deux éditions est épuisée et l'autre furtive. Je compte que vous m'apprendrez demain, ce qui en est.

Il y aura dans les envois de la préface quelque petit changement à faire. Vous n'enverrez qu'un seul exemplaire au chevalier de Lorenzi, et vous en enverrez deux à *Madame la comtesse de Boufflers, rue Notre-Dame-de-Nazarèth,*

¹ Il s'agit ici des gravures d'une édition de la *Nouvelle Héloïse*, dont il a déjà été fait mention. On peut voir, par les remarques de Rousseau, jusqu'ou il poussait la minutie dans les corrections qu'il faisait.

(Note de l'Éditeur)

proche du Temple, avec encore un exemplaire de la *Julie* qu'elle m'a demandé. — Vous aurez la bonté de lier les deux exemplaires de la préface avec la bande de papier ci-jointe.

J'ai reçu la lettre que voici d'un fermier-général, dont je ne sais pas le nom, et dont par conséquent j'ignore l'adresse. Si vous pouvez découvrir l'un et l'autre, vous les mettrez s'il vous plaît sur ma réponse que je vous envoie ici, et que vous lui ferez parvenir; et puis vous me renverrez ou me rapporterez sa lettre. Je suis inquiet de celle de Rey, dont vous ne me parlez point et que je ne voudrais pas qui fût perdue.

Quand M. Bastide vous a proposé de venir me voir avec vous, que lui avez-vous répondu? Je serai fort aise de voir M. Bastide, mais j'ai bien de la douleur que vous ayez sitôt oublié nos conventions. J'ai peur que nous ne tenions pas encore autant l'un à l'autre que je l'avais cru. Je vous prie de me marquer demain samedi si vous viendrez dimanche au soir, oui ou non. Si vous venez, faites en sorte d'arriver avant la nuit, et surtout ne songez pas à retourner le même soir, car je n'y consentirai point; et, si vous me trompez, vous ne me tromperez plus. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

V

AU MÊME.

Montmorency, mercredi soir, 18 février 1761.

Voilà, cher concitoyen, les épreuves des sujets; je les ai revues avec tant de distraction et si peu de repos, que je

crains d'y avoir laissé beaucoup de fautes. Vous m'avez dit que toutes les estampes étaient cotées juste, excepté la cinquième ; cependant la première est cotée page 81 au lieu de 84, et la huitième n'a point son numéro, au moins sur mon épreuve. Vous vous souviendrez que la dixième manque dans la suite que vous m'avez envoyée. On a gâté le visage de Julie dans la première ; c'est bien dommage.

Vous me dites que vous avez disposé de six préfaces, persuadé *que cela ne me déplaisait pas*. Vous moquez-vous de moi ? Et pourquoi six ? Pourquoi pas quinze et vingt ? et tout ce qu'il reste ? sans me jeter vos déplaisirs au nez.

Si vous aviez occasion d'envoyer place de l'Estrapade ou dans le voisinage, vous me feriez plaisir d'en faire porter une chez *M. Senseverino, place de l'Estrapade, chez M. Fleuri*, tapissier, avec un mot d'excuse de le servir si tard, vu l'éloignement du quartier, etc.

Il y a une horrible faute d'impression, que vous trouverez marquée à la fin des épreuves que je vous renvoie. Comme elle est sûrement volontaire et de la façon des protes, il ne serait pas trop injuste d'exiger qu'elle fût corrigée à la main sur les exemplaires. Je ne saurais vous dire combien cette faute me chagrine, moins pour elle-même que parce qu'elle gâte l'harmonie d'une phrase qui, sans cela, serait fort coulante. N'avez-vous point oublié de rendre à *M. de Malesherbes* les papiers que je vous avais remis pour lui avec mes observations, etc. Si vous les aviez encore, ne tardez pas, je vous prie, à les restituer.

Marquez-moi si *M. de Bastide* viendra dimanche avec vous ? Je serais bien aise aussi de savoir si l'on crie autant contre cette préface que contre l'autre, si elle se vend, etc. Nous parlerons de *M. Sellon* quand vous serez ici.

Nous voici bientôt à la fin de ce malheureux roman¹, qui m'a fait encore plus de chagrin que je n'en reçus jamais d'aucun de mes écrits, et qui vous a donné à vous des soins et des embarras sans nombre. Je sais que les soins et le zèle ne sont pas à prix : ils se sentent, mais les déboursés se restituent ; ainsi, songez, je vous prie, à m'apporter la note des vôtres.

Adieu, cher Coindet, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

A propos, vous signez toujours comme si vous aviez peur que je ne reconnaisse pas votre écriture, cela me paraît plaisant. Il faut donc signer aussi :

Votre ami.

VI

A MADAME LA DUCHESSE DE MONTMORENCY.

Le 21 février 1764.

J'étais bien sûr, madame, que vous aimeriez la Julie malgré ses défauts ; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour le sentir. J'ai pensé que vous accepteriez, des mains de madame la maréchale de Luxembourg, ce léger hommage que je n'osais vous offrir moi-même. Mais en me faisant des remerciements, madame, vous prévenez les miens et vous en augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorency et de vous renouveler, madame la duchesse, les assurances de mon profond respect.

¹ *La Nouvelle Héloïse.* (Note de l'Éditeur.)

VII

A LA MÊME.

Aout 1761.

Il est vrai, madame la duchesse, qu'une dure fatalité s'obstine bien cruellement sur vous et sur les vôtres¹. Mais les pertes que vous avez faites vous doivent rendre moins sensibles à celle-ci; quoiqu'un nouveau malheur soit une triste diversion, c'en est une pour ceux qui nous affectent davantage, on en sent sa propre affliction avec moins d'amertume en livrant son cœur à celle de ce qui nous est cher, et il est naturel de prendre un peu pour soi des consolations qu'on tâche de donner aux autres.

Je ne puis, madame, qu'être très-sensible à la bonté que vous avez, dans ces circonstances, de penser à moi et même à mon pauvre Turc². J'augure bien encore de ce que vous pouviez donner assez d'attention à votre style pour en faire la critique et même pour nous accuser de répétition. Je n'ai rien à répondre à cet article, car, pour moi, je ne suis pas si heureux que cela. Quant à la visite dont vous voulez bien m'honorer, ou pour mieux dire, à la promenade que vous vous proposez de faire ici, je ne suis pas fâché qu'elle soit différée pour quelque temps, jusqu'à ce que vous ayez plus de loisir pour l'entreprendre, et que je sois plus en état de vous recevoir. Il faut espérer que, dans quelque

¹ Il est question ici de la mort du duc de Montmorency ou de son fils, le comte de Luxembourg, que la duchesse de Montmorency, leur épouse et leur mère, perdit tous deux la même année. (*Note de l'Éditeur.*)

² C'était le nom d'un chien de Rousseau. (*Note de l'Éditeur.*)

temps, elle vous sera plus commode et que j'en pourrai mieux profiter.

J'ai connu autrefois le maître dont vous me parlez et qui s'appelle, si c'est celui que je veux dire, M. Girard; il y a plusieurs années que je l'ai perdu de vue; il vint, il y a quelque temps, sans doute pour me prier de vous le recommander, mais j'étais malade et ne le vis pas. Je n'ai jamais ouï parler qu'en bien et de sa conduite et de ses mœurs. Il ne manque ni d'esprit ni de connaissances, et je le crois très en état de bien enseigner. Au surplus d'une suffisance plus folle que vaine, et d'un timbre d'esprit quelquefois un peu incommode, mais toujours fort réjouissant. — Voilà, madame, tout ce que je puis vous en dire; s'il vous agréé j'en serai fort aise.

VIII

A M. COINDET.

Ce vendredi, mars 1761.

Je n'ai point reçu la seconde lettre que vous me promettiez en sortant de chez madame la maréchale. Je suppose qu'il aura été trop tard. Mais je voudrais bien savoir si les deux derniers volumes de ces exemplaires ont été échangés, car cela me tient au cœur. Sur ce que vous m'avez dit de madame Laroche, qu'elle n'accepterait plus rien, je n'ai osé lui offrir un exemplaire¹, car je n'aime pas être refusé. Cependant, si, par votre crédit, je pouvais obtenir qu'elle ne refusât pas, je serai charmé de cette occasion de

¹ De la *Nouvelle Héloïse*. (Note de l'Éditeur.)

raccommoder tout, car je vous avoue que, touché de toutes les amitiés qu'elle a faites à mademoiselle Levasseur et à moi, je suis peiné d'être mal avec elle ou de n'y être pas aussi bien qu'auparavant.

Loin d'être convenu de ce que vous a dit M. Guérin, j'ai exigé très-expressément que le morceau de Platon fût imprimé avec la préface, j'ai même ajouté que cela était annoncé dans l'avertissement; je vous ai parlé depuis sur le même ton, je n'ai point changé de sentiment et je n'en changerai point. Comme nous ne dtmes que deux mots à la hâte, M. Guérin, préoccupé de la proposition qu'il me fit, a pu confondre ma réponse ou ne s'en pas souvenir.

Tout Montmorency est très-scandalisé du tintamarre que vous avez fait au *Cheval-Blanc*, toute la nuit du dimanche-gras. Il eût mieux valu la passer au bal de l'Opéra qu'à poursuivre et tracasser ainsi madame Leduc.

Adieu, je vous embrasse. Marquez-moi un peu plus positivement s'il faut vous attendre ou non dimanche matin, car, à vous dire la vérité, je n'aime point à bayer aux corneilles, et puis je serais bien aise que vous assistassiez à l'ouverture d'un *pâté* de carême qui n'est pas un pâté d'ermite.

IX

AU MÊME.

Montmorency, le vendredi au soir (1761).

Je vois, mon cher Coindet, par votre lettre, que non-seulement vous avez bien fait ma commission, mais que

vous avez pris la peine de recopier mon Mémoire. J'aurais peur de gêner, par mes remerciements, le prix de vos soins ; aussi je ne vous dis rien.

Je vois encore que vous avez bien parlé à M. Boucher et que vous avez facilité une affaire que je regardais comme manquée¹ ; vous ne demandez le projet des quatre autres estampes, et je vous l'envoie broché très à la hâte. Ce que je vous demande pourtant avec instance est de ne point vous dessaisir du prospectus entier des douze estampes sans l'avoir copié, sans me l'avoir renvoyé, sans que je le copie moi-même : car, quand même il ne devrait avoir aucun effet, il m'importe qu'il ne s'égaré pas. Vous voudriez que M. Boucher pût se mettre immédiatement à l'ouvrage ; je le voudrais aussi, mais ne faisons point d'étourderie. Supposant que nous soyons d'accord sur la somme, il faut encore que nous le soyons sur le temps du paiement, car vous devez concevoir que je n'ai pas cinquante louis à donner à M. Boucher en recevant les dessins, et qu'à moins de souscriptions ou d'emprunts je ne puis trouver cette somme que sur le produit du livre ou par un libraire qui veuille en faire les avances, ce qui aura sa difficulté. Il faut donc savoir s'il convient à M. Boucher d'être payé six semaines après la publication de l'ouvrage, ou s'il aime mieux fixer un terme précis pour cela. S'il lui faut de l'argent comptant, retirez mon projet et n'en parlons plus.

Voilà une lettre pour M. d'Azaincourt, mais on ne peut

¹ On projetait alors une édition de la *Nouvelle Héloïse* ornée de gravures, pour laquelle on souhaitait le concours de Boucher. A voir les mauvaises estampes qui figurent dans cette édition, fort rare aujourd'hui, on peut aisément se convaincre que les dessins n'en sont pas dus à cet artiste célèbre. (*Note de l'Éditeur.*)

pas dire grand'chose dans une lettre; vous savez combien j'ai été flatté des marques de sa bienveillance. Ce que vous lui direz vaudra mieux que ce que je lui écris.

Je n'ai pas encore de nouvelles de ce qui s'est fait par rapport au *Devin du village*¹. C'est, quant à présent, l'affaire qui me tient le plus au cœur. Ainsi, sitôt que vous en aurez quelques nouvelles, vous me ferez plaisir de m'en donner. A propos de cela, l'Espine est payé de ce paquet, comme de raison; mais l'affranchissement de votre dernière lettre me paraît bizarre. Il y a là quelque chose que je n'entends pas. Vous me ferez plaisir de me l'expliquer à votre loisir.

Adieu, cher Coindet; voilà le beau temps qui se prépare pour nos promenades; s'il continue, nous pourrons les reprendre de dimanche en huit.

Il se présente des difficultés pour ma chaumière, de sorte qu'inafailliblement, je finirai par coucher à la cave; adieu derechef, je vous embrasse de tout mon cœur.

X

AU MÊME.

29 juillet 1761.

Il n'y a point de mal que vous ne soyez pas venu dimanche, et il n'y en aura point que vous ne veniez pas dimanche prochain. Je vous avoue même que, le triste état

¹ On sait que la direction de l'Opéra se conduisit fort mal avec Rousseau à la suite de différentes contestations qu'ils avaient eues ensemble. Celui-ci demandait en vain qu'on lui rendit sa pièce ou qu'on tint les engagements qui avaient été pris vis-à-vis de lui, et ne pouvait obtenir ni l'un ni l'autre.

(Note de l'Éditeur.)

où je suis me forçant à vivre seul, il convient pour vous et pour moi que vous suspendiez vos visites jusqu'à un meilleur temps.

Je vous embrasse.

XI

AU MÊME.

Ce vendredi (1761).

Pourquoi, cher concitoyen, avez-vous douté que je n'acceptasse du travail de mon métier? Je n'en ai pas changé et n'en changerai pas. Ainsi acceptez sans balancer, pourvu toutefois que vous ayez soin de prévenir la pratique que je suis un peu cher, que la musique pour le clavecin coûte plus à copier que d'autre, et que, n'ayant pas eu du papier réglé de reste, on me le déduit et le prix se réduit sur la copie. Que si, par hasard, ces pièces étaient de la musique française, ne les acceptez pas, parce que je ne copie cette musique que faute d'autre travail, et que je ne suis pas à présent dans ce cas; sans compter que les pièces de clavecin françaises sont si hideusement hérissées de notes, qu'elles ne font pas moins de mal aux yeux qu'aux oreilles.

Adieu; à dimanche, 18, avec M. Lemierre. Je vous embrasse.

XII

AU MÊME.

Ce vendredi, 12 (1761).

Vous voyez, cher Coindet, qu'il ne fait pas un temps qui

permette de songer au voyage du Bourget. Ainsi donc à la huitaine. Adieu, voilà des châtaignes qui ne paraissent pas indignes de votre avaloïre; je souhaite que vous les trouviez bonnes.

XIII

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Ce 20 octobre 1761.

Je ne me lasse point, monsieur le maréchal, de relire votre dernière lettre¹. Quelle abondance, quelle éloquence ! Je ne la reprends jamais sans y retrouver mille idées, mille sentiments que je n'avais pas d'abord aperçus ; il semble qu'elle se renouvelle à chaque fois que j'y reviens ; c'est une bibliothèque que cette lettre-là, mais une bibliothèque qu'on peut parcourir, épuiser, fouiller incessamment, sans fatigue, sans ennui, sans répétition ; une bibliothèque comme il serait à souhaiter que fussent les autres. Malheureusement voilà ce qu'on ne saurait obtenir. C'est en vain que les plus illustres auteurs voudraient lutter avec vous de précision, d'énergie ; non, monsieur le maréchal, jamais les Montesquieu, les Pascal, les Tacite, n'ont dit tant de choses en si peu de mots. Mais il faut avouer aussi que vous n'avez pas un mauvais interprète, et que c'est de cette

¹ Le ton plaisant de cette lettre s'explique par le fait suivant, déjà connu : quand ses occupations nombreuses ne permettaient pas au maréchal de Luxembourg d'écrire en détail à Rousseau, il se bornait à lui envoyer une feuille de papier blanc, une marque dont ils étaient convenus tous deux pour signifier que le maréchal était en bonne santé. La lettre que nous donnons ici est sans doute une réponse, rédigée par Jean-Jacques dans un moment de belle humeur, à une de ces missives laconiques. (*Note de l'Éditeur.*)

lettre-là surtout qu'il faut dire : « A bon entendeur, peu de paroles. »

Confessez la vérité : quoiqu'il vous soit aisé de tirer de vous-même bien plus de chose que tout cela, pour avoir plus tôt fait, ne vous êtes-vous point fait aider un peu dans cette épître ? J'ai cru d'y trouver par-ci par-là quelques phrases de madame la maréchale ; je l'ai cru parce que je l'ai désiré, et aussi parce que la correspondance dont elle m'honore est assez souvent de ce ton-là ; franchement, si je m'étais trompé, je ne l'en tiendrais pas quitte : elle me doit une réponse, et je n'entends pas plus épargner sa peine que la vôtre. Peut-être ce qui la retient est la crainte de se confier à la discrétion du lecteur, mais il me semble que cette discrétion pourrait être un peu indiscrete et me faire chercher dans sa lettre plus de choses qu'elle n'y en aurait mis....

XIV

A MONSIEUR ***

Sans date.

Je n'ai pu bien juger de l'effet des retranchements¹, dont M. de Malesherbes a eu la bonté de m'envoyer la note et les raisons, parce que je n'ai pas l'édition de Paris sous les

¹ Rousseau parle ailleurs, dans ses *Confessions*, des retranchements que M. de Malesherbes voulait faire subir à la *Nouvelle Héloïse*, afin qu'on pût l'imprimer en France. Celui-ci croyait ainsi se rendre agréable à l'auteur de la *Julie*, qui, loin d'être satisfait par ce procédé, redoutait au contraire les coupures dont son livre était menacé. Le sujet traité dans cette lettre lui assigne une date bien certaine, c'est celle de la publication du fameux roman de Jean-Jacques, qui eut lieu en 1760. (*Note de l'Éditeur.*)

yeux ; mais je pense que cette mutilation doit être bien choquante à la lecture et produire bien des disparates.

Quelques-uns de ces retranchements me paraîtraient assez à propos et convenables, même dans ma façon de penser : mais le plus grand nombre et les plus importants sont ceux auxquels je ne puis acquiescer, parce qu'ils vont directement contre l'objet du livre, et que les images trop libres, mais nécessaires à l'effet, n'étant plus rachetées par rien d'utile, un bon livre que j'ai cru donner ne devient plus qu'un roman scandaleux et à pure perte, que je supprimerais si j'en avais le pouvoir.

Une dévote vulgaire, humblement soumise à son directeur ; une femme qui commence par le libertinage et finit par la dévotion, n'est pas un objet assez rare ni assez instructif pour remplir un gros livre ; mais une femme à la fois aimable, dévote, éclairée et raisonnable, est un objet plus nouveau, et, selon moi, plus utile. C'est pourtant cette nouveauté et cette utilité que les retranchements exigés font disparaître : si Julie n'a point les sublimes vertus de Clarisse, elle a une vertu plus sage et plus judicieuse, qui n'est pas soumise à l'opinion ; si on lui ôte cet équivalent, il ne lui reste qu'à se cacher devant l'autre ; quel droit a-t-elle de se montrer ?

M. de Malesherbes pense que la doctrine mise dans la bouche de Julie mourante est celle de l'auteur ou de l'éditeur du livre. Cependant il veut qu'on tronque cette profession de foi. Or il est clair que, dans une édition faite sous mes yeux, les suppressions seront de ma part un désaveu tacite. Quoi ! M. de Malesherbes veut-il donc que je renie ma foi ? Ou le courage que je crois sentir au fond de mon cœur me trompe, ou, quand je verrais devant moi

l'appareil des supplices, je n'ôterais pas un mot de ce discours.

Je n'entrerai point dans le détail des motifs qui ont déterminé M. de Malesherbes à ordonner ces retranchements. Ces motifs, étant tirés de principes que je n'adopte point, n'ont aucune autorité pour moi. — Je n'imaginai point qu'un roman genevois dût être approuvé en Sorbonne; et, comme je n'ai point désiré qu'il fût imprimé en France, rien ne m'oblige à souscrire aux conditions sans lesquelles il n'y peut être imprimé. Je remarquerai seulement que ces retranchements sont faits avec une telle rigueur, qu'il ne reste rien dans tout le livre en fait de doctrine que le plus superstitieux catholique ne pût avouer. Il s'en faut bien que les romans de l'abbé Prévost, surtout le *Cleveland*, soient traités avec tant de sévérité. Or il me paraît assez bizarre qu'un prêtre catholique puisse, dans ses romans, faire parler des protestants selon leurs idées, plus librement qu'un protestant dans les siens.

M. de Malesherbes m'élève des scrupules sur les sentiments de Julie et de Saint-Preux, qu'il n'a point élevés sur les miens propres dans mon discours de l'inégalité, ni même dans ma lettre à M. d'Alembert, dont les dix ou douze premières pages contiennent sans détour, directement et sous mon nom, des sentiments au moins aussi hardis et aussi durement énoncés; au lieu que, dans le roman, ceux contestés entre les interlocuteurs ne peuvent être imputés avec certitude, ni à moi, ni à personne.

J'ai pensé aux changements proposés, et j'ai vu que je ne pouvais rien substituer aux choses retranchées sans changer aussi l'objet du livre et le gâter, ce que je ne veux pas faire. Si je ne voulais qu'adoucir ces mêmes choses, je

n'y réussirais jamais, n'ayant ni ce talent-là, ni le goût qui le rend utile. A la vérité, il y a dans mon livre beaucoup de mauvaises notes que je voudrais qui n'y fussent pas ; mais ce ne sont pas celles-là que M. de Malesherbes exige qu'on retranche. Je pourrais consentir qu'on les ôtât absolument toutes, pourvu que le texte entier restât tel qu'il est dans la première édition ; encore ce sacrifice me coûterait-il beaucoup. — Je remercie très-humblement M. de Malesherbes de sa bonne volonté ; mais je ne sais ni ne veux apprendre comment il faut accommoder un livre pour le mettre en état d'être imprimé à Paris.

XV

A MADAME GONCERU.

Le 10 janvier 1762.

Il est très-vrai, ma très-chère et très-honorée tante, que je suis parti cet été dans le dessein de vous aller voir, et que j'ai été jusqu'à la porte de votre ville, palpitant de joie dans l'espérance de vous embrasser dans peu de minutes ; mais, un ami qui venait exprès à ma rencontre m'ayant atteint tout près de Nion, il fallut me rendre en hâte auprès d'une nombreuse compagnie qui avait fait dix-huit lieues pour me joindre et qui m'attendait depuis deux jours ; desorte que, quoiqu'il fût déjà près de huit heures quand cet ami m'atteignit, nous traversâmes le lac de nuit et fûmes coucher le même soir à Thonon. Là, mes incommodités ayant augmenté, les temps pluvieux étant survenus, de mauvaises nouvelles me rappelant chez moi, je fus forcé de repartir sans avoir joui du plaisir que je m'étais promis, et pouvant

à peine me consoler par l'espoir d'être plus heureux une autre fois.

Voilà, ma très-chère tante, fidèlement mon aventure, où vous voyez que je n'ai point été deux fois à la porte de votre ville, et que, l'unique fois que j'en suis approché, l'on m'a empêché d'y entrer. Assurément, vous n'aurez jamais dû croire que je fusse capable d'y passer sans vous voir.

J'apprends avec douleur combien, dans votre âge avancé, vous avez d'épreuves à soutenir et de fatigues à supporter, surtout par les soins qu'exige l'état de M. Gonceru, et que vous prenez sans relâche avec le courage le plus édifiant, tandis que vous auriez si grand besoin vous-même qu'on prit les mêmes soins auprès de vous. C'est un devoir, ma très-chère tante, dont je ferais l'honneur de ma vie, si je pouvais être à portée de le remplir ; mais la main du Seigneur, qui vous éprouve, ne me laisse pas non plus sans tribulations. Dans vos peines, vous jouissez du moins de la paix : mais moi, personne ne me la laisse ; sans avoir jamais provoqué qui que ce soit, je vois tout le monde acharné à me tourmenter, et l'on me fait encore un crime de me défendre de l'injustice et de l'oppression. — Toutefois j'espère que la même main qui m'envoie l'affliction continuera de me donner la force de la supporter. Je suis actuellement livré pour surcroît aux attaques de ma maladie, qui ne me laisse aucune relâche durant les hivers, et il y a maintenant trois mois que je ne suis sorti de ma chambre.

Quant à la situation de ma fortune, je présume qu'elle vous est assez connue pour juger qu'elle me laisse peu de ressource au delà du nécessaire. Cependant, ma très-chère tante, si je pouvais penser que quelque petit retranchement

sur mes besoins pût soulager les vôtres, je m'estimerais trop heureux d'être pris au mot, et même je n'attendrais pas là-dessus votre approbation, si l'offre valait la peine d'être acceptée; mais ce que je puis faire est si peu de chose, que ce serait manquer au respect de l'envoyer sans votre permission. Vous savez, ma très-chère tante, que j'aurais à payer bien des dettes avant de pouvoir m'acquitter envers vous. Ainsi, parlez-moi librement.

Recevez les remerciements et les respects de mademoiselle Levasseur, et souvenez-vous, ma très-chère et très-honorée tante, que vous avez un neveu qui vous regarde comme sa mère, et qui, jusqu'à son dernier soupir, aura pour vous les sentiments du plus tendre fils.

P. S. — J'ai bien des regrets de ne pouvoir vous envoyer pour le présent les *Lettres écrites de la Montagne*; comme cet ouvrage est imprimé en Hollande, il faut du temps pour le faire venir, et je n'en ai pas maintenant un seul exemplaire à ma disposition.

XVI

A N. MARCET DE MÉZIÈRES, A COPPET.

Motiers, 20 août 1762.

Je reçois dans cet instant, cher ami, votre lettre du 17, dans laquelle vous m'en annoncez une par le même ordinaire de la personne avec qui vous aviez conféré. Cette lettre ne m'est point parvenue, ce qui me confirme dans le soupçon que certains retards m'avaient déjà donnés que les lettres à mon adresse sont ouvertes. Avisez-en, je vous

supplie, l'homme en question, afin qu'il y pourvoie, soit en évitant de mettre des lettres à la poste de Genève, soit en se servant d'une adresse intermédiaire qui puisse dépayser les curieux. J'en trouverai quelque-une s'il veut me charger de ce soin. Votre projet me paraît bon et bien entendu, et vous aurez ma procuration quand il vous plaira, car je vous donne ma confiance sans réserve; mais je pense qu'il importe de laisser un peu calmer les esprits et de ne point précipiter une démarche où l'on ne perd rien pour attendre. Il est impossible que mon livre ne gagne pas à être connu et que l'on ne revienne pas peu à peu du préjugé pris sur cet extravagant réquisitoire, dont M. Dori de Fleuri rougit lui-même, et dont il se justifie en avouant qu'il n'est pas de lui.

C'est de la source du mal que doit venir le remède, et quand les Français eux-mêmes blâmeront leur conduite, leurs singes auront moins de peine à les imiter. Or, selon mon opinion, ce changement ne tardera pas en France, et alors nous aurons plus beau jeu. Croyez-moi, rien ne périlite, attendons. Le roi de Prusse vient d'accorder son agrément à mon séjour dans ses États; ainsi je suis tranquille et rien ne me presse.

Vos leçons, cher ami, sont fort bonnes; mais je crois que vous avez pris le change sur leur objet et vous devriez bien plutôt me tancer de trop d'indifférence que de trop de passion dans cette affaire. Il est certain qu'au premier moment j'ai été vivement ému des indignités qu'on m'a faites dans ma patrie; mais, l'instant d'après, toute cette émotion s'est calmée, et j'ai vu qu'au fond, c'était m'agiter de rien; car enfin, mon cher philosophe, dites-moi, de grâce, quel intérêt j'ai à tout cela, quel bien me fait ma qualité de ci-

toyen de Genève! quel profit, quel honneur m'en revient il? quelle sûreté, quelle liberté puis-je attendre dans un pays où les chefs, animés contre moi d'une haine personnelle, ne chercheront qu'à me tracasser? Ne trouverai-je pas partout le même asile au même prix? Permettez-moi de vous dire que mon nom, malheureusement trop connu, me servira de droit de bourgeoisie partout où j'habiterai. Je trouverai partout autant d'amis et plus de considération qu'à Genève, et je ne trouverai nulle part tant d'ennemis ni de si dangereux. Ai-je quelque tort dans cette affaire? de quoi voulez-vous donc que je me tourmente? Vos maximes sont toutes contre vous, car je me sou mets de bonne grâce aux coups de la nécessité, et c'est vous qui voulez que je regimbe. J. J. Rousseau était libre à Paris, à Montmorency; il l'est à Motiers, il le sera partout, hors à Genève, et il n'est point d'humeur à aller augmenter le nombre des sujets du poète Voltaire, et, qui pis est, du jongleur Tronchin. Le papier me manque; adieu, je vous embrasse.

XVII

A M. BITAUBÉ,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A BERLIN.

A Motiers, le 3 mars 1763.

Je reçois à l'instant, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 29 janvier, la brochure que vous y avez jointe en réfutation de la profession de foi du vicaire savoyard. Vous exigez que je lise cet écrit, et je suis très-disposé à vous complaire; mais j'ai actuellement *vingt-trois*

autres réfutations qui m'ont été envoyées avant la vôtre et aux mêmes conditions; comme la justice ne me permet pas d'intervertir l'ordre de réception et que le triste état de ma santé me laisse peu de temps à donner à la lecture, si jamais je puis remplir cette grande tâche, quand votre tour sera venu, je vous dirai volontiers, puisque vous le désirez, mon sentiment sur votre écrit. En attendant, recevez, monsieur, mes remerciements et les assurances de mon respect.

P. S. — Je vois, monsieur, en relisant votre lettre, que vous parlez, je ne sais pourquoi, de me ramener au christianisme, dont je ne suis point sorti. Je voudrais bien, moi, que quelqu'un entreprit d'y ramener la plupart des ministres, qui s'en écartent furieusement.

XVIII

A M. LE PRINCE DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 11 mars 1763.

Ma jeune amie est beaucoup mieux, contre toute attente. Cela fait que je ne vous envoie pas le Mémoire pour M. Tissot; car je me fais un très-grand scrupule d'achever de l'accabler sans la plus absolue nécessité; d'ailleurs, vous ne m'avez rien répondu sur cet article, et ce silence m'a rendu craintif.

Homme cher et malheureux, me dites-vous. Non, s'il est vrai que je vous suis cher, je ne suis plus si malheureux. Je vous remercie, pour vous et pour moi, des nobles soins que vous avez daigné prendre. Voilà, prince, des plaisirs

dignes de vous, et qu'on ne connaît point dans votre état. Pour moi, tant que mon cœur s'attendrira sur l'amitié, je ne serai point trop à plaindre. Je vous suis obligé de m'avoir guéri d'un préjugé très-injuste; car il faut avouer que j'en avais aussi.

Faites ce que vous jugerez à propos près de M. le prince Henry. L'intérêt qu'il paraît prendre à moi me flatte autant qu'il m'honore, et il n'est pas dans mon cœur de m'y refuser. Mais je ne vois pas assez clair dans cette affaire pour savoir s'il est de l'intérêt du roi de me soutenir. Il est certain que son autorité est compromise, et que, s'il me soutient et qu'on s'obstine, elle peut l'être davantage encore. Il n'est pas moins sûr d'un autre côté que ces gens-ci visent à l'indépendance, qu'ils y marchent à grands pas sans qu'on ait rien fait jusqu'ici pour les arrêter, et que ce serait pour eux le plus grand malheur d'y parvenir, soit par la constitution de l'État qui n'y est pas propre, soit par la considération que leur prince leur donne chez leurs voisins et qu'ils perdraient tout entière, soit enfin parce qu'ils ne feraient que changer la douce autorité d'un prince, qui ne peut que les asservir, contre la tyrannie de leur clergé, qui les gouverne et qui les accablera. Dans cette situation, je ne puis savoir si le roi juge que cette principauté vaille la peine qu'il prendrait pour la conserver, ou si, voulant enfin contenir ceux qui la gouvernent, il n'aime pas mieux attendre une autre occasion. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en attendant ils avancent, et ce qui me navre est que ceci n'est qu'un soufflet bien cruel qu'on donne à mylord maréchal sur ma joue.

Ce que je voudrais serait de savoir les intentions du roi bien au juste. Si je savais qu'il voulût laisser tomber cette

affaire, je m'en irais, et tout serait dit. Si, au contraire, il voulait se prévaloir de la circonstance pour rétablir la subordination et soutenir son protégé, je vous réponds que son protégé tiendrait une contenance qui ne ferait point déshonneur à sa protection. Mais, tant qu'on ne me dira ni restez, ni allez-vous-en, je ne sais que faire, je ne puis prendre aucun parti bien décidé.

J'ai pris en dégoût ce pays et ses arrogants ministres. Je puis, s'il le faut, rester par devoir durant l'orage ; mais, quand il sera calmé, je veux m'en aller. Je balance entre deux choix : la Savoie, s'il se peut, et Venise ; car, pour l'Angleterre, elle est trop loin. Mon inclination est tout entière pour la Savoie ; mais cela ne dépend pas de moi. Il faudra voir ce que pourra faire M. de Couzié. Je ne me souviens pas si je lui ai recommandé le secret ; mais, si j'y ai manqué, j'ai eu tort, car il est de la plus grande importance. Pour mieux le couvrir, je voudrais laisser transpirer mystérieusement celui de Venise, car il est impossible qu'on ne sente pas que je veux m'en aller. Mon dessein même, en cas de retraite, est de côtoyer le lac¹ et d'aller jusqu'en Valais, comme pour passer en Italie, puis de couper à droite dans les montagnes pour entrer par le val d'Aoste ou la Tarentaise. Malheureusement je ne sais pas ces chemins-là, et je crains de m'instruire, de peur de donner des soupçons. J'aurai le temps de ruminer tout cela jusqu'à la belle saison, et peut-être seriez-vous à portée d'avoir là-dessus les lumières qui me manquent. Je suis extrêmement tenté de changer de nom et de disparaître, pour le reste de mes jours, de dessus la face de la terre.

¹ Le lac de Genève. (Note de l'Éditeur.)

Mais il y a dans ce projet quelque chose de craintif qui me répugne. D'ailleurs, il a bien ses difficultés aussi, sans compter qu'en changeant de nom il faut changer d'habillement, et le mien¹ m'est si commode, qu'il m'en coûtera beaucoup d'y renoncer. Quand cesserai-je, prince, de vous parler de moi? quand reparlerons-nous de nos petites élèves et de leur chère maman? quand baiseraï-je vos lares sacrées et respectables? Quand mes yeux verront-ils ce digne homme qui se choisit pour ami des hommes dans l'adversité?

J. J. ROUSSEAU.

P. S. — J'avais écrit ma lettre sans lire le revers de la vôtre. La première page n'était pas pleine et rien n'indiquait que la seconde fût écrite. Heureusement je viens d'apercevoir qu'elle l'était, et j'ai été payé par un nouveau plaisir de celui que je prends à relire plusieurs fois toutes vos lettres. Vous pouvez connaître à la lecture de celle-ci que si j'ai des intervalles d'abattement mon état permanent est le courage. Il augmente même en voyant combien vous vous intéressez à mon sort. Dieu au ciel et des amis vertueux sur la terre, voilà de quoi prévenir toujours le désespéré.

XIX

A M. DE VOYER.

22 avril 1763.

J'aime dom Deschamps, monsieur; j'estime sa manière de raisonner, je présume très-bien de son ouvrage; et,

¹ L'habit arménien, que Rousseau portait depuis son arrivée à Motiers.
(Note de l'Éditeur.)

quand je ne m'y intéresserais pas pour l'ouvrage même, je m'y intéresserais pour l'auteur. Mais, accablé d'embarras, de chagrins et de maux, je suis, quant à présent, hors d'état de le lire. Je perds dans peu de jours mylord Mareschal, mon protecteur, mon ami et le plus digne des hommes ; son départ, qui me laisse en proie aux persécutions, sans appui, et, qui pis est, sans amis, me plonge dans la plus vive affliction que j'éprouvai de mes jours, et ce n'est assurément pas peu dire. — En ce moment, la plus intéressante lecture ne peut que m'être insipide, et je n'y saurais donner l'attention nécessaire. Mais si l'hiver prochain j'existe encore, et que vous puissiez me communiquer l'ouvrage de D. Deschamps, je le lirai, monsieur, avec l'intérêt de l'amitié, et avec la même franchise j'en dirai mon sentiment à vous ou à lui ; voilà tout ce que je puis faire. Je reçois avec reconnaissance les témoignages de votre estime, elle me flatte et m'honore ; je tâcherai de la mériter toujours. Recevez-en mes remerciements, monsieur, et les assurances de mon respect.

XX

A M. SÉGUIER DE SAINT-BUISSON¹.

Notiers, 15 novembre 1765.

Je suis bien aise, monsieur, que vous vous soyez un peu refroidi sur votre ouvrage ; la vérité que je vous dois sur ce

¹ Nous voyons, dans le XII^e livre des *Confessions*, que ce personnage était un officier du régiment de Limousin qui, ayant des prétentions au bel esprit et un certain goût pour la littérature, s'était passionné pour Jean-Jacques. Après la publication de *l'Émile*, il avait même quitté le service

point, puisque vous me la demandez, me coûtera moins à vous dire, et vous l'entendrez plus paisiblement.

Vos idylles sont une imitation, et vous avez imité jusqu'au style ; or il y a des genres dans lesquels on imite avec honneur ; mais dans le genre pastoral, quand l'imitateur reste au-dessous de son modèle, il n'est rien.

Vous n'atteignez jamais le vôtre : quand vous philosophiez, passe ; mais quand vous peignez, quand vous écrivez, vous voyez moins l'objet que vous avez à peindre, ou la chose que vous avez à dire, que l'exemple que vous voulez suivre. Vous croyez imiter et vous copiez. J'aime mieux la Ruth de la Bible que la vôtre ; oh si ! d'une Ruth qui se parfume...

Daphné n'est pas Daphné, c'est la Sulamite requinquée et pomponnée, une précieuse qui fait des phrases et des périodes, qui pis est : « Aujourd'hui que j'étais dans ces prairies verdoyantes coupées de ruisseaux et couvertes en quelques endroits par d'épais feuillages, le poids du jour m'a accablée ; je me suis couchée sur un lit de gazon, et, fermant mes yeux à la lumière, je cherchais au dedans de moi l'image de ce que j'aime, dont les traits y sont profondément gravés, à travers les nuages d'un léger sommeil... » Ah, respirons ! Voyez si vous trouverez dans le Cantique des Cantiques rien qui fatigue ainsi les poumons ; voyez si vous y trouverez *des lits de gazon, ni l'image de ce qu'on aime, ni les nuages d'un léger sommeil*. Il n'y a pas dans ce long passage un seul mot qui ne décèle un auteur français ; vous croyez faire valoir vos pièces les unes par les autres en les

pour se faire poète et pour apprendre le métier de menuisier. Rousseau répond ici à Saint-Briçon au sujet de ses *Idylles françaises*, essai poétique que celui-ci avait envoyé au philosophe en lui demandant des conseils.

(Note de l'Éditeur.)

contrastant, et point du tout, vous ne faites que des disparates. Vous commencez par emboucher la trompette pour célébrer Lydie, l'éclat de ses sublimes vertus, la majesté de ses charmes, ses beautés célestes, les miracles qui vous excitent à chanter sa gloire par des chants sur-humains... et puis le *laboureur Philémon!*... Voilà une chute à se casser le cou.

La philosophie champêtre doit être toute en sentiments, en images; la vôtre est en réflexions, en maximes; vous discutez des principes. Choqué vous-même de la métaphysique d'Ariste, vous croyez raccommoier cela par une note; vous vous trompez. Une note avertit de la faute et ne la raccommode point.

Vous croyez aussi bien amener Memnon : vous vous trompez encore. Ariste veut peindre la vie champêtre à son fils Daphnis, qui la connaît aussi bien que lui. Il fallait faire tout le contraire de ce que vous avez fait; que Daphnis, élevé à la ville, en fit une description pompeuse à son père; que celui-ci lui traçât à son tour la vie champêtre, et que, sans métaphysique et sans maximes, il mit sa philosophie dans la comparaison.

Votre style est inégal, peu naturel, souvent guindé; vous cherchez à être harmonieux, doux et cadencé, mais cela rend vos inversions dures; on sent qu'il vous en coûte de prendre un air aisé. Vos chutes sont quelquefois heureuses, mais vous les manquez souvent : *Cruel mylord, rends-moi mon cœur ou rends-moi ta présence!*... Présence, quel mot! Pourquoi pas : *Rends-moi mon cœur ou rends-moi le tien?* Cela était plus simple et tombait mieux.

Je ne puis continuer cette censure; je vous jure qu'elle me déplaît plus qu'à vous. Concluons : il y a dans vos

idylles plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire deux bons ouvrages, et pourtant elles n'en font pas un bon. Pourquoi cela? Parce que votre tête n'est pas mûre, que votre plume n'est pas faite. — Vous savez créer, mais vous ne savez pas ordonner. Il y a dans votre ouvrage beaucoup de matière, mais elle y est dans le chaos. Je crois voir un vice dans le dessein ; vous n'avez pas assez de chaleur pour traiter tant de petits sujets et les rendre intéressants chacun séparément des autres. Vous pourriez, je pense, employer plus avantagement les mêmes matériaux ; mais il faut commencer par consulter votre goût. Voici, quant à présent, ce que je vous conseille : cherchez l'*Arcadie* de Sannazar : je suppose que vous savez assez d'italien pour l'entendre ; lisez-la, et vous me marquerez ce que vous pensez, non pas du fond de l'ouvrage, mais de la forme, et de cette manière de lier des sujets détachés. Après cela nous en causerons.

J'attendais, pour renvoyer votre manuscrit à M. Duchesne, quelque occasion plus commode et aussi sûre que la poste. Il faudrait d'ailleurs plier les cahiers pour en faire un paquet, et cela les gâterait beaucoup. A dire le vrai, je ne crois pas vous rendre un mauvais office en retardant un peu l'occasion de l'imprimer, parce que je sais que vous en pouvez faire quelque chose de beaucoup meilleur sans presque y rien ajouter. Mais le public vous jugera sur ce que sera votre courage, et non sur ce qu'il eût pu devenir. Du reste, appliquez-vous plus aux actions qu'aux paroles, c'est un conseil que je vous prie de pardonner à l'intérêt que je prends à votre bonheur.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

XXI

A MONSIEUR LE DUC DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 21 janvier 1764.

Je m'attendais bien, monsieur le duc, que la manière dont vous élevez votre enfant ne passerait pas sans critique et sans opposition, et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur de celle qu'il vous a faite; car ses objections étaient plus propres à vous réjouir qu'à vous ébranler, et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien voir de plus plaisant que l'exposé de ses raisons, et je crois qu'il serait difficile qu'il en fût plus content que moi; je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout à fait péremptoires, car, s'il a pour lui les chenilles, les escargots et les chardonnerets, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons et les grenouilles, et cela doit l'intriguer furieusement.

Je ne suis pas fort surpris non plus des petits désagréments qui peuvent rejaillir à cette occasion sur M. Tissot¹; je crains même que l'accord de nos principes sur ce point ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi, que les traitements qu'on m'y a faits aigris encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites, et ces messieurs ne me pardonnent point le ton qu'ils ont avec

¹ Médecin de Lausanne, ville qu'habitait alors le duc. (*Note de l'Éditeur.*)

moi. Tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot, c'est qu'il leur est trop nécessaire pour qu'ils ne lui pardonnent pas de mieux penser qu'eux ; c'est aux rêveurs purement spéculatifs qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachète. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément ; mais il n'en faut pas moins, je l'avoue, et, s'il était moins directeur utile, il serait bientôt persécuté.

Permettez que je supplie Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant sur une question métaphysique assez ennuyeuse, dont, pour cette raison, je ne vous propose pas la lecture, ni même à M. Tissot ; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux ou trois fois l'été dernier sur le point d'employer, à lui aller rendre sa visite, un de mes pèlerinages, que mes bons intervalles m'ont permis ; mais, quelque plaisir que ce dernier m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu pour ne pas le compromettre, et j'ai sacrifié mon désir à son repos.

Je l'ai relue plusieurs fois, votre lettre, et je ne l'ai jamais lue sans la même émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine, mon cœur sera jeune jusqu'à la fin, et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserais-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus ? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart d'heure il y a huit ou dix ans à Passy, chez M. de la Pouplinière ? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien, mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression si j'avais prévu la correspondance que nous avons maintenant et le sujet qui l'a fait naître. Qu'ai-je fait

pour mériter les bontés de madame la princesse? Rien n'est si commun que des barbouilleurs de papier : ce qui est si rare, c'est une femme de son rang qui aime à remplir ses devoirs de mère, et voilà ce qu'il faut admirer.

Vous m'inspirez pour M. et madame de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais, flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'en tracez, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai du faux et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation ; c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout et qu'autant qu'on y persévère. S'ils viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir : si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

XXII

A MADEMOISELLE MOREL, A COLOMBIER.

Notiers, 13 avril 1764.

Voilà, mademoiselle, cette mienne figure que vous m'avez fait l'honneur de désirer. On dit que vous me voulez faire encore celui de me placer auprès de mon protecteur. C'est où j'aurais voulu passer ma vie, et vous me rendez du moins heureux en peinture. Je voudrais que mon état et la saison me permissent d'aller vous offrir mes hommages

moi-même et revoir avec vous cette habitation charmante, et maintenant déserte, où j'ai eu le bonheur de vous connaître et où j'ai passé de si douces heures qui, malheureusement, ne reviendront plus.

En attendant que je puisse me donner cette consolation, recevez, mademoiselle, mes remerciements de l'honneur que vous me faites et les assurances de mon respect.

XXIII

A M. PHILIBERT CRAMER.

Motiers, 15 octobre 1764.

Je viens, monsieur, de tirer sur vous, selon la permission que vous m'en avez donnée, une lettre de treize cents livres de France, à dix jours de vue, payable à l'ordre de MM. Borel, Bosset et Guyenet. Agrérez mes excuses et mes remerciements des soins que vous a donnés cette petite affaire.

Mes écrits ne peuvent plaire qu'à ceux qui les lisent avec le même cœur qui les a dictés. Ce dont je me glorifie en moi-même avec quelque orgueil est qu'ils me font aimer des bons et haïr des méchants. Il faut censurer mes fautes et corriger mes erreurs; j'en ai fait beaucoup, mais il faut aimer mes sentiments parce qu'ils sont bons et honnêtes. Je suis bien aise, monsieur, pour l'un et pour l'autre, que cette justice que vous me rendez vous mette au nombre de ceux que je dois aimer à mon tour; c'est, j'espère, un devoir que je remplirai sans peine.

Vous dites très-bien qu'il est impossible de faire un

Émile ; mais pouvez-vous croire que ç'aît été là mon but et que le livre qui porte ce titre soit un vrai traité d'éducation ? C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe avancé par l'auteur dans d'autres écrits, que l'homme est naturellement bon. Pour accorder ce principe avec cette autre vérité non moins certaine que les hommes sont méchants, il fallait dans l'histoire du cœur humain montrer l'origine de tous les vices. C'est ce que j'ai fait dans ce livre, souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité. Dans cette mer des passions qui nous submerge, avant de boucher la voie, il fallait commencer par la trouver. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Je viens de m'apercevoir, monsieur, que vous affranchissiez vos lettres; la multitude de celles qu'on m'écrit, me forçant d'avoir un compte à la poste, pouvait me dérober cette observation. Comme je n'aime pas à pointiller, je n'affranchirai pas les miennes. Je vous ferai seulement remarquer que ce procédé n'est pas ordinaire et qu'un homme qui dépense tous les ans cinquante écus en ports de lettres pour les affaires d'autrui, peut bien dépenser quelques sols pour les siennes¹.

XXIV

A MADAME LA VICOMTESSE D'AUBETERRE.

Motiers, 11 novembre 1764.

Sans avoir l'honneur d'être connu de vous, madame, j'ai cru que votre amitié pour madame de Verdelin vous ferait

¹ Cette lettre nous paraît particulièrement intéressante par l'exposé qu'y fait Rousseau lui-même des tendances de l'*Émile*. (Note de l'Éditeur.)

pardonner l'inquiétude où me tient son silence et la liberté que je prends de vous demander de ses nouvelles. Je lui ai écrit à l'abbaye de Pantemon, où elle me marquait qu'elle était logée; elle ne m'a point répondu, et l'exactitude que je lui connais me met en peine sur sa santé, sachant surtout combien elle a eu depuis longtemps de chagrins de tous genres, très-capables de l'altérer. Un mot d'un de vos gens suffit, madame, pour me tranquilliser, pourvu qu'il ait soin d'affranchir sa lettre jusqu'à Pontarlier; car il ne m'en parvient point sans cela.

Je n'ajouterai rien de plus, madame; vous connaissez trop bien le sentiment qui m'a mis la plume à la main pour ne pas excuser l'importunité qu'il vous cause. Daignez, je vous en supplie, agréer mon respect.

XXV

A M. WATELET.

Motiers, 18 novembre 1764.

J'apprends, monsieur, avec joie, qu'arrivant de Rome, vous daignez penser à moi. Je ne crains plus de perdre dans votre mémoire une place qui m'est chère, puisque les grands objets qui viennent de vous frapper n'ont pu me l'ôter. J'ai voulu cent fois vous écrire à Rome, mais, tout au contraire de ce que dit la philosophie, je me sens toujours libre de vouloir et jamais de faire ma volonté. En croyant m'affranchir de toute dépendance particulière, je m'en suis imposé, sans y songer, une mille fois plus rude, qui est celle du public. Je n'ai pas un moment pour être à moi ni aux autres; je ne suis toujours qu'à la triste néces-

sité qui dispense tout mon temps en soins inutiles à tout le monde et insupportables à celui qui les prend.

Le retour de l'hiver, en ranimant mes maux, aigrit le sentiment de mes peines, et jamais je n'aspirai si vivement au moment de recouvrer toute ma liberté et de souffrir du moins à mon aise. Je n'en vois la possibilité que dans l'exécution du projet dont je vous ai parlé, et à laquelle je vois, avec la plus vive reconnaissance, que vous ne dédaignez pas de concourir. Vous seriez bien payé de cette bonté, si vous pouviez sentir à quel point elle peut contribuer au bonheur d'un homme. Oui, monsieur, que je puisse mettre un intervalle entre mon dernier adieu au public et mon dernier soupir : quelque court que puisse être cet intervalle, j'en saurais jouir, et tous mes malheurs seraient oubliés. Mais pour cela, il faut exécuter l'édition que je médite.

La bonté que vous avez de vouloir bien diriger les estampes de l'édition projetée, m'encourage beaucoup à l'entreprendre. Elle en sera plus agréable au public avec des ornements de votre choix et plus chère à l'auteur pour ces monuments de votre amitié pour lui. Je désire d'autant plus d'exécuter cette entreprise qu'elle est le seul moyen d'obtenir cet intervalle de paix que je désire tant. Mais je trouve, sur le choix du lieu, des difficultés qui me rendent encore indécis. Si je fais cette édition loin de moi, n'y pouvant veiller moi-même, je ne la pourrai garantir des incorrections dont fourmillent toutes celles qui ont été faites jusqu'ici par des libraires; et si je prends le parti de la faire en ce pays, elle ne me donnera pas du pain, parce que nos libraires n'ont des écoulements ni assez prompts ni assez vastes pour y faire de grands profits. Or, sans pain,

point de liberté, et il n'y a que l'espoir de la liberté qui, dans l'état où je suis, donne assez de courage pour supporter cet ennuyeux travail. Voilà, monsieur, ce qui m'empêche de me déterminer encore; cependant, pour peu que je trouve ici des ressources, j'aime mieux que l'édition soit plus correcte et moins lucrative. Dans quelques mois, j'espère savoir là-dessus à quoi m'en tenir; mais comme les planches prendront plus de temps que l'impression, il ne serait pas mal de commencer à s'en occuper, car enfin, de manière ou d'autre, l'entreprise se fera, et naturellement doit avoir du succès. J'ai médité longtemps et inutilement sur le sujet d'un frontispice. Tout ce qui me vient est trop vain, trop modeste ou trop chargé. Je voudrais un sujet allégorique et simple qui se rapportât à ma devise et qui ne fût ni fier ni rampant, mais vrai. Je ne trouve rien.

M. d'Alembert m'a fait saluer plusieurs fois, j'ai été sensible à cette bonté de sa part. J'ai des torts avec lui, je me les reproche; je crains de lui avoir fait injustice, et je n'ai sûrement pas le cœur injuste; mais j'avoue que des malheurs sans exemple et sans nombre et des noirceurs d'où j'en craignais le moins m'ont rendu défiant et crédule sur le mal. En revanche, je ne crains ni d'avouer mes erreurs, ni de réparer mes fautes; que n'ai-je plus de réparations à faire, et que ne me suis-je trompé plus souvent! Pardon, monsieur, voilà bien du bavardage. Je ne vous parle que de moi, mais je m'épanche avec vous. Si ce n'est pas le langage de la politesse, c'est celui de la confiance et de l'amitié qui n'est pas moins fait pour vous.

P. S. — Je m'amuse comme un enfant à faire et feuilleter auprès de mon feu des recueils, non d'estampes, mais

d'images. J'imagine pourtant un moyen de donner un grand prix à mon portefeuille, ce serait que madame le Comte voulût l'enrichir de quelque morceau de sa façon.

XXVI

A. N. B. TSCHARNER.

Le 29 novembre 1764.

Je ne puis vous exprimer, monsieur, combien je suis surpris, confus, attendri, d'apprendre dans ce moment l'intérêt généreux que vous avez pris à mon sort dans le fort de mes disgrâces. Je lis avec une émotion, pleine à la fois de douleur et de reconnaissance, la lettre que vous écrivîtes à mon sujet à mon digne ami, M. Roguin, lors de mon départ d'Iverdun¹, et qui, jusqu'à ce moment, lui est demeurée cachée ainsi qu'à moi, par une de ces fatalités qui me poursuivent et que je ne puis même vous expliquer. Le bon vieillard, pénétré de cette bonté de votre part, est navré de son silence, et du jugement que vous en aurez porté, et moi, monsieur, qui me rappelle avec déchirement la froideur avec laquelle je reçus peu après l'honneur de votre visite, je vois qu'avec autant d'apparence que peu de vérité, je dois n'être à vos yeux qu'un ingrat. Moi! un ingrat!... monsieur, je ne supporterai jamais de vous laisser cette idée, et je crois qu'un cœur comme le vôtre ne la nourrit pas avec plaisir. Mon ami n'ose vous écrire, parce qu'il

¹ C'était en 1762, quand Rousseau fut expulsé du territoire bernois, et qu'il se réfugia à Motiers. M. Tscharnner, citoyen de Berne, écrivit à ce propos à M. Roguin une lettre pleine de sympathie pour Rousseau.

(Note de l'Éditeur.)

sent qu'une explication vous serait due et qu'il ne lui est pas permis de la donner. Daignez, monsieur, voir avec la même bonté sa retenue et ma franchise et délivrer deux cœurs honnêtes du poids d'un tort qu'ils n'eurent jamais.

XXVII

A M. COINDET.

Motiers, 30 décembre 1764.

C'est bien moins ma faute, monsieur, que celle de ma situation, si j'ai tardé si longtemps à répondre à votre lettre et à vous remercier des jolies estampes que vous m'avez envoyées la première fois et depuis lesquelles j'en ai reçu encore trois autres, dont je partage avec grand plaisir le remerciement entre vous, et l'obligeante main dont elles me viennent. Quoique toutes me soient agréables, une surtout m'est très-précieuse, et il n'est pas difficile de juger que c'est le portrait de cette personne unique sur la terre, que son mari sait être parfaite et qui l'ignore elle-même.

Je ne disputerai point sur le cadeau que vous voulez me faire des autres estampes, et je l'accepte de tout mon cœur; mais quant à celle qui est encadrée, en l'acceptant de même avec plaisir, je vous prie que la monture soit exceptée, et si vous voulez que je ne vous croie pas mes petites commissions importunes, marquez-moi le prix du cadre et du verre, et je consens de ne vous rembourser que cela, à condition que pour l'avenir vous me tiendrez la parole que vous m'avez donnée.

J'ai reçu de M. Watelet une lettre dont je vois que vous

vous êtes chargé. Cette lettre a certainement été ouverte et refermée très-maladroitement. Vous croyez bien que, puisque je vous écris, je ne vous soupçonne pas d'une infamie; mais une autre fois, lorsque vous m'enverrez quelques lettres, prenez la peine de les porter vous-même à la poste ou de les remettre à Duchesne. Vous pourrez aussi lui remettre les estampes dont M. Watelet me marque qu'il veut bien me faire le cadeau. S'il y en a dans le nombre qui vous conviennent, faites-moi le plaisir de les prendre et de me le marquer. J'aurai autant de plaisir, pour le moins, de les savoir dans votre portefeuille que dans le mien. Je pense que s'il y en a de grandes dans celles que vous m'enverrez, il faut les rouler autour d'un rouleau. Dans un si long trajet les estampes se gâtent, à moins qu'elles ne soient très-soigneusement empaquetées. Le cadre de l'amitié m'est parvenu tout limé et dédoré. Je pense que je m'en vais devenir avec M. d'Azincourt comme ces mendiants de Turcs, qui, quand on leur a fait une fois l'aumône, prétendent en faire un tribut perpétuel. Vous souvient-il de cette jolie fille dont l'oiseau caresse le petit bec avec le sien? Vous m'en avez apporté deux épreuves, dont je donnai l'une à M. de Luxembourg, et dont j'ai livré l'autre encadrée à M. de Laroche. Je raffole si bien de cette charmante estampe, que je pensais de demander encore deux bonnes épreuves. Je le ferai. L'une mise soigneusement dans mon portefeuille avec les favorisées, et je ferai encadrer l'autre avec toute l'élégance et le goût possible, pour tâcher de rendre la maison digne de l'hôtesse. Que ceci, je vous prie, reste entre nous, à moins que vous ne soyez bien sûr que l'importunité ne serait pas indiscrete.

Si vous n'avez pas encore les *Lettres écrites de la Mon-*

tagne, ce n'est pas ma faute; mais par une fatalité qui me poursuit en toute chose, je crois l'envoi destiné pour Paris perdu sur la mer¹; et au lieu de prêcher aux Genevois, je suis allé prêcher aux poissons. Je n'avais pas mis M. d'Azincourt sur ma liste, non tant faute d'exemplaires, les miens était épuisés, que parce que ces rabâcheries genevoises ne pouvaient être que très-ennuyeuses pour lui². Bonjour, cher Coindet. Je vous embrasse.

XXVIII

A MONSIEUR MARTINET³.

Motiers, 1764 ou 1765.

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais : mais moi je vous estime; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable, cela me suffit pour laisser en toute confiance mademoiselle Le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne; elle est connue et bien voulue de ce qu'il y a de plus grand en France; tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle, et mylord Mareschal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises; mais, s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste, pourquoi le casserait-on?

¹ Rousseau veut sans doute parler ici des exemplaires de son ouvrage, destinés pour Paris, et qu'une erreur fit diriger sur l'Angleterre.

² Il est plaisant de voir comment Rousseau parle des *Lettres de la Montagne*. Se doutait-il alors du bruit que ces *rabâcheries genevoises* feraient bientôt dans le monde entier?

³ Le châtelain de Motiers. (*Notes de l'Éditeur.*)

Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu, monsieur ; je pars pour la patrie des âmes justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'Église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connaissance. Adieu donc derechef, monsieur ; au revoir.

XXIX

A MONSIEUR LE TRÉSORIER D'IVERNOIS.

Motiers, 24 janvier 1765.

J'apprends, monsieur, que notre respectable docteur a cessé de souffrir. Il achète à nos dépens l'éternelle tranquillité. Je ne vous console pas de sa perte, ayant à m'en consoler moi-même. C'en est une grande pour la société comme pour nous, et j'y perds en mon particulier un exemple de patience et de vertu dans les souffrances, dont souvent j'aurais grand besoin. L'attachement que j'avais pour lui est substitué à sa famille ; je souhaite qu'elle hérite de même des bontés qu'il avait pour moi.

S'il arrive que vous vous défassiez de ses livres, je serais bien aise d'en voir le catalogue, ou du moins d'être averti de la vente avant qu'elle se fasse. Ce sera toujours pour moi une acquisition précieuse que d'avoir quelque chose qui lui ait appartenu. Mes salutations, je vous supplie, à monsieur votre père et à madame de Montmollin. Je vous fais les miennes, monsieur, de tout mon cœur.

XXX

A M. DE LUC.

A Motiers, le 25 janvier 1765.

Malgré la détresse où je suis, monsieur, je dois, en l'absence de notre ami que je crois parti, vous parler d'une chose que j'ai oublié de lui dire. Si Dieu bénit le zèle patriotique et qu'on puisse établir une bonne réconciliation, n'oubliez pas l'affaire de M. Pictet. Vous en devez sentir l'importance. Quand même ses sentiments intérieurs vous seraient suspects, vous devez vous faire une loi d'encourager les membres du CC¹ qui s'osent montrer dans l'occasion, et ne point leur laisser croire qu'en s'élevant en faveur de la loi ils seront abandonnés de la bourgeoisie. Il faut absolument, du moins je le pense, que M. Pictet puisse rentrer en CC. avec honneur. Cela peut être d'une grande influence dans l'avenir.

Avez-vous vu l'article de la *Gazette de Berne* qui me concerne? Qu'en dites-vous? La sainte religion de l'illustre société académique est un gros torchon de paille enduit de boue, qu'ils veulent me fourrer dans la gorge à toute force, pour me mettre en pièces tout à leur aise sans que je puisse crier. Toute cette cafardise est trop maladroite pour réussir, et ces messieurs ont la vue trop courte et ne sont assurément pas aussi fins que je les croyais. Ces messieurs travaillent sans relâche à me mettre dans la position la plus avantageuse où je puisse être vis-à-vis d'eux. Je n'écris

¹ Le Conseil des Cinq-Cents de Genève. (*Note de l'Éditeur.*)

pas à votre papa, parce que ma lettre risquerait encore plus que celle-ci d'être interceptée; mais je l'embrasse, et vous aussi.

XXXI

A M. VERNES¹.

24 février 1765.

J'avais tâché, monsieur, de vous marquer clairement ma pensée sans employer de termes offensants; mais vous voulez que je m'explique, je m'expliquerai donc.

A l'instant que je reçus le libelle, je vous en reconnus pour l'auteur. Mille raisons me confirmèrent dans ce sentiment; une seule y aurait paru contraire, et vous l'avez détruite. Les rapports de cette pièce avec les discours, que vous venez de tenir publiquement dans Genève, achevèrent de me convaincre; en faisant de cet écrit l'usage qui me parut convenable et en vous l'attribuant, je dis sur quoi je fondais cette assertion, et j'eus soin de le faire dépendre de votre propre déclaration.

En recevant cette déclaration, je fus frappé de voir que, traitant sans détour cette pièce d'infâme libelle, vous en

¹ Voyez, dans le Mémoire relatif à la dispute qui s'éleva entre M. Vernes et Rousseau, la lettre que celui-ci écrit à la même date; on peut la considérer comme le résultat des changements que l'auteur fit subir à cette lettre-ci, qui n'aurait été, par conséquent, qu'un premier jet de sa pensée; c'est ce que prouvent encore les corrections et les ratures innombrables qui en rendent le manuscrit presque illisible. La différence des deux rédactions est tellement complète, que nous n'hésitons pas à donner la lettre qu'on va lire comme inédite, en faisant remarquer à quel point Rousseau pouvait remanier ses compositions pour les transformer aussi complètement qu'il l'a fait ici. (*Note de l'Éditeur.*)

parliez avec horreur; il me semblait difficile qu'un auteur parlât ainsi de son propre ouvrage. Ma persuasion fut ébranlée, et, dans ce doute naissant, je pris le parti que l'équité me suggérait : je fis supprimer l'édition, dont, quoi que vous en disiez, il s'était débité jusque-là très-peu d'exemplaires. Je fis plus, j'écrivis en hâte à tous mes amis, et, les priant de répandre votre désaveu, je n'ajoutai rien qui laissât paraître l'opinion qui m'était restée.

Non content de cela, vous semblez exiger de ma part une déclaration précise que je ne dois et ne puis faire. Les deux lettres que vous m'avez écrites à cette fin ont si bien détruit l'effet de la première, que me voilà derechef très-persuadé que vous êtes l'auteur du libelle. Votre désaveu public, auquel vous donnez tant de poids, en a peu contre mes raisons, contre tant d'indices, et quiconque a pu publier sous l'anonyme une pareille pièce, a pu, quel qu'il soit, la désavouer. Je ne ferai donc pas la déclaration que vous demandez, parce que je ne veux pas mentir. Tout ce que je pourrai dire, et qui est déjà sous-entendu dans ma lettre au libraire, est qu'il serait possible que vous ne fussiez pas l'auteur de la pièce; que quelqu'un qui n'est pas plus votre ami que le mien peut avoir pris votre masque; mais qu'il est bien étrange que, dans une ville comme Genève, on ait pu vous jouer un pareil tour sous vos yeux, sans que vous sachiez à qui vous en prendre. Mais je ne puis faire une pareille déclaration sans ajouter sur quoi ma persuasion se fonde, et peut-être mes raisons paraîtront-elles de quelque poids. Voilà, monsieur, tout ce que je puis dire ou plutôt répéter; voyez si c'est là ce que vous voulez que je fasse.

Loin de chercher à vous trouver coupable, je désirerais

de tout mon cœur pouvoir vous justifier dans mon esprit ; si jamais j'en venais à bout, je vous ferais avec le plus grand plaisir une satisfaction si pleine, si publique et si franche, qu'assurément vous auriez lieu d'en être content, car je trouve un vrai plaisir à rendre mon estime à ceux qui la méritent, et je puis ajouter que je n'aurai jamais rien fait de meilleur cœur ; mais, jusqu'à ce temps-là, ne vous attendez pas que je parle contre ma pensée ; quoi qu'il arrive, je ne veux pas mentir.

XXXII

A M. ROGUIN.

A Motiers, le 23 février 1765.

Je crois, cher papa¹, que vous connaissez assez mon état dans cette saison, et ma situation dans ce moment, pour me pardonner quelque inexactitude à vous écrire. Puisque toute occupation agréable m'est interdite, vous pouvez bien croire qu'on ne me laisse pas celle-là.

J'apprends avec autant de chagrin que de surprise que votre goutte vous fait garder la chambre depuis trois mois. Sur votre silence à cet égard, je vous en croyais quitte pour cette année, et j'en avais même écrit sur ce ton-là à madame Boy de la Tour. Je suis bien tristement désabusé, et le rhume encore au par-dessus ! En voilà beaucoup, cher papa ; mais la saison dont nous approchons me console un peu et me fait espérer que vous serez bientôt délivré de

¹ On sait que Rousseau donnait depuis longtemps à M. Roguin ce nom d'amitié. (*Note de l'Éditeur.*)

vosre prison. La mienne dure depuis quatre mois et demi, sans que j'aie mis le pied dans la rue, si ce n'est la semaine dernière que je sortis un moment pour aller voir un malade, visite dont je me suis fort mal trouvé.

Bien des remerciements à mesdemoiselles vos nièces de la réprimande que vous avez pris la peine de m'adresser de leur part. J'en ferai mon profit, je vous jure, et celui qui me verra reprendre la plume peut m'assommer tout à son aise sans que je m'avise de regimber. Je prendrai cependant la liberté de leur dire que, loin de chercher la fumée, je voulais au contraire éviter le feu. Si, lorsque l'on tâche de défendre son honneur, sa liberté, sa vie, elles appellent cela être philosophe, je suis philosophe, il est vrai, comme bien d'autres; et vous-même, tout grave et posé que vous êtes, si vous sentiez les tisons d'aussi près, vous seriez peut-être aussi philosophe, c'est-à-dire aussi sémillant que vous me trouvez. Mais les dames mettent leur gloire à n'avoir pas grand'pitié des misérables; faites pour nous tenir dans leurs fers, elles lancent des feux et des flammes, trouvent mauvais qu'on refuse d'être brûlé, n'approuvent pas que nous osions vouloir être libres, et quelque petite prise de corps ne leur paraît pas valoir tant qu'on s'en défende.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous a marqué M. Boucquet sur une prétendue édition de mon livre faite à Paris avec des cartons. Il ne s'y en débite point d'autre que la mienne, et il n'y a point d'autres cartons que ceux que j'ai fait faire moi-même à Amsterdam pour corriger de grosses fautes que je n'ai pu voir qu'après coup; ces cartons sont à tous les exemplaires sans exception, et ceux qui se débitent à Paris sont exactement sem-

blables au vôtre, ni plus ni moins. Ce bruit est une petite ruse de ces messieurs, mais elles ne s'en sont pas moins débitées. Je sais depuis longtemps que ces messieurs du pays de Vaud ne peuvent pardonner à la bourgeoisie de Genève d'oser défendre un reste de liberté qu'ils n'ont plus. Ils sont comme le renard à qui l'on avait coupé la queue, et qui voulait qu'on la coupât à tous les renards. Pour moi, malgré leur colère, et n'en déplaise à mesdemoiselles vos nièces, je veux tâcher de conserver la mienne jusqu'à la fin.

Vous savez, très-cher papa, avec quel empressement je reçois tout ce qui se renomme de vous. Ainsi, MM. de Muisseck¹ en feraient une épreuve assurée quand leur propre mérite ne leur servirait pas de passe-port. La reconnaissance que je dois à M. Tschärner² et l'estime qui lui est due par tout le monde sont encore des titres que je n'oublierai pas en le recevant. Quoiqu'à ne vous rien dissimuler, je trouve que ces messieurs ressemblent un peu aux moines qui, séparément, sont les meilleurs du monde, et tous ensemble ne valent pas le diable.

Bonjour, papa ; mes hommages à tout ce qui vous appartient.

On m'apprend dans l'instant que madame Boy de la Tour a été malade. J'en suis en peine. Si vous avez de ses nouvelles, je vous prie instamment de m'en donner.

¹ Recommandés à Rousseau par MM. Roguin et Tschärner.

² Voyez plus haut, la lettre à M. Tschärner. (*Notes de l'Éditeur.*)

XXXIII

A M. DE VAUTRAVERS.

Le 11 mars 1765.

Je ne comprends pas, monsieur, comment avait pu s'ébruiter mon projet de me retirer à Bienne, puisqu'il est certain que je ne l'ai communiqué qu'à vous seul. Ce n'est pas à dire que vous ayez eu tort d'en parler; au contraire, il n'y avait nul autre moyen de vérifier si ce projet était praticable. Je suis fâché qu'il ne le soit pas à cause du bon voisinage¹; mais je suis peu curieux de profiter d'un asile qu'on ne m'accorde qu'en ce cas que je n'en aie pas besoin.

Cette difficulté, monsieur, ajoute un nouveau prix à l'offre obligeante que vous avez la bonté de me faire. Ce serait assurément un pis-aller bien agréable que de vivre auprès de vous, dans la petite république anglaise. Mais mon être infirme et mon humeur solitaire me rendent absolument nécessaires mon petit ménage et mon petit chez moi. Toutefois je ne renonce pas à l'espoir de goûter quelquefois la vie agréable qu'on mène dans votre maison, et je me croirai bien dédommagé de n'être plus citoyen de ma république, si vous me permettez de l'être quelquefois de la vôtre.

Comme il me paraît que nos messieurs mettent plus de pétulance que de sagesse dans leurs délibérations relative-

¹ M. de Vautravers habitait les environs de la petite ville de Bienne, et avait offert chez lui un asile à Rousseau. (*Note de l'Éditeur.*)

ment à ma personne, je me garderai bien de quitter la partie avant qu'elle soit finie. Je dirais volontiers d'un certain corps ce que disait du prince de Condé un officier blessé à mort à la bataille de Seneffe : « Je voudrais vivre encore deux heures seulement, pour voir comment cet étourdi se tirera d'affaire. » — Mais comme les gens sans équité, sans bienséance et sans raison, n'ont ni règle ni mesure, il faut être prêt à tout avec ces gens-là, même aux dernières violences.

Je suis votre obligé, monsieur, et votre débiteur qui plus est. Sitôt que la saison deviendra belle et que je serai en état de marcher, j'irai payer ma dette et vous marquer ma reconnaissance. Acceptez, en attendant, je vous prie, pour vous et pour toute la république, mes très-humbles salutations.

XXXIV

M. LE COLONEL CHAILLET¹.

Motiers, le 3 avril 1765.

Vos conseils, monsieur, sont aussi sages que vos procédés sont généreux; c'est tout dire. Mon cœur plaide bien avec vous pour l'avis de rester. La protection déclarée du conseil d'État, et surtout l'unanimité m'ont extrêmement touché. Inflexible aux plus mauvais traitements, je ne puis résister aux caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus; j'aurais été trop facile à séduire. Cependant toutes mes raisons pour m'éloigner de

¹ De Neuchâtel. (Note de l'Éditeur.)

Genève subsistent. Vos messieurs, justes et bon naturellement, cèdent trop aisément aux impulsions étrangères. Un bruit calomnieux, une rumeur sans fondement, suffisent pour échauffer toutes les têtes et pour faire prendre un parti violent avant que de rien approfondir. Mes ennemis, qui connaissent cette pente à s'émouvoir, l'exciteront incessamment par de nouveaux mensonges; ils m'attribueront tous les jours ceci ou cela, et si je ne veux être à tout moment leur victime, il faudra passer ma vie à me défendre, à répondre, à me désavouer. Le corps usé, l'âme abattue, j'ai besoin d'un repos que rien ne puisse troubler, et ce n'est pas ici que je puis l'attendre. D'ailleurs, je n'ai point pris mon parti de moi-même; j'ai consulté mylord Mareschal, il est de mon avis; j'ai pris quelques arrangements en conséquence et les choses sont trop avancées pour pouvoir m'en dédire si aisément.

L'engagement que vous me proposez de prendre auprès du conseil d'État me répugnerait d'autant moins que cet engagement est déjà pris avec moi-même. Mais depuis l'offre que je fis à la classe et qu'elle reçut si malhonnêtement, j'ai mieux réfléchi à l'inconvénient de se lier ainsi par des promesses, sur l'exécution desquelles on peut chicaner l'homme le plus fidèle à les accomplir. Rien n'est plus éloigné de mon goût et de mes principes que des écrits médisants et satiriques qui aient des applications particulières, et il n'a pas fallu moins que le devoir le plus pressant et les sollicitations les plus vives pour me forcer à faire mon apologie et celle de la bourgeoisie de Genève¹, contre les indignes clameurs de mes oppresseurs. A cela

¹ Il veut parler ici des *Lettres de la Montagne*. (Note de l'Éditeur.)

près, appelé à dire des vérités utiles et hardies, j'ai toujours évité soigneusement toute application particulière, et je me suis toujours tenu avec le plus grand soin dans la thèse générale, libre à tout homme qui raisonne. On m'accusait d'avoir écrit un Livre des Princes contre le gouvernement de Berne. Par cela seul on devait conclure avec certitude que ce livre n'était pas de moi, et d'autant plus qu'on sait que le gouvernement de Berne est un de ceux de l'Europe que j'estime le plus; car toutes les malhonnêtetés que ces messieurs peuvent me faire ne changeront pas sur leur compte ma façon de penser, et mes opinions ne se règlent pas sur mes passions. En me chassant, ils ont fait une étourderie et une faute, puisqu'au contraire ils devaient être bien aise de s'assurer de moi; mais où sont les gouvernements qui ne font pas des fautes? les hommes ne sont pas des dieux.

Mais, quelque déterminé que je sois à n'écrire jamais contre aucun gouvernement, et bien moins contre celui-là, il peut m'arriver que j'aie à traiter des matières qui s'y rapportent et dont, avec le désir de me chercher querelle, on tirerait des conséquences forcées, auxquelles je n'aurais pas songé, pour m'accuser de manquer à ma parole. Ne vois-je pas à tous les écrits qui se font contre moi que la plus aveugle fureur y tient lieu de raison? Les Corses continuent à me solliciter à leur proposer un plan de gouvernement. Cela ne peut se faire sans discuter la matière. L'État dans lequel je puis me réfugier, et où l'on ne pensera pas comme on pense en Suisse, peut désirer d'employer ma plume; je ne veux pas m'ôter le droit de lui complaire. Je sens mon état et j'ai pris mes résolutions; j'espère les tenir; mais ne prévoyant pas les situations où la suite de mes

malheurs peut m'entraîner, je veux rester libre et j'ai déjà assez de mes misères sans m'ôter encore les ressources qui peuvent les adoucir. Ce que je promets à toute la terre est de ne jamais rien faire qui ne soit honnête et juste : je ne promets rien de plus qu'à moi seul.

Je n'ai point écrit à mylord Mareschal sur la suite de cette affaire, de crainte d'ajouter à ses obligeantes inquiétudes ; je savais que des plumes pleines de zèle ne lui rendaient un compte que trop fidèle de ce qui se passait. Maintenant que je regarde cette tracasserie monastique comme apaisée, et qu'il ne me reste qu'à lui parler des honnêtes gens à qui je suis redevable de mon repos, je vais m'acquitter d'un devoir si doux, tant envers MM. Meuron, de Pury, qu'envers un troisième que je vous prie, monsieur, d'assurer de toute ma reconnaissance et de mon plus parfait attachement.

XXXV

A M. DE LUC, PÈRE.

Motiers, 22 août 1765.

Je suis très-sensible, mon cher et bon ami, à la continuation des témoignages de votre amitié, et à l'attention que vous avez eue, vous et M. d'Yvernois, de m'envoyer des copies relatives à l'affaire dans laquelle vous et vos bons concitoyens vous trouvez embarqués. Je persiste à croire qu'il eût été plus utile au bien commun que toutes ces démarches eussent été faites plus tôt, ou qu'elles n'eussent point du tout été faites, parce qu'il me semble impossible que leur peu de succès que j'ai bien prévu ne com-

promette pas les droits de la bourgeoisie ou le repos de l'État, et que j'aurais bien voulu ne pas vous voir exposé à cette cruelle alternative. Toutefois, je conviens qu'ayant sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, plus d'expérience et de lumière que moi, vous êtes mieux en état de juger de la convenance de vos démarches et de leur utilité pour le bien public.

Pour moi qui, dans l'état cruel où je vis, ne pouvant obtenir de repos sur cette terre, soupire après une véritable patrie, je désire ardemment que vous trouviez dès cette vie ce précieux repos que je n'attends plus que dans l'autre et que vous passiez le reste de votre honorable carrière dans les bras de vos enfants, de vos amis et de vos compatriotes; aimé des bons et respecté de tous comme vous méritez de l'être. Adieu, très-cher ami; embrassez pour moi vos chers fils, qui me sont chers aussi et me le seront toujours comme au véritable ami de leur père.

XXXVI

A. M. COINDET.

Strasbourg¹, 10 novembre 1765.

Voici, cher Coindet, votre lettre de change, dont je vous remercie et que je vous renvoie parce que je n'en ai pas besoin. Je ne ferai pas usage non plus de la lettre de recommandation, parce que, honoré dans cette ville des bontés et de la bienveillance de tout le monde, j'y reçois

¹ On sait que lors de sa fuite de l'île de Saint-Pierre, Rousseau se rendit à Strasbourg, où il fit un séjour de quelques semaines. Les lettres qu'il écrivit de cette ville sont assez rares. (*Note de l'Éditeur.*)

plus d'offres de service que je n'en puis accepter. Je vous prie de faire bien des remerciements de ma part à mesdames Théluson et Necker. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis sensible aux témoignages de votre amitié. Vous me connaissez trop pour en douter. Je ne sais encore si je continuerai mon voyage de Berlin ou si je passerai en Angleterre. Cela dépendra de mon état. En attendant, je continuerai de séjourner ici, où je reçois l'accueil le plus obligeant, jusqu'à ce que mes forces et la saison me permettent de me remettre en route.

Je vous embrasse, cher Coindet, de tout mon cœur.

Dites à M. Guy que s'il avait voulu m'envoyer ici des feuilles, il aurait bien fait; car je doute encore si je passerai par Paris.

XXXVII

A M. LE COLONEL CHAILLET.

A Strasbourg, le 10 novembre 1765.

J'apprends, mon cher colonel, avec la plus véritable douleur, que votre érépipèle continue à vous tourmenter. J'aime à me consoler par l'espoir qu'à la réception de cette lettre, vous en serez enfin quitte, et que plus l'attaque aura été vive, plus longue sera la trêve qu'elle vous laissera.

Quand on est réduit, comme vous et moi, à capituler avec les maux, on sent bien le prix des relâches qu'ils nous accordent, et pourvu que la machine se remonte par intervalle, on a lieu d'espérer qu'elle ira longtemps.

J'étais déjà ici lorsque je reçus votre lettre du 31 octo-

bre; ainsi je ne pus profiter de votre avis de suivre la droite du Rhin. L'impossibilité de suivre ma route et l'accueil qu'on me fait ici ne me laissent pas repentir du parti que j'ai pris. Après avoir vécu si longtemps parmi des loups enragés, il est doux de se retrouver parmi des hommes. Quand même les fureurs de la petite populace de Motiers et de la grande populace de Berne auraient été excitées par les gouvernements, ils se garderaient d'en exercer chez eux de pareilles; il leur convient mieux de faire faire les sottises par les sots que les faire eux-mêmes.

J'ai écrit à mylord Mareschal; j'attends sa réponse pour prendre un parti. Mais je suis en peine des lettres que j'écris d'ici, tant à Neuchâtel qu'ailleurs, n'en recevant encore aucune réponse et n'apprenant pas qu'aucune soit parvenue à son adresse. Cependant la fidélité des postes de France m'est connue: mais quant à celles de Suisse, chacun sait qu'elles sont un brigandage public, et j'ai bien peur que notre excellent ami n'en fasse l'épreuve ainsi que moi, puisqu'il me marque du 7 qu'une lettre dont on vous fait mention ne lui est pas parvenue. J'ai écrit aussi à M. le colonel Pury. Il serait plus cruel que surprenant que toutes nos correspondances fussent coupées. Mon cher colonel, soit que vous receviez ou non de mes nouvelles, soyez certain de mon souvenir le plus tendre et de tout mon attachement.

XXXVIII

A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Yverdun, le 8 juin 1765.

Je dois aimer et bénir des persécutions qui m'attirent les grâces d'une si grande princesse, et l'asile que m'offre Votre Altesse Sérénissime¹ ferait dans la prospérité même l'objet de toute mon ambition. Mais, madame, je ne suis pas fait pour être heureux. Les maux, la fortune et les hommes disposent trop de moi pour me laisser rien faire de ce qui m'est agréable, et en croyant assurer ma liberté, je n'ai fait qu'appesantir sur moi toutes sortes de chaînes. Heureusement, il en est de très-douces qui me consolent des autres : c'est ce que m'ont fait sentir depuis longtemps les bontés de V. A. S. ; c'est ce qu'elle me fait mieux sentir encore aujourd'hui par la précieuse lettre dont elle vient de m'honorer et par les offres qu'elle daigne m'y faire. Je la supplie d'agréer les sentiments de ma plus vive reconnaissance et de mon profond respect, et de me croire, de V. A. S., etc., etc.

¹ Nous avons connaissance de la lettre que cette princesse écrivit à Rousseau pour l'engager à l'aller voir quand il se rendrait à Berlin. Il paraît qu'une curiosité mal déguisée et un vain désir d'attirer l'attention publique entraient pour beaucoup dans l'invitation, du reste gracieuse, que Jean-Jacques recevait de la duchesse. (*Note de l'Éditeur.*)

XXXIX

A JECQUIER, COMMIS DE LA POSTE DE MOTIERS.

Motiers, 2 septembre 1765.

Je ne suis pas surpris, monsieur, qu'un homme de votre sorte ait l'impudence de me redemander une paille dont vous eûtes honte de recevoir le paiement lorsqu'on vous l'offrit, vu les fréquentes aumônes de toute espèce dont je comblais votre famille : mais je suis surpris que vous ayez oublié l'habit et veste qui vous fut remis pour votre fils, et qui paye au moins cinquante fois ladite paille. Lorsqu'il vous plaira de me payer cet habit, nous déduirons le prix de la paille.

Quant à la gazette dont, par la même raison, vous receviez ci-devant le paiement presque malgré vous, je cesse de la payer, parce que je cesse de la lire; et je cesse de la lire parce que, non-seulement vous ne me l'envoyez point selon votre devoir; mais que même ni moi, ni personne de ma part, ne peut approcher de votre maison sans être insulté, ce qui me met hors d'état de plus rien recevoir désormais par la poste.

Recevez, monsieur, etc.

XL

A M. DE VILLENEUVE.

Strasbourg, 8 décembre 1765.

Je me faisais un vrai plaisir, monsieur, de profiter de votre obligeante invitation, moins pour voir la répétition

que pour remercier vos dames et vos messieurs de leurs complaisances réitérées. J'en suis empêché par l'embarras des richesses, c'est-à-dire par le soin de faire une malle et d'écrire des lettres d'affaires qui ne peuvent se renvoyer. La perte, monsieur, sera pour moi seul, il n'y en aura point pour la pièce; l'intelligence et la bonne volonté des acteurs m'en répondent. Excusez-moi, de grâce, et suppléez à ce que j'aurais voulu dire. Dites, monsieur, je vous prie, aux actrices que, tout barbon que je suis, je ne puis me repentir d'un péché de jeunesse¹ qui trouve encore d'aussi aimables complices; dites à tous les acteurs qu'il est digne de leur talent de relever une pièce déjà tombée, de faire quelque chose de rien. Si le public est assez indulgent pour voir sans dédain ce barbouillage, l'auteur sait d'avance à qui sera dû cet honneur, et n'en sera pas plus épris de lui-même.

Je compte, monsieur, avoir demain le plaisir de vous voir et de vous remercier des honnêtetés dont vous m'avez comblé. Vous avez trop contribué, monsieur, à me rendre le séjour de Strasbourg agréable pour ne pas avoir part au regret que j'ai de quitter cette ville. Bien des salutations, je vous prie, à madame de Villeneuve, et recevez, monsieur, les miennes de tout mon cœur.

¹ Il appelle ainsi son *Narcisse*, que quelques amateurs s'amusèrent à représenter chez M. de Villeneuve pour fêter Rousseau, qui du reste n'assista point à la représentation. (*Note de l'Éditeur.*)

XLI

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN.

Paris, le 18 décembre 1765.

J'arrivai avant-hier au soir, madame, fatigué, malade, hors d'état de sortir de deux ou trois jours. Je vous écrivis hier matin par la petite poste, pour vous demander de vos nouvelles et le jour et l'heure où je serais sûr de vous trouver. J'envoie aujourd'hui vous supplier de me faire dire un mot là-dessus, le désir de n'être pas vu me faisant craindre les voyages inutiles. Si vous ne me faites rien dire aujourd'hui, j'irai demain dans la matinée remplir un soin qui m'est trop doux pour l'appeler un devoir.

XLII

A M. DE LUZE.

Chiswick, le 6 février 1766.

Voici, monsieur, quelques lettres écrites à la hâte, et dont vous avez bien voulu vous charger. J'y joins un paquet d'épreuves pour M. Guy, que j'oubliai hier de vous remettre, mais qu'un voyage que M. Rose va faire à Londres me met en état de vous envoyer.

J'ai cherché le mémoire du tailleur de Strasbourg sans pouvoir le trouver. Il est ou perdu, ou dans le fond d'une malle que je ne saurais ouvrir à présent. Ma mémoire perdue, les tracas que j'eus la veille de mon départ, le monde qui était dans ma chambre, m'ont empêché de me rap-

peler ce qu'il contenait; je me souviens seulement qu'à la somme je ne puis douter que le drap n'y fût compris, puisque d'ailleurs je ne l'avais point pris du marchand de M. Zollicoffre, et que c'était le tailleur qui s'était chargé de le fournir. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien engager M. Zollicoffre à vérifier l'affaire le plus exactement qu'il se pourra, et sans que le tailleur s'aperçoive qu'on ait là-dessus le moindre doute. Pour peu qu'il y en ait en effet, ou pour prévenir toute dispute, je veux payer l'article en question; ainsi vous voudrez bien, monsieur, si le cas y échet, le rembourser à M. Zollicoffre, et M. du Peyron aura la bonté de vous le rembourser aussi. Cette leçon m'apprendra, s'il se peut, à devenir moins étourdi. Donnez-moi, je vous supplie, des nouvelles de cette affaire, sitôt qu'elle sera éclaircie, car j'en suis inquiet.

Recevez, monsieur, mes vœux pour votre bon voyage. Rappelez-moi dans le souvenir de nos amis, et parlez quelquefois avec M. du Peyron d'un homme qui vous sera toute sa vie attaché à l'un et à l'autre. J'attends, pour écrire à madame de Luze, qu'une situation plus fixe me laisse me livrer à des soins agréables. Je ne tarderai pas non plus d'écrire à M. Roguin. En attendant je vous prie de lui envoyer, par la première occasion, de mes nouvelles, avec mes plus tendres salutations pour lui et pour M. le colonel. Je vous réitère les miennes de tout mon cœur.

P. S. — Je suis inquiet de mademoiselle le Vasseur. Si par hasard vous la rencontrez en route, et qu'elle fût arrêtée par quelque obstacle, je prends la liberté de vous la recommander.

XLIII

A M. DAVENPORT.

Wootton, le 31 mars 1766.

Très-persuadé, monsieur, que je suis entré dans la maison d'un homme d'honneur, j'ai, pour de bonnes raisons, à vous supplier de vouloir bien ne confier à qui que ce soit les lettres qu'on pourra vous envoyer ou vous remettre pour moi, mais de les garder pour me les donner vous-même à votre voyage; ou, si l'on vous dit qu'elles sont pressées, de les faire mettre directement à la poste, sans qu'elles passent par d'autres mains que celles de vos gens; l'essentiel n'est pas que mes lettres m'arrivent franches ni promptement, mais qu'elles m'arrivent sûrement. Je vous demande le secret sur le sujet de celle-ci; quelque jour, quand nous nous connaîtrons mieux, je vous en dirai davantage.

XLIV

A M. ROSE.

A Wootton, le 16 avril 1766.

J'ai tardé beaucoup, monsieur, à m'acquitter envers vous de ma parole et à vous faire les remerciements que je vous dois. Imputez ce délai un peu à ma situation, à ma mauvaise santé, un peu à ma négligence, et point à mon cœur, car il vous aime et vous honore infiniment, et quoique j'apprenne tous les jours à moins compter sur les

hommes, vous êtes bien du petit nombre de ceux sur qui je compterai toujours. Je me fais honneur de votre estime, et les soins que vous avez pris pour moi durant mon séjour à Chiswick me laissent une reconnaissance égale à mon solide attachement pour vous.

Que pensez-vous, monsieur, de l'injustice avec laquelle votre public juge si légèrement un homme qu'il ne connaît point sur la foi de gens que leur manœuvre rend si méprisables qu'ils n'osent même se montrer à découvert ? J'aurais cru qu'avant d'ôter l'honneur à un particulier, quel qu'il fût, on devait examiner mieux ceux qui le chargent, l'écouter dans ses défenses et l'avertir au moins qu'il est accusé. J'aurais cru qu'on devait juger du caractère et des mœurs d'un homme dans les pays où il a vécu, et non dans ceux où il vient pour la première fois, et je ne me serais pas attendu, après l'accueil éclatant et plein d'estime que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, que la mésestime et le mépris m'attendaient à Londres, où jamais je n'avais été. Mon cher M. Rose, les malheureux sont malheureux partout. En France on les décrète, en Suisse on les lapide, en Angleterre on les déshonore ; c'est leur vendre cher l'hospitalité.

Passez-moi le premier mouvement d'une indignation trop légitime ; il sera court, je vous le promets. Je regarde en cette occasion votre public comme un tas d'enfants menés par un singe en masque¹, et qui viennent me couvrir de boue : d'abord je m'en fâche, et bientôt j'en ris, surtout quand le singe est démasqué !

J'espère, monsieur, vous voir quelque jour en ce pays,

¹ Hume. (*Note de l'Éditeur.*)

selon votre promesse. Vous y trouverez des beautés qui vous feront grand plaisir. Vous y respirerez un air pur, qui, grâce au ciel, n'est pas troublé par les noires vapeurs de Londres. Si j'ai bien connu l'estimable M. Rose, nous avons trop de principes communs pour ne pas nous voir toujours avec plaisir ; mais il faut que je vous parle avec franchise : si vous êtes des amis de M. Hume, ne venez pas.

Mes salutations et respects, je vous supplie, à madame Rose et mademoiselle sa sœur. Mille amitiés aussi de ma part, et de celle de mademoiselle le Vasseur, à madame Pullein, ma bonne et aimable hôtesse, et à son mari. Je leur voulais écrire, mais je n'en ai pas le temps, non plus que de prolonger cette lettre. Je vous embrasse, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

XLV

A MADEMOISELLE DAVENPORT ¹.

Wootton, ce jeudi soir 1766.

La belle et bonne Phébé du cher grand-papa ² veut-elle bien recevoir les très-humbles salutations et remerciements de mademoiselle le Vasseur et du secrétaire, qui remplirait cette fonction avec autant d'exactitude que de plaisir, s'il pouvait toujours se livrer aux occupations qui lui sont les plus agréables. Mademoiselle le Vasseur me charge de vous marquer qu'elle garde les précieux fromages faits de votre blanche main, dans l'espoir que vous lui don-

¹ Petite-fille de M. Davenport.

² M. Davenport. (*Notes de l'Éditeur.*)

nez de les pouvoir bientôt manger avec vous. Faites, je vous supplie, ses salutations et les miennes à monsieur votre frère, et recevez, mademoiselle, celles que nous vous adressons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. — Mademoiselle le Vasseur est très-sensible au bon souvenir de mademoiselle Ally et lui fait bien des compliments. J'écris toujours à la hâte, parce qu'on ne m'avertit que le soir du départ pour le lendemain.

XLVI

A M. DE MIRABEAU¹.

(VARIANTE D'UNE LETTRE DÉJÀ IMPRIMÉE.)

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feraient un détail plus long qu'amusant². J'aurais ardemment désiré, et vous savez bien pourquoi, passer par Paris et vous y consulter sur le choix d'un asile; mais, n'ayant pu garder l'incognito près du public sans le garder près du gouvernement, ce qui est contre mes principes, je n'oserais prendre cette route sans m'exposer à un éclat que je dois éviter. Je prends donc le parti, monsieur, de me rendre à Bruxelles pour y prendre un peu de repos, dont j'ai le plus grand besoin. Permettez que je me prévale de la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner, pour

¹ Voyez, dans la correspondance de Rousseau, la lettre à Mirabeau, de la même date.

² Il n'y a que cette première phrase qui soit demeurée la même dans les deux variantes. (*Notes de l'Éditeur.*)

vous demander vos avis et même vos bons offices. Je ne puis, sans m'exposer à de continuelles inquiétudes, aller au château de Brie profiter de votre obligeante hospitalité; d'ailleurs j'ai résolu, pour des raisons très-fortes, de ne plus habiter que chez moi, en payant. Mais daignez me marquer si je puis paisiblement traverser la France pour me rendre en Italie, mon dessein étant d'aller dans l'État de Venise chercher enfin ce repos durable qui me fuit depuis si longtemps. Je ne dis pas que je ne m'arrêtasse avec le plus grand plaisir en route, si l'on voulait bien m'y laisser vivre en paix dans un coin : mais, comme je n'espère point cette grâce, je crois pouvoir attendre au moins de l'humanité du gouvernement qu'on voudra bien me laisser le passage libre; car tout ce qui est droit pour tout autre est toujours grâce pour moi. J'ose vous supplier de vouloir bien prendre là-dessus les éclaircissements suffisants pour m'assurer que je puis tenter ce trajet sans déplaire. Si vous pouvez, monsieur, faire en ma faveur cette œuvre de charité, donnez-moi réponse, je vous supplie, à Bruxelles, où je vais de ce pas, craignant, malgré mon extrême lassitude, moins les détours que les risques. Mon adresse est à Jean Talas, chez Krysta, à la montagne de la Cour, à Bruxelles. Pardon, monsieur, si dans cette marche tumultueuse je ne vous parle que de moi. J'ai le cœur plein de vous; mais, dans les moments tels que celui-ci, il faut dire ce qui presse le plus. Rien, après cela, ne me pressera davantage que de vous prouver, monsieur, mon attachement et mon respect.

XLVII

A M. COINDET.

Fleury-sous-Mendon ¹, le 16 juin 1767.

Si M. Coindet peut, sans se déranger, faire quelqu'un de ces jours une course jusqu'ici, il trouvera chez le marquis de Mirabeau quelqu'un qui lui donnera des nouvelles d'un de ses amis. S'il trouve quelque difficulté à être introduit, il n'aura qu'à demander *M. Jacques*, et dire son nom. Encore plus simplement : il n'aura qu'à ouvrir lui-même le loquet de la grande porte à main droite, et entrer dans la cour ; il ne tardera pas d'être aperçu. On connaît la discrétion de M. Coindet et l'on s'y confie. Le secret importe, et sans exception ².

XLVIII

AU MÊME.

Fleury, le 17 juin 1767.

En attendant des nouvelles de votre heureux retour hier au soir, voilà une dépêche que je prépare, et voilà aussi un tas de commissions, dont vous ferez seulement celles qui se trouveront à présent sous votre main, et les autres plus à loisir.

N'allez à Montmorency vous-même qu'en cas qu'il fasse

¹ Maison de campagne du marquis de Mirabeau, où s'était caché Rousseau avant de partir pour Trye. (*Note de l'Éditeur.*)

² On voit, par la lettre suivante, que M. Coindet se rendit le soir même à l'appel de Rousseau. (*Note de l'Éditeur.*)

beau, ce que le temps ne promet pas ; il n'y a aucune nécessité, ce me semble. Je vous prie, si vous y allez, d'embrasser pour moi M. et madame la Roche, et de leur dire combien il m'eût été doux de faire cette commission moi-même, si cet avantage m'eût été permis.

Informez-vous particulièrement de la santé de madame la maréchale. Que vous êtes heureux ! vous allez revoir Montmorency ! Que ne puis-je aller avec vous, et baiser le seuil de ces portes chéries où le meilleur et le plus aimé des hommes passa tant de fois ! Mais non ; dans l'état où mon cœur brisé se trouve, je ne dois pas désirer cette vue. Ma tête, déjà faible, ne la soutiendrait pas. Voyez tout, parlez-moi de tout. Je vous attends demain ; je vous embrasse.

(Votre messenger n'arrive ici qu'à près d'une heure. Je crains que vous n'ayez pas le temps suffisant pour aller à Montmorency.)

XLIX

AU MÊME.

A Trye-le-Château, le 27 juin 1767.

Je crains, mon cher, que la pluie qui tombe en abondance ne déränge le projet que j'avais d'aller aujourd'hui recevoir à la descente du carrosse mon pauvre camarade ressuscité¹, que vous avez la bonté de me renvoyer. Sans cette précaution toutefois, je crains fort qu'il ne me parvienne pas sûrement, d'autant plus que des accidents de chiens enragés ont forcé de faire tuer tous les chiens de

¹ *Sultan*, un chien favori de Rousseau. (*Note de l'Éditeur.*)

ce pays, et jusqu'au pauvre *Colin* de M. Manoury, qui commençait à partager mes affections avec *Sultan*. A moins qu'il ne pleuve à verse, je tâcherai donc d'aller à Gisors; j'y porterai cette lettre à la poste, destinée surtout à vous remercier des soins que vous avez bien voulu prendre du fidèle Achate que Virgile a mis parmi les hommes, ce qui se trouve bien plus aisément parmi les chiens.

J'attends aussi par le même coche les commissions que vous m'annoncez, dont j'ai encore à vous remercier. Enfin, j'attends de vos nouvelles, et d'apprendre comment s'est passée l'audience que vous avez dû avoir de M. le prince de Conti. Les soins obligeants de M. Manoury et de sa famille se soutiennent à merveille et vont même un peu jusqu'à l'excès. Mais il y a ici d'autres gens, qui ne se soucient pas trop d'y voir un hôte, et qui feront de leur mieux en secret pour m'en déloger. Tel est le destin des grands, que les plus dangereux ennemis des gens qu'ils aiment sont toujours dans leur propre maison. J'ai bien peur que mes peines ne soient finies. Il faut prendre patience et se préparer à tout.

J'ai eu pendant deux ou trois jours une vive douleur au poignet, qui m'empêchait d'écrire et que j'ai prise pour la goutte; mais, comme elle est à sa fin, je suppose que ce n'était qu'un effort. N'oubliez pas, quand vous m'écrirez, de me donner des nouvelles de M. du Peyron, s'il ne m'écrit pas lui-même, et de celles de madame de Verdelin et de mademoiselle sa fille.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU¹.

¹ On sait que c'est le nom supposé sous lequel Jean-Jacques vivait au château de Trye. (*Note de l'Éditeur.*)

Mille compliments de la part de M. et de madame Manoury et de M. Cochois. Ce dernier vient avec moi à Gisors, car j'ai attendu pour fermer ma lettre que je fusse prêt à partir.

L

AU MÊME.

Trye, le 23 juin 1767.

Je me hâte de vous dire qu'on vient de me ramener mon chien. J'en suis redevable à la précaution que vous avez prise, et que j'ignorais, de faire graver sur son collier le nom du château. J'ai reçu aussi votre envoi, et vous remercie de tout. Je vous embrasse.

RENOU.

Je signe exprès mon nom, afin que vous n'y mettiez plus le *t*, dont vous nous gratifiez à l'insu de nos ancêtres, et qui, s'il passait contre l'orthographe de nos titres, serait capable de plonger dans la roture l'ancienne et illustre maison des Renou.

LI

AU MÊME.

Trye, le 5 juillet 1767.

J'ai reçu vos lettres jusqu'à celle du 1^{er} juillet inclusivement. Je vous remercie de toutes choses, et il y en a tant que j'avais oublié les deux saucissons d'Avignon que nous

prenions pour des cervelas. Comme je ne mange point de ces drogues-là, j'en ai fait part à M. et madame Manoury.

J'ai reçu des nouvelles de M. du Peyron; je ne lui écris pas aujourd'hui, parce que, selon ses arrangements, ma lettre le trouverait déjà parti.

Je pense comme vous qu'il ne faut pas se tourmenter pour des choses qui peuvent être imaginaires ou non. Je ne vois pas, en cette occasion, comment votre crédit pourrait m'être utile, et quand je vous ai parlé des désagrémens que je trouve ici contre l'intention du maître, c'était pour m'épancher avec vous et non pour implorer votre assistance dont l'offre est toutefois une obligation de plus que je vous ai.

Je n'ai reçu aucune lettre de madame de Verdelin. Je ne doute pas qu'elle ne pense comme vous sur ce chapitre. Depuis qu'il est établi que je suis fou, il est tout simple que les malheurs qui m'arrivent ne soient que des visions.

Je n'ai point ouï parler du général Conways, mais soyez certain qu'il ne m'a pas perdu de vue et qu'il sait où je suis tout aussi parfaitement que vous. Voilà une pension qui circule terriblement dans le monde avant d'arriver à moi¹.

Vous voilà faisant bien le modeste, pour un chevalier de Malte, sur les généalogies et sur M. d'Hozier. Parmi tous mes ancêtres illustres, comme il y a eu par-ci par-là, quelques mésalliances qui ont altéré le pur sang des Renou, je serais fort embarrassé de faire comme vous, mes preuves; ainsi c'est à moi d'avoir pour vous du respect; et lorsque

¹ C'est cette pension, offerte par le roi d'Angleterre, que Rousseau accepta d'abord, puis refusa presque immédiatement après, lors de sa brouille avec David Hume. (*Note de l'Éditeur.*)

fondé sur une priorité d'âge qui me rendrait bien votre grand'père, je vous ai appelé quelquefois : « Mon cher Coindet, » par une petite familiarité de barbon, j'ai eu tort de réclamer pour mes années la priorité due à votre rang¹. Mais jusqu'où m'entraîne une mauvaise plaisanterie ! Priez Dieu, mon jeune ami, que je ne fasse que rado-ter. Il me paraît assez bizarre que la gazette de Berne ne se trouve point à Paris. Ne serait-ce point parce qu'on m'y traite aussi de fou ? Ma folie a cela de bon qu'elle n'amuse personne autant que moi qui en sais la source et qui trouve plaisant de voir comme elle s'étend.

Ainsi, ne vous faites faute pour cela de m'envoyer la gazette de Berne ou quelque autre, car je parie qu'il n'y en a, dès à présent, aucune où l'on ne me loge aux petites maisons. Voilà précisément l'habitation qu'il me faut pour vivre en solitude. Tout le monde est si sage que je ne dois point trouver là de compagnons.

Je crois que c'est par la même raison que vous êtes si bref sur les nouvelles qui me regardent. Il est vrai que vous n'avez jamais voulu vous étendre avec moi là-dessus ; mais si votre unique motif est de ménager mon amour-propre, rassurez-vous et dites-moi tout. Car, comme en ce moment, ma position est unique, je désire savoir comment elle est vue, et, quoi qu'on en puisse dire, je suis beaucoup plus curieux que vous.

Vous m'avez magnifiquement envoyé deux couverts d'argent ; cela est fort bien, mais j'en aurais mieux aimé quatre d'autre chose, afin que, quand j'ai quelqu'un à

¹ Tout ce passage se rapporte à une plaisanterie qu'il nous a été impossible d'éclaircir. (*Note de l'Éditeur.*)

diner, ce qui m'arrive assez souvent, je ne fusse pas, avec mon argenterie, réduit à manger ma soupe avec les doigts.

J'attends le second envoi que vous m'annoncez; je vous prie de n'y pas oublier des raquettes et des volants, un portefeuille de carton pour mettre des plantes à la promenade, et s'il est possible de trouver l'*Agrostographie ou traité des gramens* de Scheuzer; voyez, dans quelques-unes de vos courses à la rue Saint-Jacques, si vous ne trouverez point le livre suivant petit in-folio *Rimberti dodonæi Domp-tades*. Ceci ne presse point et peut se remettre à une autre fois. Comme douze cents francs ne peuvent suffire à tant de choses, vous pourrez recevoir le surplus de M. La Roche, à qui je pense qu'il reste encore quelque argent de celui qu'il avait entre les mains.

Ne m'oubliez point auprès de M. et madame d'Azaincourt, de M. Wattelet et de tous ceux qui vous parleront de moi avec amitié. Sitôt qu'il y aura de bonnes nouvelles de ce pauvre Gay et de mon vieux bon ami Lenieps, je vous prie de m'en donner.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Bien des saluts des habitants d'ici, j'entends des bons que vous connaissez.

Je crois qu'il est à-propos de mettre plus convenablement le nom de S. A. S. le prince de Conti sur vos lettres. L'usage familier de la conversation que j'ai suivi, pour l'abrégé, sur le modèle d'adresse, ne doit pas être suivi dans ce qui paraît en public.

LII

AU MÊME.

Ce 29 juillet 1767.

J'ai reçu, cher Coindet, votre envoi et votre lettre du 25. Je ne vous avais pas demandé de m'envoyer l'argent des billets, même avant le payement ; au contraire, je vous avais marqué que cela ne pressait point. J'aime à profiter des soins de votre amitié, mais je n'aime pas qu'ils soient onéreux ni à vous ni à vos amis.

Vous ne m'avez pas envoyé la note de vos déboursés que vous m'avez promise, et j'ai peine à concevoir que, même en recourant à M. de La Roche, vous ayez eu de l'argent à moi suffisamment pour cela. — Je vous crois trop mon ami pour prendre le bon marché dans votre poche ni dans celle d'autrui.

Quand vous pourrez et voudrez me venir voir, vous me ferez le plus grand plaisir, mais dans la circonstance où je me trouve, je ne suis pas fâché que vous différiez encore de quelque temps, soit à cause que vous pourriez voir ici des contenance qui vous déplairaient par rapport à moi, soit parce qu'il est bon que nous voyions un peu comment les choses retournent, après le retour de son A. A., pour conférer ensemble avec plus de connaissance sur ce qui regarde ma situation.

Je remarque qu'il y a, vers la fin du mois prochain, trois fêtes de suite, vous pourriez en profiter afin que nous passassions un peu plus de temps ensemble que s'il n'y en avait que deux.

A l'égard de votre cheval, M. Manoury n'a pas voulu me dire une adresse d'auberge, désirant qu'il fasse ordinaire avec le sien. Cependant si vous pouviez le loger à Gisors, vous me feriez plaisir, et pour cause, espérant qu'il m'accordera la permission de le défrayer. Je remets à ce temps-là de causer plus au long de beaucoup de choses.

Mais ce qu'il ne faut pas remettre d'un seul moment si vous pouvez, c'est de me donner des nouvelles de madame de Verdelin : car quoiqu'il paraisse par votre lettre qu'elle était mieux quand vous avez écrit, ce mieux, après l'alarme que vous m'avez donnée, demande la plus prompte confirmation, et je ne serai pas tranquille que vous ne m'ayez tout à fait rassuré.

Je lui ai écrit il y a trois ou quatre jours; je serais bien aise aussi d'apprendre que ma lettre lui est parvenue en son temps.

J'attends avec impatience les nouvelles que vous m'annoncez du retour du pauvre Gay. Voilà une terrible leçon qui doit à jamais le rendre sage. J'ai trouvé les feuilles du dictionnaire¹ pleines de fautes énormes; j'en ai marqué quelques-unes quand une plume s'est trouvée sous ma main en le parcourant. Il ne m'est pas possible de les relire pour courir derechef après les autres fautes : mon dégoût pour la lecture augmente journellement au point d'être absolument invincible, surtout pour mes propres écrits. Mettez-vous à ma place, cher ami, et jugez des terribles idées que cette lettre me rappelle. Il faudra cependant absolument que je lise la préface de ce dictionnaire, et, quoi que Gay m'ait marqué dans sa lettre, je n'y en ai

¹ Le Dictionnaire de musique. (Note de l'Éditeur.)

point trouvé. Il faut nécessairement que cette épreuve me soit envoyée avant de tirer, car je n'imagine pas qu'on soit allé de l'avant avant que j'aie vu cette épreuve.

Je voudrais bien ne pas vous importuner de mes commissions. Mais comme elles ne pressent jamais et comme vous pouvez prendre votre commodité pour les faire, il ne tient qu'à vous qu'elles ne vous embarrassent pas, et, cela supposé, je crains peu d'être indiscret. J'ai aujourd'hui sept personnes à dîner; je ne puis éviter que pareille fête ne revienne souvent, et vous sentez que quatre couverts ne peuvent suffire, il m'en faudrait encore deux; mais je n'aime pas votre argent hâché, je veux que les choses soient ce qu'elles paraissent : de bonnes fourchettes de fer et de bonnes cuillers d'étain.

Jamais les distractions de la botanique ne me furent si nécessaires; mes livres sont en Angleterre avec mes chemises et mes chausses, et je ne sais plus quand cela viendra. Je voudrais tâcher, en attendant, d'en acquérir d'autres qui me manquent, mais je crois qu'on est très-mal fourni à Paris en livres de cette espèce, surtout chez la veuve Duchêne, où je les ai toujours trouvés très-chers et très-mal choisis. Ne pourriez-vous pas vous informer quel est le libraire qui vend par préférence les livres de médecine ou ceux de botanique, et avoir de ce libraire une note de tous les livres qu'il a de cette dernière espèce et les prix? Puisqu'ils n'ont aucun des livres que je demande, ils en auront peut-être quelques-uns dont je pourrais m'accommoder. Je compte vous envoyer par occasion, quelque'un des jours de cette semaine ou de l'autre, un paquet contenant des lettres pour l'Angleterre, auxquelles je vous prie de donner cours. J'en joindrai aussi une pour M. du

Peyrou, dont j'étais extrêmement en peine quand vous m'avez envoyé la sienne. Vous comprenez que dans celle que je vous écrirai en même temps, je n'entrerai dans aucun détail sur ce dont je vous ai parlé précédemment. L'équipage de chasse¹ est parti hier, et de ce côté je suis un peu moins désagréablement à l'extérieur; mais, autant que je puis en juger, toute la maison du prince m'a vu venir ici avec peine et n'épargnera rien, de manière ou d'autre, pour me renvoyer. Pour moi, j'ai pris mon parti, et, déterminé à tout souffrir, je ne sortirai pas d'ici, s'il m'est possible, à moins que la main qui m'y a placé ne m'en chasse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mou nom est le secret de la comédie²; tout le monde me connaît ici; et, comme vous comprenez bien, parmi ce peuple sauvage je n'en suis pas mieux traité.

LIII

AU MÊME.

Ce 13 août 1767.

J'ai reçu, mon cher, votre lettre du 11 et votre paquet contre-signé. Je suis très-sensible à votre zèle, et je suis charmé qu'il vous fasse connaître d'une manière qui, dans la suite, peut vous devenir avantageuse, à quoi je désire ardemment de pouvoir contribuer. Mais, en attendant, ce

¹ Du prince de Conti. On sait que Trye était un château de chasse que son propriétaire n'habitait que fort rarement. (*Note de l'Éditeur.*)

² Le nom supposé de *Renou*, que Rousseau avait adopté depuis son retour en France, n'avait donné le change à personne sur son nom véritable.

(*Note de l'Éditeur.*)

même zèle qui vous pousse en avant nous expose à nous croiser dans nos démarches, faute, de votre part, de pouvoir être mieux instruit du véritable état des choses, et, de la mienne, de pouvoir prendre patience et souffrir plus longtemps les choses du monde les plus insouffrables.

J'ai écrit à Son Altesse et l'ai priée de me permettre de disposer de moi. Je ne l'ai fait qu'après la conviction parfaite qu'il est impossible, malgré ses bontés et sa puissance, que je viye jamais, ni heureusement, ni paisiblement, ni librement, ni avec honneur. Je ne puis pas tout dire, ni à Son Altesse, ni à personne. Mais quand vous viendrez, vous en verrez assez pour sentir que j'ai raison. Au reste, je vous prévient que, quoi qu'il arrive, je n'acquiescerai jamais à demeurer en Normandie; ce qui se passe ici m'a fait prendre en dédain, pour le reste de ma vie, la Normandie et les Normands, et même leur voisinage. Jamais je n'habiterai volontairement parmi ces gens-là. J'honore et j'estime trop la nature pour craindre ni Paris, ni Versailles. Mes terreurs viennent de plus loin et n'en sont que plus effrayantes. Je crains beaucoup moins les persécuteurs que les traitres.

Je suis toujours d'avis que vous fassiez votre voyage au temps fixé; mais, malgré votre obstination, j'oserai m'obstiner aussi à vous conjurer de partir le matin plutôt que le soir. Comptant arriver à huit ou neuf heures, vous n'arriverez qu'à dix ou onze. Vous vous ferez attendre et vous nous tiendrez sur pied toute la nuit. Mais ce n'est pas cette raison-là qui me fait insister; c'est qu'il y a actuellement ici une bande de voleurs cachés dans les bois, et qui tuent tout le monde. On est tellement en alarmes qu'on ne veut pas que je sorte, et que M. Manoury a pris même la peine de venir avec un fusil et un garde au-devant de moi reve-

nant de la promenade. Dans cette circonstance, il serait souverainement imprudent de venir seul et à pied depuis Gisors, et je m'y oppose absolument. Si vous pouviez sans embarras vous charger de quelques bagatelles, à l'aide d'un portemanteau, voici encore des commissions, deux ou trois feuilles de papier doré tout uni, c'est-à-dire sans dessin.

Du pain à chanter blanc, sans être coupé en cachets.

Quelques cahiers de papier à lettre ordinaire, deux livres de café Moka, une petite botte de thé-boë. Chez Cavalier, libraire, rue Saint-Jacques : *Noia-Mouspeliaca, auctore Ant. Gouan.*

Madame de Verdelin, qui ne se rebute pas de servir les malheureux, a bien voulu m'offrir ses soins encore. Je vous remettrai une lettre pour elle, où j'expose ce que je désire, ce qui ne contiendra que des choses justes et raisonnables à demander. Si, soit par son propre crédit, soit par la protection de M. le prince de C..., j'obtiens des grâces si modérées, votre ami ne désespère pas, malgré ses misères, d'achever ses jours en paix.

Adieu, cher Coindet; j'attends notre entrevue pour vous remettre diverses lettres, dont je ne veux pas grossir celle-ci. Je ne compte plus vous écrire jusqu'alors.

Je n'ose aller à Gisors, de peur d'être insulté. M. Manoury veut bien se charger de faire partir mes lettres, mais je n'aime pas abuser de cette grâce, ce qu'il faut pourtant bien quand je veux écrire, étant ici tellement en tutelle qu'il ne m'a pas été possible d'avoir un commissionnaire immédiat, pour porter mes lettres ni même mon eau.

LIV

AU MÊME.

Ce 25 août 1767.

J'ai vos trois lettres, cher chevalier¹, car depuis le ruban noir on ne vous connaît pas autrement ici. Je n'ai pas répondu aux deux premières, non-seulement parce que je n'avais rien de nouveau à vous marquer, mais parce que vous me laissiez en suspens si je ne vous verrais point ces fêtes. Ces sortes d'incertitudes m'inquiètent toujours, parce qu'on ne sait quel parti prendre sur un peut-être. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, j'approuve fort que vous ne veniez que quand vous aurez quelque vide de temps à remplir. Je suis toujours tremblant que vous ne preniez quelque chose sur vos affaires. L'avis de M. Necker me revient; je voudrais que vous leur donnassiez, non-seulement le soin, mais aussi le temps. Ces boutades de travail nuisent à la santé et souvent à la chose, et il est très-difficile que ce qu'on fait trop vite se fasse aussi bien².

J'ai prévu, comme vous savez, le tour que prendrait votre négociation avec M. le prince de C.... Son Altesse ne pouvant se mettre à ma place, ni voir ce qui se passe dans sa

¹ Allusion à une circonstance inconnue qui avait fait donner ce surnom à M. Coindet. Il est curieux de voir qu'au milieu de ses pénibles préoccupations, Rousseau pouvait cependant encore affecter le ton de la plaisanterie.

(*Note de l'Éditeur.*)

² M Coindet travaillait à Paris, dans les bureaux de MM. Necker et Thélusson. (*Note de l'Éditeur.*)

maison, ne peut sentir comme moi la nécessité d'en sortir. Son cœur noble et bienfaisant sent combien ses bontés me sont utiles, mais il ne peut sentir à quel prix on me les fait payer. Madame la maréchale craint que tous ces tracas ne l'impatientent ; je le crains aussi, et cette crainte est une des raisons pressantes qui me font désirer d'en sortir, et très-promptement, car encore faut-il qu'une porte soit ouverte ou fermée ; personne au monde ne sent aussi vivement que moi les terribles conséquences de mon départ d'ici. Je ne vous dissimulerai pas que je me regarde comme un homme perdu du moment que je mettrai les pieds hors de ce château. Tout ce que je puis répondre à cela, c'est qu'il est impossible que j'y reste. Je puis tout supposer, hormis l'opprobre ; tant qu'il me poursuivra, je fuirai toujours, fut-ce au fond d'un précipice, fut-ce au milieu d'un bûcher. Au reste je m'étonne que, sur le danger que voit pour moi Son Altesse à rester dans le royaume, vous n'ayez rien dit du parti d'en sortir ; c'était une réplique toute naturelle, et qui, ce me semble, terminerait tout. Encore un coup, de quelques bontés que m'honore M. le prince de C...., et quelque supérieures que soient ses lumières, il est impossible que, d'une place si élevée, il puisse se mettre à la mienne et voir de si petits objets tels qu'ils sont.

Ma dernière espérance n'est pas éteinte, tant que madame de Verdelin veut bien s'intéresser à moi. J'ai la conviction la plus intime que, si je puis encore attendre quelque liberté et quelque tranquillité sur la terre, c'est à elle que je les devrai. Il ne s'agit que de m'éclairer sur mon état, me dire ce qu'il m'est permis ou prescrit de faire. Puis-je me choisir une demeure au loin dans le

royaume? Ferais-je mieux d'en sortir? On m'a laissé entrer paisiblement; je puis du moins espérer qu'on me laissera sortir de même. Mais comment? Par où? Je ne demande qu'à obéir; qu'on me dise seulement ce que je dois faire, car, durant ma malheureuse existence, je ne puis pas m'empêcher d'être quelque part, mais rester ici ne m'est pas possible, et je suis bien déterminé, quoi qu'il arrive, à ne plus essayer de la maison d'autrui. Une circonstance cruelle est l'entrée de l'hiver pour aller au loin, dans mon état, chercher un gîte. Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces, et sent pour son malheur que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi.

J'ai cent choses à vous dire et je ne me souviens de rien. Je me souviens seulement que j'oublie tout. Nos gens sont revenus, et tout va son train comme auparavant. Il y a de continuelles allées et venues souterraines, dont l'effet ne paraît que dans la contenance des habitants; mais cet effet n'est pas équivoque, et l'on peut juger par lui de ce qui se traite dans les conseils caverneux de ces taupes.

Au reste, tout le pays est aux genoux de M. le concierge, surtout depuis son voyage. Persuadé qu'il a toute la confiance de Son Altesse, chacun s'empresse à se mettre ici sous sa protection, et à la mériter en me faisant quelque nouvelle avanie, ce qui réussit admirablement. Je ne puis concevoir par quelles mains est poussé cet homme, mais il a été très-bien choisi. Il va très-habilement son train sans se compromettre. C'est dommage qu'il ne soit pas appelé à jouer sur un grand théâtre: il a tous les ta-

lents d'un vrai chef de conspirateurs. Pardon, je vais toujours, vous rabâchant les mêmes choses ; vous devez être bien ennuyé de moi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J'écris cette lettre sans savoir comment ni par qui elle partira ; ma situation est de jour en jour plus embarrassante.

LV

AU MÊME.

Ce 1^{er} septembre 1767.

J'ai votre n° 3 et le paquet contre-signé. Je suis d'autant plus touché des bontés de madame de Verdelin que cette occasion, la plus critique de ma vie, me fait bien sentir tout le prix de ses soins ; je n'ajouterai pas : et les vôtres, parce que c'est à vous que j'écris.

Il me paraît incontestable qu'il faut attendre les ordres de M. le prince de C.... avant de faire aucune démarche, et surtout avant de sortir d'ici. Je dois et je veux tout souffrir plutôt que de lui déplaire ; c'est une résolution à laquelle je me tiens invariablement ; et, puisque vous me marquez qu'il a des choses à m'écrire, et peut-être un voyage à faire ici, je suis d'avis de m'exposer à manquer les occasions, et même à voyager dans l'arrière-saison, plutôt que d'avoir à me reprocher la disgrâce de Son Altesse, qui a daigné m'accueillir dans mes plus cruelles misères.

Voilà, mon ami, ce que je n'oublierai jamais, quand

nulle autre raison n'ajouterait du prix à sa protection et à ses bienfaits. Du reste, l'impossibilité de rester ici est telle que rien ne pourrait la vaincre, et qu'il ne s'agit que du moment d'en sortir. C'est de quoi nous causerons plus à notre aise, si vous persistez à vouloir venir dimanche prochain, à quoi je consens de tout mon cœur si nulle des affaires dont vous êtes chargé n'en souffre, et que ce voyage vous fasse plaisir.

Savez-vous à quoi ont abouti les secrètes allées et venues depuis le voyage de ces messieurs? A répandre comme un torrent la nouvelle certaine qu'à la vérité je ne suis pas intrus ici, à l'insu de Son Altesse; mais qu'au contraire j'y suis un espion placé de sa main, pour tracasser tout le monde, et que si l'on ne vient promptement à bout de m'en chasser de manière ou d'autre, chacun peut se tenir pour perdu. Vous ne sauriez imaginer l'effroi mêlé d'exécration que ma présence inspire à ces pauvres dupes. Cependant on compte je ne sais pas quoi, et soyez sûr qu'il n'y a personne ici qui ne contribue à me faire un mauvais parti si l'occasion s'en présente. Ce n'est pas qu'on méprise ici l'espionnage, mais on le redoute terriblement. La première nouvelle de cette folie, au lieu de m'indigner, m'a fait éclater de rire; mais je finirais assurément par ne pas avoir les rieurs pour moi, et je vous promets que jamais dans le monde espion ne fut de si près espionné. Vous pouvez juger de la vie que je mène ici, moi qui n'ai pu m'aguerrir à la malveillance de personne. Vous jugerez de mon état quand vous viendrez, et vous verrez s'il est possible qu'il dure. Je ne puis pourtant m'empêcher moi-même de le trouver comique : convenez du moins qu'il n'était guère dans l'ordre des choses prévoyables, et qu'à

cinquante-six ans voir Jean-Joseph Renou¹ devenu l'espion d'un prince auprès de deux ou trois de ses valets, est un sort auquel on n'aurait pas dû s'attendre.

Je recommence à être fort surpris du silence de M. Rougemont : n'auriez-vous aucun moyen d'en savoir des nouvelles ? S'il était malade, il me semble que, dans la circonstance, il m'aurait du moins fait écrire un mot.

Je commence à sentir les approches du froid ; nous n'avons, ni l'un ni l'autre², ni chemises, ni hardes. Si tout cela doit rester en Angleterre, à la bonne heure : me voilà déjà tout consolé de cette perte ; mais encore ne faudrait-il pas attendre la neige pour y suppléer, et pour cela il faudrait savoir à quoi s'en tenir. Si vous pouviez me procurer là-dessus quelques nouvelles, vous me feriez grand plaisir.

Adieu, cher Coindet. Si je n'ai point de vos nouvelles d'ici à dimanche, j'irai au-devant de vous à midi, s'il fait beau, par le chemin de Gisors. A moins que vous ne veniez encore en chaise de poste, j'ai quelque espoir de vous rencontrer. Je vous embrasse. Quelque honneur que je me fasse d'être l'herboriste de madame la duchesse de Portland, il faut que ce titre cède à un autre que je tiens de la libéralité du sieur Deschamps.

L'ESPION DE M. LE PRINCE DE CONTI.

¹ Nom supposé de Rousseau.

² Thérèse et lui-même. (*Notes de l'Éditeur.*)

LVI

A M. DE LUZE.

Trye, 16 septembre 1767.

Recevez mes remerciements, monsieur, de la commission que vous avez pris la peine de faire auprès de M. Guy, des nouvelles que vous avez bien voulu me donner de notre excellent ami et de la permission que vous m'accorderez de vous regarder aussi comme tel. Les marques d'amitié que j'ai déjà reçues de vous me sont des garants de celles que j'en pourrais attendre dans l'occasion et m'engagent à y répondre par toute ma confiance que j'ai appris à ne pas prodiguer. Peut-être avant qu'il soit peu, notre bon médiateur pourra-t-il vous procurer le plaisir de m'être utile et à moi celui de vous être obligé. N'êtes-vous point tenté de faire ici un tour de campagne? Je vous en presserais davantage si j'étais chez moi, plus près de Paris, et que je vous crusse moins occupé. Je vous prie, monsieur, de me rappeler au souvenir de madame de Luze. Que ne puis-je espérer d'avoir un jour cet avantage en personne auprès d'elle et auprès de vous!

LVII

A M. COINDET.

Ce lundi, 21 septembre 1767.

J'étais très en peine de votre état et j'apprends votre rétablissement avec bien de la joie. Je voudrais bien avoir

celle d'apprendre celui de M. du Peyrou, mais son silence me tient dans la plus mortelle peine et je tremble qu'il ne soit retombé. Vous m'obligerez extrêmement de vouloir bien me donner de ses nouvelles en même temps que des vôtres.

M. le prince de Conti n'est point encore venu. Sur ce qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, j'espère qu'il viendra dans peu. Je désire extrêmement de me retrouver enfin sous ses yeux; mais, du reste, je doute que son voyage change rien à l'état des choses.

Mon petit bagage n'est point encore arrivé¹ : on me l'a annoncé pour aujourd'hui, mais comme jamais ce que j'attends n'arrive, j'ai pris le parti de n'attendre plus rien. J'ai compris que toute cette guenillerie avait dû donner beaucoup de tracas à vous et à vos correspondants, et je me suis reproché mon indiscretion à cet égard, quoique je sois bien sûr du bon cœur avec lequel vous en avez pris la peine; mais c'est qu'au fond, la chose ne la vaut pas. Mon herbier est la seule chose que j'eusse extrêmement regrettée, et dont la perte eût été pour moi irréparable; et je m'attends à le trouver en poussière à force d'avoir été farfouillé par les commis, car rien n'est plus facile à briser que des herbes sèches. J'attends, pour vous rembourser le port, d'avoir la note que vous m'avez promise afin de solder le compte tout à la fois.

Mes malheurs, cher Coindet, n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que

¹ D'Angleterre, où Rousseau avait passé l'année précédente.

(Note de l'Éditeur.)

moi-même. Je n'ai jamais connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon cœur; mais elles ont fait tous les tourments de ma vie, et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Une chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités; c'est qu'elles sont non-seulement cruelles pour moi, mais involontaires : que je puis me tromper, mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du cœur de mes amis, ils auront encore plus lieu de l'être du mien ¹. C'est dans ces sentiments que je vous embrasse.

Je rouvre ma lettre pour vous parler de ma santé, qui est meilleure depuis deux jours. J'ai eu, par-dessus le marché, un violent et court mal de dents; et j'ai tant fait que je me suis arraché un marteau moi-même. Ma sœur vous remercie et vous salue. Elle souffre extrêmement d'une fluxion qui lui a fait enfler la tête comme un boisseau.

LVIII

AU MÊME.

* Trye, le 9 octobre 1767.

J'ai reçu, dans votre lettre du premier de ce mois, avec le compte de vos déboursés, l'explication que vous me donnez au sujet du changement de cachet, et où je trouve que vous confondez deux choses différentes.

¹ Ce passage nous paraît remarquable par la franchise avec laquelle Rousseau parle de ses *inégalités* d'humeur, et en général par la manière dont il se juge lui-même. (*Note de l'Éditeur.*)

Vous m'avez envoyé, le 7 août, la feuille de la préface que Guy vous avait remise sans aucune enveloppe ; vous l'avez donc pu lire et cela était très-simple. Mais, le 28 août, vous m'envoyâtes un paquet de Guy à mon adresse, lequel contenait une seconde épreuve de la même préface, divers cartons et une lettre. Ce paquet, renfermé dans le vôtre, était très-bien cacheté, mais d'un autre cachet que celui dont Guy s'était servi ; c'est de celui-là qu'il s'agit.

Je vois, par la note de vos déboursés, que la somme en est à peu près égale à celle de l'argent que vous avez reçu pour moi. Deux cents francs que vous remit madame Duchêne et cent trente-sept livres de M. de la Roche font trois cent trente-sept, et vos déboursés se montent à trois cent treize, ce qui fait à peu près un louis de moins ; mais comme vous n'avez pas compté les ports de lettres et paquets que vous avez reçus de moi ou pour moi, et qui concernaient uniquement mes affaires, je crois que cela peut faire l'appoint de la balance, si même je ne suis encore en reste avec vous d'argent comme de services.

M. le prince de Conti est venu ici mardi, et me parla très-avantageusement de vous le jour même et le lendemain ; Son Altesse m'a comblé de ses bontés ordinaires, et c'est tout dire. Son voyage a fait de l'effet dans le pays, aucun dans sa maison ; la racine du mal, qui va serpentant sous terre, n'est pas coupée et ne le sera qu'avec le fil de mes jours : mais j'ai pleinement résigné mon sort dans les mains de la Providence ; ainsi, là-dessus, tout est dit.

Si vous êtes tenté de faire ici un tour de campagne tandis qu'il fait beau et que vous trouviez à faire un petit assortiment de couleurs et de pinceaux, sans avoir besoin pour

cela d'une grande course, je vous serai obligé de m'en apporter. A tout événement, j'attendrai dimanche jusqu'à deux heures. Je vous salue et je vous embrasse de tout mon cœur.

LIX

A MADAME LE CHAMBRIER.

Trye, le 12 novembre 1767.

Rassurez-vous, madame; tranquillisez-vous, excellente mère, sur l'état de M. votre fils¹. Vous aurez la preuve aujourd'hui par lui-même de son rétablissement. Il est tel que, sans l'enflure de ses pieds qui dure encore, il serait, à peu de faiblesse près qui lui reste, en état de reprendre sa vie ordinaire. Nous avons hier diné ensemble, et nous sommes amusés dans l'après-midi à divers jeux. Son mal était une attaque de goutte remontée dont il ne connaissait point les effets, et qui l'a prodigieusement effarouché. Il s'est cru mort; il me l'a fait croire à moi-même, et de là les terreurs indiscretes que j'ai pu vous donner dans mes lettres à M. Jeannin. Enfin il est guéri; son corps du moins est guéri. Nous vous le rendons, contre son espérance, et presque malgré lui; car, préoccupé que son mal n'était pas la goutte, il soutenait qu'on prenait le change, qu'on le traitait d'un mal qu'il n'avait pas, et qu'on ne voulait pas faire attention à celui qu'il avait. Enfin nous l'avons guéri, du moins nous l'avons guéri du mal qu'il ne s'est

¹ L'Auteur parle ici de son ami du Peyrou, fils d'un premier lit de madame le Chambrier, et qui était venu le voir à Trye. (*Note de l'Éditeur.*)

pas fait lui-même. Quant à celui qu'il s'est fait, j'y ai perdu mes peines ; la cure, madame, n'en appartient qu'à vous. J'ai le bonheur de vous le renvoyer guéri ; car, ses pieds guéris, il pourra partir quand il voudra. Je doute que, même auprès de vous, il eût pu trouver des soins plus empressés, plus exacts, plus vigilants, plus tendres que ceux qu'on lui a prodigués ici. Ce n'est assurément ni ces soins, ni les embarras, ni les peines de toute espèce qu'il m'a données que je regrette ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire, madame, qu'après avoir désiré sa venue avec la passion la plus vive, après avoir éprouvé à son arrivée un saisissement de joie tel que je n'en eus de mes jours, je voudrais maintenant avoir donné les trois quarts de ceux qui me restent à vivre, et qu'il ne fût jamais venu ici. Agréez, madame, je vous supplie, les assurances de tout mon attachement et de mon respect.

P. S. — Quand vous lui écrirez, madame, et si vous me faites l'honneur de m'écrire, ne faites aucune mention, ni à l'un ni à l'autre, de ce que je vous marque ; mais réservez vos observations pour veiller à sa santé de toute espèce lorsqu'il sera de retour près de vous. Je vous demande la permission de saluer ici M. Jeannin.

LX .

A M. COINDET.

Le 5 décembre 1767.

J'espère que ma lettre précédente, où je vous accusais la réception de toutes les vôtres, vous sera bien parvenue

et vous aura trouvé en bonne santé. Celle de M. du Peyrou a souffert une nouvelle atteinte par une rechute de goutte au moment où il se disposait à partir. J'en suis très-fâché, mais je n'en suis point alarmé, parce que cette goutte, après avoir longtemps erré d'une manière très-inquiétante, a enfin repris ses places ordinaires, s'y est fixée et ne donne au malade que quelques douleurs sans danger, qui même ne sont pas fortes et paraissent, selon le cours ordinaire de ses attaques, devoir le laisser tout à fait libre en peu de temps. Sa goutte remontée était très-certainement l'ouvrage des drogues qu'on lui avait fait prendre à Paris, et par lesquelles on avait certainement affaibli son estomac. Je l'ai puissamment exhorté à profiter de cette leçon ; et, pour ma part, j'en ai pris aussi une, dont je me promets bien de faire de même mon profit.

Mademoiselle Renou¹ est à son tour tombée malade, et il est étonnant que ce n'ait pas été plus grièvement, ayant à servir le maître, à nourrir le domestique, et n'ayant pas depuis six semaines un seul moment de relâche. Grâce au lit, sa maladie a été courte, et la voilà bien rétablie. Si elle eût été détenue aussi dans son lit, je n'imagine pas comme j'aurais fait. Quoiqu'à présent je sois moins occupé, l'état de M. du Peyrou ne demandant plus d'autre soin que de lui tenir compagnie, je ne puis reprendre le train de mes lettres et de mes affaires. J'ai beaucoup à écrire en Angleterre, et je ne sais quand je pourrai commencer.

Plus je sens le néant des choses de la vie, plus la paresse me gagne, et, au milieu de tous mes tracas, ma passion d'enfant me distrait, m'occupe, me console ; et je vais,

¹ Thérèse le Vasseur. (*Note de l'Éditeur.*)

feuilletant mes livres de plantes, comme si je n'avais que cela à faire.

Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de madame de Verdelin. Je devrais déjà leur en avoir demandé moi-même, mais c'est un plaisir que je veux prendre un peu à mon aise pour le mieux goûter.

Si vous pouvez envoyer de la laine de Hollande à mademoiselle Renou, je vous prie de vouloir bien y joindre un bon gros bonnet pour moi de laine de Ségovie, car le temps est si rude que j'ai froid à la tête et partout.

Je me souviens que vous m'avez pourvu de gants de castor, qui sont usés et qui en demanderaient d'autres. J'ai demandé à Guy son envoi de livres. Mais j'oublie que voilà bien des commissions pour quelqu'un qui ne sort que de nuit. Ne les faites, je vous en prie, que quand vous aurez des moments à perdre que vous voudrez bien employer pour moi.

Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Quand vous m'écrirez, ne mettez que mon nom, sans faire mention d'aucun autre; je suis assez connu ici pour que ce soit désormais un soin superflu.

LXI

AU MÊME.

Jeudi, 26 novembre 1767.

J'ai reçu tous vos envois, et j'ai fait part à M. du Peyrou, qui vous en remercie et vous salue, de l'article de la lettre

qui le regarde. Il est parfaitement rétabli et commence à sortir depuis deux jours. Je doute que si cette rechute l'eût surpris à Paris, il s'en fût aussi bien tiré. Pour moi, sans avoir regret aux peines que j'ai prises en cette occasion, je vous dirai franchement que je me sens trop vieux et trop peu robuste, pour me faire encore garde-malade, et que c'est la dernière fois de ma vie que cela m'arrivera.

Je suis très-sensible à la lettre et à l'amitié de madame de Verdelin; je vous prie d'être mon interprète auprès d'elle en attendant que je me ménage le plaisir de lui écrire à mon aise, ce que j'espère pouvoir faire dans peu. Vous êtes bien dédommagé des soins que vous donnez à sa chère fille par le plaisir d'être auprès de l'une et de l'autre. C'est une très-bonne œuvre sans doute, mais encore plus agréable que méritoire, et que je voudrais bien partager avec vous. Je vous prie, en leur faisant ma cour, de ne pas m'oublier auprès de mademoiselle Léontine.

Le dictionnaire ¹ ne paraîtra toujours que trop tôt : plutôt à Dieu qu'il dépendit de moi de le supprimer. Je suis fort aise qu'il s'y trouve quelques articles qui vous amusent. La plupart sont estropiés par des fautes d'impression qui les défigurent entièrement. Dans celui *génie*, par exemple, dont vous parlez, un *c* pour un *l* fait un contre-sens ridicule et épouvantable en me faisant dire *ce génie* pour *le génie*, comme si je donnais à Métastase, dont je viens de parler, le génie de l'invention par excellence.

Depuis que j'ai eu le malheur de me faire imprimer, je me suis toujours vu sortir de la presse beaucoup plus sot

¹ L.^e *Dictionnaire de musique*. (Note de l'Éditeur.)

que je ne m'y étais mis; sottise sur sottise, et les commentaires des sots lecteurs brochant sur le tout, me voilà joli garçon... Peu m'importe, je vous jure, et si mes articles, passant sous vos yeux, sont embellis par ceux de l'amitié, je n'en veux pas davantage.

Je ne puis être fâché de la mort de M. de Chenonceaux par l'intérêt que je prends à sa veuve et à sa famille qu'il n'eût fait que plonger de malheurs en malheurs. Ce n'était pas un homme absolument mal né, et ce n'est pas son cœur qui l'a perdu, c'est sa tête. Je prévis le mal, et je le prédis à son frère, il y a plus de vingt-cinq ans. Je sens les déchirures de sa pauvre mère ¹, et je m'attendris sur son sort en songeant combien le mien eût été heureux auprès d'elle, si j'avais su passer mes jours dans la tranquille fonction de son secrétaire, comme j'avais commencé. Hélas! pourquoi suis-je devenu le mien? Je ne puis continuer aujourd'hui. Adieu, je vous embrasse.

Si la flanelle est achetée, à la bonne heure; si elle ne l'est pas, je ne m'en soucie pas beaucoup; mais mademoiselle Renou ², qui vous salue, vous prie de vouloir bien ne pas oublier la laine de Hollande, s'il n'est pas trop embarrassant d'en trouver. Quand vous me ferez un envoi, vous m'obligerez d'y joindre un paquet de cire à cacheter, dont je suis prêt à manquer.

¹ Madame Dupin, dont Rousseau fut le secrétaire pendant plusieurs années. S: n fils aîné, dont il est question ici, portait le nom de la belle terre de Chenonceaux, qui appartenait à sa famille. (*Note de l'Éditeur.*)

² Thérèse Le Vasseur. (*Note de l'Éditeur.*)

LXII

AU MÊME.

Ce mercredi 10, Trye, 1

Voici, mon bon ami, du barbouillage qui serait moins ridicule si j'avais la moindre notice sur ce qui se passe, qu'on m'eût envoyé quelques papiers et que j'eusse été moins pressé.

Mais je ne me pardonnerai pas de m'être refusé à une besogne telle quelle que M. Moultoy, vous et mon cœur me demandaient.

Faites passer cette lettre à son adresse, après l'avoir cachetée. J'en voudrais pouvoir envoyer une double à M. Moultoy, mais je suis rendu et ne puis la copier. Je n'ose pas vous proposer d'en prendre la peine, car cela est terriblement long ; mais n'ayant plus ni crédit ni correspondant à Genève, je ne puis m'y faire écouter qu'en raisonnant, et cela ne peut se faire en peu de paroles¹.

Je désire plus que je n'espère, que cette lettre ait quelque effet sur des gens qui paraissent avoir pris leur parti dans la persuasion profonde qu'on ne cherche qu'à les tromper, et qui ne laissent pas pourtant de voir aussi clair, pour le moins, que leurs adversaires. Mon bon ami, prions Dieu pour la paix de notre patrie, car elle sera toujours la mienne dans ses malheurs.

¹ Ce passage a rapport aux troubles dont Genève était alors le théâtre, et auxquels Rousseau, comme on le voit, ne demeurait pas indifférent.

(Note de l'Éditeur)

J'espère que votre pied, tout à fait rétabli, vous mettra en état d'exécuter votre bonne intention, et si vous ne m'écrivez rien de contraire, je vous attendrai dimanche à diner. Reprenez votre bon appétit, je vous en prie, car j'ai besoin de bon exemple en toute chose. Je me sens malingre et abattu.

Je ne vous apprend pas que M. du Peyrou est arrivé chez lui en bonne santé car vous avez dû le savoir avant moi. Je vous embrasse et vous attends avec grande impatience.

Excusez, mais mademoiselle Renou¹, qui vous remercie et vous salue, veut que je vous donne des commissions. Vous êtes donc prié de vouloir bien vous charger de trois citrons.

Item. Si vous pouviez trouver un morceau de bon fromage de gruyère et plutôt nouveau que vieux, nous nous régalerions d'une fondue. Cela nous rappellerait la montagne de Salève² et me ferait grand plaisir.

Item. Trois jolies petites tasses à café pour l'après-dîner; de ces anciennes petites tasses brunes en dehors, de porcelaine de Hollande, ou autres semblables, pourvu qu'elles soient petites, parce que j'ai la rage de vouloir toujours une tasse pleine et que cela me fait mal.

Les soucoupes ne sont pas nécessaires, parce que j'en ai, mais elles ne seront pas non plus de trop si elles se trouvent, et qu'elles ne vous embarrassent pas.

Oh ! les belles fusées que nous tirerions dans notre gosier si les pauvres Gênois étaient accommodés.

¹ Thérèse Le Vasseur. (*Note de l'Éditeur.*)

² Montagne de la Savoie, située à une lieue de Genève, et qui sert de but favori aux promenades des Gênois. (*Note de l'Éditeur.*)

LXIII

AU MÊME.

Tize, 6 janvier 1718.

Quoique je n'aie qu'un moment, je ne veux pas, mon bon ami, le laisser passer sans vous donner un petit bonjour, sans vous remercier de votre amicale et consolante lettre, et sans vous quereller aussi, à mon ordinaire, de ce que vous avez une entorse et que vous ne m'en dites rien. Ne songez pas, je vous prie, à venir qu'elle ne soit parfaitement guérie, que le terrible froid qu'il fait ne soit adouci, et même que M. du Peyrou ne soit lui-même parti pour Neuchâtel, car il a besoin d'être égayé. Je sais que votre compagnie lui est très-agréable, et je désire que vous cherchiez à l'amuser tant qu'il restera près de vous.

Après cela, vous viendrez ; nous nous embrasserons de bien bon cœur ; nous tirerons les Rois, quoique les Rois soient passés. Nous le serons l'un et l'autre en dépit de la fête, ou même tous les deux ; car pour moi, le roi des hommes est le véritable ami. Bonjour.

J'oubliais de vous dire que nous pourrons tirer de belles fusées. Ma sœur¹ a ici d'excellentes poudres pour cela. Elle vous em brasse.

¹ Thérèse Le Vasseur. *Note de l'Éditeur.*)

LXIV

AU MÊME ¹.

Trye, 18 mars 1768.

Les choses incroyables et monstrueuses qui m'arrivent ici depuis un an, m'ont mis à tous égards hors de mon caractère. Dans cet état, de peur de m'égarer dans les ténèbres, je dois agir et parler le moins que je puis. Naturellement, je devais attendre dans ma détresse quelque assistance ou quelques lumières de quelqu'un de mes amis, et je n'en ai reçu de personne. Cela m'a fait prendre le parti de rompre des liaisons tout ou moins inutiles, et la vôtre n'est pas exceptée. Voilà la raison de mon silence, et je vous prévieni que je ne le romprai plus, que ma situation n'ait changé, mais je vous promets, et de bien bon

¹ Cette lettre écrite peu de temps avant le départ de Rousseau du château de Trye, se ressent de l'agitation et du trouble d'esprit dans lesquels il se trouvait alors; Coindet, une des rares personnes avec qui il était resté jusque-là en rapports très-suivis, fut à son tour sacrifié aux hallucinations du malheureux Jean-Jacques. Pour excuser en partie la conduite de ce dernier, il faudrait rappeler ici que les dispositions funestes du philosophe étaient soigneusement entretenues par l'indigne créature dont il avait fait sa compagne, et qui, tantôt par la crainte de perdre son influence, tantôt poussée par l'ennui qui la suivait partout, ne négligeait rien pour dégouter Rousseau des habitations diverses qu'il s'était choisies. Cette fois-ci encore les menées de Thérèse réussirent, et, peu après l'époque où fut écrite la lettre qu'on vient de lire, Jean-Jacques quittait l'asile généreusement offert par le prince de Conti pour aller s'établir dans le Dauphiné.

(Note de l'Éditeur)

cœur, de le rompre si jamais je recouvre un repos sur lequel je puisse compter.

M. de Laroche vous remettra un petit billet par lequel je vous prie de lui donner la note des ports que vous avez eu la bonté de payer pour moi, et qu'il s'est chargé de vous rembourser. Vous pourrez lui remettre aussi le rouleau contenant le portrait du roi d'Angleterre et les livres apportés par M. d'Audiran.

Je ne consens pas au voyage que vous vous proposez de faire ici, et comme la raison ni l'honnêteté ne permettent pas d'aller chez les gens par force, j'espère que vous renoncerez à ce projet.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

LXV

A MADAME DE VERDELIN¹.

Sans date.

Vous me marquez, madame, que j'ai dû recevoir une lettre de M. le général Conway. Je n'en ai reçu aucune. Vous ajoutez : « Écrivez au pauvre M. Davenport; on « mande qu'il a été malade d'inquiétude qu'il ne vous fût « mésarrivé dans votre voyage. » Il était difficile qu'il eût les inquiétudes dont vous parlez, puisque, durant mon voyage je lui écrivais très-fréquemment, de quoi j'ai la

¹ Cette lettre fut probablement écrite en 1768, du château de Trye, où Rousseau se réfugia après avoir quitté l'Angleterre. On voit, par le contenu de la lettre, qu'il ne peut être question que de cette époque.

(Note de l'Éditeur.)

preuve dans la seule réponse dont il m'ait honoré. Dans cette même lettre, il me dit qu'il a la goutte et ne me parle point de sestendres inquiétudes ni de leur funeste effet sur sa santé. M. Davenport et ses connaissances ont entre leurs mains mes hardes, mes effets, mes livres, mon argent. Je l'ai bien instruit de la voie par laquelle on pourrait m'envoyer tout cela, et la grande tranquillité de ces messieurs sur cet article, n'annonce pas, quoi qu'on en puisse dire, des inquiétudes bien vives sur ma situation.

LXVI

A MONSIEUR DE MALE-HERBES.

Paris, 17 $\frac{1}{2}$ 77

J'ai appris, monsieur, avec une véritable douleur, la perte que vous venez de faire. Aux sentiments qu'inspirait madame de Malesherbes à quiconque avait l'honneur de la connaître; je joignais une sensibilité particulière pour l'accueil obligeant que j'avais reçu d'elle. Mais ce qui me rend sa mémoire encore plus estimable, est d'avoir vu qu'on pouvait la tromper, sans doute, avec beaucoup d'autres, mais que presque seule, elle ne savait feindre ni tromper. Comme c'est une douceur dans l'affliction d'y trouver des cœurs sensibles, j'ai cru, monsieur, vous pouvoir offrir pour ma part cette espèce de consolation, la seule qui soit à ma portée.

LXVII

A MONSIEUR ***

Paris, 17 ¹²/₃ 71.

Je pars, monsieur, de chez moi dans l'intention d'aller vous rendre mes devoirs et vous souhaiter un bon voyage, et à monsieur votre frère ; mais, dans l'incertitude si j'aurai le bonheur de vous trouver, je joins ici la lettre pour madame Boy de la Tour, dont vous avez bien voulu vous charger, et je me recommande à votre souvenir et à la continuation de vos bontés.

Permettez aussi que je vous rende le singulier cadeau que vous avez voulu faire à ma femme ; j'espère qu'elle gardera de moi dans son cœur une figure un peu moins odieuse que celle-là¹. Je ne puis mieux vous marquer la considération que j'ai pour vous, qu'en vous rendant sans le briser ce monument de la méchanceté de mes ennemis.

Bonjour, monsieur, et bon voyage. Portez-vous bien ; n'abandonnez pas la botanique. Pour moi, je continuerai de la cultiver, ne fût-ce que pour mériter la continuation d'une correspondance qui me sera toujours agréable, tant que vous agréerez mon sincère attachement.

¹ Sans doute quelque mauvais portrait de Rousseau. (*Note de l'Éditeur.*)

LXVIII

A M. DE LA ROCHE¹,

SUR LA MORT DE M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Sans date.

Que m'apprenez-vous, monsieur? Quel événement? Je ne m'attendais à rien de semblable, et je n'imaginai pas que mes malheurs pussent augmenter encore. Je sens la douleur de madame la maréchale par la mienne, mais les consolations ne lui manquent pas; et moi, délaissé de tout le monde, je reste seul sur la terre, accablé de maux, sans amis, sans ressource, sans consolation. Il m'en reste une seule, qu'heureusement les hommes ne sauraient m'ôter : la paix de l'âme et l'espoir d'une meilleure vie. Ma patience est à l'épreuve de toutes ces afflictions, puisque celle-ci ne me l'a point ôtée. Adieu, monsieur; dans le triste soin que vous venez de remplir envers moi, je suis touché que vous ne m'ayez point oublié : apprendre une si grande perte, uniquement par la voix publique, eût été une preuve trop cruelle que je ne tiens plus à rien dans cette illustre maison, que j'ai vue si florissante et où je fus si fêté. Quels heureux temps et quels changements! Mon cœur navré se déchire à ces souvenirs.

¹ Cette lettre date évidemment de l'année 1764. celle de la mort du maréchal. (*Note de l'Éditeur.*)

LXIX

A M. GENET¹.

Sans date.

Je vous dois, monsieur, des remerciements que je vous aurais fait plus tôt, si l'état où je suis me l'eût permis. Vous soutenez, dans la lettre savante et sans date que vous m'avez adressée, qu'il n'est pas vrai que le pays de Vaud ait jamais fait partie de la Suisse, que les conquêtes des Suisses ne sont qu'une extension de la liberté; que cependant le pays de Vaud était parfaitement libre sous ses anciens maîtres; que, mettre en opposition la sujétion et la liberté, est un paradoxe qui passe la philosophie d'un bourgeois d'Estavayer; qu'enfin les Gênois eux-mêmes et tous les Suisses sont aussi sujets que les bourgeois du pays de Vaud. Quel que soit, monsieur, mon sentiment sur tous ces points, il ne fait plus rien à la chose, sitôt que vous faites part du vôtre et de vos raisons au public. Je souscris d'avance à son jugement, et j'applaudis de bon cœur à votre érudition. Je vous remercie derechef de vouloir bien redresser l'erreur où je puis être tombé, et vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect et mes salutations.

¹ Rousseau persifle dans cette lettre celui à qui elle est adressée. M. Genet, simple bourgeois d'Estavayer (petite ville du canton de Fribourg), avait dans une lettre adressée à Rousseau, fait preuve d'autant d'ignorance historique que de mauvais vouloir envers ce dernier. (*Note de l'Éditeur.*)

... et de tout ce
qu'il y a de plus excellent, par lequel
on trouve par conséquent les autres.

temps de les achever. Ce que j'ai à vous dire n'est point un secret, il est parfaitement connu de ceux qui disposent de sa destinée, et tous mes vœux seraient qu'il le fût de tout l'univers : mais voilà ce qu'ils ne permettront jamais. Tout leur art et tout leur pouvoir sont employés à m'empêcher de me faire entendre, et cette difficulté ne peut être levée à votre égard que de concert entre vous et moi.

Cela eût été plus facile peut-être avec monsieur votre fils ; mais il est encore trop jeune. Mon dessein n'est point de séduire un jeune homme, mais de désabuser un homme sensé qui connaît le monde, et dont l'expérience et la maturité ne se laisseraient pas éblouir par de faux raisonnements.

Voilà, monsieur, la proposition que j'avais à vous faire. Voyez si elle peut vous convenir quand vous m'aurez entendu. Si vous jugez que j'ai tort, nous finirons là ; tout sera dit entre nous, sans que je vous demande aucun secret des choses que je vous aurai confiées, et vous pourrez montrer cette lettre à toute la terre, sans que je m'en plaigne ou que je le trouve mauvais. Ne vous donnez pas la peine de me faire une réponse par écrit ; si vous refusez, votre silence peut suffire pour me le faire entendre ; si vous acceptez, il faut nous voir pour nous arranger. Si vous jugez que j'ai raison, alors je vous expliquerai en quoi je crois pouvoir contribuer à la fortune de monsieur votre fils, et vous trouverez dans cet arrangement, pour vous-même, la douceur de remplir sans peine les plus dignes devoirs d'homme honnête et juste, de bon père et de bon citoyen.

En tout état de cause, il convient à votre prudence de ne parler de cette lettre à personne jusqu'à ce que vous sachiez de quoi il s'agit, afin que, sur cette connaissance,

vous restiez le maître de vous conduire après comme il vous plaira ; car je vous prévient derechef qu'alors je n'exigerai de vous aucun secret, que celui que vous vous imposerez vous-même, et pour le bien de la chose, et pour l'intérêt de votre fils.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.	v
Projet de Constitution pour la Corse.	1
Affaires de la Corse.	5
Correspondance de J. J. Rousseau et de M. de Buttafuoco.	21
Extrait d'une Préface de M. G. Moulton.	55
Projet de Constitution.	59
Lettres sur la Vertu et le Bonheur.	129
Fiction, ou morceau allégorique sur la Révélation.	167
Traité élémentaire de Sphère.	187
Fragments des Institutions politiques.	215
Les Amours de Claire et de Marcellin. — Le petit Savoyard.	261
Mon portrait.	281
Fragment d'un Essai sur les Langues.	291
Fragments sur l'abbé de Saint-Pierre.	501

Préface d'une seconde lettre projetée à M. Borles.	315
Discours prononcé par J. J. Rousseau devant l'auditoire qui s'était ras- semblé pour écouter la lecture des <i>Confessions</i>	325
Fragment biographique	331
Fragment présumé du <i>Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les</i> <i>hommes</i>	343
Pensées détachées. — Fragments divers.	347
Lettres inédites.	369

148

AF 94

ŒUVRES
ET
CORRESPONDANCE INÉDITES
DE
J. J. ROUSSEAU

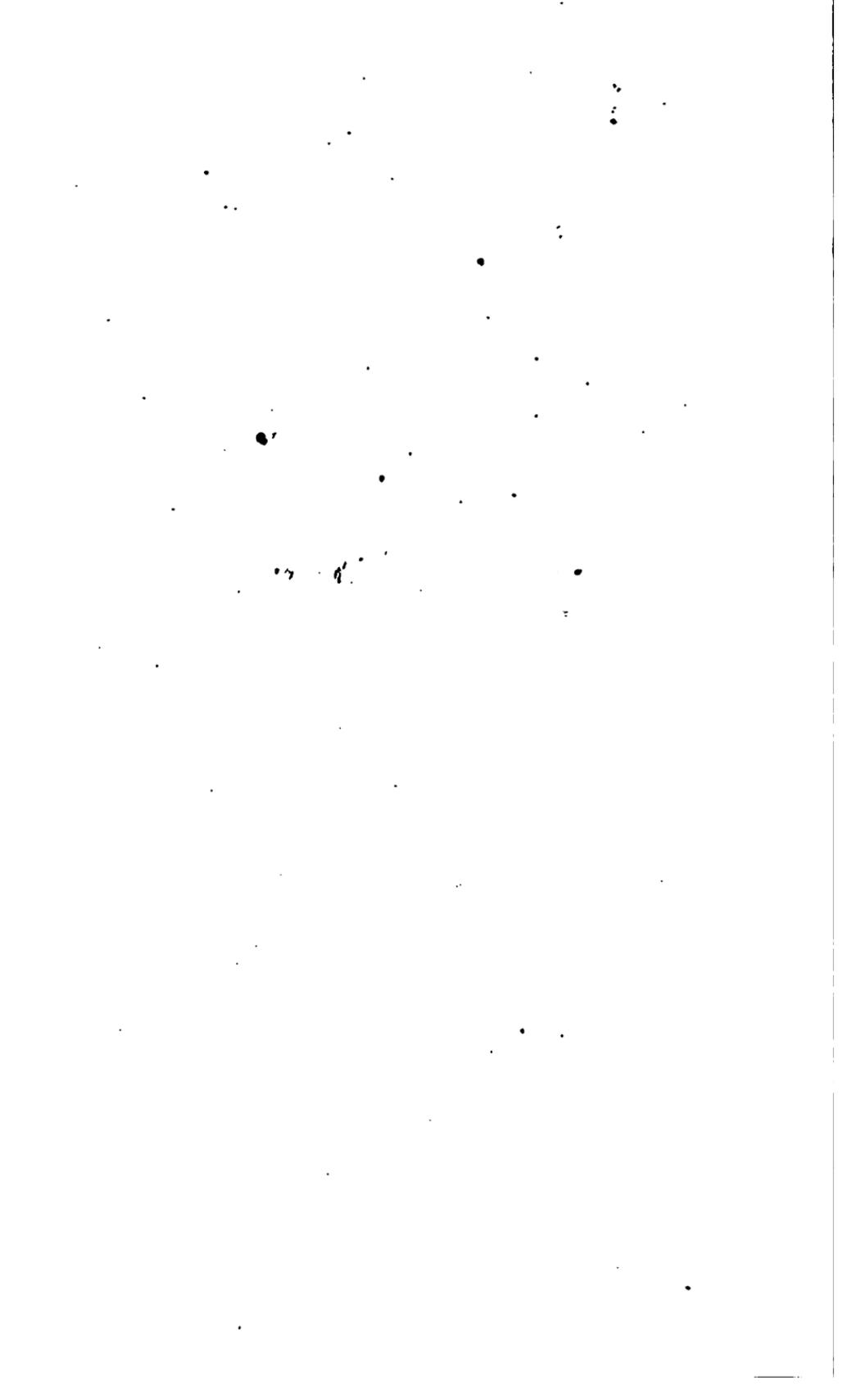
PUBLIÉES PAR
M. G. STRECKEISEN-MOULTOU



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS

1861

Prix : 9 francs





F. QUIZOT
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. Tom. I à III. 3 volumes. 25 50
Trois Rois, Trois Peuples et Trois Siècles 1 v. (s. pr.) 7 50
HISTOIRE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES UNIES, par J. Lothrop Motley, précédée d'une introduction, 4 volumes 24 >
LA CHINE ET LE JAPON, mission du comte d'Elgin, 1837-1838-1839, racontée par Laurence Oliphant, précédée d'une introduction, 2 vol. 12 >
VILLEMAM
LA TRIBUNE MODERNE. 1^{re} partie M. de CHATEAUBRIAND, sa vie, ses écrits, son influence littéraire. et polit. sur son temps. 1 vol. 7 50
2^{me} partie (s. pr.) 1 v. 7 50

ALESIA, étude sur la septième campagne de César en Gaule avec 2 cartes. 1 vol. 6 >

ÉTUDES SUR LA MARINE. 1 v. 7 50

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS (Hélène de Mecklembourg-Schwerin). (6^{me} éd.) 1 v. 6 >
VICTOR HUGO
LA LÉGENDE DES SIÈCLES. 2 volumes 15 >
LES CONTEMPLATIONS (4^e édition). 2 volumes 12 >
MADAME RÉCAMIER
SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE tirés de ses papiers (2^e édition), 2 volumes. 15 >
JOSEPH DE MAISTRE
CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE, 1811-1817, recueillie et publiée par Albert Blanc. 2 volumes. 15 >
LOUIS DE VIEL-CASTEL
HISTOIRE DE LA RESTAURATION, tomes I et II. 2 vol. 12 >
JULES DE LASTEYRIE
HISTOIRE DE LA LIBERTÉ POLITIQUE EN FRANCE (1^{re} partie), 1 volume. 7 50
PRÉVOST-PARADOL
ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. 1 volume. 7 50
SAINTE-MARC GIRARDIN
SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS POLITIQUES D'UN JOURNALISTE. 1 volume 7 50
MADAME DU DEFFAND
CORRESPONDANCE INÉDITE avec la duchesse de Choiseul et l'abbé Barthélemy, précédée d'une Notice de M. de Ste-Aulaire. 2 vol. 15 >

MICHEL NICOLAS
DES DOCTRINES RELIGIEUSES DES JUIFS pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne. 1 volume. 7 50
LOUIS DE LOMÉNIE
BEAUMARCHAIS ET SON TEMPS, études sur la société en France au XVIII^e siècle, d'après des documents inédits (2^e édition). 2 vol. 15 >
J. FERRARI
HISTOIRE DE LA RAISON D'ÉTAT. 1 volume. 7 50
CHARLES NISARD
LES GLADIATEURS DE LA RÉPUBLIQUE des LETTRES, au XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. 2 vol. 15 >
DUVERGIER DE MAURANNE
HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE EN FRANCE, 1814-1848, 4 volumes. 30 >
LE PRINCE EUGÈNE
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLIT. ET MILITAIRE, publiés par A. DU CASSE. 10 v. 60 >
LOUIS REYBAUD
ÉTUDES SUR LE RÉGIME DES MANUFACTURES. Condition des ouvriers en soie. 4 vol. 7 50
LAMARTINE
GENÈVE. 1 beau vol. 5 >
NOUV. CONFIDENCES. 1 v. 5 >
TOUSSAINT LOUVERGNE 1 v. 5 >
ERNEST RENAN
ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE (4^e éd.). 4 volumes. 7 50
DE L'ORIGINE DU LANGAGE (3^e édition) 1 volume. 6 >
AYERROS ET L'AVERROISME. (2^e édition) 1 volume. 7 50
HISTOIRE ET SYSTÈME COMPARÉ des lang. sémitiques (2^e édition). 1 volume. 12 >
LE LIVRE DE JOB, trad. del'héb. (2^e édition). 1 volume. 7 50
ESSAIS DE MORALE ET DE CRITIQUE (2^e édition). 1 vol. 7 50
LE CANTIQUE DES CANTIQUES, trad. de l'hébreu, avec une étude sur le poème. 1 vol. 6 >
EDGAR QUINET
MERLIN L'ENCHANTEUR, 2 volumes. 15 >
LORD MACAULAY
Traduit par Guillaume Guizot.
ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES. 2 vol. 12 >
ESSAIS SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE (s. presse). 1 v. 6 >
ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE (s. presse). 2 v. 12 >
CHARLES LENORMANT
BEAUX-ARTS ET VOYAGES, précédés d'une introduction par M. Guizot. 2 volumes. 15 >
LE COMTE DE MARCELLUS
CHATEAUBRIAND ET SON TEMPS. 1 volume. 7 50

CHARLES DE REMUS
POLITIQUE LIBÉRALE. 1 v. 1 >
J. SALVADOR
PARIS, ROME, JÉRUSALEM, ou Question religieuse au 1^{er} siècle 2 vol. 15 >
LE PRINCE A. DE BROGLI
QUESTIONS DE RELIGION D'HISTOIRE. 2 vol. 15 >
I. BÉDARRIDE
LES JUIFS EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE (2^e éd.) 1 v. 1 >
LE MARÉCHAL DE ST-ARNAUD (1832-1854), 2^e éd précédée d'une Notice par M. SAINTS-BROVE. 2 volumes avec portrait et autographe du maréchal. 15 >
DE LATENA
ÉTUDE DE L'HOMME (3^e éd.) 1 volume. 7 >
ALEXIS DE TOCQUEVILLE
L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION (4^e éd.) 1 vol. 7 >
J.-J. AMPÈRE
PROMENADES AMÉRIQUES. Ed. Unis. — Cuba. — Mex. (2^e édition). 2 vol. 12 >
CÉSAR, scènes hist. 1 v. 7 >
L'HISTOIRE ROMAINE A BR (sous presse) 2 vol. 15 >
LE COMTE DE MONTALB
LE ROI LOUIS-PHILIPPE (L. Civile). Nouv. édit., avec de notes, pièces justificatives et documents inédits à l'appui. et un fac-similé roi, et un plan du château de Neuilly. 1 volume. 6 >
OSCAR DE VALLÉE
LE DUC D'ORLÉANS ET LE CÉLÉBRE DAGUESSEAU. 1 v. : ANTOINE LÉAISTRE ET SES CONTEMPORAINS. — Études de XVIII^e siècle (2^e éd.) 1 v. :
J.-B. BIOT
MÉLANGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES. 3 volumes. 2 >
E. DE VALBEZEN
LES ANGLAIS ET L'INDE, statistiques, pièces just. et tabl. statist. (3^e éd.) 1 vol. :
LE COMTE MIOT DE MEL
SES MÉMOIRES publiés par Ladiulle, 1788-1815. 3 v. 2 >
LA PRINCESSE DE BELGIQUE
ASIE MINEURE ET SYRIE. Souvenirs de voyage. 1 vol. :
HISTOIRE DE LA MAISON DE VOIR (s. presse). 1 vol. :
JULES JANIN
LA RELIGIEUSE DE TOGLO 2 volumes. 15 >
LES GAÏTES CHAMPÊTRES. 2 volumes 15 >
CHARLES MAQUIN
HISTOIRE DES MARIAGES D'EUROPE depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. 1 v. :



